



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

6016

16

В. А. БИЛБАСОВЪ.

~~Vet Fc II A 106~~



V. REF. 4. BAC

67 # 113



1
2



MÉMOIRES

S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES
EN FRANCE,

DEPUIS M. DCC. LXII JUSQU'A NOS JOURS;

O U

JOURNAL

D'UN OBSERVATEUR;

CONTENANT *les Analyses des Pièces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Assemblées Littéraires ; les Notices des Livres nouveaux , clandestins , prohibés ; les Pièces fugitives , rares ou manuscrites , en prose ou en ver. ; les Vaudevilles sur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Eloges des Savants , des Artistes , des Hommes de Lettres morts , &c. &c. &c.*

TOME DIXIEME.

. *huc propius me ,*
. *vos ordine adite.*

Hor. L. II , Sat. 3 , v. 81 & 82.

A L O N D R E S ,
C H E Z J O H N A D A M S O N .

M. DCC. LXXXIV.



Leitungsbeispiel





M É M O I R E S
S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN
FRANCE, DEPUIS M. DCC. LXII.
JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE M. DCC. LXXVII.

1 Janvier. LE même chevalier de *Rutledge*, se disant l'auteur du *Bureau d'Esprit*, vient de faire imprimer des *Observations à l'académie françoise, au sujet de la lettre de M. de Voltaire sur sa Traduction de Shakespear*. Quoique l'auteur ait souvent raison, on y trouve une dureté de style & de critique bien opposée à l'enjouement de sa comédie, ce qui empêche ceux qui le connoissent de l'en croire l'auteur, malgré son aveu. Ils assurent que c'est un menteur impudent,

Tome X.

A

s'étant déclaré déjà plusieurs fois le pere d'écrits anonymes, dont les auteurs avoient à dessein & par nécessité gardé l'incognito, & qui avoient repris leur bien, les causes de leur silence ne subsistent plus.

2 *Janvier.* *La Poste du soir*, malgré tous les obstacles, a paru hier, & se continue. Jusqu'à présent elle est très-plaie, & l'on étoit si persuadé qu'elle n'auroit pas lieu ou qu'elle seroit mauvaise, qu'il n'y avoit au commencement de l'année que mille souscripteurs.

3 *Janvier.* Le sieur de Beaumarchais profitant de son ascendant sur l'esprit du comte de Maurepas, pour obtenir la permission d'entretenir de nouveau le public, donne un mémoire dont on parle beaucoup, & qui, roulant toujours sur son affaire, n'en peut être qu'une répétition fastidieuse. Malgré les réglemens il l'a mis en vente, espérant en faire de l'argent.

3 *Janvier.* Un jeune officier aux gardes, nommé M. de la Belinaye de la Roirie, est devenu éperdument épris de Mlle. Beaumesnil de l'opéra, & l'a enlevée à son oncle, qui l'entretenoit. Non content de cet exploit, il a voulu se lier à elle d'un nœud indissoluble & l'épouser. L'actrice s'y est refusée généreusement, en lui faisant sentir l'éclat scandaleux que cet hymen feroit dans le monde, le tort qui en résulteroit pour lui, forcé de quitter son emploi, & le dégoût qu'il pourroit prendre d'elle ensuite: ce qui les rendroit malheureux l'un & l'autre. Ce discours sensé n'a fait que l'enflammer davantage; & rien n'ayant pu vaincre son amante, il s'est retiré à la Trappe, aventure qui fait l'objet des conversations du jour.

4 *Janvier*. On écrit de Geneve que M. de Voltaire travaille avec plus d'ardeur que jamais ; qu'il est dans un accouchement laborieux , sans qu'on dise ce que c'est. On présume que c'est la tragédie qu'on a annoncée.

4 *Janvier*. La nouvelle production du sieur de Beaumarchais a pour titre : *Suite de la justification* , &c. C'est une rapsodie contenant diverses piéces judiciaires relatives à son procès.

Dans le courant de sa requête , il a inséré un discours qu'il avoit préparé pour être prononcé devant les deux chambres du parlement ; morceau oratoire fort bien fait , mais purement de parade , destiné à flatter les juges & à amener une oraison funebre du prince de Conti , où l'amour-propre de l'auteur ne s'exalte pas mal en exaltant le héros , & s'identifiant en quelque sorte avec lui.

5 *Janvier*. Le sieur le Breton , imprimeur de l'*Almanach Royal* s'est attiré une affaire très-fâcheuse pour une innovation qu'il a voulu y faire. Au rang des premiers présidents du parlement de Paris , il a mis Etienne - François d'Aligre , 1768 , rétabli le 12 novembre 1774 ; & puis Louis-Jean Bertier de Sauvigny , le 13 avril 1771 , jusqu'au 12 novembre 1774. Depuis qu'on s'est apperçu de cette insertion scandaleuse , on a arrêté le débit du livre jusqu'à ce qu'on y ait substitué des cartons. On a également mis au rang des procureurs généraux & des avocats généraux , les sieurs de Fleuri , de Vergès & de Vaucreffon. L'imprim

neur est d'autant plus repréhensible , qu'au lieu de soumettre son ouvrage à la censure de M. de Mairobert , auquel il avoit été adressé , il a jugé à propos de se choisir M. de Crébillon : ce qui annonce de la manœuvre & de la mauvaise foi. On ne fait comment il s'en tirera , le parlement ayant fort à cœur de venger cette insulte.

6 Janvier. Il y a environ cent soixante-dix sept ans , depuis que M. Péricard , évêque d'Avranches , arrêta dans ses statuts synodaux qu'il ne seroit plus permis d'inhumer dans les églises de son diocèse. Douze pasteurs du premier ordre le siècle dernier , quelques autres au commencement de celui-ci , & un grand nombre dans ces derniers temps , ainsi qu'on le voit dans le curieux requisitoire du promoteur du diocèse de Rodez , du 11 juin 1774 , sur les sépultures , ont arrêté de semblables défenses. Tout récemment M. l'archevêque de Toulouse & le parlement , ont conjointement pris des mesures à cet égard. Enfin , après un arrêt rendu il y a quinze ans par le parlement de Paris , pour ordonner le transport des cimetières hors de l'enceinte de la capitale , sur les conclusions de M. de Saint-Fargeau , alors avocat général , est intervenu l'année dernière une déclaration confirmative ; & cependant l'abus n'est pas détruit ; il subsiste , & il n'y a rien de changé. C'est ce qui a indigné M. Molé , avocat au parlement , & lui a donné lieu d'écrire sa lettre , datée du premier novembre , qu'on a déjà annoncée. Elle roule *sur les moyens de transférer les cimetières hors l'enceinte des villes*. Il faut voir dans son ouvrage même ce détail trop long & trop difficile à extraire. Il ne paroît pas qu'il

ait encore atteint le point de perfection à cet égard ; mais il donne des idées qu'on peut améliorer.

7 Janvier. Outre la *Requête des Soldats à la Reine*, dont on a parlé il y a plusieurs mois, on voit manuscrit l'*Extrait d'une lettre d'un grenadier du régiment de Champagne à un de ses camarades à l'hôtel des Invalides*. Cette critique que, pour conserver sans doute le costume, on a trop exactement lardée de F. . . . & de B. . . . , porte non-seulement sur les coups de plat de sabre, mais sur plusieurs autres points de la constitution & de la discipline nouvelle, tels que la manière de conduire en procession les soldats à la messe, de mettre les élèves de l'école militaire sous la direction de moines, de défendre à un général d'avoir plus de vingt-quatre officiers à sa table, aux capitaines de donner des bals ou des soupers dans les garnisons, d'empêcher les réceptions que se faisoient les régiments les uns aux autres en passant par les villes : on blâme l'affectation d'avoir détruit les grenadiers à cheval, les mousquetaires ; d'avoir ôté les timbales à la cavalerie, les tambours aux dragons ; enfin d'avoir supprimé les vétérances, les pensions & une foule d'officiers réduits à la fainéantise. Il y a quelque sel, beaucoup de vérité & des épigrammes un peu dures dans cette facétie, qui pourroit cependant être infiniment mieux faite.

8 Janvier. Le célèbre *Piccini*, est arrivé à Paris depuis peu. C'est un homme d'environ cinquante-cinq ans. Il est petit, maigre, pâle,

comme presque tous les gens de génie. Il a beaucoup de feu dans les yeux , il paroît consumé de travail , ayant déjà composé plus de cent vingt opéra , tant bouffons que sérieux. Il ne fait pas parler françois. Il a été accueilli par son digne élève , M. Gretry. On compte qu'il va achever de consommer la révolution & anéantir absolument la musique françoise. Les directeurs actuels de l'opéra l'ont appelé pour instituer & commencer ici une nouvelle école.

10 *Janvier*. L'affaire du fleur le Breton paroît assoupie , au moyen de cartons qu'il a mis aux nouveaux exemplaires de l'*Almanach Royal* qu'il distribue.

11 *Janvier*. On voit depuis peu ici deux volumes imprimés en pays étranger , qui ne font que les premiers d'un ouvrage très-étendu. On en va juger par le titre fort détaillé : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France , depuis 1762 jusqu'à nos jours , ou journal d'un observateur , contenant les analyses des piéces de théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les relations des assemblées littéraires ; les notices des livres nouveaux , clandestins , prohibés ; les piéces fugitives rares ou manuscrites , en prose ou en vers ; les vaudevilles sur la cour ; les éloges des savants , des artistes , des hommes de lettres morts , &c. par feu M. de Bachaumont , avec cette épigraphe : . . . Huc propius me , . . . vos ordine adite.* (Cette notice est tirée de nouvelles à la main très-accréditées dans Paris.)

11 *Janvier*. Les administrateurs actuels de l'opéra ont fait exécuter une nouveauté. C'est un petit acte intitulé : *Alain & Rosette , ou la Bergera*

ingénue, ballet. Les paroles sont d'un nommé Bouteiller, & la musique du sieur Pointeau, organiste. Comme on se plaint de la brièveté d'*Orphée*, ils l'ont donné à la suite de celui-ci. La Reine honoroit heureusement le spectacle de sa présence : sans cette sauve-garde la piece n'auroit pas eu lieu jusqu'à la fin, tant le mécontentement du public s'est manifesté avec humeur. Rien de plus plat sous les deux aspects. On dit que cette drogue avoit été applaudie dans des sociétés particulieres ; cela confirme la nécessité de se défier de tous ces ouvrages prônés par les cotteries. Le sieur Dauberval a reparu pour la premiere fois ce jour-là depuis sa longue & cruelle maladie ; mais on l'a trouvé bien dégénéré. La chambrée étoit des plus completes. On a fait 5500 livres.

12 *Janvier*. Depuis long-temps le bas-clergé se plaint de la mauvaise assiette des impositions qui le concernent. Il prétend que nosseigneurs les évêques étant presque tous maîtres, chacun dans leur district, de la chambre diocésaine chargée de la répartition, ils la font faire à leur gré, & se ménagent en écrasant leurs inférieurs. Enfin les abus inouis introduits à Rodez dans cette juridiction ecclésiastique, ont donné lieu à des réclamations qui en exciteront beaucoup d'autres, si elles ont quelque succès. Aussi l'ordre épiscopal est-il intervenu dans cette contestation particuliere, & ce n'est plus contre le sieur de Cicé, évêque du diocèse, seulement, que les plaignants ont affaire, mais contre les agents généraux du clergé de France. Le procès est pendant au conseil, & il paroît un mémoire

instructif & curieux pour les dignités, personnaux & chanoines de l'église de Rodez, il est de M^r. Drou, & l'on fait combien cet orateur véhément jette d'intérêt dans ce qu'il compose, sur-tout lorsque la matière en est aussi susceptible.

13 Janvier. Les bals de la Reine continuent, mais assez tristement, par le défaut d'acteurs, S. M. étant très-difficile à cet égard. On raconte que le Roi lui ayant fait reproche qu'elle n'invitoit point un seigneur qu'il aime, elle lui avoit répondu qu'il dançoit trop mal : *Mais personne ne danse plus mal que moi*, a répliqué le monarque; *il faut donc que je m'abstienne aussi d'y aller.*

13 Janvier. Extrait d'une lettre de Rome, du 20 décembre. « Toutes les gravures que vous avez en France du saint pere actuel, ne sont point ressemblantes. Il l'est plus exactement sur une pierre de composition que je vous envoie. Quoiqu'en petit, il est parfaitement bien rendu. Vous conviendrez que c'est un des plus beaux hommes qu'on puisse voir, plus jeune encore sur la figure qu'il ne l'est réellement. Comme il est entièrement subjugué par le cardinal de Bernis, il s'est conformé à cette éminence; il se frise & se poudre; ce qui ne contribue pas peu à faire ressortir davantage la grace & la noblesse de ses traits. On a beaucoup crié contre cette innovation, & Pasquin en a plaisanté. On avoit toujours cru ici qu'un souverain pontife devoit avoir les cheveux plats & gras. Il a bien retranché du cérémonial pour l'aborder, plus de mule à

» baifer , &c. Il est dommage que sa tête ne soit
 » pas aussi bonne que belle. Il a peu d'esprit &
 » point de goût. Il fait faire actuellement une
 » sacristie pour Saint-Pierre de Rome , qui coû-
 » tera énormément cher , & du plus mauvais
 » dessin. C'est ainsi qu'en pense M. Vien , & les
 » artistes François »

13 *Janvier.* Tout est de mode dans ce pays-
 ci , & tient aux circonstances : la nouvelle pro-
 duction du sieur de Beaumarchais , quoiqué
 contenant un discours bref , il est vrai , mais
 supérieur à tous les mémoires , ne fait aucune
 sensation.

14 *Janvier.* *Monsieur* a reçu ces jours der-
 niers une lettre avec la *Suscription* suivante :
A Monsieur, Monsieur, prince de Provence, pour
remettre à monseigneur le prince de Montbarey,
secrétaire d'état du département de la guerre, &
son premier domestique. On s'imagine bien que
 personne n'a osé ouvrir un paquet si hétérocli-
 tement adressé. On l'a remis en mains propres
 de son altesse royale , qui en a beaucoup ri , &
 été curieuse de savoir ce qu'il contenoit , & a
 fait appeler sur le champ le capitaine colonel
 des Suisses de sa garde. M. de Montbarey venu,
 elle lui a donné le paquet pour qu'il en fît lec-
 ture. Il s'est trouvé que c'étoit la lettre d'un
 pauvre gentilhomme , parent du ministre , & lui
 recommandant trois garçons & une fille qu'il a
 dans un style qui ne sentoit pas plus le courtisan
 que l'adresse. *Monsieur* a demandé à M. de Mont-
 barey si tout cela étoit vrai , & ce qu'il comptoit
 faire ? Il n'a pu nier la vérité des faits articulés
 dans le mémoire , mais a paru peu disposé à

exaucer la demande du suppliant, vu son étendue & l'impossibilité qu'il a pretexté d'y satisfaire. Alors son altesse royale lui a dit qu'elle comptoit être plus heureuse ; qu'elle prendroit l'aîné pour son page, donneroit le second à son frere d'Artois, & la troisième à la Reine ; que, quant à la fille elle espéroit avoir assez de crédit pour la faire recevoir à Saint-Cyr. Les courtisans, témoins de l'entretien, qui avoient ri d'abord de la gaucherie du pere, n'ont pu s'empêcher de reconnoître qu'il n'étoit pas si bête.

14 *Janvier.* M. de Lisse étoit trop gravement inculpé par le mémoire de M. l'abbé Chrétien, dont on a rendu compte, pour n'être pas dans le cas d'une réponse ; ce qu'il vient de faire par un premier mémoire très-intéressant pour les gens de lettres.

15 *Janvier.* Les directeurs du concert spirituel, pour reconnoître, sans doute, les complaisances de la Signora Giorgy, récompenser son talent, l'encourager & s'attacher de plus en plus cette cantatrice, donnent aujourd'hui mercredi un concert extraordinaire en sa faveur & à son profit. Toutes les places seront de 6 livres. L'héroïne doit chanter quatre fois, & l'on a choisi tout l'accessoire qui pourroit rendre le spectacle intéressant.

16 *Janvier.* Malgré la proscription qu'a fait le parlement de la brochure intitulée : *les inconveniens des droits Feodaux*, on en a multiplié les éditions, & il en paroît une nouvelle, augmentée de fragments sur l'origine des droits feodaux, & de l'examen de la regle : nulle terre sans seigneur, par M. Franc-Aleu, qui y joint

aussi des notes. Ces additions la rendent encore plus curieuse. On y prouve qu'il est aisé de concevoir que les droits féodaux ne sont qu'une servitude travestie, & ne doivent leur origine & leur existence qu'à la force, à la tyrannie, au despotisme. Quant à la règle : *Nulle terre sans seigneur*, l'écrivain la qualifie d'un simple brocard de droit, sans aucune espèce d'authenticité, également contraire à la loi naturelle, & aux monuments de notre histoire, & à l'ancien état des choses, reçu par tradition, adopté sur parole, & dans tous les temps combattu par les hommes les plus éclairés. Enfin, dans les notes on conteste le principe de l'inaliénabilité des domaines de la couronne, & l'on en fait voir l'absurdité sous certains rapports.

17 Janvier. La mode est aujourd'hui d'avoir une gravure de M. Frack'in sur sa cheminée, comme on avoit autrefois un *Pantin*; & le portrait de ce grave personnage est tourné en dérision, à peu près comme celui du futile colifichet qui servoit de joujou il y a trente ans.

18 Janvier. Une scène tumultueuse, arrivée lundi à la comédie françoise, a fait mettre au Fort-l'Evêque le sieur Monvel, qui, sans vouloir manquer au public, mais par une étourderie incroyab'e, ne s'est pas trouvé pour remplir ce jour-là son rôle dans les *Horaces*. Il avoit écrit au semainier pour l'avertir qu'il ne pourroit jouer de la semaine : or la semaine, suivant l'arrangement du calendrier comique, ne commence que le mardi, ce qu'avoit oublié l'acteur ; en sorte qu'à l'heure indiquée ne paroissant pas,

Le service a été suspendu , malgré la présence de Mad. la duchesse de Bourbon. Il a fallu s'arranger pour donner une autre piece que les *Horaces*, celle indiquée. Cependant le parterre témoignoit son humeur ; en vain a-t-on voulu la calmer par un discours préparatoire , cela ne s'est terminé qu'en offrant de rendre l'argent aux mécontents. Un d'eux a poussé l'indécence jusqu'à faire ses ordures au milieu de l'assemblée , escorté & soutenu par quelques polissons comme lui. La duchesse de Bourbon est restée , mais n'a point voulu être juge entre le public & les comédiens , comme ceux-ci le desiroient , ou plutôt elle leur a déclaré qu'il falloit se rendre au desir du premier.

19 *Janvier*. Le grand-conseil , fort maltraité du sieur de Beaumarchais dans son nouveau *factum* , s'est assemblé pour aviser aux moyens de punir l'insolence de cet audacieux. Il avoit un moyen prompt dans la puissance qu'a toute cour de venger la majesté de son tribunal insulté , par la laceration , la brûlure de l'écrit injurieux , & par les décrets qu'elle peut prononcer contre le coupable. Mais celle-ci , fort circonspecte , ou plutôt fort poltronne & fort basse , n'a osé se compromettre avec ce dangereux adversaire , & sur-tout engager une querelle avec le parlement. Par une timidité peut-être sans exemple dans une affaire particuliere , elle a arrêté des représentations au Roi , qui ont dû être portées aujourd'hui à sa majesté. De son côté le parlement , pour éviter toute réclamation de ce tribunal , s'est hâté de rendre arrêt qui supprime ledit mémoire , comme contenant un discours non prononcé , mais sans aucune qualification.

19 Janvier. Le sieur Dauberval, comme ses mainier, a été aussi mis au Fort-l'Evêque; & quant au sieur Monvel, comme il a joué à Versailles dès le mardi, lendemain du tumulte arrivé à son occasion, on croit qu'il restera en prison plus long-temps que le premier, à moins que la faveur du public ne fasse abrégier sa captivité; car en étant sorti aujourd'hui pour jouer dans les *Horaces*, le parterre bonasse, loin de lui témoigner son indignation, l'a applaudi à tout rompre.

19 Janvier. Les directeurs de l'opéra, pour satisfaire aux plaintes du public à l'occasion de la brièveté du spectacle d'*Orphée*, qui finissoit à sept heures & demie au plus tard, y avoient joint l'acte de *la Bergere ingénue*. Comme ils ne l'ont osé faire jouer qu'une fois, ils y vont substituer le *ballet des Horaces* du sieur Noverre. La premiere représentation doit avoir lieu mardi 21.

19 Janvier Le livre de M. Gudin, intitulé : *aux manes de Louis XV, &c.* est une chronique sèche, plutôt que rapide, des événements du regne de ce monarque. La plupart des faits n'y sont qu'indiqués, & le tout est traité sur un ton d'adulation qui auroit bien dû faire trouver grace à l'auteur. On ne sait pourquoi il se plaint si amèrement, dans sa préface, des censeurs & de leur incertitude à son égard. La partie des arts est ce qu'il y a de plus approfondi. Le procès du sieur de Beaumarchais, & ses tracasseries avec le parlement Maupeou, sont le seul morceau historique sur lequel l'écrivain

se soit étendu avec une vraie complaisance. On peut définir cette production une table de matières très-exacte & fort utile à ceux qui voudront écrire l'Histoire de Louis XV.

20 Janvier. Le Journal de Paris a peine à se soutenir dès son début, à raison de son insipidité. D'ailleurs, la jalousie de ses confreres lui suscite toutes sortes de tracasseries pour le faire échouer. Ils lui enlèvent différentes parties, sous prétexte qu'il va sur leurs brisées, & offense leurs privilèges. Tout récemment la *petite poste*, chargée de le répandre tous les matins, refusa de le faire, sous prétexte d'un abonnement plus considérable qu'elle exige. Le *Journal politique & littéraire* du sieur Pankouke éprouve aussi des contradictions. D'abord, comme l'on a dit, le nombre des souscriptions est tellement diminué, que le libraire crie merci, & a présenté à M. de Vergennes un mémoire pour obtenir une réduction sur les 22 00 liv. qu'il donne annuellement aux affaires étrangères : ensuite, comme il n'ignore pas que l'indignation de beaucoup de lecteurs contre la fatuité & l'insolence du sieur de la Harpe n'a pas peu contribué à les écarter, il voudroit changer de rédacteur, & demande deux académiciens, MM. Marmontel & Suard.

20 Janvier. L'auteur de l'adresse hétéroclite à Monsieur, qui a si bien réussi, est M. le baron de Saint-Maurice, gentilhomme de Franche-Comté.

21 Janvier. Le ballet des *Horaces & Curiaces*, est annoncé avec le plus grand faste. Il est divisé en cinq parties ou actes. C'est la tragédie

toute entière de *Corneille* , mise en pantomime. La Reine doit y venir. On doute que ce spectacle isolé ait le succès que s'en promet le sieur Noverre ; & s'il ne réussit pas cette fois , on regarde sa mission comme manquée. Il est fâcheux qu'il ne veuille pas s'astreindre à composer des morceaux de chorégraphie adaptés à une action théâtrale , qui l'accompagnent , lui soient subordonnés , & , sans la refroidir ou l'étouffer , la soutiennent , au contraire , & la réchauffent dans les entr'actes accordés à la danse.

21 *Janvier*. Depuis le fameux conseil de guerre tenu à Lille , concernant le régiment *Royal-Comtois* , par lequel trente-cinq officiers ont été punis de diverses manières & cassés , ce corps , régénéré en quelque sorte , odieux aux autres , n'a pas été absolument pacifié. Les jeunes gens dont on l'a composé se sont fait un point d'honneur de regarder de mauvais œil ce qu'ils appellent *les rétractés*. Ce sont des officiers qui , ayant d'abord trempé dans le complot formé contre le lieutenant colonel & le major , sur un faux exposé , & ayant signé le mémoire envoyé au ministre , ont reconnu leur tort , & désavoué une accusation injuste & calomnieuse. Ces étourdis ont fait schisme avec ces messieurs , & malgré toutes les remontrances & les injonctions de leurs supérieurs , ont persisté à les mortifier par des procédés malhonnêtes. Plusieurs ont été mis aux arrêts , & quelques-uns s'étant encore portés à de nouvelles insultes , trois viennent d'être cassés tout récemment. M. le comte de Chameau , le major ancien , n'a pas voulu avoir la douleur d'aller leur signifier les ordres du Roi ; il a

préféré de donner sa démission. Sa majesté l'a acceptée , en lui accordant un brevet de colonel pour retraite , avec promesse d'être mis en activité dès que l'occasion le permettra.

21 *Janvier*. Quoique feu M. de Bachaumont fût un paresseux aimable , peu capable d'accumuler par lui-même la collection immense des matériaux littéraires qu'on annonce dans la préface des mémoires secrets , &c. on ne peut douter qu'il n'y ait eu au moins quelque part , en suivant la filiation du recueil que l'on prétend avoir été formé originairement chez Mad. Doublet , virtuose très-renommée en effet par son goût pour les nouveautés de toute espèce qu'elle recueilloit , & qui se rédigeoient chez elle , & par son ardeur à les répandre. C'est un fait connu de tout Paris. Cette collection neuve , ainsi que l'annonce l'éditeur , par des notices courtes , instructives & amusantes , doit être bien reçue du public , si le goût & l'impartialité y ont en effet présidé. Il faut attendre le tout pour en juger plus pertinemment. Il paroît qu'on se propose de la continuer ensuite année par année , sous le même titre. (Cette notice est tirée de nouvelles à la main très-accréditées dans Paris.)

22 *Janvier*. Le ballet des *Horaces & des Curiaces* , si admiré en Allemagne , ne l'a pas autant été ici : on a trouvé cette pantomime trop longue , trop confuse , trop énigmatique , & présentant quelquefois des contresens , d'ailleurs péchant contre son objet même puisqu'il y a très-peu de danse. Du reste , un beau spectacle , quelques moments du plus grand effet.

Mlle. Heinel y brille de la façon la plus pittoresque. Elle fait le rôle de *Camille*, la sœur des *Horaces*, & a rendu très-énergiquement la scène de l'imprécation. On reproche aussi au décorateur d'avoir mis des anachronismes dans sa partie, en représentant *Rome* avec des monuments beaucoup trop modernes.

22 *Janvier*. Les comédiens françois donnent aujourd'hui la première représentation de *ZUMA*, cette tragédie de M. Lefevre, qu'on a prétendu n'avoir pas réussi à Fontainebleau ; bruit injurieux à la réputation de l'auteur, contre lequel il a réclamé par une lettre imprimée dans le *Journal de Politique & de Littérature*, où il rend un compte détaillé de l'impression éprouvée successivement par les spectateurs durant les cinq actes. Nous verrons ce qui en arrivera ce soir.

23 *Janvier*. « Messieurs, a dit l'avocat général Segulier, nous apportons à la cour un recueil imprimé, intitulé : *Suite de la justification du sieur de Beaumarchais*. Au nombre des différentes pièces que ce recueil renferme, nous avons trouvé dans une requête également imprimée du sieur de Beaumarchais, un discours qu'il s'étoit proposé de prononcer à votre audience. La sagesse qui accompagne toujours vos démarches, ne vous permet point alors de lui accorder la faculté qu'il demandoit d'être entendu dans sa propre défense ; les mêmes motifs de prudence qui avoient déterminé la cour à ne point permettre au sieur de Beaumarchais de prononcer ce discours lors de la plaidoierie de la cause, auroient dû lui

» faire comprendre qu'il étoit également dans
 » l'intention de la cour qu'il ne fût point rendu
 » public par la voie de l'impression, &c. » En
 conséquence, arrêt de suppression, sans aucune
 qualification, rendu le 18, grand'chambre &
 tournelle assemblées.

On assure que le grand-conseil, enfin aiguil-
 lonné par ce mépris insultant, cette réticence
 affectée, ou plutôt cette approbation tacite des
 injures que lui dit le sieur de Beaumarchais
 dans son discours, a pris le parti de le faire dé-
 créter; mais que celui-ci a eu recours au par-
 lement, qui a rendu arrêt pour le prendre sous
 sa protection.

23 Janvier. *Zuma* a été joué hier en effet.
 La décoration imposante a d'abord prévenu fa-
 vorablement le public, & le premier acte a été
 très-applaudi. Quelque chose de choquant dès
 le second a excité des huées. Le troisième & le
 quatrième, pleins d'absurdités & de choses ré-
 voltantes, sembloient menacer l'auteur d'une
 chute inévitable, lorsqu'au cinquième acte une
 seconde reconnoissance a ranimé le parterre lan-
 guissant, l'a enthousiasmé & a causé ces trans-
 ports véritables de l'ame émue & hors d'elle-
 même. Il falloit que le public fût fortement
 électrisé pour avoir supporté la gaucherie du poëte,
 qui, au lieu de briser-là & de clore sa piece,
 comme il le pouvoit & le devoit, l'a alongée
 par un dénouement sanguinaire & opposé aux
 desirs du spectateur. Ceci est aisé à corriger, &
 l'on peut regarder cette tragédie comme couron-
 née d'un plein succès, malgré les défauts énor-
 mes du plan & des caractères, l'emphase & la

bouffissure du style , l'incohérence , les contradictions & le faux des pensées & du dialogue.

24 *Janvier*. On parle d'un procès prêt à s'élever entre les comédiens & le sieur de Beaumarchais , au sujet d'une pique des premiers , qui , par une fausse délicatesse , ne voulant point accepter les honoraires d'auteur , que le second leur abandonnoit entièrement , lui ont fait porter la somme décidée lui revenir pour sa part. Le sieur de Beaumarchais , indigné à son tour , a mis en avant la querelle dès long-temps inue entre les historiens & les auteurs dramatiques , relativement à l'abonnement des petites loges , que ceux-là se réservent en entier. Il seroit bien à souhaiter que cet intrigant , plus adroit , plus courageux & plus soutenu que les poètes qui ont déjà agité la question , la fît résoudre , & humiliât l'insolence de ces rois de théâtre.

24 *Janvier*. *Mémoires d'une Reine infortunée , entremêlés de lettres (écrites par elle-même) à plusieurs de ses parents & amis illustres sur plusieurs sujets & en différentes occasions , traduit de l'Anglois*. On voit à la tête la gravure de l'héroïne , la Reine Caroline Mathilde. On conçoit combien la matière étoit difficile à traiter.

25 *Janvier*. Mad. la duchesse d'Anville est une femme singulière , qui aime beaucoup à jouer à la loterie royale de France. Ces jours derniers elle a rêvé que pour être heureuse , il falloit qu'elle fît choisir ses numéros pas un fou. En conséquence elle va aux *petites maisons* , & prie les chefs de cet hôpital de lui en faire

venir un , mais raisonnable à quelques égards , & avec qui elle puisse causer. Le fou venu , elle lui déclare le sujet de sa visite , & le prie de vouloir bien lui nommer trois numéros sur lesquels elle doit mettre avec confiance. Le devin , très-gravement , demande une plume & de l'encre , les écrit bien distinctement & séparément ; puis montrant le papier à la duchesse : “ Lisez , Madame , étudiez bien ces numéros. „ Les savez-vous par cœur ? — Oui , Monsieur. „ Alors il en fait trois parts les plie en petites boules , les avale , puis il ajoute : “ Madame , allez les prendre : c’est „ demain le tirage ; je vous réponds que ces „ numéros sortiront , qu’ils vous feront un „ terme ; mais je ne vous garantis pas qu’il „ soit sec. „ Tous les spectateurs de la scène rient beaucoup , & jugent que le plus fou n’est pas le prisonnier.

25 Janvier. Le Journal de Paris est arrêté du jeudi 23 , & n’a point paru ce jour-là. On a pris le prétexte d’une épigramme point neuve & assez obscène pour le suspendre ; ce qui cause un grand mouvement dans cette capitale. Quoique peu intéressant que fût ce nouveau papier public , il y avoit déjà beaucoup de souscripteurs , les gens les plus distingués de la cour vouloient l’avoir , la Reine , la famille royale , les princes le lisoient , même madame Elisabeth. Malgré cette curiosité générale , il n’y a point d’apparence qu’il puisse reprendre , à raison de la multitude de gens qui s’y opposent. D’un autre côté , M. l’avocat général Seguier ne veut pas qu’on y parle de lui &

conséquemment des affaires du palais. Le clergé se récrie contre une histoire d'abbé qu'on y a insérée. Un officier aux gardes, M. de la Roirie, a jeté feu & flamme pour son anecdote qu'on y a rapportée. Enfin, c'est une rumeur considérable.

26 Janvier. Il y avoit très peu de monde au ballet des *Horaces* le jour où il a été exécuté pour la seconde fois. On peut regarder cette pantomime comme sans succès. Cependant il est des gens qui présument qu'en la réduisant à trois actes, elle pourroit produire un grand effet. On ne peut néanmoins s'empêcher de reconnoître beaucoup de génie dans son compositeur, qui, ainsi qu'il le dit dans sa préface, a transformé son métier en art, ramené la danse à son premier principe qui est l'imitation. Du reste il se défend contre le reproche qu'on lui pourroit faire, d'avoir entièrement abandonné la danse mécanique pour la danse en action : il en atteste la quantité d'élèves, qu'il a formés en ce genre, prouvant suffisamment qu'il s'est partagé entre les deux.

27 Janvier. Depuis quelque temps le sieur Audinot donne sur son théâtre un spectacle ancien, intitulé : *La belle au bois dormant*. Il avoit déjà beaucoup de succès, mais il est infiniment plus considérable aujourd'hui par les améliorations, les embellissements & une exécution plus parfaite. La fureur est telle d'y aller, que l'opéra en a conçu de la jalousie, & a fait défendre au directeur de donner cette pièce les mardis & vendredis. Il est certain qu'il n'est rien de plus agréable pour la rapidité dont les décorations sont servies & pour l'illusion qu'elles produisent.

27 Janvier. La guerre entre les Gluckistes & les partisans de la musique françoise continue & enfante des bons mots, dont quelques-uns sont assez plaisants. Dernièrement, à une représentation d'*Alceste*, un détracteur de cette nouveauté prétendit que Mlle. le Vasseur chantoit mal & lui attachoit les oreilles: « Ce seroit un grand service à vous rendre, Monsieur, repartit un admirateur de cet opéra, si c'étoit pour vous en donner d'autres. »

27 Janvier. Le sujet de la tragédie de *Zuma* est tiré de l'histoire du Pérou, mais travesti en un roman rempli d'in vraisemblances & même de fautes contre le bon sens. Le caractère principal de *Pizarre* en offre sur-tout beaucoup, par les contradictions qu'on y rencontre. C'est un monstre si atroce, que l'auteur, malgré son repentir, a cru ne pas pouvoir le laisser exister, & devoir l'immoler à la vengeance de *Zuma*, reine de ces contrées, dont il a fait périr le mari, errante & fugitive depuis qu'elle a été détrônée. D'un autre côté, la situation de la reconnoissance de ce *Pizare* avec son frere, qui se trouve conservé, élevé & chéri par cette princesse, au point qu'elle lui veut faire épouser sa propre fille, est si déchirante; la conversion du héros *Espagnol*, quelque atroce qu'il soit, semble si sincère, que le spectateur s'attend à le voir sauvé, & est fâché qu'il meure.

28 Janvier. On commence à voir une description sommaire du cabinet de feu son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti.

La collection des tableaux est composée de près de trois cents originaux des meilleurs maîtres de l'école *Italienne* ; de plus de trois cents tableaux des meilleurs maîtres anciens & modernes de l'école *Françoise* ; de près de deux cents tableaux des meilleurs maîtres de l'école *Flamande* ; de plus de deux cents tableaux des meilleurs maîtres de l'école *Hollandoise* ; de douze tableaux de *Ruisch*, *Dietricci*, *Fergue* & autres maîtres de l'école *Allemande*, des mieux choisis ; de quarante-deux miniatures choisies & des meilleurs peintres de ce genre ; de plusieurs morceaux agréables peints à gouache, & d'environ cent tableaux représentant des cérémonies *Turques & Chinoises*, de vingt-quatre bas-reliefs, &c. On conçoit que cette collection seroit des plus riches, si elle étoit aussi bien choisie que nombreuse, & si elle répondoit à l'annonce pompeuse qu'on en fournit.

28 *Janvier*. Depuis qu'il est arrêté de transporter aux invalides tous les modèles en relief des places de guerre qui sont dans la galerie du Louvre, on a beaucoup varié sur les moyens d'exécuter ce projet : tous sembloient fort dispendieux, & la moindre proposition des entrepreneurs se montoit à 60000 livres. Enfin on a imaginé d'y faire une ouverture du côté qui donne sur le quai de la rivière, d'y établir un échafaud en pente douce, par lequel on fera couler ces monuments militaires : on les embarquera sur la Seine ; ils seront ainsi facilement conduits sans risques à l'autre bord & à très-peu de frais ; en sorte que cette dépense énorme, vu son objet, se trouvera infiniment réduite. Les

amateurs des arts attendent avec impatience le moment où l'on commencera à développer dans ce vaste emplacement les richesses inconnues de sa majesté en tableaux , sculptures & autres curiosités de toute espece. Ce jour , s'il arrive jamais , fera beaucoup d'honneur à monsieur le comte de la Billarderie d'Angiviller , directeur & ordonnateur général des bâtiments , arts , académies & manufactures royales. Ce sera une époque fameuse sous son administration.

29 Janvier. Le premier *mémoire pour l'auteur de la philosophie de la nature* , en réponse à celui de l'abbé Chrétien , ancien conseiller au conseil supérieur d'Arras , censeur royal , &c. a pour objet , moins d'instruire que d'éclairer le public trompé par celui de l'adversaire. Après un précis des faits par rapport à l'accident qui devient l'objet de ce factum , monsieur de Lisse cherche à réfuter les imputations dont le censeur se charge dans le sien , & surtout celle du crime de faux : il l'accuse à son tour , & prétend que c'est lui qui est coupable d'une multitude de faux répandus dans sa diatribe , dont il fait une énumération assez détaillée ; enfin il s'élève particulièrement contre la consultation des quatre avocats , dont le mémoire de l'accusateur est signé , & il y oppose une autre consultation , en date du 5 novembre , signée *Dorlbac* , suivant laquelle les réponses de monsieur de Lisse prouvent de la manière la plus conséquente que son intention n'étoit point d'attaquer les principes religieux & politiques reçus dans l'état , puisqu'ils soumettoit ses idées à la censure du gouvernement ;

ment ; que c'est par une calomnie condamnable que le sieur abbé Chrétien cherche à s'excuser de son approbation , puisque c'est sur lui seul que doit tomber l'anathème des magistrats , l'ouvrage n'ayant été rendu public que sous ses auspices. A l'égard du crime de faux , son attaque n'est point admissible ni dans la forme , ni au fond. Enfin on veut qu'il ne soit ni délicat ni adroit dans sa défense , & que son mémoire soit la plus forte des piéces justificatives de l'accusé.

30 Janvier. Le *Journal de Paris* est resuscité le 29 , mais absolument étique : on n'a point fourni les six feuillets intermédiaires depuis la suppression du 23 ; le rédacteur de l'ouvrage n'en a fait aucune excuse au public , n'en a donné aucune raison. On croit seulement que le gouvernement a exigé le sacrifice du sieur de la Place , chargé de cette direction , par un *Nota* , où l'on avertit que ce n'est plus lui , sans nommer celui qui le remplace.

31 Janvier. L'affaire de l'encyclopédie commence à se remuer , & l'on voit un mémoire en faveur de onze souscripteurs de l'encyclopédie contre le sieur le Breton , imprimeur , &c. en présence du sieur Luneau de Boisjermain , aussi souscripteur de l'encyclopédie. Cette discussion intéressante dans ses détails se réduit à trois objets : *Faits relatifs à l'engagement des Libraires , Preuve de l'inexécution de cet engagement , Obligation de restituer , ou Réfutation de fins de non-recevoir.* Elle est signée de Me. la Croix de Frainville , & fait honneur à cet avocat , si elle est réellement son ouvrage.

31 Janvier. Il paroît que la guerre est ou-

verte entre messieurs Dorat & de la Harpe , 88 que le premier est si outré , qu'indépendamment d'une lettre insérée dans les feuilles de *l'Année Littéraire* , où il traite son adversaire de la façon la plus méprisante , il annonce publiquement qu'il se propose de le vexer d'une manière encore plus outrageante , s'il le rencontre. Ce qui oblige la *Emboche* (c'est une expression de M. Dorat) à se tenir close & couverte , & à ne sortir qu'en voiture.

1 Février 1777. Le 25 janvier dernier l'académie royale de peinture & de sculpture a agrée monsieur de *Launay* , à qui l'édition de *l'Arioste* , faite à Londres , & celle des *Métamorphoses d'Ovide* , doivent une grande partie de leur ornement. Les talents de cet artiste sont encore connus par différentes gravures , d'après messieurs Pierre , Cochin , Beaudoin , &c. Entre plusieurs morceaux qu'il a présentés , on a surtout distingué une estampe , dans le genre de l'histoire , d'après Rubens , qui est d'un très-beau burin , & lui a mérité les suffrages de l'assemblée.

1 Février. Quoique le mémoire publié récemment dans l'affaire de *l'Encyclopédie* , ne roule que sur un sujet bien rebattu , cependant par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la suspension du procès , la manière redevient neuve , & l'on ne peut fournir à la multitude des curieux empressés de s'en pourvoir. Il est vrai que dans celui-ci il y a encore plus de clarté & plus de détails intéressants concernant les fraudes des entrepreneurs utiles de cet immense édifice littéraire.

On s'y concilie d'abord la bienveillance de

tous les souscripteurs , en leur faisant voir que le sieur le Breton & les associés se prévalent de leur silence & l'annoncent comme une approbation tacite des surprises multipliées qu'ils leur ont faites ; ce qui doit exciter leur indignation , & les engager à se joindre aux réclamants.

Ces gens de lettres ne sont pas moins intéressés à cette attaque , puisqu'il s'agit d'empêcher qu'on ne se serve à l'avenir de leur nom pour tromper les amateurs avides de leurs productions. Du reste , on rend justice aux auteurs du dictionnaire encyclopédique , qui n'ayant point partagé les dépouilles des souscripteurs , refuseront de protéger les manœuvres insidieuses par lesquelles on se les est appropriées.

Enfin , les magistrats , sous les auspices desquels se sont commises tant de vexations sourdes , doivent se faire justice eux-mêmes des moyens qu'on a pris pour surprendre leur vigilance ou pour abuser de leur confiance.

Tout cet exorde adroit est précédé du corps de délit établi , consistant en ce qu'un ouvrage vendu & payé d'avance 280 livres , a cependant coûté aux souscripteurs une somme de 984 livres qu'ils ont été forcés de payer.

2 Février. Quoique le cabinet de monsieur de Gagny n'ait pas rapporté par sa vente autant que se flattoient les héritiers , il y a eu des morceaux vendus très-cher. *L'Enfant prodigue* de David Teniers , a été abjugé à 29000 liv. *Le marché aux herbes* , par Metru , à 25800 livres. Deux *Paysages* de Claude Gelée , dit le Lorrain , à 24000 livres. *Le marchand d'Or*

viétan, petit tableau de Kavel Dujardin, à 17200 livres. Un *Paysage* avec figures, d'Adrien van de Veldé, à 14980 livres. *Vertumne & Pomone* de Rembrandt, à 137700 livres. *Adam & Eve*, grand tableau de Santerre, à 12400 l. Enfin le tableau de *Murillo* & plusieurs *Paysages* de Claude le Lorrain, ont monté à de grosses sommes aussi. Il paroît que les étrangers ont enlevé beaucoup de ses richesses pittoresques.

3 Février. Les *Mémoires de la Reine Caroline-Mathilde*, sont une compilation indigeste des gazettes, contenant peu de faits nouveaux, encore moins d'anecdotes. Cependant les lettres dont elle est enrichie sont intéressantes, quoiqu'écrites très - incorrectement en françois; elles donnent une idée des connoissances supérieures de cette princesse dans la littérature, dans les sciences, dans les arts, & sur-tout de l'excellence de son cœur & d'une façon de penser humaine & philosophique bien rare sur le trône. On y a joint plusieurs morceaux de sa composition; savoir, *l'histoire de l'infortunée princesse de Zell*, avec beaucoup de rapport à la sienne; un *Abrégé de la vie de Charles XII & de Pierre le Grand*; les *Aventures de Charles, Stuart, prétendant à la couronne d'Angleterre*; enfin des *Recherches sur le caractère des Anglois, des François & des Danois*. Ces petits morceaux, faits sans prétention, ont chacun leur mérite, & se font lire avec quelque plaisir. Cette princesse est morte le 10 mai 1715. Suivant l'éditeur, elle n'a jamais été coupable que de légèreté, d'indiscrétion & d'un amour vif pour le plaisir, si naturel à son âge. Comment donc, devenue

libre , n'a-t-elle pas fait un manifeste pour se justifier aux yeux de l'Europe entière & confondre ses calomniateurs ? On ne peut rendre raison de ce silence volontaire & injurieux à son honneur.

4 *Février*. Le docteur Franklin , arrivé depuis peu des colonies Angloises dans ce pays , est très-couru , très-fêté des savants. Il a une belle physionomie , peu de cheveux & un bonnet de peau qu'il porte constamment sur sa tête. Il est fort réservé en public sur les nouvelles de son pays qu'il vante beaucoup : il dit que le ciel jaloux de sa beauté , lui a envoyé le fléau de la guerre. Nos esprits forts l'ont adroitement fondé sur sa religion , & ils ont cru entrevoir qu'il étoit de la leur , c'est-à-dire , qu'il n'en avoit point.

4 *Février*. Monsieur de Montblin , jeune conseiller au parlement , vient de mourir à Toulouze d'une maladie de langueur qu'il avoit contractée dans son exil. On peut se ressouvenir que monsieur le chancelier lui avoit choisi l'endroit le plus incommode , le plus dénué de secours & le plus mal-sain. On peut le regarder comme une victime de la révolution. Son éloquence dans les assemblées étoit si impérieuse , qu'à la première séance tenue à Versailles dans l'affaire du duc d'Aiguillon , il subjuga le Roi , qui s'écria : *Je suis de l'avis de Michau* , Il est auteur de plusieurs remontrances , & laisse beaucoup de manuscrits précieux , dont il demande , par son testament , qu'on ait le plus grand soin pour les remettre à son fils lorsqu'il sera en âge d'en profiter. Il lui legue spécialement sa charge

de conseiller au parlement, & desire fort qu'il prenne cet état.

5 Février. Quoique monsieur de Lisse-de-Salles, dans son factum contre M. l'abbé Chrétien, cherche à faire tomber sur celui-ci tout le tort de l'affaire, prétendant aujourd'hui le rendre garant de ce qu'il pourroit y avoir de reprehensible dans son ouvrage, il ne persuadera personne que l'écrit du premier ne soit plein de circonspection & de modération. Il est bien vrai que naturellement un auteur qui donne un livre dans ce pays-ci, se trouvant en lisières par les formalités qu'on lui fait subir, devoit être excusable. D'un autre côté, le métier de censeur deviendroit impraticable, s'il devoit répondre de toutes les surprises qu'on peut lui faire. Il seroit bien à souhaiter que cette querelle donnât lieu à un règlement précis sur cette matière, qui assignât exactement les devoirs de chacun & les peines qu'il peut encourir, faute de s'y conformer.

Du reste, monsieur Delisle, qui ne laisse pas d'avoir des amis & des protecteurs, suspendu depuis long-temps de son décret de prise de corps, a obtenu une lettre de monsieur le garde des sceaux au Châtelet pour hâter & terminer enfin ce procès.

6 Février. Il est très-vrai que monsieur Dorat se charge de donner une nouvelle vie au *Journal des Dames*, qui jusqu'à présent, n'a fait que végéter & languir. A coup sûr, quand le sexe se seroit choisi lui-même un journaliste, il n'auroit pu en choisir un plus convenable. Des observations plutôt que des censures, de la politesse dans les critiques, sur-tout la plus

exacte impartialité , telles sont les promesses qu'il fait au public , suivant son usage , dans son *Idee d'un Journal des Dames* servant de prospectus. Il se propose de donner une attention particulière aux spectacles. On publiera encore dans cet écrit périodique des contes , des romans , des poèmes entiers & quelquefois des éloges historiques des femmes les plus célèbres. Le premier cahier paroîtra le 15 mars : il y en aura deux par mois.

8 Février. On parle d'un événement arrivé à la foire Saint-Germain le jour de la purification , qui , quoique singulier , n'est pas absolument impossible ; & est regardé comme vrai par tant de monde , qu'il mérite qu'on le rapporte. Un quidam s'est présenté au wauxhal d'hiver avec un barbet. On lui a représenté que son chien ne pouvoit pas entrer ; que s'il vouloit le confier au corps-de-garde , on en auroit soin , & qu'il le reprendroit en sortant. Entré dans l'assemblée il a voulu voir l'heure & a trouvé qu'il n'avoit plus de montre. Il a fait du bruit : un exempt est venu ; il a conté son accident ; on l'a consolé en lui disant qu'on en rendroit compte à la police. Il a trouvé le terme trop éloigné , & a prétendu que , plus habile que l'exempt , il alloit la ravoir , s'il lui étoit permis d'amener son barbet. Il a obtenu cette grace ; il a rodé avec son chien , qui s'est bientôt attaché à un homme richement vêtu. L'acharnement de l'animal bien constaté , son maître a requis que le personnage fût conduit au corps-de-garde , en offrant de payer tous les dommages-intérêts d'un pareil esclandre , de faire toutes les réparations exigées. Il a

parlé si affirmativement , que l'homme soupçonné a été obligé de suivre l'exempt , & la montre a été retrouvée avec plusieurs autres dont s'étoit déjà nanti le filou. Ce trait, s'il est exact , mérite d'être consigné dans l'éloge du chen , avec tant d'autres , qui font honneur à son zele pour son maître & à sa sagacité.

9 Février. Monsieur Dorat ne dissimule point à ses amis , qui le blâme de renoncer en quelque sorte au cothurne & au brodequin , pour s'armer du sceptre de la critique , que c'est une spéculation de finance. Quoique cet auteur , né homme de condition , ayant 4000 livres de rentes de patrimoine , avec les honoraires qu'il retiroit de ses ouvrages & pieces de théâtre , parût devoir vivre dans une sorte d'aisance , le luxe qui gagne même chez nos poètes , l'a fort dérangé , & il cherche à réparer les breches faites à sa fortune. L'entrepreneur utile du *Journal des Dames* doit lui rendre , tout frais faits , de chaque souscription de 18 livres , un riers , c'est-à-dire 6 livres. Il compte sur mille souscripteurs au moins , & conséquemment sur 6000 livres de rentes.

Un jeune poète qui promettoit beaucoup , par une suite de cette inconduite trop commune chez les gens de lettres , vient d'être obligé de quitter ce pays-ci , & de se retirer chez l'étranger. C'est monsieur Imbert. On le dit à Liege. On évalue sa banqueroute à 40000 liv.

10 Février. Madame de Senneville , femme d'un officier aux gardes , vient de mourir d'une fièvre maligne. Elle étoit née en Amérique. Elle se nommoit Grandpré en son nom. Elle avoit par sa beauté enflammé l'amiral Knowles ,

Anglois , qui l'avoit voulu épouser ; & ayant été refusé , en conçut tant de désespoir & de rage , qu'il engagea , en 1754 , les premières hostilités , qu'on peut regarder comme le germe de la dernière guerre. Elle vivoit depuis long-temps avec le prince Camille , dont elle étoit devenue la maîtresse : elle avoit des talens , & jouoit fort bien la comédie. Tout cela fait anecdote , & rend cette perte intéressante , & la matière des conversations.

11 *Février.* Les comédiens italiens sortent enfin de leur inaction : ils n'avoient donné aucune nouveauté absolument depuis le retour de Fontainebleau. Ils annoncent , pour demain , *le Mort marié* , opéra comique en deux actes & en prose , mêlé d'ariettes , de monsieur Sedaine , musique de Bianochi. On assure que le sujet de cette pièce est fondé sur une historiette qui a couru , il y a quelques années , concernant un magistrat de province , qui forcé de se battre contre un officier , son rival auprès d'une demoiselle , contrefit le mort , obligea le militaire de s'écarter , profita de cette absence pour avancer ses affaires , & terminer son mariage.

12 *Février.* *La Jurisprudence du grand-conseil dans les maximes du royaume* , est encore un ouvrage attribué au sieur Goezmann , qui , chassé de cette cour , ci-devant parlement , en est aujourd'hui le plus cruel adversaire. Il démontre que sa jurisprudence , qu'il appelle *solitaire* , c'est-à-dire , différente de celle des autres cours , contraire même à la leur , est un vice radical dans l'état , une semence de division ; que c'est présenter aux peuples étonnés le

Spectacle effrayant de la loi opposée à la loi, du Roi opposé au Roi, de la magistrature opposée à la magistrature, du barreau opposé au barreau; que cette contradiction résidant principalement dans les matieres ecclésiastiques, n'en est que plus pernicieuse, parce qu'elles tiennent de très-près au préjugé de religion, & influent nécessairement sur l'autorité extérieure, qui se verra contrainte de plier sous l'effort des opinions, toutes les fois qu'elle n'aura pas l'art de les diriger. C'est donc une mauvaise politique d'avoir rétabli le grand-conseil sur cet adage *divide & impera*, qui ne peut jamais avoir un sens vrai suivant l'écrivain, à l'égard des tribunaux de la justice, qui n'ont jamais pour cause, au moins apparente, des intérêts particuliers, & doivent nécessairement entraîner par-là le royaume dans le désordre & l'anarchie.

13 Février. *Le Mort marié* n'a pas eu hier tout le succès que sembloient lui promettre les noms des auteurs. Le sujet présente une idée vraiment comique, mais dont on n'a pas tiré parti. Les scènes ont paru froides: le combat, qui a eu lieu sur la scène, puérile, & le procès burlesque, sans gaieté. La musique a fait peu de sensation; on y a même remarqué des contre-sens, ou du moins souvent peu de rapport aux paroles & aux situations. On a annoncé la seconde représentation pour dimanche, mais avec répugnance de la part du public qui a hué l'acteur.

14 Février. Il y a sur le pont Notre-Dame une machine à eau très-essentielle pour en fournir dans cette capitale. Malheureusement

sa vétusté & son état de dépérissement irrémédiable, ne permettent pas d'espérer qu'elle puisse subsister encore long-temps. Cependant si elle venoit à manquer avant que d'être remplacée par une autre, une grande partie de Paris se trouveroit dénuée d'eau pendant plusieurs années, & seroit exposée aux plus grands dangers dans le cas d'incendie. Il est donc de nécessité absolue de prévenir de bonne heure deux inconvénients aussi considérables. Mais puisqu'on est obligé de construire une nouvelle machine, il faut profiter de cette occasion pour corriger les défauts de la première, dont les principaux sont de fournir une trop petite quantité d'eau, & d'en donner une chargée d'immondices qui sortent continuellement des égouts, des bâteaux de chaux, des boucheries, du travail des blanchisseuses & des teinturiers qui se trouvent dans le voisinage.

C'est pour remplir ces vues, soit en totalité, soit en partie, qu'on a présenté en 1776 trois projets à l'académie des sciences.

Le premier est celui de monsieur de Parcieux, vérifié & perfectionné par monsieur Perronnet. Son objet est d'amener, par des aqueducs, les eaux de l'Yvette, de Bievre, & du ruisseau de Bures.

Le second, proposé par monsieur Dauxiron, & en dernier lieu par monsieur Perrier, est d'établir plusieurs pompes à feu, dispersées sur les bords de la rivière.

Le troisieme est la machine du sieur Capron, que l'académie a reconnue, « utile, possible dans son exécution, capable enfin de fournir une eau plus pure par son emplacement ».

» un plus grand volume de ce fluide , & à une
» plus grande hauteur que les machines actuelle-
» ment établies sur la Seine. »

Il faut espérer que la ville s'occupera incessamment d'un parti nécessaire à prendre dans les circonstances.

14 Février. Voici les principaux articles sur lesquels la jurisprudence du grand-conseil est , suivant l'expression énergique de monsieur Goezmann , *solitaire*.

1°. Cette jurisprudence reconnoît l'inquisition comme un tribunal de justice en France.

2°. Elle autorise les juges d'église à connoître du petitoire & du possessoire des matieres ecclésiastiques.

3°. Elle favorise les clauses *proprio motu & apostolica potestatis plenitudine* , & par conséquent l'infailibilité du pape.

4°. Elle a , dans tous les temps , fomenté les atteintes qui ont été données à la loi nationale de la pragmatique-sanction , & à l'ancienne discipline de l'église.

5°. Le grand - conseil se prétend juge des appellations comme d'abus dans les renvois , & attributions qui lui sont faites , au préjudice de l'article XX de l'édit de 1695 ; & dans sa jurisprudence à cet égard , il restreint la juridiction royale en ce qu'il se réserve toujours de déclarer l'appellant non-recevable.

6°. L'attribution qui lui est faite des contestations à naître au sujet des nominations qui se font en vertu du droit de joyeux avènement , & du serment de fidélité , suppose que ces deux droits royaux sont moins privilégiés que la régale , & émanent d'une source différente.

7°. Il est d'usage d'adjuger les dignités des églises cathédrales & collégiales aux gradués, comme les autres bénéfices, au préjudice des réclamations faites à cet égard par l'assemblée générale du clergé, notamment en 1660.

8°. Dans la connoissance qu'il s'attribue des délits ecclésiastiques, il ne reconnoît point le privilege de cléricature que le parlement a toujours défendu & protégé.

Quoique la matiere de cet ouvrage semble très-aride, l'auteur l'a rendue intéressante par beaucoup de faits dont il s'appuie; ce qui annonce une grande connoissance de l'histoire, & une érudition profonde. Il y a d'ailleurs de la clarté, de la méthode, du style; ce qui feroit présumer que c'est mal-à-propos qu'on l'attribue au sieur Goezmann.

14 *Février*. Le grand-conseil a repris le mardi-gras son usage antique de jouer aux dez après l'audience. Le premier huissier apporte le cornet au premier président qui commence, & tous les magistrats suivent: le public y est admis. C'est sur le bureau même du greffier que se tirent les chances. On ne dit point l'origine de cette cérémonie futile en apparence, & sans doute allégorique. C'est un avis salutaire aux plaideurs de la maniere dont vont être jugés leurs procès, & plût à Dieu qu'ils ne le fussent jamais qu'ainsi!

15 *Février*. L'exécution du premier projet pour procurer de l'eau à Paris, monte, suivant le devis de M. Perronnet, à 7,826,200 liv. A quelque perfection qu'on doive s'attendre dans un travail fait sous ses ordres, l'entre-

rien toujours inévitable d'un ouvrage quelconque , doit être estimé dans celui-ci proportionnellement à son étendue , qui a près de 9 lieues de longueur.

Le second projet d'employer les pompes à feu , monteroit par an , suivant les calculs de l'académie , à la somme de 129,900 livres , pour fournir 600 pouces d'eau à la hauteur seulement de 80 pieds. Mais 1°. cet entretien , qui répond au capital de 2,598,900 livres , seroit pour la ville une charge perpétuelle & très-considérable , qui ne feroit qu'augmenter de temps à autre par les réparations nécessairement fréquentes dans une construction de cette nature. 2°. La hauteur de 80 pieds ne suffisant pas pour les quartiers les plus élevés de Paris , il faudroit augmenter la dépense pour y porter l'eau dont ils ont besoin. 3°. La consommation journaliere & prodigieuse du charbon de terre ameneroit avec le temps la diminution & la cherté de cette denrée nécessaire à plusieurs arts. 4°. L'abondance des vapeurs sulfureuses & bitumineuses qui s'exhaleroient continuellement des fourneaux , & qui seroient condensées par l'air toujours épais des grandes villes , formeroit un nuage infect , qui porteroit l'incommodité & peut-être la maladie , principalement dans les maisons voisines des lieux où différents corps de pompes seroient placés.

La machine de monsieur Capron , suivant lui , n'a aucun de ces inconvénients , & a beaucoup d'avantage que n'ont pas les deux autres.

15 Février. Le 7 février l'avocat général Segulier a dénoncé au parlement , dans un

long requiſtoire , un écrit intitulé : *Motifs de ne point admettre la nouvelle Liturgie de monsieur l'archevêque de Lyon*. Il eſt relatif à la querelle exiſtante depuis long-temps entre ce prélat & ſon chapitre. Le magiſtrat , très-zélé pour monsieur de Montazer , y déploie ſon éloquence contre le parti moliniſte , dont il juge l'ouvrage émané , & fait le plus grand éloge de l'archevêque , coryphée des janiſtes.

Par une ſingularité remarquable , la cour en ordonnant que le libelle en queſtion ſoit lacéré & brûlé , ne lui donne aucune qualification.

16 Février. *Dom Japhet d'Arménie* , comédie en cinq actes & en vers de Scarron , eſt une farce fort bonne pour le temps où elle a été compoſée , & qu'on reſſuſcite ordinairement les jours gras , pour amuſer les bourgeois & le peuple , qui vont par extraordinaire au ſpectacle ces jours-là. Cette pièce a fait une fortune extraordinaire cette année , & elle a fort réjoui la Reine & la famille royale. On y a joint le divertiffement qu'on appelle la Cavalcade : on l'a enrichi de tableaux pittoresques , analogues aux courses , qui ſont aujourd'hui la fureur des princes & de nos jeunes ſeigneurs , ce qui fait le ſpectacle , & eſt réellement fort amuſant ; en forte que *Dom Japhet* dure encore pendant le carême.

16 Février. Il paroît décidé que la ville reprendra l'adminiſtration de l'opéra à pâque. Un monsieur Vougni , couſin - germain de monsieur Amelot , fort bien avec monsieur le comte de Maurepas , grand coureur de filles , & allant beaucoup à ce ſpectacle comme le centre de cette marchandiſe , a deſiré y préſider ſous l'inspection du miniſtre , & en aura la direction honorifique.

& utile. On ne doute pas qu'il n'ait des croupiers. Du reste, le sieur le Berton conduira toute la machine, quant à ce qui concerne la partie des arts.

17 Février. *Mémoires de Louis XV, roi de France & de Navarre, dans lesquels on donne une description impartiale de son caractère; de ses guerres, de la politique de sa cour, du génie & de l'habileté de ses ministres, généraux & favoris. Par un ancien secrétaire d'ambassade de la cour de France: traduits de l'Anglois.*

Tel est le titre d'un ouvrage, qui, sous cette annonce imposante, cache la plus parfaite stérilité. En effet, quel talent ne faudroit-il pas pour réduire tant de choses en 59 pages qui sont toute l'étendue du pamphlet? Mais on y remarque en outre une ignorance crasse, des anachronismes fréquents, & une infinité de fautes qui ôtent tout le mérite qu'il pourroit avoir comme historique. Il est d'ailleurs fort mal écrit, & ne peut avoir été composé que par un étranger, non-seulement n'ayant aucune étude, aucune politique, mais aucun style. Il est assez impartial & sans méchanceté: ce sont les seules bonnes qualités qu'on y remarque.

17 Février. Il paroît une requête au Roi pour les malheureux habitants du Mont-Jura, au nombre de douze mille. Elle est accompagnée d'une lettre écrite le 24 août dernier par ces habitants, à monsieur le comte de Saint-Germain, rapporteur de leur affaire au conseil. Il est question de faire casser un arrêt du parlement de Besançon, du 18 août 1775, qui conserve au chapitre de Saint-Claude le droit & la possession de la main-morte générale & territoriale réelle

& personnelle sur les hommes, fonds & territoires des supplians. On connoît depuis longtemps cette question par les éloquents écrits de monsieur de Voltaire. Tout récemment encore il a offert à monsieur de Mirbeck, avocat aux conseils, leur défenseur, de le seconder de sa plume, de son crédit & de sa bourse, pour faire briser les fers de ses clients.

18 Février. Les libraires associés à l'*Encyclopédie*, n'ont pas manqué de faire une réponse au mémoire du marquis de la Saone & consorts intervenants, & contre le sieur Luneau de Boisjermain. Elle est signée de Me. Serpaud, avocat, & suivie d'une consultation de Me. Boudet, en date du 8 de ce mois. Il estime que cette réponse contient les moyens les plus solides, & qu'elle donne une nouvelle force à ceux qu'il a lui-même employés dans son précis.

Les libraires écartent dans le grand nombre des opérations relatives à l'*encyclopédie*, toutes celles qui ne peuvent, disent-ils, regarder comme liées à l'intérêt public. Ils ne parlent dans cet écrit que de celles analogues aux permissions apparentes ou tacites qui leur ont été accordées, de celles qui frappent sur leurs conditions avec les souscripteurs, & enfin de celles concernant les réglemens. Ils prétendent avoir répandu sur ces trois points la plus vive lumière; & il faut avouer qu'ils disent des choses assez satisfaisante, sans cependant répondre à tout.

On voit qu'ils en veulent sur-tout à monsieur Luneau-de-Boisjermain, qui depuis huit ans les tracasse : ils l'inculpent adroitement d'avoir déferé l'affaire au tribunal de 1771; mais ils

se targuent du jugement du 7 septembre de la même année, qui fit perdre en un instant à leur adversaire sa prétention à passer pour un homme supérieur dans les sciences, dans les lettres, dans les arts : « Ses titres de censeur, critique, délateur, témoin, expert, juge exécuter, ajoutent-ils, tout disparut par ce jugement. »

A l'égard du *Retentum* de la requisition du ministère public, qui chargea les libraires de rapporter les mémoires & autres pièces relatives à l'encyclopédie, pour en être rendu compte & ordonné ce qu'il appartiendra, ils semblent se faire un mérite d'avoir différé d'y satisfaire alors, en s'empresant aujourd'hui de le faire.

19 Février. Monsieur Dorat ayant jugé à propos de se louer à outrance dans une *lettre d'une académicienne des arcades de Rome*, on a pris la même tournure pour le dénigrer dans une épigramme attribuée à messieurs Palissot & Clément. Il faut se rappeler que l'apologie roule principalement sur les ouvrages dramatiques & sur le *Malheureux imaginaire*. L'épigramme est intitulée :

Confession poétique, par un académicien des Arcades.

De petits vers pour Iris, pour Climene,
 Dans les boudoirs m'avoient fait quelque nom :
 Desir me prit de briller sur la scène ;
 Mais j'y parus sans l'aveu d'Apollon.
 Là comme ailleurs, s'achete la victoire :
 A beaux deniers l'on m'a rendu la gloire ;

Mieux eût valu, ma foi, qu'on m'eût berné.
 Que m'ont servi tant de prôneurs à gages !
 De mes succès où sont les avantages ?
 Un seul encore, & je suis ruiné.

20 *Février*. La machine à eau du sieur Capron, suivant lui, n'est sujette à aucun des inconvénients qu'on critique dans les autres projets; elle est simple dans sa construction, & n'a pour moteur que le mouvement de la Seine. Placée à 300 toises au-dessus de l'île Louvier, par conséquent de tous les égouts de Paris, & construite de manière à ne pouvoir nuire à la navigation, elle formeroit par son château d'eau un obélisque de 150 pieds de hauteur, susceptible d'être décoré: par l'élévation de ses cuvettes, elle fourniroit de l'eau aux quartiers supérieurs, & par sa position cette eau seroit plus pure que celle puisée dans le centre de la ville par les pompes à feu, ou prises dans l'Yvette, dont le goût marécageux ne peut se perdre que par une longue évaporation. Son moindre produit sera de 600 pouces, rendant 1800 muids par heure: volume triple de ce que donnent ordinairement la pompe de Notre-Dame, la Samaritaine & la conduite d'Arcueil, réunies. Quoique ce volume soit suffisant, sur-tout en laissant subsister Arcueil, & la Samaritaine, qui, par son emplacement, ne gêne point la navigation comme la pompe Notre-Dame; cependant si l'on desiroit l'augmenter, il seroit très-facile de se procurer un excédent quelconque avec une dépense moindre des deux tiers que celle proposée. Enfin ce projet ne change rien à la position actuelle des conduites, châteaux d'eau.

& fontaines dans l'intérieur de la ville ; ce qui procure assez grande épargne, que ne forme pas le projet de la rivière d'Yvette.

20 *Février*. Comme Paris a besoin absolument d'un arlequin, que le Carlin presque septuagénaire ne peut long-temps suffire à ce rôle, que le sieur Coraly, désigné pour le remplacer, ne plaît pas au public, le sieur Bigotini a essayé de faire rire & de déployer ses talents en ce genre ; ce qu'il a fait avec succès le 18 de ce mois. Reste à savoir si cela durera. Une chose qui doit le rendre plus agréable & plus précieux, c'est qu'il est à la fois acteur & auteur. Du moins, on lui attribue la pièce d'*Arlequin esprit follet*, dans laquelle il a paru. Elle a été jouée pour la première fois le même jour : elle est en trois actes, avec spectacle & divertissement, & a beaucoup amusé les acteurs.

21 *Février*. C'est à un nouveau jeu Anglois, nommé le cresp, qu'ont été faites au Palais-Royal les grosses pertes dont on a parlé. Il se joue avec deux dez ; & c'est une espece de passe-dix. Les gros joueurs ne pouvant traîner avec eux, ou même avoir réalisé dans le moment les sommes énormes qu'ils courent risque de perdre, ont imaginé des boîtes avec des jetons ou fiches à leur nom, portant de l'autre côté 10, 15, 20, 100 louis. Ce sont des especes de lettres de change qu'on prend pour bonnes, & qui se paient le lendemain sur le champ. Monsieur de la Vaupalliere ayant prié sa femme de lui en faire arranger une de cette espece, elle y a joint son portrait & ceux de ses enfants, avec ces mots : *souvenez-vous de nous !* mot

peu efficace, car il n'en a pas moins perdu beaucoup. Cette passion est devenue une fureur encore plus épidémique & plus extrême durant ce carnaval.

21 *Février*. Ce qui fâche le plus les libraires dans le mémoire des souscripteurs de l'Encyclopédie, c'est le calcul de leurs gains qu'on y révèle, & qui, suivant le résultat qu'on en fournit, après en avoir articulé en détail toutes les parties, se montent au capital énorme de 3,240,798 livres 15 sous 6 deniers. Alors il reste toujours près d'un million de lucre illégitime, c'est-à-dire, au-delà de la convention primitive.

21 *Février*. A la vente des tableaux de l'hôtel d'Aligre, on voit avec plaisir que les curieux & amateurs portent à un prix assez haut les ouvrages de l'école moderne, même de maîtres médiocres. On y trouve deux tableaux en tapisserie des Gobelins, sujet pastoral, sous glace, vendus 2659 livres 19 sous. *L'étude de la tête d'une jolie femme*, par Greuze, montant à 2,599 livres 19 sous. Un tableau d'une seule figure, par Aubry, à 1000 livres. Deux tableaux par Olivier, vues de jardins, ornés de figures, 725 livres. Deux paysages par Robert, 900 livres. Un petit tableau de paysage, avec figures par Bounieu, 550 livres.

21 *Février*. Rien de plus plaisant que l'appareil imposant avec lequel monsieur de Lisle nous donne une édition des *Mélanges de madame la comtesse de Vidampierre*. Le tout a 64 pages, la préface seule 24, & dans le surplus se trouvent encore plusieurs pièces étrangères.

On ne peut nier qu'il n'y ait des graces & de la facilité dans les trois ou quatre opuscules de cette dame, mais qui ne valent pas assurément la peine de la placer au-dessus de madame Deshoulières, comme le fait l'emphatique éditeur. Il paroît, au surplus, que cette charlatanerie a pour motif louable de procurer quelque argent à cette femme de qualité dans l'indigence.

22 Février. Ce qui pourroit faire pencher la ville pour le projet du sieur Capron, c'est que son devis est très-modique en comparaison des deux autres, & relatif aux vues d'économie & d'embellissements que le bureau de cette administration pourroit se proposer. La machine adoptée telle qu'il la présente, ne coûteroit que 1,800,000 livres; & comme elle est infiniment moins compliquée que celle du pont Notre-Dame, dont l'entretien ne va qu'à 7000 livres, il est clair que la dépense annuelle seroit beaucoup moins considérable.

Si l'on veut adopter l'obélisque à un pont qui facilite la communication des nouveaux boulevards aux anciens, qui, en formant un embellissement digne de la capitale, établisse une circulation avantageuse entre trois fauxbourg très-peuplés, *Saint - Antoine*, *Saint - Victor* & *Saint - Marcel*, qui serve enfin à faire passer directement les conduites destinées au quartier de l'Éstrapade, & qui éviteroit un grand circuit, la dépense montera à trois millions, en cédant à l'entrepreneur les matériaux & le terrain de la garre, dont la ville a abandonné le projet.

Enfin, si l'on est forcé de n'employer que les moyens les plus économiques, l'architecte

fera placer sa machine au Pont-au-Change, où la tour du palais pourroit servir de château d'eau. Dans ce cas-là la dépense ne montera qu'à 900,000 livres, & le produit sera le même. Il est vrai que dans cet emplacement l'eau n'a plus le degré de pureté qu'elle avoit dans le premier; cependant en prenant certaines précautions, il prétend que l'eau puisée en cet endroit seroit moins chargée d'impuretés qu'à la pompe Notre-Dame, & l'on acheveroit de la clarifier, en la filtrant avant de l'élever dans les cuvettes de distribution.

22 *Février*. Malgré la réduction du ballet des Horaces, appelé depuis pantomime, en trois actes, & son nouveau dénouement, d'autant plus heureux, qu'il permet à l'auteur de rendre au caractère du vieil Horace toute son énergie, il n'a pu aller bien loin, & on l'a donné le 20 février pour la dernière fois. Ce dénouement est cependant beau. Horace est condamné: le père arrive & harangue l'armée. Ce n'est point un bavardage oratoire dans lequel on emploie toutes les finesses de l'air pour affoiblir le crime, c'est un plaidoyer sublime en action. Il va de rang en rang, & présente aux soldats les dépouilles des Curiaces; les lances & les drapeaux, auparavant renversés, se relevent, & le sauveur de la patrie est porté sur des boucliers. Tout cela n'a pu tenir contre les mauvaises plaisanteries, & il en a résulté une chanson. Peut-être n'aura-t-elle pas beaucoup de sel lorsque le sujet sera perdu de vue & oublié; mais elle amuse aujourd'hui, & c'est à qui la chantera.

C H A N S O N .

Sur l'air : *Palsambleu*, *M. le Curé*.

Tout le monde est convaincu
Que le ballet des Horaces ,
En même - temps est le ballet des Cu...
Le ballet des Curiaces.

Quel spectateur n'est point ému
En voyant l'aîné des Horaces ,
Prendre courage & pourfendre trois Cu...
Pourfendre trois Curiaces.

Ah ! juste ciel ! tout est perdu ,
Dit Camille au sieur Horace :
Je suis ta sœur , & tu perces mon Cu...
Tu perces mon Curiace !

A l'instant son frere bourru ,
Vous la poignarde avec grace ,
Camille tombe & montre encore son Cu... :
Montre encore son Curiace.

Vous , à qui Noverre est connu ,
Jetez des fleurs sur ces traces ,
A l'opéra j'aime à claquer les Cu...
A claquer les Curiaces.

22 Février. Mademoiselle Arnoux avoit émeuté une forte cabale en sa faveur le jour où elle a joué le rôle d'Iphigénie ; en sorte que ses partisans ont contre-balancé les huées de ses adversaires. Les gens impartiaux, en convenant de la

la beauté de son jeu, ont trouvé qu'elle n'avoit plus de voix, & qu'il n'étoit pas possible qu'elle pût rester long-temps avec succès à ce théâtre. Quant à la tragédie, elle a paru encore embellie de la fête d'*Achille* au second acte, devenue plus intéressante par l'art du sieur Noverre, qui lui a donné le caractère propre, & la lie merveilleusement à l'action.

23 *Février*. On a dit que *Dom Japhet d'Arménie* avoit été représenté à la cour. Le Roi, pour s'amuser, avoit donné le mot aux coryphées de la cavalcade; il leur avoit ordonné d'imiter toutes les allures, attitudes, simagrées de la Reine & du comte d'Artois à la fameuse course de Fontainebleau, & leur en avoit fait faire des répétitions. Cette petite farce a été exécutée avec tant de vérité, que les augustes personnages s'y reconnoissant, & voyant un dessein formé de les jouer, se seroient peut-être courroucés, si par l'affection du jeune monarque à n'en rire que plus fort, ils n'avoient jugé que Sa Majesté étoit d'intelligence; ce qui les a déterminés à prendre aussi le parti d'applaudir. Le Roi a été si satisfait de ce spectacle, qu'il a voulu que tous les acteurs, farceurs & suivants de la troupe eussent bouche à cour ce jour-là, & fussent régalez à ses dépens.

23 *Février*. Un tableau de Greuse représentant un enfant qui tient un chien entre ses bras, faisant partie de ceux vendus à l'hôtel d'Ali-gre, a été adjugé pour la somme de 7200 liv. 1 sou.

24 *Février*. Par le nouveau plan du palais qui s'exécute, on y arrivera par la place Dauphine, que l'on dégagera en face de Henri IV,

en jetant des maisons bas , ainsi que devant la porte d'entrée qui donne dans la rue du Harley. On élargira la cour de Lamoignon , & l'on y construira une aile du côté de la première présidence , qui sera rebâtie dans une forme différente. On conservera par les salles une communication avec la sainte chapelle , mais elle sera isolée à l'avenir. Le Roi n'arrivera plus par ces petites vilaines rues , par où l'on étoit obligé de prendre , mais par le pont-neuf. En un mot , cela sera plus noble & plus magnifique , si le plan s'exécute ainsi qu'il est présenté.

24 *Février*. Tout fait spectacle dans ce pays-ci , & aujourd'hui que l'on est revenu des plaisirs du carnaval , la foule se porte successivement vers les églises pour en voir un d'une espèce particulière. Monsieur Haun , abbé du Mont-Liban , & général des Antonins , est depuis la fin de décembre à Paris. Ce prélat maronite y est venu avec un de ses religieux , à dessein de faire une quête pour l'aider à rebâtir son abbaye que les flammes ont dévorée. Elle a lieu pendant la messe qu'il célèbre tour-à-tour dans les paroisses & dans les couvents. Il est muni d'attestations de son éminence le cardinal Girault , & a en conséquence obtenu cette permission de l'archevêque de Paris. Il officie en langue syriaque. Les cérémonies de la messe sont dans ce rit les mêmes que celles du rit Romain , à cette différence près que l'officiant ne prend d'abord qu'une portion de l'hostie & du précieux sang. Cette première communion faite , il s'empare du calice d'une main , & de l'autre de la seconde partie de l'hostie , qu'il tient au dessus du calice , recouvert de sa patene. Il se tourne alors vers le

peuple, comme pour l'inviter à venir participer avec lui aux saints mystères, & expose aux yeux cette portion de l'hostie & le calice, les élevant & les abaissant de la même manière que se donne la bénédiction avec l'ostensoir. Il ne chante, à la célébration de la grand'messe, que le *Kyrie*, le *Gloria*, &c. comme dans le rit Gallican. Le clerc (natif de Montpellier, élevé au Mont-Liban, qui lui sert d'interprete), l'accompagne alors avec deux espèces de cymbales qu'il frappe l'une contre l'autre en différents sens, pour produire des sons variés ; quelquefois il frappe l'instrument avec une clef, musique très-peu harmonieuse.

Ce prélat a officié à Saint-Denis aux carmélites. Madame Louise le manda, se transporta à la grille, &, à la tête de sa communauté, reçut sa bénédiction.

Monsieur Haun est logé chez les bénédictins, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez, où il est plus à portée de trouver des savants avec qui converser, n'entendant pas notre langue.

25 Février. Il résulte du projet de l'architecte Capron : 1°. Qu'il est infiniment moins dispendieux que les deux autres. 2°. Que l'eau qui sera élevée par sa machine à 300 toises de l'isle Louvier, sera beaucoup plus pure & plus salubre. 3°. Que le volume de cette eau étant triple de celui que fournissent communément Arcueil & les machines de la Seine réunies, non - seulement il sera suffisant pour toutes les fontaines publiques faites ou à faire dans les différents quartiers de la ville, mais qu'il en restera encore plus de la moitié, que la

ville pourra vendre à son profit. Ce bénéfice, qui est très-considérable, puisque 200 pouces seulement vendus à moitié du prix ordinaire, c'est-à-dire, à 100 livres la ligne, formeroient une somme de 288000 livres, & paieroient au-delà des frais de la machine, est encore susceptible d'une augmentation plus forte, & beaucoup moins coûteuse que dans les autres projets.

Ce qui pourroit sur-tout déterminer à accepter ce projet, c'est que l'auteur, dans le cas où il ne plairoit pas au Roi d'autoriser la ville à faire les avances pour l'exécution de son entreprise, s'en est chargé par une soumission particulière, remise entre les mains de monsieur Amelot, le secrétaire d'état, ayant le département de Paris.

25 *Février*. Le concert exécuté le samedi 23, au profit des sieurs Frazel & Punto, a ravi tous les connoisseurs par la beauté des détails & l'excellence des maîtres qui y ont brillé. Mais les héros de cette assemblée s'y distinguèrent sur-tout. Le premier exécuta un concerto de violon plein d'agrément & de difficulté. On admire la belle qualité de son, & le fini précieux du jeu de ce virtuose, qui n'a cependant rien de supérieur à ceux que nous connoissons. On ne peut pas en dire autant du second, dont la composition pleine d'agrément n'approche pas de son exécution. Il n'y en a pas d'exemple. On peut dire avec justice qu'il a porté son instrument à un degré de perfection dont on ne l'auroit pas cru susceptible. Il n'est arrêté par aucune difficulté. Le son qu'il tire du cor de chasse est celui de la voix la plus douce & la

plus sensible. Et ce qui étonne même les musiciens, c'est qu'il a le talent de faire entendre deux sons très-distinctifs sur un instrument qui semble n'en comporter qu'un.

26 *Février*. La fureur des spectacles, portée aujourd'hui à son comble, fait s'évertuer les artistes, qui ne cessent de présenter des projets pour former de nouvelles salles : il en paroît un nouveau concernant la comédie françoise, que l'on imagine de construire *sans qu'il en coûte rien au gouvernement*, dans le jardin des capucins de la rue Saint-Honoré. On propose de transporter ces moines à la chaussée d'Antin, où il suppléeront aux secours ecclésiastiques dont manquent les habitants de ce quartier. Messieurs Cellerier & Poyer sont auteurs de ce projet. On en voit tous les avantages par la disposition du plan. Ils se félicitent d'avoir trouvé un emplacement, le plus beau qu'on puisse choisir en pareil genre, tant en lui-même qu'à cause des autres dispositions du local, qui fournissent toutes les commodités nécessaires pour l'abord, le séjour & la sortie des voitures.

27 *Février*. On peut se rappeler le bruit qui a couru, il y a environ deux mois, que le nouveau directeur du trésor-royal, quoiqu'hérétique, avoit dîné publiquement chez l'archevêque de Paris. Cette nouvelle certaine a été consignée dans une épigramme qui n'a transpiré que depuis peu. Il faut savoir que le prélat se nomme Christophe.

Nous l'avons vu, scandale épouvantable !

Necker assis avec Christophe à table,

Et vingt prélats favourant à l'envi
 De rouges bords le nectar délectable :
 L'église en pleure & le diable est ravi.
 Mais en ce jour , d'une indulgence telle ,
 Quel seroit donc le motif important
 Qui de Beaumont a perverti le zele ?
 C'est que Necker , le fait est très-constant ,
 N'est janséniste , il n'est que protestant.

27 *Février*. Les Gluckistes l'ont emporté ; ils ont obtenu qu'on donneroit *Alceste* pour la capitulation des acteurs. On y joindra un ballet champêtre de la composition du sieur Noverre. C'est lundi 3 mars que la première représentation aura lieu.

28 *Février*. Mercredi à sept heures & demie du soir on voyoit partir du couchant une gerbe de lumière , semblable à la queue d'une comète , qui s'élançoit du bélier vers la ceinture de Persée. Cette lumière s'étendoit peu-à-peu jusqu'à l'orient , & forma , vers les neuf heures , un arc lumineux de près de 150 degrés. En même temps l'horizon étoit éclairé vers le nord-ouest d'une grande aurore boréale , qui jetoit de temps en temps des colonnes lumineuses. Monsieur de la Lande , qui regarde les aurores boréales comme des émanations électriques , croit que cette lumière circulaire étoit une suite de l'aurore boréale. La chaleur qu'on éprouve depuis quelques jours rend plus vraisemblable encore cette explication. Ce grand cercle disparut vers les neuf heures & demie. Il est extrêmement rare dans nos climats de voir des aurores boréales arriver jusqu'à une si grande distance du nord , & sur-

tout de les voir absolument séparées de la lumière, qui vient ordinairement du nord-ouest.

28 Février. Mademoiselle Dumefnil, retirée du théâtre dans un âge avancé, se trouve avoir besoin de secours extraordinaires. Les comédiens paient aujourd'hui à ses talents un tribut de reconnaissance qu'ils lui doivent. Ils donnent une représentation à son profit, par une annonce extraordinaire. On joue *Tancrede*.

1 Mars 1777. La masse de l'édifice proposé par les sieurs Cellier & Poyer, pour une nouvelle salle de comédie françoise élevée sur le terrain des capucins de la rue Saint-Honoré, seroit de 24 toises de face sur le devant, & de 36 de profondeur sur les rues latérales. Elle seroit décorée extérieurement d'une colonnade dorique, portée par un soubassement ouvert en arcade, formant galerie au pourtour.

Dans les terrains à vendre, dont le produit suffiroit pour la construction de la salle, on ménage deux rues latérales de 50 pieds de largeur, qui conduiroient aux Tuileries, bordées de bornes formant trottoirs pour les gens de pied, & une autre de même largeur derrière la salle, ce qui l'isoleroit de toutes parts. Les deux rues latérales, du côté de la rue Saint-Honoré, seroient terminées par deux grandes arcades, sous lesquelles on descendroit à couvert. La forme de la salle intérieure est ovale : on y a pratiqué quatre rangs de loges. Le tout est couronné d'une voûte, ornée de caissons. Les spectateurs y seroient tous assis.

Les gens de l'art s'accordent généralement sur la beauté de cette salle, dont la forme exté-

riente , rappelant l'idée des anciennes basiliques , auroit un air imposant & de nouveauté dans Paris. Ils aiment sur-tout la galerie au pourtour , qui réuniroit l'utilité à la magnificence , en ce qu'elle procureroit aux spectateurs , dans les entractes ou dans l'intervalle des pièces , le moyen de changer d'air , & de respirer à leur aise.

Enfin les architectes , pour ne point choquer les dévots , & se ménager l'agrément de monsieur l'archevêque , au cas où l'on adopteroit le plan en question , ont eu soin de respecter le sol de l'église , & d'en éloigner la salle du spectacle.

2 Mars. On parle beaucoup d'un pamphlet satirique , intitulé *la Béquille*. On sent qu'en effet ce sujet peut prêter à quantité d'idées analogues aux circonstances ; mais comme il est infiniment plus aisé d'imaginer un titre que de le remplir jusqu'à ce qu'on ait vu l'ouvrage , on peut le ranger avec cet *Almanach Royal* commenté , dont tant de gens ont parlé , & que personne digne de foi n'assure avoir lu.

2 Mars. Il est décidé que le régime actuel de l'opéra va changer encore. C'est le sieur le Breton qui , suivant le nouveau plan , sera administrateur général : on met sous lui un nommé Grenier comme directeur , & la ville reprend la haute police de cette machine. Le sieur Buffau est le seul des régisseurs actuels qui restera : il aura le département des fonds , il veillera à la recette & à la dépense. Ce sera le petit N*** de ce trésor , aussi pillé & aussi souvent vuide que le R.....

3 Mars. On étoit dans l'impatience de c^e

qu'enfantoit à Londres monsieur Linguet : l'on en a un échantillon. C'est une nouvelle diatribe , intitulée : *Lettre de M. Linguet à M. le comte de VERGENNES , ministre des affaires étrangères en France* , in-8°. de plus de 60 pages. Il y maltraite non-seulement ce ministre , mais tous ceux auxquels il a eu affaire , & qui n'ont pas fait ce qu'il desiroit. Il n'épargne ni l'académie , ni le conseil , ni le parlement : c'est l'écrit d'un forcené , qui ne ménage que le monarque. A travers ses fureurs convulsives , on assure qu'on découvre beaucoup d'éloquence ; il renonce absolument à sa patrie , & déclare qu'il va rester en Angleterre pour vaquer à une édition de ses œuvres , & qu'il emploiera ses loisirs à faire un journal François.

Tous nos ministres sont outrés , & l'on craint que cet Aretin n'éprouve une fin sinistre.

3 Mars. *Les comédiens ou le Foyer , comédie en un acte & en prose par M****. Suivant l'avertissement de l'éditeur , cette facétie seroit de l'auteur du *Bureau d'esprit*. Il faut avouer qu'elle lui est aussi inférieure que le sujet. Il y a quelque gaieté cependant , quelque trait caractéristique ; mais , en général , les portraits sont vagues , les anecdotes futiles : nulle intrigue , nulle finesse , nulle méchanceté , comme il en faudroit pour aiguïser ce fond trivial. Malgré cela , il en a encore assez pour exciter le courroux des histrions , les ameuter contre le poëte , & lui attirer l'animadversion des gentilshommes de la chambre , s'il est connu.

Entre les actrices , mesdemoiselles Bellecour , Prévillè , Vestris , Fanier , Hus , sont seules mises

en scène. Mademoiselle Doligny y est aussi ; mais pour contraster ; sa décence, sa modestie, sa douceur, font, sans les reproches, la satire des autres. Quant aux hommes, Préville & Monvel sont les plus maltraités.

3 Mars. Mercredi prochain il y aura dans la salle où se tient ordinairement le concert des amateurs à l'hôtel de Soubise, un concert appelé de *benefice*, au profit du sieur Jarnowick, fameux violon.

4 Mars. Un *mémoire pour Nicolas Fourson, maître tailleur d'habits à Paris, demandeur, contre madame la présidente de Saint-Vincent, défenderesse*, suivi de deux consultations, l'une signée Mallet, & l'autre de la Ville, que personne ne vouloit lire & ne connoissoit, excite aujourd'hui la curiosité générale, depuis qu'il a été affiché une sentence du châtelet qui le supprime comme indécent & scandaleux. Il paroît qu'il est question au fond d'un habit noir que madame de Saint-Vincent avoit fait faire pour l'abbé Coulon, son avocat actuel, ou du moins son orateur. On voit que le maréchal de Richelieu, outré contre l'abbé, qui, suivant l'anecdote qu'on a rapportée précédemment, non-seulement n'a pas voulu écrire pour lui, mais a prêté sa plume à sa partie adverse, a acheté cette créance & a fait poursuivre le paiement sous le nom du tailleur ; qu'il a profité de l'instance pour publier & répandre le *factum* en question, où l'on cherche à verser le ridicule sur l'abbé & sa cliente, en affectant de ne parler que peu de l'habit & beaucoup des culottes ; ce que l'auteur trouve plaisant de ramener jusques à la satiété. On y

remarque d'ailleurs une autre méchanceté, c'est en supposant que la présidente ait hypothéqué cette créance sur les dommages & intérêts qu'elle a droit d'attendre du maréchal de Richelieu, de discuter ses interrogatoires & de révéler toutes les turpitudes dont ils sont remplis relativement à ses galanteries, à ses amours avec le maréchal & monsieur de Vedel, enfin à l'enfant qu'elle vouloit leur faire accroire séparément avoir d'eux. Du reste, cet écrit, comme facétie, pourroit être plus agréable, plus gai & infiniment mieux fait, car au fond il est très-médiocre.

L'ordre doit s'assembler aujourd'hui à l'occasion d'un des deux avocats dont ce mémoire est souscrit; car l'autre est rayé du tableau depuis long-temps.

5 Mars. Me. Mallet, l'avocat qui a signé la première consultation à la suite du mémoire du tailleur, a été rayé hier du tableau, par délibération de l'ordre. Il y étoit inscrit depuis quarante-quatre ans.

5 Mars. *Alceste* n'a pas eu lieu lundi pour la capitation des acteurs. Toute la populace lyrique s'est révoltée, & a prétendu que cette tragédie étoit trop usée, qu'il n'y auroit personne: les uns ont refusé de danser, les autres de chanter; & messieurs les commissaires du conseil, devant quitter à pâque, n'ont pas jugé à propos de déployer leur autorité; en sorte que ce spectacle est dans l'anarchie.

6 Mars. Le concert de *benefice* pour le sieur Jarnowick, eut lieu hier, mais non dans la salle du concert des amateurs, parce que mon-

Leur le prince de Soubise s'y est opposé , & a prétendu qu'il ne convenoit pas qu'on donnât chez lui un concert à prix d'argent. C'est monsieur le prince de Guimené, demeurant dans le même palais , qui a prêté sa salle de spectacle extrêmement jolie , mais trop petite. Le sieur Niloul castrate, y a brillé pour le chant , ainsi que le sieur Guichard dans la haute-contre ; le sieur Bær dans un concerto de clarinette : les sieurs Franzl & Jarnowick ont séparément déployé leur talent pour le violon. On a décidé que le premier étoit plus fini , plus correct , plus léché ; mais que l'autre avoit plus de feu , d'énergie & même de graces. Enfin , le sieur Punto a ravi de nouveau dans un concerto de cor ; & quoiqu'il convienne modestement qu'il n'est que le troisieme sur cet instrument à Manheim , on ne peut l'en croire. En général ce concert a été médiocre pour le chant.

7 Mars. La Reine est venue mardi dernier à l'opéra. On donnoit *Iphigénie*. Sa Majesté sensible aux huées dont le parti adverse poursuivoit mademoiselle Arnoux , a cru les faire cesser en se déclarant & en applaudissant beaucoup cette actrice ; mais ce suffrage n'a pu contenir les mécontents , qui ont continué leur manœuvre indécente.

7 Mars. Monsieur le maréchal de Nicolaï est fort mal. L'ancien premier président de la chambre des comptes , son frere , l'a exhorté à se confesser. Après plusieurs difficultés qui n'annonçoient pas une foi bien vive dans le moribond , celui-ci y a consenti à condition que son frere feroit venir son fils , le premier président du grand-conseil , & se reconcilieroit

avec lui. Le magistrat poussé au pied du mur, n'a pu éluder cette alternative, & l'on assure qu'il a reçu en grace cet objet qui lui étoit odieux.

8 Mars. On vient d'imprimer une petite relation de ce qui s'est passé au parlement concernant les mouvements des ci-devant jésuites, ou plutôt les inquiétudes des magistrats & les motifs sur lesquels elles sont appuyées.

C'est le vendredi 28 février que les chambres furent assemblées sur la demande de messieurs de la troisième des enquêtes. Le président Augran, le plus ancien de cette chambre, fit sa dénonciation par un discours où, après s'être arrêté un moment sur le dangereux projet de fonder à l'école-militaire un séminaire d'aumôniers composé d'ex-jésuites, & conséquemment de leur donner l'ascendant le plus décidé sur les troupes, & de mettre par la suite dans leurs mains une partie de l'éducation nationale, il félicita le premier président de l'avoir éventé, & par son entremise d'avoir détourné le gouvernement même d'y songer.

Mais il ne put s'empêcher de déposer dans le sein de la compagnie les alarmes que prenoient ses confrères de certains faits, les uns publics, énoncés dans les gazettes; les autres particuliers, mais méritant quelque confiance.

Il observa d'abord que les ex-jésuites, sans être réunis en corps dans cette capitale, y affluèrent de toutes parts; qu'ils étoient repandus dans presque toutes les paroisses; qu'ils sont employés dans le ministère; qu'ils remplissent les chaires, &c. Il ajouta que la même chose se

passoit à Lyon, & qu'ils y arrivoient même des pays étrangers.

Il remarque ensuite que ces ex-jésuites dans leurs principes & par leur conduite ne se regardoient pas comme dissous par la bulle de suppression de Clément XIV, dont ils attaquent la compétence dans leurs écrits; qu'en Russie ils étoient disposés à avoir une maison de noviciat.

Il a cité un fait concernant l'archevêque de Paris, suivant lequel ce prélat adoptant la même façon de penser, traitoit toujours les supprimés en véritables jésuites.

Il a parlé d'un écrit, espece de commentaire sur l'*Apocalypse*, d'où l'on infere le rétablissement de l'institut comme prédit.

Il a fini par rendre compte d'une compagnie de commerce établie à Lyon, dont le soin principal concerne les ex-jésuites.

Un des messieurs ajouta d'autres renseignements concernant ce dernier fait, par lesquels il établit que les capitaux de ladite société formoient un rapport de 900000 liv.

A la suite on lit les noms de huit de ses associés, hommes & femmes, & ceux de plusieurs témoins à ouïr.

C'est sur cette dénonciation circonstanciée qu'on a remis le tout aux gens du Roi pour faire l'information.

Il faut avouer que les gens impartiaux & de sang froid ont peine à ne pas traiter le dénonciateur de visionnaire, tant son récit est vague & dénué de probabilités.

9 Mars. Le sieur Dangé, fermier-général, mort ces jours-ci, avoit soixante-deux ans, & a toujours joui & usé de sa bonne & excell

lente santé. La veille de sa mort il recevoit encore du monde : il étoit sur sa chaise longue, dans une robe de chambre à fleurs d'or, jouant à la bouillotte & parlant filles. Il disoit qu'il vouloit s'en aller gaiement ; ce qui, dans ce Turcaret, étoit moins l'effet d'une vraie philosophie, dont il ne s'étoit guere piqué, que de l'apathie d'une ame dure & racornie, n'ayant jamais eu aucune sensibilité.

Il a institué son légataire universel, le sieur *Dangé d'Orçay*, son neveu chéri, outre cinq millions de legs particuliers qu'il donne ; ce qui n'empêchera pas le successeur d'avoir encore une fortune de huit millions.

9 Mars. On parle d'une brochure fort singulière, intitulée : *Mémoire à consulter pour les souscripteurs du journal de théâtre, rédigé par le sieur le Fuel de Méricourt*. Il est imprimé à Liege, & est suivi d'une longue consultation de Me. Falconnet, en date du 10 février 1777. On juge que c'est une tournure convenue entre les parties & l'avocat pour mettre impunément au jour le récit de toutes les tracasseries essuyées par l'auteur de la part de son censeur Coquelay de Chauffe-pierre & de monsieur Camus de Neville, le directeur-général de la librairie. On assure cependant que pour mieux jouer cette petite comédie, les demandeurs, au nombre de sept, & à la tête de quels est le chevalier de Rutledge, ont fait assigner au châtelet le sieur le Fuel de Méricourt, par exploit du 11 février dernier.

10 Mars. On parloit depuis plus d'un mois de la production extraordinaire de madame de Barentin, la femme du premier président de la

la cour des aides. Elle est accouchée le 7 février d'une substance absolument semblable à une végétation , en deux portions , qui se sont suivies immédiatement : leur caractère étoit le même ; les globules étoient remplis d'une liqueur lymphatique qui se communiquoit par les vaisseaux capillaires qui les soutiennent , ce qui a fait courir le bruit qu'elle avoit rendu par la matrice une *groselle*. Le sieur Ragnaud , peintre & graveur qui a consacré son art à la description de ces écarts de la nature , a constaté le phénomène par une gravure qui le représente à tous les yeux.

10 Mars. La recette de l'opéra jusqu'à présent n'avoit été que de 500000 livres ; quand elle étoit montée à 600,000 livres , on la regardoit comme extraordinaire. Elle ira cette année à 700000 livres ; en sorte qu'on espère qu'elle égatera la dépense à peu près. Cependant c'est cette administration florissante qui va changer. MM. les commissaires du conseil ont sur le cœur les coups de bâton dont les a tous menacés le prince d'Henin , en la personne du sieur Hébert , l'un d'eux , pour avoir voulu ôter à mademoiselle Arnoux la loge dont elle ne se servoit presque pas , pour la donner à mademoiselle Rosalie , chantant journellement. Comme ils n'ont point eu à cet égard la satisfaction qu'ils desiroient , ils ne veulent pas être exposés à une seconde aventure de cette espèce inévitable dans un pareil tripot & demandent à se retirer.

11 Mars. Quoique monsieur Turgot ne soit plus au conseil , il paroît que son système sur l'usure y est absolument adopté , & qu'il est question de le consacrer par une nouvelle loi

qui abroge les anciennes en vigueur à cet égard. On fait que ce système est que l'usure n'est point criminelle dans l'ordre politique ; que l'argent est une marchandise comme une autre , qui doit baisser ou augmenter à raison de sa rareté ou à raison du besoin de celui qui la demande , ou même du caprice du possesseur. Mais cette matière délicate a besoin d'être discutée long-temps avant que la loi dont il est question soit rédigée & adoptée. Cependant le parlement, tout récemment dans une affaire d'usure exercée à Orléans, à peu près semblable à celle si connue d'Angoulême , se conformant à sa jurisprudence & à ses maximes , avoit condamné les usuriers de la manière la plus rigoureuse. Le gouvernement venant au secours des coupables, arrête non-seulement l'exécution de l'arrêt, mais l'impression , qui reste suspendue par ordre supérieur chez Simon.

Le sieur Prault , libraire entièrement consacré à la vente des édits, déclarations, arrêts, &c. ayant trouvé un ancien arrêt du parlement d'environ un siècle de date , qui contenoit des dispositions exactement semblables à celles de celui arrêté , s'est imaginé gagner quel qu'argent en le faisant réimprimer & en mettant en vente pendant que l'autre excitoit encore le désir des curieux. Mais ordre est intervenu audit Prault de retirer ledit arrêt, & de ne point vendre sa nouvelle édition : tant le gouvernement a à cœur de détruire les impressions fâcheuses restées dans les esprits contre l'usure & les usuriers, & de pouvoir ensuite

donner plus à l'aïse de meilleures notions sur ce point.

11 Mars. L'envoyé de Tunis avec sa suite, au nombre de sept, est venu à l'opéra le vendredi 7 de ce mois. Il occupoit la loge du Roi & celle d'à côté: Il étoit accompagné de son interprete & du commandant de la garde de Paris. Le public a considéré avec attention ce Musulman, qui marquoit son admiration par des mouvements très-expressifs, & qui a principalement paru frappé des machines de ce spectacle.

13 Mars. La crainte de se constituer en dépenses a déterminé la ville à permettre aux sieurs Perrier de donner au public un *Prospectus de distribution d'eau de la Seine, dans tous les quartiers & dans toutes les maisons de la ville de Paris*. Elle se fera par souscription; & s'ils peuvent avoir assez de soumissions pour entreprendre leurs travaux avec certitude, ils commenceront. Leur projet consiste dans des machines à feu pour élever l'eau & la répandre, à l'instar de celle de Londres, dont on a déjà parlé. Il est d'autant plus honnête qu'ils ne demandent aux souscripteurs qu'un engagement conditionnel, & qu'ils n'exigent la somme promise qu'après que le succès de la machine sera bien constaté & que l'eau exigée sera parvenue à leurs portes.

14 Mars. Il paroît un *Supplément* au mémoire des souscripteurs intervenants contre le sieur le Breton, imprimeur de l'encyclopédie, dont l'affaire est au rapport & va se juger avant

pâque. Ce nouvel écrit est motivé sur ce que l'adversaire a enfin déchiré le voile mystérieux qui enveloppoit les registres de souscription, les journaux de dépense. Ils prétendent tirer des arguments & des indices contre lui de ces propres monuments qu'il a produits pour sa défense. Ils concluent que ses prétentions, ses excuses, ses justifications s'évanouissent, quand on les oppose aux réglemens qui ont prévu les fraudes, aux preuves physiques qui les ont démontrées, aux calculs des richesses immenses qu'ils lui ont procurées, à la vérité qui doit le guider dans l'exposition des faits relatifs à sa justification. Ils le trouvent condamné par la loi, convaincu par l'évidence, & trahi par la connoissance qu'il a donnée lui-même de ses livres, journaux, &c.

15 Mars. Le poëme des *Incas* de monsieur de Marmontel, contenant des principes aussi erronés en théologie que ceux de *Bélisaire*, cet auteur étoit dans des tranfes considérables. Ce syndic Riballier se proposoit bien de le faire censurer par sa faculté; mais il paroît cependant que l'orage n'aura pas lieu, & l'académicien se prévaut aujourd'hui de ce silence, & prétend que les docteurs n'ont pas osé l'attaquer.

16 Mars. On ne peut assez s'étonner de l'audace des histrions François, ou plutôt de l'extrême indulgence des gentilshommes de la chambre à leur égard. Les premiers acteurs ont jugé à propos, long-temps avant la clôture, de prendre leurs vacances & d'aller dans les provinces y commencer leur récolte ordinaire. En

forte que fut la fin , & même pour la clôture , on n'a eu que des doubles & des triples.

17 Mars. Une compagnie a acheté le terrain de la monnoie , & travaille déjà a le convertir à son utilité particulière en y construisant des maisons ; mais pour gagner davantage , elle a voulu économiser sur la largeur des rues qui doivent y être pratiquées. Suivant les réglemens , elles doivent avoir 30 pieds de largeur , & n'en ont que 24. On ne conçoit pas pourquoi les trésoriers de France , chargés de veiller à cette partie de la police publique , la négligent ou se laissent séduire ; mais elle est fort mal faite , & Paris restera toujours une vilaine ville si l'on n'y porte pas plus d'attention.

27 Mars. Si les François rient de leurs propres maux , on ne doit pas s'étonner qu'ils rient de ceux des autres. On a fait ici une chanson sur les *Insurgents* , qui contient succinctement tous les faits relatifs à cette guerre. On peut la regarder comme un vaudeville politique dont la plaisanterie consiste dans le refrain. Suivant *l'air de Joconde* , sur lequel il est , on appuie fort & l'on reste sur la première syllabe du mot *Continent*. C'est la chanson à la mode , qui amuse beaucoup la ville & la cour.

I.

Pour amuser notre loisir ,
 Sans bleffer la décence ,
 Il est naturel de choisir
 Ce que l'on aime en France :

Il faut donc sur un nouveau ton ,
Comme notre musique ,
Ne parler ici que du Con-
Tinent de l'Amérique.

2.

Qu'a donc fait certain Général ,
Dans cette injuste guerre ?
Aux Insurgents fort peu de mal ,
Beaucoup à l'Angleterre.
Ces fiers ennemis de Boston ,
De honte ou de colique ,
Meurent à la porte du Con-
Tinent de l'Amérique.

3.

Il en coûte bien des écus ,
A plus d'un Royaliste ,
Le tout pour ne voir que des cus
Que l'on suit à la piste ;
Mais malgré tant d'exploits , dit-on ,
Le Sire Britannique
N'aura jamais un poil du Con-
Tinent de l'Amérique.

4.

Fit-on jamais en pareil cas
Plus brillante retraite ?
Aussi ne le cache-t-on pas ,
Dans certaine gazette :



Chacun parlant de Washington,
Et de sa politique,
Trouve qu'il est digne du Con-
Tinent de l'Amérique.

5.

Pourquoi voudroit-on abolir
Le droit de la nature !
A Londres on fait bien jouir
Et même avec usure :
La liberté n'est pas un don ,
Qu'aisément on trafique ;
Laiſſons-en donc jouir le Con-
Tinent de l'Amérique.

17 Mars. Messieurs du concert des amateurs
ont célébrer samedi 22 mars , dans l'église des
Feuillants , pour feu monsieur le Duc , violon
fameux , leur associé & directeur du concert
spirituel , la messe de *Requiem* de monsieur
Gossec. Ce chef-d'œuvre d'harmonie funéraire a
été composé & exécuté la première fois en faveur
du sieur Trial , directeur de l'académie royale de
musique.

18 Mars. Les nombreux paillards de l'opéra
étoient fort empressés de savoir qui toucheroit
le cœur novice de Mlle. *Cécile* , cette jeune dan-
seuse qui enchante déjà tous les amateurs. Enfin
c'est le sieur Gardel , son maître , qui passe pour
cet heureux mortel. Le sieur le Gros , qui avoit
des prétentions en est furieux , & les riches luxu-
rieux qui marchandent ce pucelage , ne l'auront
que de la seconde main au plus.

18 Mars. On annonce avec beaucoup de pré-
tention cinq courses qu'il doit y avoir jeudi 20
à Vincennes ; savoir :

1°. *Comus*, cheval bai , âgé de six ans , de
monsieur le comte d'Artois , portant 9 stones ,
(*Le stone Anglois vaut , en poids François , 12
livres environ.*)

Contre *Nip*, cheval alezan , âgé de cinq ans ,
du marquis de Conflans , portant 8 stones 8 livres ;
trois mille pour 200 louis , sans dédit.

2°. *Pyrois*, cheval alezan , âgé de huit ans ,
de monsieur le duc de Chartres , portant 8
stones.

Contre *Ebrir*, cheval alezan , âgé de 7 ans ,
du prince de Guimené , portant 8 stones : trois
mille pour 100 louis , 25 de dédit.

3°. *Narcissus*, cheval alezan , âgé de cinq ans ,
du marquis de Conflans , portant 8 stones 8
livres.

Contre *Gargasheitt*, cheval gris , âgé de qua-
tre ans , appartenant au duc de Lauzun , portant
7 stones 11 livres ; trois mille pour 100 louis ,
moitié de dédit.

4°. *Jonquille*, cheval bai , âgé de sept ans , du
comte d'Artois , portant 8 stones.

Contre *Nulem*, cheval bai brun , âgé de 4 ans ,
du duc de Chartres , portant 8 stones : un mille
pour 100 louis , sans dédit.

5°. *Barbary*, cheval gris , âgé de cinq ans
du comte d'Artois , portant 8 stones.

Contre *Marshal*, cheval bai brun , âgé de
six ans , du marquis de Conflans , portant 8
stones , 3 livres : trois mille pour 150 louis , sans
dédit.

On annonce même la couleur des *Jockeys* ou palfreniers-coueurs , de chacun des concurrents.

19 *Mars*. Il est question d'instituer à la cour un ordre nouveau , sous le nom de la *Persevé-
rance* , entre les seigneurs & femmes de qualité. Il doit purement être de société & de galanterie. On parle d'ériger un temple superbe à cette divinité , & d'y élever trois autels , à *l'honneur* , à *l'amitié* & à *l'humanité*. C'est au Palais-Royal qu'a été conçu ce projet , & l'on ne désespere pas de voir la Reine y entrer. Il n'y a encore eu que des assemblées préparatoires , entr'autres une où madame de Genlis a prononcé un très-beau discours.

Précisément le lendemain a eu lieu la course où monsieur le comte d'Artois a perdu , suivant la coutume : « Monseigneur , lui a dit monsieur » de Coigny présent , on est embarrassé de choisir un grand-maître de l'ordre de la *Persevé-
rance* ; vous seriez bien digne de l'être ! »

19 *Mars*. Hier au concert des amateurs , a brillé , pour la première fois , mademoiselle Dantzy , jeune cantatrice de dix-huit ans. Sa voix a paru très-étendue , douce , juste & flexible. Elle annonce même déjà beaucoup d'art ; elle a été fort applaudie , & sa sensibilité en a été excitée au point de verser des larmes.

20 *Mars*. Mademoiselle Arnoux de l'opéra se trouvant l'autre jour à la vente de feu monsieur Randon de Boisset , au moment qu'on y avait exposé le buste de Mademoiselle Clairon , a doublé la première enchère. Personne ne lui ayant contesté cette acquisition ,

acquisition, cela a donné lieu au quatrain suivant qu'on lui a adressé :

Lorsqu'en t'applaudissant, Déesse de la scène,
 Tout Paris t'a cédé le buste de Clairon,
 Il a connu les droits d'une sœur d'Apollon
 Sur un portrait de Melpomene.

21 Mars. Entre les tableaux de prix vendus dernièrement chez M. de Boisset, les plus chers sont une *Marchande Epicierne*, par Gerard Dow, vendu 15500 livres; *l'Adoration des Rois*, par Gerard Lairefle, 13000 livres; & un *Paysage* par Adrien Van de Velde, 20000 livres.

22 Mars. Il s'est rendu un monde prodigieux à la course mercredi, quoique le temps fût incertain & que la Reine n'y dût pas venir. Voici le résultat : *Comus* a gagné *Nip. Pyrois* s'étant trouvé blessé, a perdu le dédit. *Narcissus* a gagné *Gargasheitt*. *Jonquille* a perdu contre *Nullem*, & *Barbary* a perdu contre *Marhsall*.

23 Mars. Les courtisans ont observé que le Roi ne s'occupoit plus depuis quelque temps, comme auparavant, à des ouvrages de serrurerie qu'il aimoit beaucoup; ils en ont voulu approfondir le motif, & voici ce qu'on en rapporte. Sa Majesté travailloit avec deux ouvriers très-habiles dans cette profession, & cherchoit à s'y perfectionner; ces artisans, au soir de la fête de leur communauté, pour gagner quelque argent avoient imaginé d'offrir un bouquet à leur royal élève; n'osant pourtant prendre cette liberté sans y être autorisés, ils

consultèrent le sieur Thiéri, le premier valet-de-chambre du Roi, qui a sa confiance pour les menus détails de son intérieur. Celui-ci les en dissuada. Ces artisans fâchés de perdre une aussi bonne occasion, profiterent au moins de celle que leur fit naître le monarque de lui apprendre le cadeau qu'ils vouloient lui faire & ce qui les en avoit empêchés. Sa Majesté n'a rien de plus pressé que d'interroger Thiéri : c'est un homme de bon sens, qui éluda d'abord de dire le vrai motif de sa défense, l'attribuant au respect dans lequel il falloit maintenir ces artisans. Sa Majesté soupçonnant une autre raison, après beaucoup de difficultés lui ordonna de parler vrai : « SIRE, lui répondit-il, c'est » que j'ai crainé que cette indulgence de votre » Majesté ne donnât trop d'éclat à cette anecdote de sa vie privée ; c'est que tout honnête » que soit ce genre d'occupation ou d'amusement, il répugne au préjugé général, sur les » sortes de plaisirs que doit prendre un monarque ; & il pourroit atténuer à votre égard » l'idée des peuples, s'attendant à voir un caractère de grandeur imprimé à toutes vos » actions. »

Sa Majesté sentit ce que cela vouloit dire, elle remercia les deux ouvriers & leur donna une récompense, en leur ordonnant de ne revenir que lorsqu'elle les feroit appeler. Elle s'est sevrée depuis de cette occupation ; ce qui prouve que le jeune prince est susceptible de réflexion, & n'a besoin que d'être bien dirigé & soutenu, surtout dans ses bonnes résolutions.

23 Mars. Un jugement rendu vendredi par le châtelet dans le procès dont on a parlé.

concernant le livre de *la Philosophie de la Nature*, équivaloit presque, pour l'absurdité, le fanatisme & la barbarie, au rétablissement de l'inquisition en Espagne. L'auteur & le censeur, confrontés la veille, ont été mis en prison : la fureur des opinants s'est manifestée d'une façon révoltante : quatorze juges sur trente-trois se sont retirés dans leur indignation ; & enfin, à deux heures du matin a été rédigée la sentence, qui bannit à perpétuité monsieur de Lisle l'auteur, blâme l'abbé Chrétien, le censeur, &c.

24 Mars. On parle encore du sieur Dangé, dont le testament a des dispositions assez originales. On cite entr'autres un article de cinquante bouteilles de vin d'un crû exquis, qu'il laisse en rentes viagères à Mad. de Coigny. Ce don a été motivé sur une plaisanterie de cette dame, se plaignant qu'après la mort de cet excellent Amphitryon, elle ne pourroit plus boire d'aussi bon vin.

Il supplie aussi S. A. monseigneur le prince de Conti, de lui permettre de lui léguer 1000 bouteilles de vin. On ajoute qu'il y a un zéro de rayé.

Enfin M. de Bievre a fait un calembour, & a dit que ce n'étoit que depuis peu qu'on pouvoit passer la place de Vendôme *sans danger* (Dangé) ; & ce quolibet a d'autant plus de sens, que le financier défunt étoit un grand coupeur de bourses, par son bonheur inoui au jeu.

24 Mars. Lettre de M. le comte de *** à M*** président au parlement de Paris. Telle est une nouvelle production datée de R** le 24 fév. 1777, antérieure, comme l'on voit, à la dé-

nonciation concernant les jésuites, mais qui sembleroit en avoir été la base. On prétend y dévoiler leurs démarches, motiver les craintes de leur retour & indiquer le remède. Ce petit écrit, assez lumineux, n'est point marqué au coin du fanatisme, comme tant d'autres. Il est sage & plus patriotique que théologique.

24 Mars. La fureur de la *Maçonnerie* a pris au point que M. de Saint-Julien, fils du receveur général du clergé, & conséquemment fort riche, a fait la folie de bâtir une loge, représentant le *Temple de salomon*, avec une magnificence singulière. C'est à la barrière Blanche, près Montmartre, qu'est élevé l'édifice.

24 Mars. Dans la salle quarrée au wauxhall du sieur Torré, est exposée une collection de tableaux allégoriques & moraux, peints par un artiste Italien moderne de l'école Lombarde, ouvrage dont la vue, suivant l'avertissement, est également propre à amuser l'amateur, l'artiste & le philosophe. On a commencé à voir ce spectacle hier pour trois livres,

25 Mars. La vente des tableaux de M. Randon continue à se soutenir sur le meilleur pied. Un portrait du président Richardot & de son fils, par Vandick, a été adjugé à 10400 liv. : un *Paysage* par Wynants, avec figures de Van de Velde, 9999 livres 19 sous; un tableau de *fruits* & un de *fleurs*, par Van-Huysum à 16016 livres 5 sous; un par Rubens, représentant *une de ses femmes tenant son enfant sur ses genoux*, à 1800 livres.

26 Mars. M. Bridan, sculpteur, vient d'orner la cathédrale de Chartres de la statue

d'une vierge qui excite les curieux à l'aller voir. Le chapitre avoit prié monsieur l'abbé d'Archambault, l'un de ses membres, de choisir l'artiste, de faire le prix & de suivre l'ouvrage. Il crut devoir ni borner ni taxer le génie; il laissa au sieur Bridan le choix de son bloc, & la liberté de fixer lui-même ses honoraires. Le bloc a été tiré des carrières d'Italie: sa blancheur éblouissante n'est ternie par aucune tache ni coupée d'aucune veine. Non seulement on a payé à l'artiste la somme qu'il a demandée; mais le chapitre, par une délibération ultérieure, a jugé à propos de le gratifier d'une pension viagère de 1200 livres, reversible sur la tête de sa femme.

26 Mars. Si l'on en croit l'auteur de la lettre nouvelle sur les jésuites, ils ne se jugent pas légalement supprimés, même par le bref d'extinction de Clément XIV. Ils ont perpétué les supériorités, reçu des novices, fait faire des professions jusqu'en France, & n'ont jamais perdu de vue le dessein de leur rétablissement. C'est ainsi qu'ils ont voulu renaître sous le nom de *Freres de la Croix*, & que ce projet ayant échoué, ils ont songé à s'installer dans le séminaire des aumôniers pour les régiments, imaginé par le comte de Saint-Germain. Il prétend que, malgré les assurances du ministre de n'y plus songer, ils n'y ont & ils ne peuvent pas y avoir renoncé. Après avoir pesé les considérations diverses qui le font penser ainsi, il en conclut que plus le moment semble favorable à ces pros crits, plus il est essentiel de déconcerter leurs mesures, ainsi que l'exigent tous les intérêts réunis.

La politique en trouve deux moyens : 1°. procurer l'enregistrement du bref ; 2°. faire exécuter les arrêts rendus relativement aux jésuites.

C'est de la sorte qu'on remédiera à tous les inconvénients de leur demeure en France, qu'on les empêchera de se réunir pour intriguer & cabaler. Ils n'entretiendront plus à Paris le foyer d'une fermentation dangereuse : ils ne tiendront plus à Lyon des assemblées réglées de gouvernement & de comptabilité : ils n'auront plus de centre de commerce, de correspondance suivie ; ils apprendront enfin par cette fermeté, que la persévérance à repousser l'institut, est aussi infatigable que leur opiniâtreté à vouloir demeurer comme jésuites, dans un état qui les a proscrits.

26 Mars. On écrit de Rennes que M. de la Chalotais, ce magistrat tant persécuté & si glorieux, venoit de recevoir du grand-maître de Malte la croix de l'ordre, avec permission de la porter, ainsi que celle de se marier, & sans être astreint au bréviaire.

On ajoute qu'on a enregistré au parlement de Rennes, des lettres-patentes portant érection en marquisat d'une terre de ce procureur général, dont le préambule est remarquable par les éloges que le Roi lui donne.

26 Mars. On vient d'afficher un arrêt du 13 mars, rendu les chambres assemblées, par lequel le parlement supprime l'imprimé portant la dénonciation du président Angrand.

27 Mars. L'insolence de monsieur Dorat depuis quelque temps envers ses confrères & le

public , lui a attiré plusieurs brocards. Voici une épigramme qui court depuis peu :

Un bel esprit sur le Pinde embusqué,
 Surprit Thalie en un coin solitaire :
 « Ça qu'on m'embrasse.-Ah, fi ! pédant musqué ;
 » Va , reste ici , tu n'es plus mousquetaire. »
 Malgré ses cris , ce froid célibataire ,
 D'un baiser flasque à trois fois l'insulta ,
 Dont trois soufflets . . . Mais, sans perdre courage ,
 D'un croc en jambe il vous la culbuta ,
 La chiffonna ; puis , pour comble d'outrage ,
 Qu'arriva-t-il enfin ? Il la rata.

28 Mars. On vient d'imprimer deux lettres de Mad. de Bellegarde à monseigneur le maréchal duc de Biron , sur le conseil de guerre tenu aux Invalides en 1773 , l'une datée du 13 décembre 1776 , & l'autre du 24 janvier 1777. On se doute bien que cet écrit est furtif. Il ne se vend point & se débite chez les parties intéressées. L'objet est toujours d'établir l'injustice du conseil de guerre & de revenir contre , en prétendant que ce ne seroit point enfreindre la discipline militaire , puisque celui-ci n'en est réellement pas un , à raison des nullités & des vices radicaux dont il est rempli. Au moyen de la clandestinité de l'ouvrage , M. de Saint-Auban n'y est pas ménagé , non plus que M. de Monteynard. En général , il est mal fait , assez fort de faits & de raisonnements , mais sans ordre & sans éloquence. Eh ! quel mémoire en étoit plus susceptible !

28 Mars. Depuis que le sieur le Gros est

directeur du concert spirituel, il a encore amélioré ce spectacle, le seul qu'il y ait actuellement. C'est tous les jours quelque nouveauté. On y a admiré sur-tout le mardi 25, une jeune fille de huit ans, qui a exécuté avec la plus grande justesse & une précision extraordinaire, deux pièces de clavessin. Elle s'appelle Caroline Elléart : elle est fille de M. Clément, organiste à Rambouillet, près Saint - Hubert. Son talent, quoique précoce dans ce moment, a été prévu. Elle eut le bonheur, il y a deux ans, d'être présentée à la Reine : Sa Majesté en fut enchantée ; & jugeant favorablement de ses heureuses dispositions, lui fit présent d'un clavessin.

29 Mars. *Le Monialisme, histoire galante, écrite par une ex-religieuse de l'abbaye où se sont passé les aventures.* Tel est le titre d'un ouvrage nouveau, qu'on peut regarder comme le pendant du *Portier des Chartreux*, mais très-inférieur. C'est une suite de tableaux dégoûtants, plus que lubriques, sans chaleur & sans vie, n'ayant pas même d'attrait pour les amateurs d'obscénités. Rien de neuf dans la texture des historiettes. La partie romanesque en un mot, est aussi triviale que le reste. C'est un livre mauvais dans tous les sens, & qui ne peut plaire à aucune espece de lecteurs : il ne mérite aucun détail. Il est divisé en deux parties & fort long, contenant 324 pages.

29 Mars. On commence à voir au jardin du Roi une statue de monsieur le comte de Buffon, dont l'anecdote est curieuse à conserver.

Monsieur le comte d'Angiviller , long-temps avant d'être nommé à la dignité qu'il occupe , & de présider aux arts , juste admirateur du premier & son ami , avoit , à son insu , demandé au feu Roi la permission d'ériger une statue à ce grand homme Sa Majesté voulut s'en réserver la gloire , & elle fut sur le champ commandée à ses frais. Mais en même temps il fut convenu avec l'artiste de garder , à cet égard , le plus grand secret. Le mystère n'a point été trahi , & le monument a été placé au lieu de sa destination en l'absence de monsieur de Buffon.

30 Mars. Il faut ajouter au jugement relatif à *la philosophie de la nature* , un second censeur , appelé le Bas , de la classe de chirurgie , qui , pour avoir approuvé les trois derniers volumes , portant le titre d'*Anatomie du corps humain* , est admonesté. Le libraire Saillant est hors de cour. Il y a défenses de récidiver aux deux imprimeurs pour s'être écartés du manuscrit censuré. Les deux prisonniers restent toujours , n'ayant pu , à cause des vacances , obtenir leur élargissement provisoire. On se récrie de plus en plus contre ce jugement.

31 Mars. On est fort empressé de voir à quoi aboutira le voyage de l'Empereur en France , car on ne peut se persuader que dans les circonstances critiques où se trouve l'Europe , il ait quitté ses états au commencement de la belle saison , simplement par curiosité. On regarde comme très-vague le motif donné de voir madame Elisabeth. On présume qu'il est plus curieux de connoître

de près notre jeune monarque , & de le juger par lui-même , pour savoir comment se conduire à l'avenir. Cette conjecture se fortifie par la tournée que cette majesté doit faire dans les ports & villes principales du royaume ; enfin , ce n'est pas pour l'amour de notre nation qu'il vient , puisqu'on sait qu'il la déteste & qu'il ne s'en cache pas. Il y a donc à tout cela sûrement un objet de politique secret , d'une espèce ou d'autre.

31 *Mars*. Mademoiselle Raucoux , cette actrice de la comédie françoise dont le début avoit été si brillant , plus fameuse ensuite par sa luxure que par ses succès , & enfin par son luxe ; ses prodigalités , & le nombre de ses créanciers , a été arrêtée le mercredi-saint , comme elle montoit en carrosse pour se rendre à Longchamp ; on l'a conduite au fort-Pévéque , où heureusement elle n'a pas couché , car elle auroit été écrouée de toutes parts , & il auroit fallu des sommes énormes pour la secourir. Une main bienfaisante l'a retirée de ce mauvais pas ; mais elle vit toujours dans les alarmes , & voudroit rentrer au théâtre , afin d'être ainsi à l'abri d'une quantité de ses créanciers. Comme le tripot comique , très-délicat sur l'honneur , & sur-tout les dames , n'en veulent point absolument , à cause de ses impudicités , à la clôture du théâtre elle avoit ameuté un grand nombre de ses partisans & de gagistes , qui l'ont redemandée avec beaucoup de clameurs. On attend la rentrée , où sans doute la même cabale redoublera de zèle & de fureur.

31 *Mars*. On parle encore d'ériger une troupe

de comédiens pour le Marais , sous le nom de *Nouveaux Troubadours*. Comme Nicolet se retire , on profite de cette circonstance pour remettre le projet sur le tapis. Ils joueroient les piéces refusées aux autres théâtres.

31 Mars. En applaudissant à l'horreur du fanatisme qu'ont montré en se retirant de la séance les quatorze membres du châtelet dont on a parlé , on critique la conduite de M. Pitouen , le sous-doyen , qui est sorti le premier , & a entraîné les autres par son exemple. On trouve que ce magistrat a perdu la tête en cette occasion , puisque des dix-neuf restés , quatre ayant différé d'opinion , avec les quatorze voix des absents , auroient eu la pluralité , & empêché l'affreux jugement. Du reste , durant le cours de la longue séance , les décrétés n'étant encore que sous la sauvegarde de l'huissier , ont eu toute la liberté de se retirer , & ne l'ont pas voulu , puisque cet huissier est sorti jusqu'à dix-huit fois , suivant l'avis qu'il en avoit reçu d'un supérieur. Au reste , on ne fait si l'on doit s'attendre à beaucoup plus d'indulgence de la part du parlement , où il n'y a pas moins d'intrigue & d'hypocrisie. D'ailleurs , la proscription du livre , en 1775 , étant motivée sur ce qu'il attaque également la religion , le gouvernement & les mœurs , les auteurs se trouvant connus , avoués & détenus , le moyen qu'il réforme le jugement en laissant subsister les qualifications données à l'ouvrage ! Toute la littérature , & sur-tout le parti philosophique , ainsi que le college des censeurs ,

ont dans l'attente de la tournure que prendra cette affaire.

I *Avril 1777.* C'est par les lettres-patentes données à Versailles au mois de décembre dernier , que le Roi , après avoir dit dans le préambule , que « comme rien n'anime plus »
 » puissamment ses sujets à sacrifier leurs soins ,
 » leurs travaux , & souvent même leur fortune
 » pour son service & celui de l'état , qu'en se
 » portant dans les occasions à les illustrer par
 » des décorations qui puissent transmettre à la
 » postérité des témoignages les plus flatteurs
 » de la satisfaction que ledit seigneur Roi
 » auroit ressenti de leur zèle. C'est dans ces vues
 » qu'il auroit mis en considération les services
 » qui lui ont été rendus & au feu Roi , son
 » très-honoré seigneur & aïeul , par ses très-
 » chers amis & féaux les sieurs *Louis-René* ,
 » & *Anne-Jacques Raoul de Caradeuc* son fils ,
 » ses procureurs généraux en sa cour de parle-
 » ment de Bretagne , &c. »

Après avoir fait l'énumération des services rendus par ses ancêtres , des illustrations de cette famille , soit par elle-même , soit par ses alliances , Sa Majesté ajoute : « A tout quoi »
 » ledit seigneur ayant égard suivant le con-
 » tenu aux lettres données à Fontainebleau
 » par son très-honoré seigneur & aïeul , le
 » 10 mai 1730 , à Marly , le 12 1752 , &
 » aux délibérations des gens des trois états
 » du pays & duché de Bretagne , du 4 no-
 » vembre 1761 , du mois de novembre 1770 ,
 » par lesquelles ils prennent la garantie des
 » procureurs généraux , & font les plus grands

» éloges de leurs services & fidélité , ledit sei-
 » gneur Roi auroit désiré reconnoître & récom-
 » penser tous les services rendus par lesdits sieurs
 » de Caradeuc , il auroit estimé ne le pouvoir
 » faire plus dignement , qu'en donnant de son
 » propre mouvement à Louis-René & Anne-Jac-
 » ques-Raoul de Caradeuc , les procureurs-géné-
 » raux , le titre & la dignité de marquis , &c.
 » en conséquence , érige la terre & seigneurie
 » de Caradeuc , &c. en marquisat de Cara-
 » deuc , &c. »

Après le réquisitoire des gens du Roi , la
 cour , chambres assemblées le 23. décembre , or-
 donne , par d'importantes considérations , & sans
 tirer à conséquence pour l'avenir , que les lettres-
 patentes dont il est question , seront enrégis-
 trée.

1. *Avril.* Le sieur Torrè , qui met tous les
 ans son terrain en vente , n'ayant pas encore
 trouvé à s'en défaire , a eu permission de rou-
 vrir son wauxhall plutôt que de coutume , &
 a commencé dès le saint jour de pâque. Cette
 foire d'amour , ainsi établie dans le jour
 le plus auguste de la religion , a fort scan-
 dalisé.

1. *Avril.* La Reine a honoré lundi de sa
 présence le concert spirituel ; ce qui n'a pas
 peu contribué à rendre la recette encore plus
 forte , quoiqu'elle eût déjà été très-abondante
 dans la semaine sainte. C'étoit la première
 fois que Sa Majesté venoit à ce spectacle ,
 où même , par le local , elle étoit plus en-
 vue , la loge d'honneur étant celle du milieu.
 On avoit choisi les morceaux & les virtuoses qui
 avoient produit le plus d'effet dans les concerts.

précédents. On a remarqué que la Reine avoit applaudi à tous ceux-ci, excepté au sieur Jar-nowick. La demoiselle Dantzzy a sur-tout eu les suffrages de Sa Majesté ; & , par une excep-tion injurieuse, on a point fait paroître made-moiselle Giorgy.

2 *Avril.* C'est à la vente des tableaux du prince de Conti qu'on va procéder incessam-ment. La collection est des plus nombreuses : dans ceux qu'on a placés pour être vus du public , on en compte 1440 , & l'on parle de 300 qui ne sont pas encore en lumiere. Mais il ne regne pas le même goût dans cette col-lection que dans les précédentes , & l'on pré-tend que son altesse peu connoisseuse a été sou-vent trompée.

2 *Avril.* On écrit de Montargis qu'un pâtissier de ce pays-là , dans le genre du me-nusier Adam , ou du cocher de monsieur de Verthamont , toujours gai , & faisant des chan-sons pour le peuple , venoit de se noyer de sang froid ; qu'il s'étoit enveloppé d'un drap , & s'étoit ainsi jeté dans la riviere , sans aucune cause de chagrin connue. On ajoute qu'il avoit écrit une lettre à son fils , en lui envoyant son argent , & qu'il avoit laissé sur sa table son épitaphe plaisante , & dans sa maniere grivoise ; la voici :

Ci-gît , dans le fond de ce trou ,
Le joyeux pâtissier Noyou ,
Qui vivant en a maint bouchés,
Dieu lui pardonne ses péchés !

4 *Avril.* La faculté de médecine est de

nouveau dans une fermentation considérable ; à l'occasion du docteur Guilbert de Préval, dont il est tant question depuis quelques années, pour son préservatif contre le mal immonde, & sa prostitution publique afin d'en vérifier & constater l'efficacité. Le procès avec son corps, suspendu par le recours qu'il avoit eu au parlement, s'est terminé avec un arrêt fort ambigu, qui, en ordonnant à la faculté de lui rendre tous les honoraires dont il étoit privé depuis sa suspension par les deux conclusions préalables, prises dans deux assemblées consécutives, sembloit ne pas empêcher qu'elle ne procédât à la troisième & dernière assemblée, où il devoit être jugé définitivement. L'accusé a prétendu, au contraire, que la faculté ne pouvoit aller en avant ; il s'est présenté avec un huissier pour être admis, & a fait dresser procès-verbal du refus, suivant lequel il paroît que plusieurs membres se seroient expliqués en termes grossiers, méprisants & injurieux sur l'arrêt de la cour : sur quoi arrêt qui décrète d'ajournement personnel le doyen Desselart, & les docteurs de Jean & le Clerc, & quelques autres d'assigné pour être oui. Cette animadversion des magistrats, sur le simple rapport d'un huissier, a jeté la faculté dans une crise embarrassante : elle paroît décidée à soutenir son droit de discipline sur ses membres ; & du reste, a arrêté des représentations à la cour, dont lecture a été faite mercredi dans une assemblée générale. On dit que l'université veut intervenir, & demander l'assemblée des chambres.

4 Avril. *Les Prôneurs* ou *le Tartufe littéraire*, comédie en trois actes & en vers de M. Dorat, imprimée seulement, est, ainsi que le titre l'annonce assez, une vengeance qu'il a voulu prendre de la cabale encyclopédique qui le dénigre depuis quelque temps : il n'a pas sans doute osé la donner au théâtre, de crainte qu'on n'en permît pas la représentation. Il y a cependant peu de portraits assez ressemblants pour être remarqués ; à l'exception de ceux de messieurs Paliffot, Clément, la Harpe & d'Alembert, tout le reste est vague. On voit que l'auteur a la velléité d'être méchant, & ne le peut. Son ouvrage est très-médiocre, calqué sur *les Philosophes* & *le Bureau d'esprit*, avec moins d'énergie que la première pièce, & de gaieté que la seconde. Il n'est pas fait pour produire de sensation.

5 Avril. Monsieur le marquis de Saint-Auban, sentant combien l'affaire de messieurs de Bellegarde & de Monthieu, a fait de tort à sa réputation, cherche à profiter de toutes les occasions de se disculper dans le public. C'est ainsi qu'il a adressé au sieur de la Harpe une lettre en date du 16 mars, insérée au numéro d'aujourd'hui. C'est au sujet de l'annonce qu'avoit fait ce journaliste d'un ouvrage, ayant pour titre : *Discussion nouvelle des changements faits dans l'artillerie, depuis 1756, en réponse à M. de Saint-Auban, inspecteur général du même corps.* Il est d'un monsieur Tronçon du Coudrai, chef de brigade de l'artillerie, passé chez les Insurgents, sur l'*Amphitrite*. Monsieur de Saint-Auban n'entre point dans la discussion du fond, & pour ne le pas faire, excipe d'un

ancien ordre ministériel , défendant généralement aux officiers d'artillerie de rien faire imprimer sur le service de ce corps ; il accuse en conséquence l'auteur d'avoir publié celui-ci seulement depuis son départ , & de s'avouer pour pere de plusieurs autres anonymes , & qualifiés de belles dans ce même ordre. Il en vient à l'article essentiel , à ce jugement du conseil de guerre des invalides , qu'il s'agit de revoir aujourd'hui , & reproche à son adversaire d'y trouver de l'irrégularité , des vexations , des supercheries ; &c. Il invoque les ordonnances du Roi , qui défendent , sous peine de punition , aux avocats & procureurs d'écrire sur les conseils de guerre , même pour justifier leurs parties ; loi injuste & barbare qu'il faudroit changer , si elle existoit réellement en ce sens. On voit qu'il en veut sur-tout à Me. Linguet , quoique ce procès soit peut-être celui qu'il ait le plus mal défendu & avec infiniment moins de chaleur. Enfin , il raconte comment sur la plainte rendue en 1771 par M. le comte d'Herouville de la dévastation des arsenaux & salles d'armes , dont il faisoit l'inspection , il fut chargé d'examiner & d'approfondir des dégradations dont on se plaignoit de toutes parts ; ce qu'il fit pendant dix-huit mois , & a été la cause du conseil de guerre , auquel il n'a pas eu depuis d'autre part.

6 Avril. Le sieur le Breton ayant profité du retard de son adversaire de l'encyclopédie pour faire signer un avis souscrit de quatorze de ses confreres , qui dit en substance , *qu'ils pensent en leur ame & conscience que l'encyclo-*

pédie n'a pas dû être imprimée comme la feuille jointe au prospectus, M. Luneau n'est pas demeuré en reste, il répand un précis, où il se félicite de ce qu'après huit ans de débats, son adversaire est convenu de tous les faits avancés, de ce qu'un jour pur en éclaire enfin toutes les opérations, & de ce qu'il a été obligé d'abandonner la plus grande partie de ses moyens de défenses, parce qu'ils étoient tous appuyés sur des impostures, que la production de ses livres a dissipées.

Il regarde comme démontré qu'on a dû imprimer l'encyclopédie dans le nombre des volumes promis; qu'on a dû la livrer au prix auquel elle avoit été proposée; qu'on a dû observer les loix établies pour les ouvrages offerts par souscription; qu'on a multiplié les volumes de ce dictionnaire par un mécanisme frauduleux, qu'elles ont prévu, pros crit & défendu.

Il finit par une péroraison éloquente, où il reproche au sieur le Breton de l'avoir contraint, nécessité, malgré lui, à soutenir le procès qu'ils ont ensemble, qui contrarie depuis long-temps les vues du sieur Luneau, son goût pour le travail, qui en refroidit l'ardeur, qui a arrêté l'avancement de sa fortune, & qui l'a éloigné de la vie tranquille qu'il menoit. Il parcourt les différentes époques de ce procès prolongé depuis huit ans, & il fait voir que son honneur seul compromis a été le principe du courage qu'il a manifesté dans cette lutte opiniâtre, où, pour recouvrer 457 livres, le seul objet d'intérêt du procès, il a perdu tout le fruit de ses travaux, son bien-être, son repos & le

temps si précieux pendant lequel il auroit pu s'acquérir quelque réputation en continuant les ouvrages littéraires qu'il avoit commencés. Cette cause, qui est celle de tous les auteurs, les affecte vivement, & ils en attendent l'issue avec impatience.

6 *Avril.* Le *Pot-pourri*, ou *Etretnnes aux gens de lettres*, étoit un cadre assez heureux, mais très-mal rempli : c'est une satire sans vérité, sans ressemblance, plate & dégoûtante.

7 *Avril.* On parle du premier numéro du journal de Me. Linguet publié à Londres ; on dit qu'il a pour titre *Annales Littéraires*. On assure qu'il est fort méchant ; c'est tout ce qu'on en dit.

7 *Avril.* Le premier mémoire de Mad. la marquise de Mirabeau contre son mari n'étant pas satisfaisant, elle a choisi un autre défenseur : c'est Me. de la Croix de Frainville, qui se met aujourd'hui sur les rangs. Son écrit n'est guere plus éloquent que le précédent, mais il a du moins beaucoup d'ordre & de clarté ; il est fait pour porter la conviction dans les esprits.

Après avoir établi le caractère impérieux & despotique du marquis de Mirabeau, il raconte ses dégoûts pour sa femme, & les témoignages de tendresse qu'il en recevoit, sa vie dissolue, ses menaces de divorce, sa parcimonie envers elle ; il raconte comment sa vaine gloire d'auteur lui faisoit oublier tout ce qu'il lui devoit, au mépris des preuves d'attachement qu'il avoit reçues de cette épouse respectable, sur-tout lorsqu'il fut détenu à Vincennes. Il en vient à

son expulsion de la maison conjugale de la part de ce mari tyran , avec la déclaration d'un divorce perpétuel ; il n'oublie pas ses retenues sur la pension modique qu'il lui faisoit , son refus de tous les secours nécessaires à la guérison du mal immonde qu'il lui avoit procuré , les surprises faites à la marquise de Vassan , sa belle-mère , la captivité de la marquise de Mirabeau , sur un ordre du Roi , après lequel elle n'obtient sa liberté qu'en signant un acte qui la lui fait perdre ; un compromis qui ne se maintient qu'au moyen de menaces réitérées du mari ; sa cruauté d'ôter même à la marquise de Vassan , la liberté de voir sa fille ; celle de faire interdire inutilement cette femme âgée & mourante ; enfin une multitude d'injustices , de vexations , d'atrocités , terminées par le refus formel du marquis de Mirabeau de recevoir chez lui sa femme le 30 mai 1775 , jour où a commencé le procès qui se plaide actuellement.

Toutes les preuves de ces faits allégués sont tirées des lettres mêmes du marquis de Mirabeau , & semblent difficiles à réfuter.

7 *Avril*. Une aventure singulière qu'on débite depuis un mois & qui n'est pas plus éclaircie , donnera sans doute lieu à des mémoires où l'on verra plus clair. Tout ce qui est aujourd'hui constaté , c'est qu'un monsieur de la Motte étant convenu avec un monsieur Desfrues de lui vendre sa terre , la femme du premier a reçu à Paris la procuration de son mari pour faire l'acte de vente & en toucher le prix : que la vente s'est consommée ; mais que le mari ignore ce qu'est devenu l'argent , ainsi que sa femme &

son fils : que l'acquéreur gravement soupçonné est au Fort-l'Evêque & au secret ; que dans les commencements il refusoit toute nourriture , comme un homme décidé à se laisser mourir de faim.

8 *Avril*. Il faut se rappeler le procès élevé au conseil entre le chapitre & l'évêque de Rodez : le premier a fait paroître un mémoire dont on a parlé ; l'autre n'a pas répondu ; mais un sieur Viguiet , syndic du clergé , a répandu , sous son nom , un ouvrage qui a pour titre : *Eclaircissements préparés pour le conseil du Roi & pour messieurs les Agents généraux du clergé* , suivi d'un avis délibéré à Rodez le 13 janvier dernier ; ce qui a donné lieu à une réplique du sieur abbé de Portelance , archidiacre & député du chapitre , suivie d'une consultation de plusieurs avocats du parlement de Paris , en date du 20 mars 1777 , qui déclare qu'en suivant chacun des abus qui ont été relevés par le chapitre de Rodez , il n'est pas un seul chef de plainte qui ne soit fondé , formation de la chambre , choix des membres dont elle est composée , administration de la chambre , perceptions qu'elle ordonne , usage qu'elle fait des deniers ou qu'elle tolere qu'on en fasse : par-tout , suivant eux , on ne voit que des contradictions avec les loix & les réglemens , des abus qu'il est essentiel de réformer. Ils décident qu'il étoit du devoir du chapitre d'élever la voix dans des circonstances pareilles , & de défendre l'intérêt général du diocèse , en combattant pour ses intérêts personnels.

Du reste , les jurisconsultes sont étonnés de voir les agents généraux du clergé intervenir

dans cette cause, comme s'ils n'étoient que ceux des prélats, & comme si par le clergé on n'entendoit pas tous les ordres qui le composent. Mais cette tournure a été prise par M. de Cicé, pour avoir sur leur demande un arrêt d'évocation, lequel a occasionné des remontrances très-présumées du parlement de Toulouse. Enfin, par une imprudence sans exemple, on n'ose contester à l'abbé de Portelance sa mission, & prétendre qu'il n'est pas avoué de son chapitre, lorsqu'il représente les titres les plus formels & les plus récents à cet égard.

8 *Avril*. Le dernier concert spirituel a eu lieu hier & a été aussi suivi que les précédents, quoique mademoiselle Dantzi annoncée ni chantât pas. La Reine l'avoit demandée & le sieur le Gros, le directeur actuel du concert spirituel, ayant représenté à S. M. combien il avoit à cœur de ne point manquer au public en ne le privant pas d'une cantatrice annoncée, la Reine a persisté à l'avoir. Une chose qui fait infiniment d'honneur au sieur Gosséc, & dont il n'y a point d'exemple à ce spectacle, c'est qu'une symphonie à grand orchestre de sa composition, redemandée pour ce jour-là, a tellement plu aux auditeurs, qu'on a répété *bis*, & qu'il a fallu l'exécuter sur le champ une seconde fois. Un oratoire de M. Rigel, dont le sujet est la *Sortie d'Egypte*, chanté plusieurs fois pendant la quinzaine, a été entendu encore avec satisfaction. Les paroles sont de M. Marmontel. En général le concert spirituel, qui depuis quelques années s'amélioroit insensiblement, a pris une face absolument nouvelle depuis que le sieur le Gros y préside, tant par l'excellence de la mu-

rique & des virtuoses dans tous les genres qu'il y a rassemblés, que par une meilleure entente dans l'exécution : il a diminué le nombre des concertants dans l'orchestre & dans les chœurs, & avec moins d'instruments & de voix il a produit plus d'effet.

8 *Avril*. Depuis long-temps on parle avec admiration du nouveau canal de Picardie, entrepris par feu M. Laurent, & continué par son neveu. Ce qu'on en voit est certainement propre à étonner ; mais on en a constaté l'utilité, & comme il y a une partie couverte, on a agité la question si les canaux couverts n'avoient de trop grands inconvénients ? L'ingénieur en chef de Saint-Quentin a entrepris de soutenir & de prouver l'affirmative contre le neveu de M. Laurent. La dispute a eu lieu en présence des ministres, & le résultat est d'abandonner le canal, en louant la beauté de l'entreprise & même de l'exécution actuelle, comme un chef-d'œuvre de l'art, mais n'ayant produit qu'un monument stérile.

8 *Avril*. La faculté de médecine a envoyé à tous ses membres son apologie, adressée au parlement sous le titre de *Précis*. Elle est datée du 6 de ce mois, & soussignée du docteur l'Épine, subrogé doyen, par la suspension de l'autre, & des commissaires Borie, Lorry, Maloet, Lezuriet, Coqueran. Il est fort court, sans beaucoup d'ordre, mal digéré, & fait peu d'honneur aux rédacteurs.

9 *Avril*. C'est par des arrêts du parlement, des 4 mai & 7 septembre dernier, fort ambigus, qu'est arrivé entre la faculté & le sieur Guilbert de Préval, la nouvelle discussion qui a

entraîné des suites si funestes. En effet, non-seulement il est rétabli dans la jouissance & perception de tous les droits utiles, des émoluments, sportules & jetons attribués aux docteurs régents de la faculté, mais encore dans le droit de recevoir des thèses, d'y être placé suivant son rang de dispute, & de recevoir également les annonces & affiches des cours ; & par une sorte d'inconséquence, ils ne contiennent rien d'où l'on puisse inférer qu'il soit rétabli dans le droit d'assister aux assemblées & actes publics de la faculté. En sorte que ce docteur ayant été rayé définitivement dans une assemblée du 6 juin, tenue en conséquence de l'arrêt du 4 mai, & celui du 4 septembre n'ayant point anéanti cette exclusion, mais renvoyé les parties à l'audience, la faculté a cru devoir persister dans ce qu'elle avoit fait.

De son côté, le sieur Guilbert de Préval interprétant en sa faveur lesdits arrêts, s'est présenté le 23 septembre à un acte public, & le 2 novembre dernier s'est rendu aux écoles, où introduit furtivement, il a, par ses bravades & ses interpellations indécentes, forcé d'appeler les appariteurs pour le faire sortir. De-là une procédure criminelle de sa part, où, d'après le procès-verbal, qu'il a dicté à son huissier, il a rendu une plainte contre plusieurs docteurs, & l'a fait appuyer de témoins, d'où sont résultés les décrets dont on a parlé.

9 Avril. La première nouveauté que doivent donner les comédiens françois, est la comédie de monsieur de la Place, ayant pour titre *le Veuvage trompeur*. Elle est en trois actes &
 en

en vers. M. Cailhava a fait aussi la distribution de sa comédie , intitulée *l'Egoïste*.

10 *Avril*. Toute la faculté , à l'exception de cinq ou six membres , paroît dans la plus grande union contre le sieur Guilbert de Préval. Celui-ci a cependant des partisans dans le monde par son exposé , où il dit qu'il a été rayé du catalogue des docteurs régens , *parce qu'il a trouvé un remède curatif & préservatif de la maladie qui empoisonne les sources de l'existence.*

La faculté répond que c'est pour avoir osé s'annoncer comme inventeur & distributeur d'un remède secret , ayant la propriété de *préservier de gagner aucun mal vénérien* ; secret chimérique & dès-lors funeste.

Pour avoir osé , dans la vue d'accréditer la vente de ce prétendu spécifique , en faire sur sa personne des essais publics , dont l'homme le plus dissolu ne pourroit soutenir , l'on ne dit pas le spectacle , mais le récit.

Pour avoir , par cette expérience infame , offert avec l'impunité un appât pour le vice , avoir anéanti les mœurs autant qu'il étoit en lui , & ouvert la porté au libertinage.

Enfin , pour avoir déshonoré le titre & la profession de médecin , en se prostituant , pour accréditer un secret qu'il vendoit comme médecin.

Du reste , la faculté pour n'avoir rien à se reprocher , a consulté ses avocats , qui , par une délibération du 16 janvier 1777 , ont approuvé la prudence de ses membres.

11 *Avril*. Le sieur Bouret , fermier général , a été trouvé hier subitement mort dans son lit.

Les gens qui veulent de l'extraordinaire à tout , prétendent qu'il a accéléré sa fin : ils en donnent pour raison le dérangement de ses affaires ; mais il y étoit habitué , & l'on se rappellera toujours que le jour même où il eut l'honneur de recevoir Sa Majesté pour la première fois au fameux *pavillon du Roi* , ses créanciers faisoient saisir ses meubles à Paris. Du reste , c'étoit un homme rare pour le manège de l'intrigue , pour le raffinement de l'adulation , & pour la fécondité des ressources , quand il vouloit parvenir à ses fins. Il avoit un goût de dépense incroyable , & une vanité singulière , qui vraisemblablement en étoit le principe. Il ne faisoit plus parler de lui depuis long-temps , & se regardoit ainsi comme mort d'avance.

12 *Avril*. La prison du châtelet est devenue , pour M. de Lisle de Salces , un lieu de triomphe. Le concierge s'est délogé pour lui , & l'on a fait meubler l'appartement avec magnificence ; il ne désemplit point de visites ; tous les illustres philosophes & les femmes les plus distinguées du parti l'ont été féliciter : on lui offre de l'argent de toutes parts ; il lui arrive des rouleaux de louis anonymement , que sa délicatesse ne lui permet pas d'accepter , & qui vraisemblablement retourneront au profit des prisonniers. Mais ce qui s'en trouve mieux encore c'est son livre , qui , de cette persécution , reçoit une vogue qu'il n'auroit jamais eue par son mérite intrinsèque. Tout le monde fait aujourd'hui qu'il étoit disciple du célèbre Helvétius , & qu'on l'avoit choisi pour propager sa doctrine , au moins avec permission tacite. Enfin , depuis la détention de Mlle. Clairon au fort-l'évêque , on n'avoit point vu de captif aussi fêté.

13 *Avril.* Mlle. Raucoux n'a pas échappé long-temps à la poursuite de ses créanciers, on la croit arrêtée de nouveau, ou cachée, ou obligée de s'enfuir.

13 *Avril.* Il y a eu hier, à la pleine des Sablons, une course où il y avoit très-peu de monde; elle a été tenue secrète, & c'étoit son objet, à cause des paris nombreux qu'elle devoit décider.

13 *Avril.* On parle beaucoup d'un jeune virtuose, arrivé dans cette capitale; c'est un M. Chaumeinois, Provençal, qui joue merveilleusement du flûtet ou galoubé, instrument de son pays, qu'il a porté à un degré de perfection, dont personne avant lui ne l'auroit cru susceptible. Il est percé de trois trous seulement, ce qui le rendoit en apparence très-borné par sa nature; on l'associoit au tambourin dans les fêtes champêtres & dans les bals; on le faisoit aussi quelquefois entendre à l'opéra dans les airs connus, sous le nom de *tambourins*: mais il étoit proscriit des concerts, & l'on ne soupçonnoit pas qu'il pût jamais y occuper une place. Le musicien dont on parle, a trouvé l'art d'exécuter avec le galoubé presque tout ce qu'exécute un violon: il joue dans tous les tons, des airs gais, des airs tendres, & des variations de la plus grande difficulté: il joue seul des *duo* sur deux flûtes à la fois; il fait entendre sur son galoubé des concerto très-brillants, accompagnés de symphonie. Rien n'égale la précision, la netteté de son coup de langue & la vivacité de son jeu. En un mot, c'est une merveille qu'il faut entendre.

14 *Avril*. Le journal qu'a commencé M. Linguet à Londres, a pour titre : *Annales politiques, civiles & littéraires du dix-huitième siècle* ; & le premier cahier en paroît ici. Cela a d'autant plus surpris, qu'on ne s'imaginait pas que les ministres, si maltraités dans sa lettre à M. de Vergennes, auroient pour lui une pareille complaisance. On dit que le même motif qui a déterminé à laisser entrer le *courier de l'Europe*, a motivé la même facilité pour la production de ce pros- crit : on s'est flatté que cela l'engageroit à s'observer un peu plus ; mais comme on connoît sa mauvaise tête, & les écarts de son imagination, on n'a pas voulu l'autoriser ouvertement, & il a été arrêté dans le comité des ministres qu'il ne seroit que toléré.

Quant au *courier de l'Europe*, il est question d'un numéro 43, absolument supprimé : on dit que c'est à l'occasion d'une annonce d'une nouveauté françoise, intitulée : *l'Impuissant & la Coquette*. Comme l'ouvrage n'existe point, on présume qu'il y avoit de la malice ; tel est du moins le motif qu'on donne dans le public.

14 *Avril*. M. de Crébillon vient de mourir. Quoiqu'il n'ait pas été aussi illustre que son pere, il s'étoit ouvert une autre carrière, & avoit une maniere originale dans le genre du roman. *ses égarements du corps & de l'esprit*, sont un chef-d'œuvre, qu'on regrette toujours de voir imparfait. Il s'étoit gâté dans ses derniers ouvrages ; & à force de vouloir affecter le ton des petits-mâtres & des hommes à bonnes fortunes, il avoit pris un jargon inintelligible. Enfin, pour le peindre, il suffit de dire qu'on l'avoit surnommé *le Philosophe des femmes*.

15 *Avril*. M. Bouret a mangé de son vivant quarante - deux millions connus , & l'on ajoute qu'il meurt insolvable.

15 *Avril*. Ce qu'on avoit prévu l'an passé vient d'arriver : le gouvernement a profité de la manie de nos grands seigneurs pour les courses de chevaux , afin d'exciter l'attention de ceux qui en cultivent l'espece sur les différentes races , & par les soins que prennent les amateurs pour en faire de bons coureurs , de donner ainsi à cet animal toute la perfection dont il est susceptible.

Un acte passé à Fontainebleau entre plusieurs seigneurs de la cour , le 30 octobre 1775 , en a été la suite ; il étoit resté ignoré jusques à présent. Par cet acte , ils s'engagent de donner chaque année , pendant l'espace de dix , une somme de 600 livres , pour avoir le droit de faire courir un cheval à deux époques différentes ; savoir , au 15 avril , & au 4 octobre de chaque année. Entre plusieurs conditions spécifiées entre les contractants , la plus intéressante , la plus honorable au zele patriotique des souscripteurs , c'est qu'aucun cheval ne sera admis , qu'autant qu'il sera reconnu par trois experts convenus pour être François.

En conséquence , la premiere course de l'année aura lieu aujourd'hui dans la pleine des Sablons.

16 *Avril*. M. de Vedel Montel fait paroître un nouveau mémoire , intitulé : *Résumé général*. Comme le rapport du procès entre le maréchal duc de Richelieu & madame la présidente de

Saint-Vincent, est entamé d'hier, il profite des derniers instants pour confirmer sa justification dans le public, jusqu'à ce qu'il la reçoive de la justice.

16 *Avril*. L'incroyable affaire de Désrues acquiert de jour à autre de nouveaux caractères de noirceur. Depuis plus d'un mois on ne trouve absolument aucun renseignement sur madame de la Motte & son fils, ainsi que sur le prix prétendu donné de la terre. La femme de ce négociant, ancien épicier, a été arrêtée il y a quelques jours.

17 *Avril*. Le procès sur la demande en séparation de corps, formée par la marquise de Mirabeau, doit être jugé la semaine prochaine. Le mari fait paroître une *exposition de faits & de pièces probantes*. Son mémoire ne roule que sur l'administration des biens patrimoniaux & des biens dotaux de sa femme.

On l'accuse, 1°. d'avoir aliéné de son patrimoine plus de 500000 liv. & d'avoir contracté plus de 600000 liv. de dettes au préjudice de la substitution dont il est grevé.

2°. D'avoir consommé plus de 600000 liv. des biens de sa femme.

3°. Enfin de lui avoir refusé le plus étroit nécessaire, dans le temps qu'il en percevoit les revenus, que l'on porte à 50000 liv.

Il répond, 1°. qu'il n'a rien aliéné de son patrimoine; qu'au contraire, il l'a considérablement augmenté par son économie & son administration.

2°. Qu'il n'a consommé aucune partie du bien de madame de Mirabeau.

3°. Qu'elle a toujours été entretenue selon son état, & que son revenu, bien loin de monter à 50000 livres, ne va pas à 12000 livres de rentes, déduction faite des dettes & charges de ses biens.

17 *Avril*. On parle de donner, sur le grand théâtre de Versailles, l'opéra de *Castor & Pollux*, réservé pour l'époque de l'arrivée de l'Empereur. On fait qu'il a désiré qu'on ne fit pour lui aucune fête : mais celle-là est d'une nature à ne pouvoir être refusée : du reste, le Parisien est empressé de voir & d'entendre ce prince, & de juger entre lui & son frere l'archiduc.

18 *Avril*. Le mémoire de M. de Vedel est d'un Me. Blondel, avocat, & lui fait infiniment d'honneur ; il est plein de raison, fort de preuves, & écrit avec la plus grande énergie. Le défenseur y est toujours à son aise, il semble se jouer de son adversaire, & l'écraser enfin des arguments les plus victorieux. Il en résulte que toutes les preuves que M. de Richelieu prétendoit administrer contre son adversaire, par titres, par témoins, par vérifications d'experts, ont tourné contre lui-même ; que M. de Vedel n'a été décrété de prise de corps, interrogé sans fin & sans pudeur, réglé à l'extraordinaire, & confronté à une foule de témoins & d'accusés, qu'il n'a langué près d'un an dans les fers, que parce que le lieutenant-criminel Bachois, son premier juge, est devenu sa partie ; qu'il n'a jamais instruit qu'à charge contre lui, & s'est livré aux plus basses complaisances pour le puissant accusateur. Aussi prétend-il que l'intimation personnelle contre ce magistrat prévaricateur ne lui peut être refusée.

On parle d'un nouveau mémoire ou écrit ; contenant des réflexions sur ce procès , répandu vraisemblablement par les députés du parlement d'Aix , & qu'on attribue à M. de Castilhon.

19 *Avril*. Dans une séance tenue au parlement , les chambres assemblées le 11 avril , l'avocat général Segulier a fait un réquisitoire pour rendre compte de la brochure dont on a déjà parlé , & dénoncée par le président Angran , ayant pour titre : *Plan de l'Apocalypse*. Quoique Newton ait commenté cet ouvrage , on sent qu'il faut avoir le cerveau un peu fêlé pour s'y arrêter , à plus forte raison pour y voir le rétablissement des jésuites , annoncé pour 1777. Cela n'auroit pas mérité l'attention des magistrats sans d'autres assertions plus dangereuses , intéressant la politique & le gouvernement , en ce que le même enthousiaste prédit l'empire universel de l'église , dans laquelle l'état sera désormais confondu.

En conséquence cette brochure , datée de 1773 , de 96 pages d'impression , a été condamnée à être lacérée , brûlée , &c.

Du reste , M. Segulier rassure le parlement , & prétend que les craintes nées à l'occasion de prétendus mouvements des ex-jésuites & de leurs partisans , sont vaines & dénuées de fondement ; il promet à la cour que les gens du Roi s'occuperont à veiller sur les démarches de la société.

L'on ne fait si le parlement , satisfait des assurances de M. l'avocat général , abandonnera toute recherche ultérieure ; mais le parti janséniste

trouve très-mauvais qu'il ait traité la chose aussi lestement ; & regarde ce magistrat comme vendu à la cabale.

19 *Avril*. La faculté de médecine , avant de répandre son *précis* dans le public , a arrêté une grande députation pour le porter au premier président & aux présidents à mortier : elle a arrêté aussi que dans la douleur où elle étoit de se voir privée de son doyen , de voir plusieurs de ses membres inculpés , & elle-même traduite devant le parlement , elle s'abstiendrait de toute cérémonie & acte solennel , & cesseroit même toute fonction qui ne seroit pas nécessaire au service public.

Le doyen Dessesarts a comparu la semaine dernière pardevant l'abbé Pommier , nommé commissaire pour l'interroger & l'entendre en vertu du décret d'ajournement personnel rendu contre lui. Sa compagnie a été très-satisfaite de la manière intelligente , sage & ferme dont ce chef a répondu aux questions captieuses , & dérisoires du magistrat , un peu calotin. Ce dernier a prétendu que bien loin d'être l'ennemi de la faculté , comme l'on en faisoit courir le bruit , il avoit empêché qu'on ne poussât les choses plus loin , & qu'on ne le décrêtât de prise de corps.

19 *Avril*. *Réflexions servant de faits justificatifs*. Tel est le titre de l'écrit attribué à M. de Castilhon , au bas duquel on lit : « Le » conseil soussigné , qui a lu avec admiration le » mémoire ci-dessus , ouvrage d'un magistrat » vertueux , estime que sans y rien changer ,

« Il est intéressant de l'employer pour madame
 « de Saint-Vincent. Les principes incontestables
 « y sont si lumineusement présentés, qu'il n'est
 « point de cœur droit qui ne se rende à leur
 « évidence : il mettent en main des innocents
 « faussement accusés, des armes invincibles
 « pour terrasser les fameux calomniateurs. »
 Cette consultation, de Me. Piet Duplessis, est
 du 11 avril.

Le résultat de cet écrit solide, grave & sec, où l'on ne cherche pas à séduire le lecteur par une éloquence oiseuse, & uniquement destiné à éclairer les magistrats, est d'établir que dans toutes les suppositions & sous tous les points de vue, l'accusée doit être déchargée de l'accusation, avec dommages & intérêts.

20 Avril. Par un concours de circonstances trop longues à raconter, & sur le détail desquelles on varie d'ailleurs dans le public, il est constaté juridiquement qu'on a trouvé le cadavre de Mad. de la Motte enterré dans une cave de la rue de la Mortellerie ; qu'il étoit assez bien conservé pour que les traits en fussent reconnus de tous ceux qui avoient vu cette malheureuse femme ; que son mari sur-tout a été convaincu que c'étoit elle. Qu'on est déjà moralement sûr que le sieur Desrues l'y a fait transporter, ayant loué cette cave sous un nom étranger, pour y mettre du vin ; que le propriétaire de la cave, confronté à cet accusé dans la prison, a déclaré que c'étoit le même homme qui s'étoit présenté pour la louer. On a conduit Desrues sur le lieu pour le confronter au cadavre, & il a persisté à nier, soit qu'il

éût loué la cave, soit qu'il y eût fait transporter madame de la Motte, soit qu'il la reconnût. On a fait l'ouverture de celle-ci, & il y a apparence que cette victime de la cupidité du coupable a été empoisonnée. Ce matin a été fait l'enterrement en grande pompe, à la paroisse de Saint-Gervais. On ignore encore où est le cadavre du fils, mais on espère aujourd'hui parvenir à approfondir toutes les horreurs d'une scélératesse qui paroît avoir été combinée de longue main, & avec un sang froid qui ne peut guere être celui d'un homme novice dans de pareils forfaits. Ce Desfrues se nomme Bury; il avoit été épicier, & a fait faillite plusieurs fois.

20 Avril. M. le maréchal duc de Richelieu répand aussi des réflexions présentées, & à ses juges, & au public. Il les partage en deux propositions: 1°. il n'a pas eu le choix de l'action qu'il avoit à intenter: 2°. c'est à madame de Saint-Vincent à prouver son innocence. Il finit par un *post-scriptum* contre les réflexions d'un magistrat, qu'il qualifie de libelle; & pour s'éviter la peine d'y répondre en règle, ce qui lui seroit trop difficile & peut-être impossible, il dit qu'il faut l'abandonner, ainsi que les paradoxes révoltants qu'il contient, au mépris & à l'indignation publique.

Du reste, il annonce encore un mémoire volumineux, où il comprendra le résumé des preuves qui établissent que madame de Saint-Vincent est l'auteur du faux, ou le complice, ou le participe.

Le duc d'Orléans continue à assister aux as-

semblées , & c'est en conséquence son altesse qui les assigne à sa commodité. C'est ainsi qu'il n'y en a point eu un jour de la semaine dernière , où l'on jouoit la comédie chez madame de Montesson.

21 *Avril*. On avoit déjà voulu établir un *gazetin des comestibles*. Cette feuille n'avoit pas réussi. On y revient aujourd'hui ; on en répand un nouveau *prospectus pour l'établissement de bureaux pour la commission des comestibles & pour l'abonnement de son gazetin*. Ce gazetin sera autorisé par lettres-patentes dûment vérifiées , & approuvées par arrêt du parlement ; il y aura en outre un dépôt fixe conduit par une direction , chargée du soin de subvenir aux demandes des intéressés , de les publier , & de faciliter en faveur des fournisseurs & des consommateurs , des communications & des relations de la capitale aux provinces , & de celles-ci entr'elles avec Paris & avec l'étranger.

21 *Avril*. On a fait à l'occasion de l'Empereur & de son goût pour l'*incognito* , l'apologue suivant :

Chéri de toute l'Arabie ,
 Magnanime , humain , vertueux ,
 En trouvant son bonheur à faire des heureux ,
 Mamoun un jour conçut l'envie
 De voyager ; il eut la fantaisie
 De rester par-tout inconnu ;

Il croyoit le pouvoir : seule erreur de sa vie ;

On le nomma si-tôt qu'il eut paru.

La douce & noble modestie,

Est le héros de la vertu.

21 *Avril*. On a procédé le 18 au jugement du procès concernant l'encyclopédie. On a été enchanté du rapport de M. de la Belouze, qui a déployé dans cette affaire la sagacité la plus subtile & le plus grand désintéressement. Quoiqu'il en soit, le procès a paru si difficile à juger, qu'il y a eu partage de voix à la grand'chambre. On en renverra la décision à messieurs de la première chambre des enquêtes.

22 *Avril*. Le nouveau curé de Saint-Sulpice a célébré aujourd'hui une messe du Saint-Esprit, suivie d'une procession, pour attirer la bénédiction du ciel sur les travaux qui se font dans son église, sous la direction de M. l'abbé Symon de Doncourt, ayant des connoissances profondes, & un goût peu commun en architecture, peinture & en sculpture. Les artistes & entrepreneurs qui concourent à la perfection & à l'ornement de ce vaste édifice, y ont tous assisté ; savoir, pour ce qui concerne la chapelle de la Vierge, M. Pigalle, chevalier de l'ordre du Roi ; M. de Wailly, des académies d'architecture, de peinture & de sculpture ; M. Pigalle, neveu, sculpteur ; M. Callet, peintre ; MM. de la Chenay & Metivier, sculpteurs en ornements ; monsieur Drozsi, sculpteur en marbre, & M. Hervieux, ciseleur.

Pour la partie du portail , des tours & de l'orgue , M. Chalgrin , de l'académie d'architecture , & architecte de Monsieur ; M. Boirot , agrée de l'académie de sculpture ; M. Barthelemy , peintre ; M. Guibert , sculpteur en ornements ; M. Viel , architecte , premier inspecteur ; M. Mangin , entrepreneur pour la maçonnerie ; M. de l'Or , pour la charpente ; M. Mardelle , pour la ferrurerie , &c. &c.

La chapelle de la Sainte Vierge est très-avancée : la petite coupole qui lui sert d'entrée est découverte depuis Noël. Le plafond de la chapelle , peint par feu le Moyne , avoit été presque entièrement détruit par l'incendie de la foire Saint-Germain , & vient d'être réparé par M. Callet. La statue en marbre de sept pieds de proportion , par M. Pigalle , est placée depuis plus d'un an. L'échafaud d'une des tours de l'église est terminé. On doit commencer cette semaine à poser la menuiserie & la sculpture de l'orgue , faites par MM. Duvet & Sadot , maîtres menuisiers , d'après les dessins de M. Chalgrin. C'est M. Cliquot qui est chargé de la facture de cet orgue , qui sera le plus complet de ceux de Paris. Enfin , la maçonnerie & une partie de la sculpture des deux chapelles du portail sont très-avancées : on espere qu'elles seront achevées cette année. On les destine à servir de baptistaire , & de sanctuaire pour le saint Viatique.

13 *Avril*. On écrit de Geneve que le philosophe de Ferney a eu , il y a peu de temps , une attaque d'apoplexie qui n'a pas eu de suite : sa tête même n'en est point affectée , & il se dispose à reprendre ses travaux.

En effet, par une lettre du 16 avril, monsieur de Voltaire demande à un ami de lui rassembler toutes les pièces relatives à l'affaire de M. de Lisle de Salces, & de lui en rendre le compte le plus détaillé. On juge avec raison, qu'il veut écrire sur cette matière, sur l'injustice de flétrir cruellement un écrivain pour des opinions qu'il a soumises à l'examen des censeurs qui lui ont été donnés par le gouvernement, & qui a rempli toutes les formalités ordonnées pour l'impression. Cet auteur est plus intéressé que personne à faire rougir les magistrats d'une sentence atroce. Eh! que n'auroit-il pas à craindre, si l'on recherchoit aussi scrupuleusement tous les gens de lettres qui ont écrit avec permission, & qui plus est sans permission?

24 *Avril.* On ne fait si M. de la Harpe a reçu réellement les coups de bâton dont le menaçoit depuis long-temps M. Dorat; si le premier, las de se ruiner en voitures pour se soustraire à la vengeance de son ennemi, lui aura enfin fourni l'occasion qu'il attendoit: mais il court là-dessus une pasquinade un peu vive, sur-tout à l'égard d'un académicien.

25 *Avril.* Le mémoire promis par M. le maréchal de Richelieu à l'appui de ses réflexions, & devant en constater la justesse, paroît. Il est suivi d'une consultation en date du 20 avril, faite par six fameux jurisconsultes, qui en confirment les deux assertions qu'on a déjà lues de la part du consultant, décident que loin que madame de Saint-Vincent ait prouvé son innocence, elle reste au contraire, accablée sous le poids des preuves de toute espèce, & de la conviction.

25 *Avril*. Desfrues est enfin convenu que madame de la Motte étoit morte chez lui , à la suite d'une médecine qu'il lui avoit administrée ; & que pour épargner les frais de l'enterrement , il l'avoit fait porter dans la cave , où elle a été trouvée. Il est convenu aussi que le fils avoit été conduit par lui à Versailles ; après avoir mangé du chocolat , qui l'avoit fait vomir , que ce jeune homme étoit mort en ce lieu , & qu'il l'y avoit fait enterrer sous un autre nom. On voit qu'à l'exception de l'empoisonnement , qu'il n'a pas avoué directement , il est déjà très-moralement coupable , par son récit , de la mort de ces deux innocentes victimes de sa scélératesse.

25 *Avril*. Autant l'archiduc Maximilien avoit déplu ici par sa hauteur , autant l'aimable simplicité de l'Empereur , indice communément du grand homme , lui concilie les cœurs. Son hôtel est continuellement investi de peuple qui cherche à le voir. Au moyen de la suppression de tout cérémonial , & même de tout appareil de distinction , ce prince verra beaucoup mieux , & avec moins de temps , tout Paris. On a remarqué que deux choses lui avoient déplu singulièrement , l'entassement des malades dans la même salle , & dans le même lit à l'hôtel-dieu (car sa délicatesse n'a point été blessée de visiter cet hôpital infect & pestilentiel) , & les pauvres mendiants dans cette capitale à tous les coins de rues.

Un trait qui fait présumer combien il est instruit , c'est que M. le contrôleur général lui ayant présenté son frere , M. de Villepatour , ce prince l'a accueilli avec distinction , en

lui rappelant les diverses belles actions qu'il avoit faites , & dont il a paru être au fait plus que beaucoup de militaires de France. En parlant de l'artillerie , il est convenu que cette partie du service l'avoit émerveillé à Strasbourg , sur-tout quand de 150 pieces de canon qu'on avoit fait jouer devant lui , quatre-vingt-dix-neuf avoient atteint le but.

26 *Avril.* Vendredi la Reine est venue à l'opera d'*Iphigénie* avec Monsieur & Madame, M. le comte & Mad. la comtesse d'Artois. Elle a été applaudie à toute outrance par la foule nombreuse qui s'étoit rendue à ce spectacle dans l'espoir d'y voir l'Empereur. Après les révérences ordinaires , Sa Majesté s'est assise : les battements de mains ont continué : elle s'est doutée que ceux-ci regardoient son frere , qui étoit au fond de la loge , & ne se montrait point ; elle l'a tiré presque malgré lui , l'a amené sur le devant , & l'a fait asseoir auprès d'elle.

A l'endroit où le chœur dit , en voyant *Clitemnestre* : *chantons , célébrons notre Reine* , les applaudissements ont redoublé ; son frere s'en est mêlé : la Reine émue de tendresse , s'est levée , & a témoigné sa reconnoissance ; en sorte qu'on peut dire que si l'Archiduc a un peu aliéné les cœurs François de cette souveraine , l'Empereur les lui a rendus.

27 *Avril.* Il s'est donné hier au wauxhall d'hiver un concert de bénéfice pour mademoiselle Dantzi , avec un concours moins considérable que n'en méritoit cette célèbre cantatrice , qui se concilie d'abord les spectateurs par un

air de douceur & de modestie imprimé sur sa figure très-aimable. Elle a d'ailleurs une voix unique : outre qu'elle la monte à un ton où ne va point celle de son sexe , puisque l'*ut* en est le terme ordinaire , & que la sienne s'éleve jusqu'au *sol* & au *la* , c'est-à-dire , à la *quarte* & à la *quinte* supérieure ; elle a des martellements équivalents à ceux des coups de langue sur la flûte , en sorte que l'on croiroit entendre cet instrument. Il faut convenir , au surplus , que son organe est plus étonnant que séduisant ; elle ne chante d'ailleurs que l'Italien.

27 *Avril*. M. le maréchal duc de Richelieu répand encore un *précis* , un *résumé* & un *post-scriptum*.

27 *Avril*. On ne fait que parler de l'Empereur , & l'on recueille avec soin tous les propos de cette majesté , peu saillants , mais toujours pleins de bon sens. On a eu occasion , lorsqu'il est allé jeudi au palais & à la chambre des comptes , de connoître sa façon de penser sur le compte de deux ministres si fameux sur la fin du regne de Louis XV. Comme il étoit à la première présidence , dans une galerie où est une suite de portraits de tous les chefs de la compagnie , il a prié qu'on lui montrât celui de M. de Maupeou , le chancelier : il l'a considéré attentivement ; il a demandé s'il étoit ressemblant ? On lui a dit qu'oui. Il s'est écrié avec indignation : « Il fait bien de n'être pas ici ! » Puis se tournant vers les magistrats qui l'entouroient : « Pour vous , Messieurs , a-t-il ajouté , vous avez essuyé des persécutions , mais tout est heureusement réparé.

A la chambre des comptes, en lui expliquant les diverses fonctions de cette cour, on lui a dit que c'étoit chez elle que les contrôleurs généraux venoient prêter leur serment; on lui en a lu la formule, où ils promettent d'être fideles aux commandemens de la chambre. Le moment d'après, ayant trouvé sous ses yeux la signature de l'abbé Terray: « En voilà un, » s'est-il écrié, qui n'a pas tardé à rompre le sien! »

27 *Avril*. M. de Saint-Auban, par sa requête au Roi, demande que la brochure contenant les deux lettres de Mad. de Bellegarde, soit supprimée comme libelle diffamatoire, calomnieux, & que Mad. de Bellegarde soit condamnée en telle amende & tels dommages-intérêts qu'il plaira à Sa Majesté; qu'il lui soit fait défenses de récidiver, à peine de punition exemplaire.

On voit à la suite, une lettre du marquis de Monteynard à M. de Saint-Auban, en date du 4 de ce mois, par laquelle il lui apprend qu'il a écrit à M. Amelot, pour le prier de demander à S. M. justice de ce libelle.

28 *Avril*. L'Empereur étant allé à Notre-Dame, quand on a voulu lui en montrer le trésor, il a répondu qu'il avoit vu assez de reliques; ce qui a peu édifié les chanoines. Quand on lui a fait voir la chapelle d'Harcourt, où est le mausolée du comte, nouvellement construit, il a demandé pourquoi cet honneur, ajoutant qu'il ne se rappelloit aucune action connue de ce seigneur. On lui a dit que ce n'étoit qu'un monument de

tendresse conjugale , & non un monument patriotique.

28 *Avril*. Samedi , M. le comte de Falkenstein , en descendant de l'académie de peinture , est entré au jardin de l'enfance , où le comte d'Angivillers lui a présenté le sieur de Bernieres , comme auteur de la grande loupe de liqueur , construite aux frais de M. de Trudaine. Quoique le soleil fût pâle , qu'il y eût des nuages , & qu'il ne s'en fallût de beaucoup que cette loupe ne fût remplie de tout l'esprit de vin qu'elle doit contenir , le sieur de Bernieres a fait fondre , en moins d'une minute , un écu de trois livres à son foyer ; ce qui a paru surprendre & intéresser l'Empereur.

29 *Avril* 1777. *Vers sur les compliments reçus par M. de la Chalotais , à l'occasion de la croix de Malte que M. de Rohan , grand-maître , lui a envoyée.*

Où va cette foule importune ?

Pourquoi féliciter Chalotais aujourd'hui ?

La faveur qu'il reçoit , sans doute est peu commune ,

Elle peut illustrer , mais tout autre que lui.

Toujours le magistrat aux fastes de l'histoire

Effacera le chevalier.

Placé par ses vertus au temple de mémoire ,

L'ornement d'un ordre guerrier

Peut-il ajouter à sa gloire !

Loin de l'honorer par son choix ,

C'est Malte qui s'honore en lui donnant la croix.

29 *Avril*. On a imprimé la dénonciation faite le 21 mars aux chambres assemblées , servant de suite à la première. On y voit que l'abbé Tri-polski , le dénonciateur aux créanciers des jésuites , des sommes que ceux-ci avoient encore à Lyon , est mort ; que son associé , le baron de Gostraux , avoit donné des renseignements qu'on n'a pas suivis , & que les députés de la masse des créanciers envoyés à Lyon vers la mi-février , en sont repartis peu de jours après sans avoir rien fait , & sans attendre ce baron , qui n'avoit besoin que d'une somme modique pour faire la route. Tout cela est développé dans plusieurs lettres en date du 3 mars & du 5 dudit , datée d'Aix , & adressées à un chevalier de Monlong à Lyon , qui d'ailleurs pouvoit le suppléer , & avoit reçu de nouveaux renseignements par un supplément du 21 février. On soupçonne assez naturellement par ce qu'on lit dans cet écrit , que l'on a mis beaucoup de délais & de négligence dans les recherches qu'on devoit faire , & l'on a vu précédemment que c'étoit à M. B*** qu'il falloit l'attribuer. On ignore encore ce que le parlement fera de ces renseignements , où l'on remarque en outre qu'on a cherché à diffamer & à rendre suspect au gouvernement , ce baron de Gostraux. A en croire M. Seguier , tout cela ne mérite aucune attention. L'assemblée indiquée au 25 avril a été remise à huitaine , & il n'y a pas eu de délibération sur cette affaire.

29 *Avril*. Il paroît un nouveau *Mémoire à consulter* , pour le chapitre de Rodez , & une *consultation* du 22 avril , au sujet de la déclaration de deux de ses membres , en date du 20 février ,

relativement aux mémoires publiés par le chapitre dans l'affaire des décimes.

29 *Avril*. Madame de Saint-Vincent fait paroître une *nouvelle Réponse* , qui renverse absolument les raisonnemens du maréchal. L'a-t-il convaincue , ou ne l'a-t-il pas convaincue ? Voilà la seule question qu'il s'agit de discuter , & résumant toute la procédure faite avant l'arrêt du 29 mars , toute celle faite avant les informations , interrogatoires , récolemens , confrontations , on prouve que tout est en faveur de Mad. de Saint-Vincent. Suit une consultation du 26 avril , qui décide : 1°. Que rien ne prouve que les billets ne soient pas de M. de Richelieu : 2°. Que M. de Richelieu en imputant le faux personnellement , directement à madame de Saint-Vincent , s'est mis dans la nécessité de le prouver , à peine d'être réputé calomniateur : 3°. Qu'il paroît très-bien prouvé au procès que les billets ont été remis à madame de Saint-Vincent par le maréchal , & que dès-lors elle est justifiée.

30 *Avril*. Il paroît une *Réponse* pour l'abbé de Ville-Neuve Flayose , au deuxième mémoire du maréchal de Richelieu , suivie d'une *Consultation* du 26 avril. Son objet est d'établir la réparation authentique qu'il a droit de demander contre sa partie adverse , & la prise à partie qu'il peut exercer contre le lieutenant criminel Ba-chois , pour avoir été sans preuves , décrété , emprisonné , interrogé , récolé , confronté , enchaîné pendant onze mois comme un criminel. C'est sur-tout le début de cet écrit qui est remarquable.

« Est-il rien de plus révoltant que de
 voir un maréchal de France , enivré de quel-
 ques-moments de gloire , dont il dit que peut-
 être sa longue vie a été illustrée , oublier qu'il
 parle en public à la femme d'un magistrat cé-
 lebre , & à une famille qui n'a pas été illustrée
 par quelques moments , mais par plusieurs siècles
 de gloire très-réellement acquise , en servant
 avec honneur ses Rois & sa patrie ? Ce sont ,
 dit-il , de vils faussaires contre lesquels il est
 obligé de lutter... De vils faussaires ! Et c'est
 M. Vignerot Duplessis , duc de Richelieu , qui
 ose insulter de cette manière aux principales
 branches de la maison de Ville-Neuve ! Si un
 affront de cette nature n'alloit bientôt être
 vengé , le corps de la noblesse seroit fondé à
 s'élever contre un libelle où sa dignité se trouve
 compromise.

Dans le degré d'élévation & de gloire , où
 M. le maréchal de Richelieu se contemple ,
 quels titres croit-il avoir acquis pour se rendre
 l'arbitre du sort d'un citoyen cent fois au-des-
 sus de lui par sa naissance ?

30 Avril. Le journal de M. Linguet est dédié
 au Roi de France ; il ne le regarde que comme
 une continuation de celui qu'il avoit commencé
 à Paris en 1774 , sous le titre de *Journal de
 politique & de littérature de Bruxelles* , interrompu
 en 1776. Dès son *Prospectus* il fait une incursion
 contre la *Gazette de France* & le *Mercur* qui
 le chicanotent continuellement à Paris , concu-
 rents privilégiés dont il se félicite d'être débar-
 rassé.

Du reste , il propose une collection complete de ses œuvres par souscription , déjà effrayante pour le nombre , puisqu'il sera de 28 volumes in-8°. Il la divise en partie littéraire , & partie de barreau. On remarque dans la première , un ouvrage du *Pain & du Bled* , dont il dit que le manuscrit original & unique lui a été dérobé par l'ordre , avoué publiquement de M. Turgot ; mais qu'il l'a refait en entier : & une histoire des *Révolutions de la magistrature en France* , ouvrage , dit-il , composé avant 1770 , mais qu'il n'a pu obtenir la permission d'imprimer à Paris , & auquel il a joint l'histoire de ce qui s'est passé relativement à la robe depuis cette année jusqu'en 1774 inclusivement.

1 Mai 1777. On continue à s'entretenir de M. le comte de Falkenstein , & à recueillir ses dits & gestes mémorables.

Dans une des garnisons qu'on lui a fait passer en revue , on lui a montré le régiment de Schomberg dragons , en lui observant que c'étoit autrefois le régiment des Hullans du maréchal de Saxe : « *Pourquoi lui avoir fait changer de nom , a-t-il répondu ? nous avons encore à Vienne le régiment du prince Eugene.* »

L'autre jour s'étant présenté au château avant le lever , il est resté dans la galerie à causer avec les courtisans. Le Roi instruit qu'il étoit là , l'a fait inviter d'entrer : « *On va me prendre , a-t-il dit , pour un favori.* »

Emerveillé des invalides & de l'école royale militaire ,

militaire, il a fait reproche au Roi de n'avoir pas encore vu ces établissemens.

2 *Mai.* Madame de Saint-Vincent a encore présenté une requête au parlement, très-importante, où elle demande à la cour des pairs de déclarer toutes les procédures & poursuites faites à la requête de monsieur le maréchal, nulles, tortionnaires, injurieuses, attentatoires à l'autorité de la cour, aux loix & ordonnances du royaume, à la liberté des citoyens, à la sûreté des familles, & à l'ordre public ; de faire défense à monsieur le maréchal de récidiver, de mépriser les regles de la justice, d'abuser de son crédit, de se donner la licence de faire des incursions nocturnes & militaires dans les monastères & autres maisons des particuliers; de faire fouiller dans leurs poches, secrétaires & armoires; de faire piller, soustraire & supprimer leurs titres & papiers; d'en intercepter d'autres; d'emprisonner les domiciliés, & de les tenir en chartre privée, sans forme, sans autorité ni décret; de faire décréter à ses risques, périls & fortune, sans preuves de prétendus délits, lorsqu'au contraire il y a preuve de la témérité de ses accusations: comme aussi de faire décréter ceux des témoins qui déposent ou font en état de déposer contre lui, de les vexer, poursuivre criminellement; de les menacer, persécuter, & de changer en témoins ceux des accusés que les gens d'affaires font parvenus à corrompre par promesse & par argent, &c. On voit que c'est une longue récapitulation de tous les excès & crimes reprochés au maréchal.

3 *Mai.* Il paroît, par le mémoire du chapitre de Rodez, que M. l'évêque a trouvé le secret

d'intimider ou de séduire les deux chanoines qui se sont détachés du corps , par un écrit qu'ils ont appelé un *monument précautionnel*, sorte de défaveu de la conduite de leurs confreres. On leur reproche d'avoir ainsi attaqué , de la maniere la plus indigne, un corps dont ils ont l'honneur d'être membres. Ces transfuges sont les sieurs *Dieche & d'Almayrac* , & l'on réclame contre de tels excès, le secours de la loi.

3 Mai. Tandis que monsieur le maréchal duc de Richelieu mange désagréablement beaucoup d'argent pour nourrir un procès ruineux , la fortune , toujours favorable à ce seigneur , lui ménage de petits revenants bon auxquels il n'auroit pas droit de s'attendre. C'est ainsi que récemment madame de Gaya , veuve d'un major de Compiègne , femme octogénaire , vient par une vanité barbare , de frustrer sa famille pauvre, de son bien d'environ 50000 écus , pour faire son légataire universel monsieur de Richelieu. Un notaire du lieu s'est transporté à Paris pour lui annoncer cette nouvelle. Après l'avoir fait longtemps attendre , il a ordonné qu'on l'introduisit sur ce qu'il a déclaré avoir des choses intéressantes à lui dire. L'officier de justice ayant rempli sa mission , le vieux plaisant s'est écrié, avec un sang-froid goguenard : « *Ah ! parbleu , si toutes les*
 » *femmes avec qui j'ai couché m'avoient laissé*
 » *leur bien , je serois plus riche que le Roi !* »

3 Mai. Il paroît clandestinement une petite brochure , ayant pour titre ; *Observations sur les remontrances relatives aux corvées*, ou *Lettres de M. **** Elles sont datées du 22 mars dernier. Le patriotisme & le bon sens paroissent avoir dicté cet écrit.

3 Mai. La *savonnerie* est, après les *Gobelins*, une des manufactures de France les plus précieuses. Comme le comte de Falkenstein voit tout, mais ne prévient nulle part, pour n'être pas pris à l'improviste, on a disposé les tapis & autres productions riches & de goût que renferme ce lieu. On a en outre exposé le portrait de ce prince en tapisserie, aussi parfait que celui de Louis XV, qu'on a vu en 1773 exécuté aux *Gobelins* par le sieur Goyette. On seroit tenté de croire qu'il n'est point fait à l'aiguille, tant l'artiste a l'art de faire illusion, & de saisir tous les effets de la peinture. Ce chef-d'œuvre est d'autant plus merveilleux que les habiles ouvriers de cette manufacture, admirables pour l'exécution des fleurs, des fruits, de la verdure, & même des animaux, échouent à la figure, & ne peuvent en ce point égaler ceux des *Gobelins*.

4 Mai. Madame de Saint-Vincent publie encore, *Observations sur la demande en dommages & intérêts; & la plainte en subornation*. C'est un résumé succinct de la cause, où les principaux chefs de défense rassemblés acquierent encore plus de force & de clarté.

4 Mai. Les comédiens françois annoncent une nouveauté, c'est le *Veuillage trompeur*, comédie en trois actes, de monsieur de la Place. On est surpris qu'ils ne saisissent pas le moment de la présence du comte de Falkenstein pour remettre *Albert I.*

5 Mai. Il paroît que les remontrances du parlement, contre la suppression des corvées, avoient été principalement suggérées par le feu prince de Conti, qui, ayant prétendu qu'il étoit dans

gereux de laisser introduire la confusion dans les états , avoit fait de cette maxime la base de la réclamation des magistrats. L'auteur de la brochure , annoncée sur cette matière , réfute à merveille l'assertion , en prouvant qu'il y a d'autres principes de distinction entre les hommes , & que l'inégalité ne suppose ni dans les premiers le droit d'opprimer , ni dans les derniers le devoir de périr sans murmure , ni dans aucun la nécessité de commettre ou de souffrir l'injustice ; qu'ainsi le fondement de l'opinion prise sur la corvée est manifestement une erreur.

6 Mai. Il court daas le monde des couplets chantés à une table où étoit monsieur le Mierre, sur l'air : *C'est un Sorcier*. Ils sont agréables, surtout s'ils sont impromptus. On les dit d'un monsieur de Noailles, ancien gendarme de la garde, & font honneur à la gaieté & au talent de cet aimable convive :

Amis , buvons tous à plein verre :
 Le vin est toujours mieux goûté
 Quand on le boit avec le Mierre ;
 Quand on le boit à sa santé ,
 Enivrons-nous , Bacchus l'ordonne ;
 Mettons cette bouteille à bout ,
 Buvons tous , &c.
 Que le guerrier boive à Bellone ;
 Je fais bien mieux placer mon choix ,
 C'est à l'amitié que je bois.

Que le Parnasse & ses trompettes
 Frappent l'écho qui retentit ;

Je ne fais que des chansonnettes ;
 Le sentiment fait peu de fruit.
 Lorsque l'on aime on ne peut guere
 Prendre le ton du bel esprit ;
 On chante, on rit, &c.
 En amitié, comme à Cythere,
 Les cœurs sensibles savent bien
 Que les grands mots ne prouvent rien.

A mon voyage en Amérique
 L'hymen m'a, je crois, bien traité ;
 Je ne me crois pas dans la clique,
 Ou c'est sans l'avoir mérité.
 J'ai femme aimable & très-pudique ;
 Si j'entendois par-ci, par-là,
 Le voilà-là, &c.
 Je tiens l'écho peu véridique,
 Je crois toujours pleins de vertus
 L'Amour, mes amis & Bacchus.

6 Mai. On a exécuté hier, sur le grand théâtre à Versailles, l'opéra de *Castor & Pollux* comme on l'avoit annoncé. On y a trouvé beaucoup de changements dans les accompagnements. L'Empereur étoit dans la loge de la Reine, derrière elle. C'est le maréchal duc de Richelieu, qui, comme étant d'année, faisoit les honneurs avec un air triomphant, car il savoit sans doute l'essentiel du gain de son procès.

7 Mai. Desrues, devenue malheureusement trop célèbre par une suite de crimes si bien combinés, que la narration en paroît incroyable si les faits n'étoient prouvés, a sans doute voulu

Il devenit davantage par une mort qui sembleroit annoncer en lui l'intrépidité du héros, jointe à la bassesse du plus vil scélérat. Ne pouvant se refuser à convenir des particularités, établies par pièces, par témoins & preuves muettes, il a nié constamment tout ce dont il ne s'est pas trouvé ainsi convaincu, tel que l'empoisonnement de la mère & du fils. Appliqué à la question, il n'en a pas dit davantage. Entendant lire son arrêt où il est mis : *duement atteint & convaincu*, il s'est récrié sur la fausseté de cet énoncé, & a reproché aux juges de ne pas avoir rendu un jugement régulier. Arrivé à l'hôtel-de-ville où il est resté plusieurs heures, il a envoyé chercher sa femme, l'a exhortée, après lui avoir demandé pardon des torts qu'il pouvoit avoir eu envers elle, à se mettre en couvent, à prendre soin de ses enfants, sur-tout de celui qu'elle portoit. Il est monté à l'échafaud avec le même sang-froid, & s'est conduit, dans le reste de cet acte, avec une hypocrisie si soutenue, que le confesseur a déclaré *que c'étoit le plus atroce ou le plus innocent des hommes.*

Malgré la revue, qui avoit lieu ce jour-là, un concours de spectateurs distingués a désiré jouir de ce spectacle affreux, & les chambres à la Greve se louoient fort cher. On n'a pas manqué de le graver, & l'on vend son portrait. La police a fait faire aussi des chansons, où est relatée cette monstrueuse histoire.

8 Mai. Ce qui fait présumer que le journal de monsieur Linguet ne tiendra pas long-temps en France, c'est une infidélité déjà reconnue de cet auteur, qui a répandu deux *prospectus* : l'un

ostensible, où il ne dit que des injures vagues ; l'autre, qui ne se distribue qu'aux amis, plus mordant & plus caractérisé. Il en veut sur-tout au *Journal des Savants*. Un certain journal surnommé, dit-il, appelé des Savans, a le domaine de la littérature..... A Rome, dit-il ailleurs, e'est un dominicain, grand-maitre du sacré palais, & grand inquisiteur, qui tue les idées. L'inquisition censoriale à Paris n'est pas moins redoutable ; quoiqu'exercée sans scapulaire & sans capuchon.

9 Mai. Le *Veuillage trompeur* de monsieur de la Place, joué avant-hier, n'a eu aucun succès. C'est une des piéces qui étonnent toujours quand on les voit jouer, & qu'on n'y trouve rien qui ait pu séduire l'aréopage comique : mais aussi toujours quelque anecdote caractérise ces nouveautés éphémères. Les comédiens ont fait attendre une demi-heure le public bonasse avant que d'annoncer : le sieur la Rive a paru enfin, & a donné pour excuse que la société, avant de se déterminer, vouloit connoître les volontés de l'auteur, & que celles-ci étoient que sa comédie fût jouée une seconde fois, en sorte que, pour la première fois, voilà les histrions dociles aux ordres du poëte, mais pour être plus impertinents envers le parterre, qui avoit assez marqué son dégoût durant le cours de la représentation.

9 Mai. Le procès de la faculté de médecine s'instruit peu-à-peu devant le public. Il paroît une réponse d'elle à la requête du sieur de Préval, en date du 8 avril. Le résultat est que la faculté reconnoît que n'étant qu'un tribunal inférieur, on peut rappeler de ses décrets, mais qu'il faut le faire par la voie légitime, ordinaire & con-

factée par un grand nombre d'arrêts , celle de l'appel ; & le réclamant ne l'a pas encore prise. Son corps doit donc méconnoître une voie inusitée jusqu'à ce jour , parce qu'elle le dégraderoit , parce qu'elle anéantiroit ses droits & les constitutions qu'il tient du souverain.

Cette réponse est du 28 avril , & signée des docteurs *Borrie* , *Lorry* , *Maloet* , *Lezurier* , *Cocuereau* & le docteur de *l'Epine* , subrogé doyen.

9 *Mai*. Plus l'Empereur se fait connoître ici , plus il se fait aimer & adorer. Il a détruit facilement le préjugé répandu qu'il n'étoit qu'une copie du roi de Prusse. C'est un prince fait pour penser & agir d'après lui-même , qui , aux vertus guerrières , à la noble simplicité de Charles XII & de Frédéric , joint un esprit d'équité , de modération & d'humanité , que ces monarques n'ont pas toujours montré. Dernièrement , chez madame la duchesse de Chartres , où l'on lui proposoit de jouer , il déclara qu'il ne jouoit point à des jeux si forts ; qu'en général , un souverain devoit s'abstenir de ce plaisir dispendieux , qui ne pouvoit se terminer qu'à gagner ou perdre l'argent de ses sujets. Il paroît qu'il s'est également expliqué sur la chasse , la regardant comme une autre passion non moins funeste dans un Roi , par les injustices qu'elle entraîne souvent. En un mot , dans toutes les occasions il développe sans faste une façon de penser uniforme , pleine de principes , & vraiment philosophique.

10 *Mai*. On a fait quelques changements dans la composition d'une estampe qui parut il y a

environ deux ans , intitulée : *Le Monarque bien-faisant*. Le sieur Méon , professeur de l'école royale militaire , l'avoit dessinée , & le sieur Moitte , graveur du Roi , l'avoit gravée. Elle est fondée sur un trait historique de l'Empereur , à l'égard d'infortunés qui , en creusant un puits dans un des fauxbourgs de Vienne , furent couverts , par l'éboulement des terrains , à environ sept toises de profondeur. On a profité de la circonstance du séjour de ce prince pour la remettre en vente. Monsieur Marmontel y a ajouté ces quatre vers :

O ! qu'un Roi populaire est un mortel auguste !
 Vous , qui foulez aux pieds vos peuples consternés ,
 Apprenez d'un héros , plus sensible & plus juste ,
 Quel est le prix des jours de deux infortunés !

11 Mai. Le procès de l'encyclopédie est à la veille d'être décidé par la première chambre des requêtes. C'est le même rapporteur de la grande chambre qui doit continuer son travail devant le nouveau tribunal , & il sera contredit par le compartiteur , monsieur l'abbé Farjonel. On sait que par *compartiteur* on entend au palais le chef de l'opinion contraire qui a d'abord eu faveur , lequel a occasionné le partage des voix. En conséquence , monsieur Luneau a encore publié : *Récapitulation de faits physiquement démontrés par pièces produites au procès que le sieur le Breton & ses associés à l'impression de l'encyclopédie , ont intenté au sieur Luneau de Boisjermain , au sujet de la connoissance qu'il a donnée au mois*

de décembre 1769 , des surprises faites au public dans la souscription ouverte pour cet ouvrage.

Cependant hier , au grand étonnement du public , le sieur Luneau a perdu , & il est condamné à tous les dépens.

11 Mai. Le sieur Torré devoit donner jeudi premier mai , une fête nouvelle , intitulée : le *Mai*. Le mauvais temps qu'il a fait ce jour , l'a obligé de l'exécuter seulement dans la rotonde , & il n'y avoit presque personne. Elle a eu lieu jeudi dernier en plein air , avec un concours de spectateurs si prodigieux , qu'on laissoit à peine aux acteurs la place de se remuer.

12 Mai. Samedi monsieur le comte de Falkenstein se rendit à l'académie des sciences. Voici le détail de la séance.

Monsieur Lavoisier , membre de cette académie , lisoit dans ce moment un *mémoire sur les altérations qui arrivent à l'air dans différentes circonstances , & sur les moyens de ramener l'air , soit par la respiration des hommes & des animaux , soit par telle autre cause que ce puisse être , à l'état d'air respirable*. Monsieur Lavoisier eut l'honneur de démontrer , par des expériences multipliées , en présence de monsieur le comte de Falkenstein , comment on pouvoit décomposer l'air de l'athmosphère en demi-portions , l'une salubre , respirable , susceptible d'entretenir la vie des animaux , la combustion & l'inflammation ; l'autre , au contraire , funeste pour les animaux qui la respirent , & dans laquelle les lumieres & les corps allumés,

s'éteignent à l'instant. Après avoir ainsi décomposé en quelque façon l'air, monsieur Lavoisier fit voir comment on pouvoit le recomposer, & refaire avec trois parties d'air nuisible, & une d'air salubre, un air factice, tout semblable à celui de l'athmosphère, & qui réunit toutes les mêmes propriétés.

De ces connoissances sur l'état le plus habituel, & le plus ordinaire de l'air de l'athmosphère, monsieur Lavoisier passa aux opérations qu'il éprouve dans un grand nombre de circonstances; il fit voir que la respiration des hommes & des animaux avoit la propriété de convertir en air fixe la portion salubre de l'air; de sorte que dans les salles de spectacles, par exemple, ou dans les dortoirs des hôpitaux, où l'air a été long-temps respiré, il existe deux especes d'air nuisibles; savoir, la partie nuisible propre à l'air, & qui entre dans sa composition; & la portion d'air fixe qui s'est formée par l'effet de la respiration. Mais une circonstance très-remarquable, c'est que ces airs ne se mêlent point aisément entr'eux; & monsieur Lavoisier démontre qu'il existe dans les salles de spectacles trois couches d'air très-distinctes; la supérieure, qui est la plus nuisible; la moyenne, qui est la plus respirable, & l'inférieure qui contient une quantité notable d'air fixe. Ces observations & les expériences sur lesquelles elles sont fondées, conduisent M. Lavoisier à des réflexions sur la construction des salles des hôpitaux, & sur les moyens qu'on peut employer pour donner issue aux deux especes d'air nuisible qui s'y forment continuellement.

Après avoir fait voir comment on peut con;

noître quelles especes d'altération l'air a subi, soit dans les salles de spectacles, soit dans les mines, M. Lavoisier passe au moyen de corriger les airs viciés, & les ramener à l'état respirable par des mélanges, des additions, &c. Cette partie du mémoire ne put être achevée faute de temps.

M. Leroi, directeur de l'académie, lut ensuite le *prospectus* d'un mémoire sur la construction des hôpitaux; cet académicien fait voir qu'un hôpital trop serré & mal construit, enleve chaque année à la société une quantité innombrable de citoyens utiles. Il avoit joint à son mémoire le plan d'un hôpital construit sur les meilleurs principes, & dans lequel il a profité de toutes les lumieres que la physique peut fournir.

M. de Montigny fit ensuite, avec messieurs Besout & Vandermonde, le rapport d'une épreuve, que messieurs Lavoisier, Clouet, le Fauchaux & de Glatigny, régisseurs des poudres, ont fait construire à l'arsenal de Paris, d'après les ordres du ministre, suivant la méthode du chevalier d'Arcey. La précision de cet instrument surpasse tout ce qui a été exécuté jusqu'ici en ce genre: les commissaires nommés par l'académie pour l'examiner, & en rendre compte, firent sentir tout l'avantage qu'on pouvoit en tirer pour le service du Roi, & ils annoncerent que les régisseurs des poudres avoient commencé une suite d'expériences très-intéressantes sur les moyens de perfectionner les poudres, & de les faire meilleures, à meilleur marché, & en moins de temps.

M. le chevalier d'Arcy termina la séance en présentant à l'académie deux fusils de son invention déjà connus d'elle , mais auxquels il a fait des corrections utiles. Le soldat au moyen de ces fusils peut tirer sûrement un plus grand nombre de coups en un temps donné , & porter plus loin la balle. Ce nouveau fusil a d'ailleurs l'avantage de faire tirer facilement & sans danger trois rangs à la fois.

13 Mai. La police, après avoir chanté le monstre Desrués dans des chansons pour l'amusement du peuple, après avoir fait graver son portrait, a cru devoir lui donner aussi un historien. Il est étonnant qu'un de ces avocats qui écrivent pour écrire, tels que Me. la Croix, Me. Falconnet, ne se soit pas avisé, sous la tournure d'un *mémoire à consulter & consultation pour monsieur de la Mothe*, d'employer son éloquence à consigner à la postérité le récit d'une aventure aussi incroyable & aussi atroce.

15 Mai. La société libre d'émulation, instituée il y a environ un an à l'instar de celle d'Angleterre, commence à prendre une forme, & peut-être acquerra quelque consistance. Il y a beaucoup d'abonnés. On a élu trois présidents, M. le duc de Montmorency Laval, M. de Puyféguur & M. Raymond de Saint-Sauveur, maîtres des requêtes. Monsieur l'abbé Baudeau est secrétaire. Il y a cinq prix proposés, & les fonds abondants dont la société est déjà pourvue, lui donnent lieu d'espérer de pouvoir travailler efficacement de plus en plus à l'encouragement des artistes, & à la perfection des arts. On tra-

vaille actuellement à rédiger les statuts de cette assemblée.

16 *Mai*. La piece de monsieur de la Place, refondue en deux actes, n'a pas eu plus de succès, & il a fallu l'abandonner à son malheureux sort.

16 *Mai*. Le numéro 15 du sieur de la Harpe contient encore un extrait de la main de monsieur de Voltaire. C'est le troisieme qu'il fournit. Ce grand homme ne dédaigne aucun genre, & se fait aujourd'hui *garçon journaliste*. On sait qu'il est un de ceux les plus ardents de l'académie, pour qu'on donne à ce corps le privilege exclusif des feuilles périodiques, sauf à elle à en accorder en sous-ordre à qui bon lui sembleroit. Voilà toujours un journal qu'elle regarde comme sien, & dont elle ne laissera pas échapper la rédaction.

17 *Mai*. Le procès pour la *Philosophie de la nature* a été jugé ces jours derniers. M. de Lisle de Salces, comme auteur, est seulement admonesté; défenses sont faites à l'abbé Chrétien, premier censeur, d'exercer désormais les fonctions de cette place; enjoint à le Bas, second censeur de la classe de chirurgie, de ne plus approuver que des livres de son état: les libraires sont déchargés de l'accusation. On voit que la sentence atroce du châtelet est ainsi de beaucoup infirmée.

19 *Mai*. M. l'abbé de l'Épée est un ecclésiastique charitable & intelligent, qui depuis nombre d'années donne ses soins à l'instruction des sourds & muets de naissance. Il a

poussé ce talent à un point de perfection singulier ; & par le moyen du sens de la vue qui leur reste, leur transmet toutes les connoissances qui sembleroient ne pouvoir s'acquérir sans le secours de l'ouïe & de la parole. Non-seulement il a un alphabet pour eux, mais il leur apprend à en faire usage, & par l'écriture à celui de la langue. Il leur montre le françois avec l'orthographe, le latin, &c. Il en a mis déjà plusieurs en état d'être régisseurs de terres. M. le comte de Falkenstein n'a pas manqué d'aller voir cet homme étonnant, qui a profité de la circonstance, pour lui faire faire un compliment par ses élèves écrivant. Après avoir admiré son école, & l'aisance avec laquelle il la tient, M. le comte lui a fait la proposition de lui former un sujet qui puisse fonder chez lui un établissement pareil. Sa plus grande surprise a été que M. l'abbé de l'Épée n'eût reçu aucun encouragement du gouvernement, & en fût presque ignoré. Il en a parlé à la Reine, qui, quelque jour en venant à l'opéra, doit aller voir cet utile citoyen.

Il falloit en quelque sorte l'arrivée du comte de Falkenstein pour le tirer de l'oubli, & le faire connoître. Depuis ce moment les curieux vont en foule visiter le professeur des sourds & muets, que non-seulement on ne seconde point, qui mange tout son revenu à son école, mais qui est encore persécuté par M. l'archevêque, comme janséniste, au point que privé de ses pouvoirs, il gémit de ne plus confesser ses élèves.

M. le comte de Falkenstein a envoyé son

portrait avec une tabatière à M. l'abbé de l'Épée, qui a refusé les secours pécuniaires de ce prince, disant qu'il en avoit assez.

20 Mai. La requête de M. de Saint-Auban, la lettre de M. de Monteynard & les menées du maréchal de Biron, n'ont produit autre chose qu'un arrêt du conseil du 3 mai, qui supprime les lettres de madame de Bellegarde, seulement *comme contraires au respect dû aux juges nommés par le feu Roi, & au ministre chargé de l'exécution de ses ordres.*

On a fait à l'occasion de la commission nommée pour la révision du procès du conseil de guerre des invalides, une mauvaise facétie, intitulée : *Requête d'un déserteur*, parodie de celle de M. de Bellegarde, qui n'est remarquable que par une licence punissable, avec laquelle on introduit la Reine, protectrice de l'officier d'artillerie, & on la représente comme gouvernant au lieu de son auguste époux.

21 Mai. M. le comte de Falkenstein, curieux de voir madame la comtesse Dubarri, mais voulant le faire sans affectation, a pris le prétexte d'aller visiter son pavillon de Luciennes, un jour où il savoit qu'elle y étoit. Il est resté seul avec elle pendant deux heures, & a déclaré qu'il en avoit été fort content, mais qu'il la croyoit mieux de figure.

Ce prince est aussi allé voir le palais de *Terpsichore* & la divinité qui l'habite, qu'on fait être mademoiselle Guimard.

22 Mai. On annonce enfin pour vendredi

Opéra de *Céphale & Procris*, mal reçu à la cour en 1774, & à la ville en 1775. Les auteurs s'obstinent à le faire goûter du public. On fait que M. Marmontel est l'auteur des paroles & M. Gretry celui de la musique.

23 *Mai*. On a multiplié les estampes concernant Desrues, au point que cela fait aujourd'hui collection. On en compte 16. On l'a représenté dans toutes les circonstances les plus atroces de sa scélératesse, qui lui a fait réunir tant de crimes pour en couvrir un.

23 *Mai*. On voit avec peine s'approcher le moment du départ de l'Empereur, & il paroît lui même se plaire ici & le retarder. On continue à observer routes ses démarches. Il est allé voir M. de Buffon plusieurs fois. Il faut se rappeler que ce grand homme lors du voyage de l'archiduc, eut l'honneur de lui présenter un exemplaire de ses œuvres; que ce prince le trouva fort beau, mais le lui rendit en lui disant qu'il ne vouloit pas l'en priver. Le comte de Falkenstein n'a pas ignoré ce trait. Dans le courant d'une conversation, il dit à l'académicien qu'il venoit chercher le livre que son frere avoit oublié entre ses mains. Il lui a répondu qu'il lui en destinoit un autre plus convenable pour lui.

24 *Mai*. L'opéra de *Céphale & Procris*, joué hier, n'a pas eu plus de succès qu'à son début, malgré les changements de la part du poëte & du musicien. Ils sont peu considérables quant aux paroles. Quant à la musique, on a remarqué que M. Gretry avoit retranché l'ou-

Verture ancienne pour y substituer celle des *Mariages Samnites* ; ce qui annonce qu'il renonce à ceux-ci , & n'a pas amélioré l'autre ouvrage. La plus grande amélioration a été de substituer, dans le rôle de *Céphale* , a une basse-taille , une haute-contre. En général , au troisième acte près , où il y a quelques beaux morceaux de chant , c'est un ouvrage très-médiocre.

24 Mai. Les comédiens italiens annoncent pour aujourd'hui la première représentation des *Trois Fermiers* , comédie en deux actes , mêlée d'ariettes , paroles du sieur Monvel , musique du sieur Deslandes.

25 Mai. La comédie des *Trois Fermiers* a eu beaucoup de succès hier , sur-tout le premier acte , quoiqu'il ne contienne que des amours de villageois. Les scènes en sont si naïves , & si piquantes en même temps ; il y a tant de vérités ; les mœurs en sont si honnêtes , les sentiments si purs ; tout cela est assaisonné d'une gaieté si franche , que ces riens deviennent quelque chose , & forment autant de tableaux charmants. L'auteur , par une adresse peu commune , & qui fait encore plus l'éloge de son cœur que celui de son esprit , a trouvé le moyen de faire marcher de front huit personnages de la même famille , tous vertueux , avec des caractères différents , très-bien prononcés & sentis , & qui ne sont ni fades ni ennuyeux.

Le second acte n'est peut-être pas assez lié au premier , à l'examiner dans les règles de l'art. C'est même une autre action disparate , en ce

qu'elle tient beaucoup du drame & de l'héroïsme. Le seigneur du lieu, adoré de ses vassaux, arrive avec un ami qui achète la terre : nouvelle qui désole les fermiers ; ils en sont au désespoir, & se doute qu'une raison bien puissante doit le forcer à vendre. Les chefs, qui sont trois de ses fermiers, l'obligent par leurs instances, à leur déclarer le motif du parti qu'il prend. Le dérangement de ses affaires par un procès perdu, exige ce sacrifice. Alors ils lui offrent leurs secours, & si généreusement, avec tant de supplications & de larmes, qu'il se rend à leurs vœux, & les noces préparées se font. On assure que ce trait est historique.

La musique est analogue au sujet, tendre, simple, agréable, & a réussi autant que le poème.

26 Mai. Quoique monsieur le comte de Falkenstein soit de mœurs austères, & n'ait pas l'habitude des galanteries fades de nos petits-mâîtres de cour, il n'ignore point l'art de dire des choses agréables & spirituelles aux dames. On en peut juger par son propos à madame la comtesse Dubarri. Ce jour où il fut la voir, comme il étoit question de se promener & de visiter les beautés extérieures du pavillon de Luciennes, ce prince offrit le bras à la comtesse, qui sembla honteuse de cet excès d'honneur & s'en avouer indigne : « Ne faites point difficulté, lui dit l'Empereur, *la beauté est toujours reine.* »

Il y a dans une guinguette de Paris, un cabaret immense, qu'on appelle *le grand salon* ; c'est-là que se rendent les fêtes & dimanches

tous les ouvriers, & en général tout le peuple de cette ville. M. le comte de Falkenstein n'a pas jugé ce lieu indigne de son coup-d'œil. Il y est allé dans son incognito, & a vu à son aise tous les tableaux à la Teniers que présente cet assemblage curieux pour un philosophe. Un tel emplacement contient environ deux mille personnes, buvant, mangeant & dansant. Le seul spectacle de viandes & du vin qui s'y débitent, est effrayant.

27 Mai. M. le comte de Falkenstein s'étant refusé à recevoir directement l'hommage de nos poètes, nous n'avons point été inondés du déluge de vers qu'on craignoit. Cependant il en perce toujours quelques-uns, & voici un madrigal qui court, qu'on attribue à madame d'Esparbès.

De vos propres sujets n'avez-vous pas assez ?
 Voulez-vous donc régner sur tout ce qui respire ?
 Gagner ainsi les cœurs par-tout où vous passez ;
 Des princes vos voisins, c'est usurper l'empire ;
 Mille vertus vous font chérir,
 Vos bienfaits sont les loix que votre cœur impose ;
 Et voyager ou conquérir
 Est pour vous une même chose.

28 Mai. La société libre d'émulation de France, pour l'encouragement des arts, métiers & inventions utiles, n'est encore fondée que sur une lettre du ministère, qui lui permet de s'assembler au couvent des prémontrés. Monsieur le lieutenant général de police la contraire beaucoup, & s'oppose à ce qu'elle n'imprime rien.

ans son attache ; ce qui la prive du privilège ordinaire à toutes les accadémies & sociétés publiques. Quoi qu'il en soit , elle espere vaincre les obstacles , & continue à se donner une forme décidée & stable. Elle a fait mettre au jour la liste de ses souscripteurs , depuis le mois de juillet 1776 jusqu'au mois d'avril 1777 compris , & l'on en compte 213 , sans ceux inscrits depuis. Elle a formé aussi un règlement intérieur pour ses assemblées. Enfin elle a publié un *Prospectus* très-développé des cinq sujets proposés pour les prix qu'elle doit donner.

30 Mai. Il y a eu hier un concours de monde considérable au concert spirituel , pour entendre le *Te Deum* du sieur Floquet. Ce jeune musicien , après avoir passé plusieurs années en Italie , est de retour ici. On peut se rappeler qu'il avoit d'avance vanté ce *Te Deum* comme exécuté déjà à Naples avec le plus grand succès. Ses enthousiastes l'ont trouvé admirable , mais les connoisseurs impartiaux en rendant justice à quelques passages , l'ont jugé long , sans génie & rempli d'un pillage continuel , qu'il n'a pas eu l'art de coudre bien , pour en faire du moins un tout. Les amateurs de la musique françoise , qui d'après *l'Union de l'Amour & des Arts* , mettoit leur espoir en lui , comme élève & soutien futur de cette école , lui reprochent aujourd'hui d'être un lâche déserteur , & de n'avoir plus qu'une maniere italienne.

30 Mai. *Céphale & Procris* , est tellement abandonné qu'on va donner *Castor & Pollux* , mais quatre fois seulement. On le réservera pour l'hiver , & l'on va faire passer *Ernelinde*.

31 Mai. Monsieur de Voltaire, long-temps inquiet de savoir à qui il avoit affaire, a enfin découvert que les prétendus juifs, ses adversaires, lui répondant & défendant leur nation, tantôt sous le nom de trois juifs de Hollande (en 1771) & tantôt sous le nom de trois juifs de Portugal (en 1776), n'étoit autre chose qu'un seul & même homme : un simple abbé, un ex-précepteur, a pris la plume contre lui avec plus de confiance, & lui a répliqué dans l'ouvrage intitulé : *un Chrétien contre six Juifs*. On est fâché qu'il se montre infiniment au-dessous de son rival, non-seulement pour l'érudition, pour la force des preuves & la dialectique, mais pour le ton de modération, d'honnêteté & de politesse, dont celui-ci ne s'écarte jamais. Le philosophe de Ferney, effleure tout à sa manière, & substitue souvent le sarcasme, le quolibet, l'ordure au raisonnement; & malgré ce secours, on peut assurer que sa diatribe n'est pas plus amusante, qu'elle est même ennuyeuse, & le cede encore à cet égard à l'apologie de l'abbé Guené, solide, lumineuse, instructive, & malgré son étendue, se faisant lire avec un plaisir continu.

Par une finesse dont personne n'est plus dupe, monsieur de Voltaire ne parle point directement; c'est ce la Roupillière, son ami, qui le défend & qui renie pour lui tant d'ouvrages dont il a raison de se disculper, à cause de l'animadversion des deux puissances qu'il auroit à redouter en les avouant.

31 Mai. La faculté, toujours dans la crise, & ne pouvant obtenir justice du parlement ni

même audience, a eu de nouveau recours aux avocats. Il paroît pour elle une consultation en date du 13 mai, signée de dix jurisconsultes, tous prépondérants, dont le résultat est d'établir : 1^o. Que les décrets de la faculté de radiation du sieur de Préval ne sont pas même légalement attaqués. 2^o. Qu'ils ne sont point attaquables. 3^o. Que le sieur de Préval se rend coupable d'une calomnie punissable, lorsqu'à défaut de moyens contre ses décrets, il veut trouver à la faculté des torts étrangers ; qu'il ose lui imputer d'avoir manqué au respect que tous les particuliers & les ordres de la société doivent aux arrêts du premier tribunal du royaume. Il y a plus de méthode dans cet écrit, & de clarté conséquemment ; que dans le premier, quoiqu'il ne soit pas encore pleinement satisfaisant pour le lecteur. D'ailleurs, nulle éloquence, nulle énergie, rien qui puisse intéresser le public, comme la matière en seroit très-susceptible.

1 Juin 1777. Un monsieur de la Faye, trésorier-général des gratifications des troupes, prétend avoir trouvé une préparation de chaux ou mortier, avec laquelle on peut se passer de pierres pour élever les fortifications d'une citadelle. Monsieur le comte de Saint-Germain est fort occupé de cette découverte utile à la guerre, & indépendamment des expériences en petit qu'a déjà fait l'auteur : on presume que le ministre lui fera exécuter en grand quelque chose de plus considérable.

2 Juin. L'académie des sciences est sur-tout jalouse de la nouvelle société libre d'émulation qui va sur ses brisées & tend insensiblement à la

rendre inutile. On assure que ce corps a déjà fait des représentations ; mais qu'on lui a fait sentir qu'il n'étoit pas possible de s'opposer au zele des citoyens qui vouloient bien consacrer des fonds à l'encouragement des arts , tandis qu'eux coûtoient beaucoup d'argent & vendoient leurs travaux à l'état.

2 Juin. Il paroît que les hautes sciences ne tournent pas moins la tête que la poésie ; on en peut juger par la quantité de fous qu'a engendré *la quadrature du cercle*. Un M. Louis Dufé la Frainaye , commensal de la maison du Roi , répand un avis aux plus puissants génies de l'univers , où il annonce une solution de problèmes , que l'académie n'a pas jugé moins folle & dont elle lui a donné son certificat , ainsi qu'en convient l'auteur Calotin. Ces délires des savants & des gens d'esprit , doivent être bien consolants pour les ignorants & pour les fots.

3 Juin 1777. *Vers à l'Empereur , par monsieur Saurin.*

Sous l'appareil de la grandeur ,
 Nous aimons à voir la splendeur
 Des vertus qu'en vous l'on renomme ;
 Et plus vous cachez l'Empereur ,
 Plus vous faites admirer l'homme.
 Un peuple aimable & doux , peut-être un peu léger,
 Mais aimant l'honneur & son maître ,
 Epris du vrai mérite & sachant le juger ,
 Vous vois d'autant plus grand que vous voulez
 moins l'être.

Ab

Ah ! soyez toujours notre ami ;
 Que de l'aigle & des lys , pour le bien de la terre
 Tout resserre le nœud par l'amour affermi.
 France heureuse ! jamais d'une union si chere ;
 Puisse-tu goûter la douceur ,
 Et ne jamais avoir , en adorant la sœur ,
 Qu'à former des vœux pour le frere !

On voit que le poète a voulu éviter ici le défaut ordinaire de ses confreres , celui de faire la satire du maître en exaltant trop un souverain étranger. Monsieur Saurin amene chacun à son rang , & lui distribue tour-à-tour des éloges.

3 Juin. Le sieur Sauvigni étant fort désagréable à monsieur le Noir , dans sa place de censeur de la police qu'il avoit obtenue sous monsieur Albert , le magistrat lui enleve autant qu'il peut de ses fonctions. En conséquence , on vient de lui ôter les spectacles pour les donner à M. Suard , c'est-à-dire , les comédiens. Quant à l'opéra , c'est un monsieur le Bret qui en est chargé.

5 Juin. On ne donne plus *Castor* , qu'on avoit annoncé à l'opéra. Les directeurs ont prétendu qu'ils n'avoient pu avoir les habits de la cour , & que d'en faire faire auroit entraîné trop de dépense. Ils redonnent *Iphigénie* , pour célébrer l'arrivée du chevalier Gluck.

En général , on ne peut que gémir sur la nouvelle administration de ce spectacle , de plus en plus vicieuse. Le ministre de Paris a remis en quelque sorte toute la haute police , qui

concerne , à M. de Vouigny , son cousin-germain , fainéant propre à discuter sur le mérite des figurantes , de ce qu'on appelle *les Espaliers* , très-délicat sur le choix des minois , mais ne connoissant rien à la partie des talents. Et quant à la ville , elle a aussi confié toute sa manutention au sieur Bufau , qui entend à merveille le revirement de cette finance pour son avantage & utilité. Restent le sieur le Berton & un nommé Grenier , appelé de Bruxelles. Voilà à quelles mains sont remises les rênes de l'empire lyrique , tombé dans une véritable anarchie , pillé & dévoré de toutes parts.

6 Juin. Des femmes briguent aussi l'honneur patriotique d'être du nouvel établissement dont on a parlé. On en trouve plusieurs dans la liste des souscripteurs. A la tête des réglemens on voit une gravure , portant au centre ce mot : *Utilité* , & autour : *Société libre d'émulation , établie en 1776*. On présume que c'est le modèle des jetons qu'on donneroit , ou des médailles pour les prix.

6 Juin. La société ou l'académie des colporteurs , quoique n'existant que sous l'influence de la police , quoique soumise à ses ordres , à ses défenses , à ses corrections , à ses punitions , &c. se fait cependant un point d'honneur de n'avoir aucun de ses membres flétris par une sentence juridique : en conséquence , elle s'est donné beaucoup de mouvemens pour soustraire à cette forme le nommé Prot , arrêté il y a près d'un an , quoiqu'indigne de son attachement par sa lâcheté à trahir les secrets du métier , & même

quelques-uns de ses confreres. Mais l'utilité publique a prévalu ; & sachant qu'il étoit question de faire sur lui un exemple en justice , les colporteurs ont mis en œuvre toutes les protections , & ils en ont beaucoup par le besoin général qu'on en a. Et quoique le crime du coupable fût très grave , puisque la Reine même exigeoit son supplice , on a calmé Sa Majesté , & ils esperent que ce malheureux en sera quitte pour un an de Bicêtre , & pour ne plus exercer un métier qu'il entend si mal.

7 Juin. *Extrait d'une lettre de Bordeaux , du 3 Juin.....* Dimanche après-midi , M. le comte d'Artois est arrivé ici au bruit du canon & des acclamations d'un peuple innombrable. En débarquant , il s'est écrié qu'il n'avoit rien vu de si beau , & l'a répété cent fois dans le trajet. En effet , c'est un superbe coup d'œil que ce port , qui a près de deux lieues , garni de monde , dont la rade étoit remplie de vaisseaux pavés , & les fenêtres de femmes les plus élégantes. Le soir il est allé à la comédie avec tous les seigneurs de sa suite. On l'a beaucoup applaudi : on a crié , *Vive le Roi & le comte d'Artois !* Un acteur lui a fait compliment au nom de la troupe : on a joué *l'Amoureux de quinze ans* : & lorsque les paysans viennent apporter les bouquets aux deux peres , on lui a adressé quatre couplets , dont le refrain étoit que toutes les bergeres desiroient que , sans faire tort à son rang , il pût se rendre berger. On a crié *bis*. Son altesse royale a soupé au gouvernement. Il y a eu dans la ville de très-belles illuminations , ensuite bal masqué à la comédie.

Le lendemain matin M. le comte d'Artois a reçu les harangues du parlement & de la cour des aides. Il a encore été à la comédie , où l'on a joué *la Feinte par amour & les Raccolleurs*. Dans l'opéra comique on lui a encore adressé des couplets. Le soir , ce prince s'est rendu au bal que lui donnoient les négociants du Chartron. Il étoit superbe , & son altesse royale en a paru très-satisfaite , & a dit qu'elle n'avoit pas encore assisté à fête où elle se plût davantage. Monsieur le comte d'Artois s'étant adressé à diverses jolies femmes , les a bientôt laissées-là , disant qu'elles n'avoient pas d'esprit.

8 *Juin*. Outre la statue élevée à monsieur le comte de Buffon au jardin du Roi , par monsieur le comte d'Angiviller , l'académie royale des beaux arts de Toulouse a voulu avoir son portrait. Il a été dessiné d'après nature par monsieur Pujos , peintre en miniature , associé honoraire de cette compagnie , & gravé par monsieur Vangælisty. Monsieur l'abbé de Lille y a mis ces vers.

La nature pour lui prodiguant sa richesse ,
 Dans son génie , ainsi que dans ses traits ,
 A mis la force & la noblesse :
 En la peignant il paya ses bienfaits.

9 *Juin*. Il paroît une seconde lettre de M. le comte de*** à M. *** , président au parlement de Paris , en date du 29 mai. Son objet est de combattre la sécurité de monsieur l'avocat général Segulier , dans son réquisitoire ;

de prouver que les alarmes prises contre les mouvements des jésuites & de leurs partisans étoient très-fondées , & sur-tout de justifier les modifications opposées par le parlement au nouvel édit les concernant , & qui ont occasionné tant de fermentation à la cour.

10 *Juin.* Tous nos architectes oisifs s'exercent successivement à orner , dans leur imagination , cette capitale de beaux monuments. Les deux salles de spectacle pour les comédies françoise & italienne sont ce qui les occupe le plus , comme fournissant en effet plus de jeu à de superbes plans. On en voit aujourd'hui un de monsieur Bonnet de Bois-Guillaume pour la dernière comédie. Il est fait pour séduire les yeux par sa netteté , & même un esprit patriotique par les vues d'utilité qu'il présente. Il propose de transporter ce spectacle à la place du Pilon ; de transformer ce local sale & hideux en une enceinte agréable , & de faire succéder à de sombres échoppes un édifice élégant. Il renvoie au cimetière des innocents le marché , & purifie ainsi la capitale des exhalaisons pestilentielles de ce gouffre de la mort. Enfin son bâtiment ne coûtera pas 500000 livres , & il ne demande à la ville , pour l'embellir de cet édifice , qu'il construira à ses frais , que la concession du terrain qu'il a choisi , & la facilité d'élargir ou percer certains endroits pour la plus libre circulation des voitures.

12 *Juin.* On a donné depuis quelque temps un opéra comique nouveau à la comédie de la ville à Versailles. Il est traduit de l'Italien , &

4 pour titre : *Orgon dans la Lune*. L'intrigue en est plaisante & folle, quoique les paroles n'en valent pas grand'chose : mais la musique en passe pour délicieuse. La Reine a voulu le voir, & vendredi dernier, à onze heures du soir, elle l'a fait jouer chez elle. Sa Majesté en a été très-satisfaite.

11 *Juin*. L'accident arrivé lundi au Roi à la chasse, quoique sans aucune conséquence, a retardé le départ de Monsieur, qui devoit avoir lieu hier.

On a vu, à l'occasion de cet événement, l'utilité du *Journal de Paris*, qui, dès le mardi après midi, a fixé les rumeurs publiques, & dissipé toutes les craintes par un supplément rendu en grande diligence.

13 *Juin*. On peut se rappeler un livre, intitulé : *Le Café politique d'Amsterdam*, où il est beaucoup question d'un monsieur Pelissery, grand spéculateur en finances, & qui avoit envoyé différents mémoires sur cette partie à plusieurs contrôleurs généraux successivement. Il vient d'en adresser un nouveau à monsieur Ta-
boureau, à monsieur Necker, & à divers autres ministres. On ne fait point ce qu'il contient ; mais samedi dernier on est venu chez lui en saisir tous les exemplaires, & on l'a conduit à la bastille. Ce qui fait désirer beaucoup de lire cet écrit, qui n'en sera que plus rare. On fait qu'en général cet auteur a de fort bonnes vues ; mais se perd quelquefois en théories folles & chimériques.

13 *Juin.* Monsieur le comte d'Artois n'a point manqué, à l'exemple des voyageurs qui veulent s'instruire, de faire un journal de sa route : il est actuellement occupé à le rédiger, & il doit le présenter dimanche au Roi.

14 *Juin.* Il paroît que le mémoire de monsieur Peliffery attaque les opérations de finance de monsieur Necker, & que c'est celui-ci qui a demandé sa détention. On n'en fait pas encore davantage.

15 *Juin.* *Extrait d'une lettre de Ferney, du 5 Juin.* « Nous sommes arrivés ici à notre retour d'Italie : nous avons eu le bonheur d'en voir le seigneur, & nous en avons été d'autant plus flattés qu'il devient très-sauvage, & que nous avons rencontré dans notre route plusieurs grands & notables personnages qu'il avoit refusés. Il a passé la journée entière avec nous. L'endroit de sa terre qu'il nous a montré avec le plus de complaisance, c'est l'église. On lit en haut, en lettres d'or : *Deo Erexit Voltaire.* L'abbé de Lille s'écria : « Voilà un beau mot » entre deux grands noms ! mais est ce le terme » propre, ajouta-t-il en riant ? ne faudroit il pas » *Dicavit, sacravit* ? Non, non, répondit le » patron. » Fanfaronnade de vieillard. Il nous fit observer son tombeau, à moitié dans l'église & à moitié dans le cimetiére : « Les malins, » continua-t-il, diront que je ne suis ni dehors » ni dedans. » La religion l'occupe toujours beaucoup. En gémissant sur la petitesse de ce lieu saint, il dit : « Je vois avec douleur aux » grandes fêtes qu'il ne peut contenir tout le

„ sacré troupeau ; mais il n'y avoit que 50
 „ habitants dans ce village quand j'y suis ve-
 „ nu , & il y en a 1200 aujourd'hui. Je laisse
 „ à la piété de Mad. Denis à faire une autre
 „ église. „ En parlant de Rome , il nous de-
 manda si cette belle basilique de Saint - Pierre
 étoit toujours bien ferme sur ses fondemens ?
 Sur ce que nous lui dîmes que oui , il s'écria :
 „ Tant pis ! „

16 Juin. Monsieur le garde des sceaux ayant
 annoncé qu'il vouloit faire un exemple sévère
 contre les imprimeurs & libraires qui prêtoient
 leur ministère à l'impression & à la distribution
 de livres prohibés ou clandestins , vient de l'exé-
 cuter à l'égard d'un imprimeur de Montargis ,
 nommé le *Quatre* , & de *Hardouin & le Jay* ,
 libraires de Paris. Ils ont été destitués de leur
 état , & condamnés à une amende.

Leur crime est d'avoir imprimé & vendu un
 livre , ayant pour titre : *Esprit de l'abbé Ray-
 nal*. Quoique son ouvrage des *Etablissements des
 Européens dans les deux Indes* soit toléré , on
 ne veut pas qu'on en quintessencie le poison
 dans un extrait encore plus dangereux. C'est un
 fou de Rheims , nommé *Héduin* , qui a com-
 posé ce livre au château de Ham , où il est
 enfermé.

17 Juin. Un particulier a imaginé une ma-
 chine à feu pour l'élévation de l'eau , moins
 dispendieuse que celle de Londres , & pouvant
 s'appliquer en petit , même dans les maisons
 particulières. On en a fait depuis peu l'essai à
 l'hôtel de Chenisot , rue & île Saint - Louis.

L'expérience n'a pas réussi parfaitement à raison d'inconvénients , qui ne détruisent pas le mérite de l'ouvrage ni la possibilité de l'exécution : en conséquence on doit recommencer.

17 Juin. Monsieur Greuze , toujours piqué de son exclusion de l'académie , continue à préparer pour le temps de l'exposition des tableaux , quelque chef-d'œuvre qui attire la foule chez lui. Cette année il a pris pour sujet *la malédiction paternelle*. Instruit de l'arrivée de l'Empereur , il a pressé son ouvrage , afin de pouvoir le montrer à ce prince dans un état de perfection ; ce qui fait qu'on peut déjà l'aller admirer chez cet artiste. On en dit beaucoup de bien.

17 Juin. L'abbé Perrin , curé de Champagne , ayant prêché le lundi de la pentecôte à Châlons , un sermon où il a attaqué avec une fureur fanatique , le parlement & l'autorité royale , est poursuivi , & l'on informe contre lui.

18 Juin. *Extrait d'une lettre de Ferney , le 10 Juin.* Pour vous continuer notre relation , nous vous ajouterons que monsieur de Voltaire , devant toujours exercer sa bienfaisance envers quelqu'un , n'ayant plus le pere Adam , & étant brouillé avec madame Dupuy , ci-devant mademoiselle Corneille , a pris chez lui mademoiselle de Varicourt , fille de condition , dont le pere est officier des gardes-du-corps , mais pauvre & chargé d'une nombreuse famille. Il l'a couchée sur son testament , & l'auroit voulu marier à son neveu , monsieur de Florian. C'est une fille aimable , jeune , pleine de graces & d'esprit

Elle est en embonpoint, & c'est quelque chose de charmant de voir avec quelle paillardise le vieillard de Ferney lui prend, lui serre amoureusement & souvent les bras charnus.

Il ne faut pas vous omettre que dans notre conversation nous fûmes surpris de le voir s'exprimer en termes injurieux sur le parlement Maupeou, qu'il a tant prôné ; mais nous avions avec nous un conseiller du parlement actuel, & nous admirâmes sa politique.

Du reste, on nous a rapporté deux bons mots de cet aimable Anacréon, qu'on nous a donnés pour récents, & qui vous prouveront que son attaque d'apoplexie, qui ne consistoit que dans des étourdissements violents, n'a pas affoibli la pointe de son esprit. Madame Paulze, femme d'un fermier général, venue dans ces cantons, où elle a une terre, a désiré voir monsieur de Voltaire ; mais sachant la difficulté d'être introduite, elle l'a fait prévenir de son envie ; & pour se donner plus d'importance auprès de lui, a fait dire qu'elle étoit niece de l'abbé Terray. A ce mot de Terray, frémissant de tout son corps, il a répondu : " Dites à Mad. la Paulze, „ qu'il ne me reste plus qu'une dent ; & que „ je la garde contre son oncle. „

Un autre particulier, l'abbé Coyer, dit-on, ayant très-indiscrettement témoigné son désir de rester chez M. de Voltaire, & d'y passer six semaines ; celui-ci l'ayant su, lui dit avec gaieté : " Vous ne voulez pas ressembler à Dom Qui- „ chotte ; il prenoit toutes les auberges pour

» des châteaux , & vous prenez les châteaux pour
» des auberges. »

19 Juin. M. Guilbert de Préval vient de répandre le mémoire suivant : " Précis signifié , servant de réponse à deux libelles intitulés : *Précis & Réponse* , & deux Consultations signées , l'une de cinq avocats , l'autre de dix , & pièces très-importantes pour M. Guilbert de Préval , docteur-régent de la faculté de médecine , *Accusateur* , contre messieurs *Deseffarts* , le *Clerc du Mangin* , *Baignaire & Lezurier* , aussi docteurs-régents de la faculté de médecine , *accusés* , plaidant pour ladite faculté. »

Tout cela est suivi d'une consultation rapportée , en date du 25 mai 1776 , signée *Gervais & Cochu*.

On ne peut nier que si les faits étoient vrais , monsieur Guilbert ne fût un innocent très-injustement persécuté par ses ennemis & ses envieux.

19 Juin. On a enfin donné aujourd'hui la première représentation de *l'Egoïsme* , comédie en cinq actes & en vers. La ville cette fois s'est trouvée d'accord avec la cour. On a jugé l'ouvrage détestable en quelques endroits , médiocre dans le plus grand nombre , & quelquefois saillant par des traits d'un excellent comique. C'est une mauvaise pièce , mais du moins dans le vrai genre.

20 Juin. Il faut que le sermon de monsieur l'abbé Perrin ait été bien violent , puisque l'évêque de Châlons , présent , a déclaré depuis que c'étoit trop fort , & que s'il n'avoit craint de commettre un scandale , il auroit fait

descendre de chaire ce prédicateur ; & cependant M. de Juigné est un moliniste ardent, un grand défenseur des jésuites.

21 *Juin*. M. Préal dans son précis , fait d'abord l'analyse des accusations intentées contre lui & de sa défense. Il prétend n'être point coupable de la prostitution qu'on lui reproche ; qu'il n'a jamais trompé sur son remède , & que c'est à celui-ci qu'on en veut , & non à la personne ; que ce n'est point la faculté qui le poursuit , mais un petit nombre de docteurs , jaloux , de sa découverte : qu'au surplus , ç'a toujours été l'usage constant dans son corps , & que les hardis novateurs en médecine avant lui , ont effuyé les mêmes persécutions. Il va plus loin ; il rapporte des faits accumulés qui établissent , suivant lui , qu'on ne veut le perdre que pour faire perdre la confiance acquise à ce remède vraiment précieux à l'humanité. De-là son éloge pompeux.

« Plus de huit milliers de malheureux ont
 ,, retrouvé dans Paris seul , avec le secours de
 ,, son spécifique , une santé perdue & souvent
 ,, déléspérée. Aucune maladie provenant de l'épais-
 ,, sissement de la lympe , & de l'acrimonie des
 ,, humeurs n'y résiste. Les glandes engorgées ,
 ,, les tumeurs lymphatiques , les exortoses , qui
 ,, étoient regardées comme des accidents incu-
 ,, rables , se fondent sous ce précieux remède &
 ,, ne laissent aucunes traces.

„ Son effet n'est point local ; il attaque le
 ,, mal avec le même empire dans tous les lieux ,
 ,, & par-tout où il se trouve provenir des
 ,, mêmes causes. Les *Indes* , l'*Amérique* , la *Mar-*

„ *tinique* , jouissent aujourd'hui de ses admirables effets. Il fait disparaître , comme par miracle , le *pian* , le *mamapian* , les *malin-gres* & le *scorbut* , qui sont les destructeurs de l'espece humaine dans ces contrées : c'est l'expression des médecins des Isles.....

„ Mais ce qui étonne le plus , & ce que le physicien ne peut comprendre , ce remede est tellement antipathique du mal , qu'il l'indique : il change de couleur , il se trouble ; de limpide qu'il est , il devient épais , blanchâtre , laiteux , à son approche seule , & il est nuancé en proportion de ses degrés. C'est un fanal pour le voyageur dans la nuit obscure , qui lui montre le danger : il en est préservé , s'il n'a pas perdu la raison..... »

Deux événements ont sur-tout excité la jalousie des confreres de M. de Préal : la confiance du duc des Deux-Ponts , les essais triomphants & multipliés qu'il fit faire dans ses états de son remede ; & celle du magistrat de la police , qui lui donna lieu en 1772 d'en développer , par les plus nombreuses , les plus parfaites , les plus constatées expériences , l'efficacité infailible. Il leur attribue l'origine de son procès contre la faculté , dont il fait l'histoire.

Il procede ensuite à l'analyse des arrêts & des rebellions aux arrêts de la cour , & à celle des délibérations , sous le titre de Décrets de la faculté , pour résister à l'autorité des magistrats , & il termine par des observations sur

la marche qu'il a tenue & qu'il tient dans son action intentée contre son corps.

21 *Juin*. On a appris que monsieur Gresset étoit mort le 16 de ce mois à Amiens, d'une fluxion de poitrine; ce qui laisse une place vacante à l'académie, & un champ vaste aux cabaleurs.

22 *Juin*. Il paroît que M. Marmontel furieux de la chute de son *Céphale & Procris*, & en général du succès de la musique du chevalier Gluck, a exhalé sa bile dans une brochure intitulée : *Essais sur les révolutions de la musique*, brochure qu'il donne à ses amis & partisans pour mieux s'en assurer le débit. Il y veut établir la supériorité de celle de *Piccini*, que nous ne connoissons qu'à la comédie italienne; ce qui se rapproche plus du genre de l'académicien qui a beaucoup brillé à ce théâtre. Quoi qu'il en soit, on lui reproche quantité d'hérésies en raisonnant sur un art qu'il n'a jamais professé, & ce sont tous les jours de nouvelles lettres dans le *Journal de Paris* contre lui, & de nouveaux brocards qu'on lui lance.

23 *Juin*. Monsieur Gresset a été trouvé mort subitement dans son lit. Sa femme, qui ne le quittoit jamais, avoit été pour la première fois de sa vie à la campagne sans lui. La ville lui a rendu les honneurs dont il étoit susceptible, en faisant célébrer un service pour le repos de son ame. Il étoit depuis quelques mois historiographe de l'ordre de saint Lazare, place créée pour lui, par *Monsieur*.

Voici un distique latin fait pour lui servir d'épigramme :

*Hunc lepidique sales lugent, veneresque pudica.
Sed prohibent mores, ingeniumque, mori.*

24. *Juin.* Il paroît ici quelques exemplaires venus de Londres, d'une histoire des deux *Amériques méridionale & septentrionale*, par monsieur Robertson. On n'en voit encore que deux volumes in-4°. qui doivent être suivis de deux autres pour la compléter. Ils sont d'une superbe impression, papier d'Hollande, & coûtent deux louis. On ne doute pas que M. Suard ne s'empare de cet ouvrage & ne le traduise. Depuis la mort de M. Hume, Robertson est l'historien le plus estimé des Anglois. On dit cet ouvrage d'un style riche, magnifique, & philosophiquement traité dans le goût de celui de l'abbé Raynal.

25. *Juin.* Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 21 *Juin.* « Il y a eu les mêmes fêtes pour Monsieur que pour le comte d'Artois : illumination tous les jours, bal masqué à la comédie, bal à la Bourse, bal au Chartton, spectacle à chaque soirée. La première fois on a donné une pièce en un acte, que Desforges, le comédien, avoit fait pour son altesse royale, intitulée *la Voix du cœur*, qu'on a trouvée très-jolie, & *le Barbier de Séville*, qui a été joué beaucoup mieux qu'à Paris. La seconde, ils ont exécuté *la Partie de Chasse de Henri IV*, où l'on avoit ajouté des couplets analogues à la circonstance.

Ce prince a très-bien pris ici, & il paroît

s'y être amusé ; car la veille de son départ ; c'est-à-dire mercredi, lorsque ce même Desforges vint lui adresser le compliment d'adieu, on crut voir à son altesse royale les larmes aux yeux. Il est vrai que la manière avec laquelle l'acteur débita son discours, attendrit tout le monde.

Monsieur a voulu tout voir. On s'accorde à dire qu'il est très-instruit. Il est parti jeudi matin pour aller coucher à Agen, & doit se rendre à Toulon le jour suivant. »

26 *Juin*. Suivant les lettres de Bordeaux, l'Empereur y est arrivé le lendemain du départ de *Monsieur*. Il a débarqué d'un brigantin sur le port. Quoique ce prince arrivât plutôt qu'on ne comptoit, puisqu'on ne l'attendoit qu'au premier juillet, on a eu vent de sa venue. Il est accouru bientôt au port une si grande quantité de monde & de voitures, que l'illustre étranger a perdu dans la foule ses deux gentilshommes, & s'est trouvé embarrassé pour se rendre à son auberge. On a beaucoup crié : *vive l'Empereur!* ce qui lui a donné de l'humeur, au point qu'en particulier, pour faire l'important, ayant dit : *bas les chapeaux*, il s'est retourné en lui demandant sévèrement s'il l'avoit choisi pour son maître des cérémonies ?

27 *Juin*. On écrit de Châlons que les magistrats de cette ville continuent les informations concernant le sermon séditieux dont on a déjà parlé ; que cela excite une grande rumeur dans la ville par la différence des partis ; qu'on a assigné tout le chapitre pour déposer de ce qu'il a entendu ; ce qui alarme beaucoup les

chanoines, assez partisans de l'ex-jésuite, qu'ils craignent, en disant la vérité, de lui nuire; & qu'en ne la disant pas, ils ne se trouvent en manifeste contradiction avec le reste des spectateurs & auditeurs.

28 Juin. Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 24 juin. L'Empereur, à son arrivée, s'est rendu à son hôtel loué. Son consul, appelé *Bermann*, est allé le voir, le maréchal de *Mouchy* aussi. Il y avoit un monde infini à la porte de l'auberge, & les premiers de la ville en carrosse. On se flattoit qu'il se mettroit un instant à la fenêtre, ce qu'il n'a pas fait, quoique le plus grand nombre soit resté jusqu'à neuf heures du soir, malgré la pluie.

Le samedi après-midi il est monté au château *Trompette*. Toute la ville s'est rendue aux allées de *Tourni*, & sur le chemin qui conduit à la citadelle. L'Empereur est arrivé en carrosse de louage, se cachant tant qu'il pouvoit. En sortant du château, il s'est rendu à la nouvelle salle de comédie, dans laquelle il n'a pas voulu permettre qu'entraissent même les femmes des jurats. Il a beaucoup critiqué ce bâtiment & a humilié l'architecte *Louis*. Le dimanche il est allé entendre la messe aux jacobins. En sortant de l'église il couroit, au lieu de marcher : il a vu ensuite la Bourse, qu'il a critiqué sans ménagement.

L'après-dîné, M. le maréchal avoit annoncé que ce prince iroit à la comédie. Toutes les loges étoient louées, & ceux qui ne pouvoient pas entrer, étoient restés à la porte; mais il ne sortit point, ne se mit pas même à la fenêtre,

& l'on ne commença le spectacle qu'à près de huit heures, quoique le maréchal y fût.

L'Empereur est parti le lundi à quatre heures du matin.

Ce prince n'a pas plu ici, & a paru sauvage. On a comparé sa conduite à celle de Monsieur, qui loin de critiquer la Bourfe, dit au Maréchal que s'il restoit à Bordeaux, il voudroit loger en ce lieu, tant il le trouvoit beau. Il s'étoit expliqué d'une façon plus flatteuse encore, lorsque le gouverneur lui demanda s'il vouloit voir ce monument : *non*, répondit-il ; *mais je veux rendre visite aux négociants dans leur hôtel.*

Le jour où l'Empereur a été à la nouvelle salle de comédie, les jurats n'osoient se montrer à cause de la difficulté qu'avoit fait ce prince d'admettre personne. Ils étoient cachés dans une loge. En sortant cependant M. le maréchal lui dit : « Monsieur le Comte, voici les jurats de », Bordeaux, qui desireroient avoir l'honneur de », vous saluer. », Mais il ne se donna pas la peine de les regarder.

Lorsque le sieur du Hamel, le sous-maire, fut lui dire que la ville l'envoyoit pour prendre ses ordres, il répondit brusquement : « Je n'ai » point d'ordre à donner ici. », En un mot, tout son séjour s'est ressenti de la mauvaise humeur qu'il a contractée dès le premier jour, de se voir découvert & entouré de la multitude qu'il ne peut souffrir.

29 Juin. Un troisieme wauxhall, élevé depuis plusieurs années sur les nouveaux boulevards, mais suspendu & formé seulement au mariage de la princesse de Piémont en 1775, où

l'ambassadeur de Sardaigne donna sa fête, prend aujourd'hui naissance, & annonce son ouverture par cette extraordinaire. On y doit voir le temple de la bienfaisance, à la gloire du Roi, un feu d'artifice, &c. Il s'intitule : le *Cirque Royal*.

30 Juin. Une sentence de police du 25 avril excite la curiosité générale au coin des rues où elle est affichée : par un changement d'étiquette dans le protocole de la justice, qui prouve combien le luxe attire aujourd'hui de considération à celles qui s'y emploient le plus efficacement, on lit : *Sentence, &c. en faveur des dames, marchandes de modes, plumagistes, fleuristes, &c.* Cette qualification honorable de *dames*, pour ces prêtresses de Vénus, fait beaucoup rire.

30 Juin. Les docteurs le Clerc, du Mangin, Lezurier Bagnaire & Dessesars doyen, répondent par un *mémoire* à celui du sieur Guilbert de Préval, qui les a inculpés & fait décréter. Cet écrit, qui n'est qu'une discussion sèche des accusations, est peu intéressant pour le public & assez mal tourné. Il est étonnant que la faculté entière n'ait pas de plus adroits & de plus éloquents rédacteurs, ou n'ait pas recours aux plus fameux de nos jurisconsultes dans une cause aussi majeure.

30 Juin. Le *Cirque Royal* n'est pas encore terminé. On a ajouté à la rotonde, qui en fait la partie essentielle, un jardin où a été tiré le feu. Les directeurs ne pouvant enchérir sur le luxe & l'élégance des autres lieux de cette espèce, ont cherché à se distinguer par une noble simplicité. On peut cependant traiter l'ameublement de mesquin, mais l'architecture est mieux. La rotonde est précédée d'une cour en péristyle,

qui, illuminée à l'angloise de feux de couleurs, produit un coup d'œil plus beau que celui de Torrè. Tous les amateurs s'étoient rendus à cette ouverture ; mais on y a remarqué une espece d'hommes qui y a abondé plus particulièrement, comme étant dans leur quartier, sans doute : ce sont les abbés. Ce mélange avec les filles les plus élégantes, n'étoit pas la chose la moins piquante du spectacle.

30 Juin. M. Greuse, ce peintre excellent pour les têtes de caractère, s'est emparé de celle de M. Franklin dont on voit l'esquisse. Il y a beaucoup de ressemblance & d'expression. Comme il a fait graver actuellement son tableau de *la malediction paternelle*, que l'Empereur est allé voir chez lui, on ne peut encore admirer ce chef-d'œuvre, connu seulement des amis de cet artiste & de quelques amateurs.

2 Juillet 1775. On annonce un nouvel ouvrage en deux volumes, ayant pour titre *l'Espion Anglois, ou correspondance secreta entre milord All' Eye (tout œil.) & milord All' Ear (toute oreille)* avec cette épigraphe : *Singula quaque notando*. On dit qu'on a beaucoup de peine à faire passer ce livre, dont il y a encore peu d'exemplaires à Paris. Ces propos sont une ruse ordinaire des colporteurs pour exciter la curiosité, & vendre plus cher cette marchandise de contrebande. Au reste, le titre est piquant & très-propre à alarmer la vigilance de la police.

3 Juillet. Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 28 juin. L'Empereur est en effet parti lundi pour Bayonne, peu regretté des Bordelois, mais sur-tout des femmes, envers lesquelles il

n'a été rien moins que galant. En voici un échantillon. La présidente de Virofel & Mad. Doyard n'ayant pu le voir , malgré toutes les peines qu'elles s'étoient données , formèrent la partie de passer la nuit de son départ & de se rendre chez lui à trois heures du matin ; ce qu'elles firent accompagnées de M. de Pontac. Le maître de l'hôtel qui les connoissoit , les laissa entrer en leur disant : « Mesdames , tout » ce que je puis faire pour vous , c'est de vous » mettre sur l'escalier. » Bermann , le consul de ce prince , les ayant trouvées , dit à son maître que deux femmes des premières de la ville ne s'étoient pas couchées pour ne pas perdre le dernier instant qui leur restoit de le voir. Quelques minutes après il eut occasion de sortir & de passer devant elles ; il les salua très-froidement , puis revenant sur ses pas , il leur dit : « Mesdames , je suis très-étonné que vous soyez » si curieuses de m'envisager , car je ne suis ni » Adonis ni Cupidon. » Ces dames furent étourdies & ne se feroient pas sans doute vantées du compliment , s'il n'y avoit eu des témoins.

La ville de Bordeaux , c'est-à-dire , les jurats avoient obtenu de mettre un droit sur le sel ; le parlement avoit enrégistré l'édit , mais non la cour des aides qui avoit fait des remontrances. Un nommé la Botiere , fameux libraire de cette ville , les avoit imprimées ; il y a trois jours qu'il est arrivé un arrêt du conseil qui l'interdit & le condamne à une amende.

3 *Juillet*. On a parlé du projet qu'avoient formé , il y a près de deux ans , quelques particuliers de distinction de rétablir ou faire

revivre l'ordre du Saint-Sépulcre , qui n'étoit plus connu ici que comme une confrairie d'artisans , surnommée par dérision *la confrairie de l'aloiau*. Ils prétendirent que suivant l'institution , remontant à 1099 , il devoit y avoir dans l'association trois classes différentes ; celle des chevaliers , celle des voyageurs , & celle des confreres de dévotion. La vanité qui avoit excité les novateurs , les porta à imaginer des croix , un habit de cérémonie , des commanderies à retrouver , & des dignités à réintégrer. Ils dédaignèrent les vrais possesseurs , s'emparèrent de l'administration , & comme l'argent est nécessaire à tout , ils rendirent les réceptions beaucoup plus cheres. Il en est résulté un procès entre les deux corps , & des plaintes en cour.

Le 2 juin 1776 , il est intervenu un ordre du Roi , portant défenses aux prétendus chevaliers de porter la croix , & injonction de représenter les registres pour y faire rayer les qualifications prises dans les délibérations nouvelles.

Cet ordre a été suspendu depuis , quant à la radiation , & S. M. a permis aux prétendus chevaliers de lui adresser des représentations.

Ces messieurs voulant faire parler d'eux , & se donner une consistance dans le monde , ont pris l'occasion de leur contestation avec les *confreres de l'aloiau* , pour sortir de leur obscurité & répandre une requête volumineuse sous prétexte de repousser les assertions injurieuses des accusateurs.

Comme dans tous les noms à la tête du mémoire , au nombre de plus de trois cents , il ne laisse pas que d'y en avoir de recommandables & d'illustres , cette querelle produit sensation ,

& l'on cherche à déterminer M. le comte d'Artois, qu'on sollicite depuis long-temps de se mettre à la tête de cet ordre de chevalerie, à l'instar de Monsieur, grand-maître de celui de Saint-Lazare.

4 Juillet. Il paroît la suite d'un ouvrage, dont on avoit eu pour échantillon deux volumes cet hiver, intitulé : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres, &c. par feu M. de Bachaumont.* On en voit huit volumes aujourd'hui, allant depuis 1762 jusqu'au mois de janvier 1776. Il cause une grande fermentation parmi nos auteurs, dont l'amour-propre n'est pas flatté : il est en outre recherché pour une foule d'anecdotes, & de pièces en vers & en prose que personne n'avoit encore osé révéler ou livrer à l'impression. (Cet article est extrait de *nouvelles à la main*, très-accréditées dans Paris).

5 Juillet. La requête au parlement des prétendus chevaliers du Saint-Sépulcre ayant fait bruit, on a voulu lire le mémoire des *confreres de l'aloian*, & il s'est trouvé que celui-ci, de la main de Me. Vermeil, très-connu au barreau, étoit plus curieux par l'esquisse satirique qu'on y trouvoit du plan ambitieux des premiers, qu'il appelle les *novateurs*, & dont il tourne en dérision les projets chimériques, en ne dissimulant pas qu'ils avoient poussé leur fol espoir jusqu'à croire qu'un prince auguste (le comte d'Artois) devoit se placer à la tête de cet ordre, & lui rendre son premier éclat.

Du reste, les accusés, au nombre de neuf, qui ont à leur tête un nommé Venier, maître tailleur, se trouvant décrétés d'ajournement per-

fonnel à la requête du ministère public , prétendent que c'est le résultat de sollicitations infidieuses des prétendus chevaliers, qui , auteurs du tumulte , sujet de la plainte , ont eu la lâcheté d'être les dénonciateurs secrets d'un délit dont ils étoient coupables eux-mêmes. Ce procès doit être jugé incessamment.

5 *Juillet.* Quoique les deux pièces très-intéressantes ci-jointes aient deux ans de date , elles étoient restées jusqu'à présent dans le plus grand secret , & à la lecture on jugera aisément pourquoi. Mais l'avidité des curieux d'une part , & la cupidité des mercenaires de l'autre , font tout transpirer à la longue.

Désistement de messieurs de la Chalotais & de Caradeuc , du 5 août 1775.

Nous soussignants *Louis-René de Caradeuc de la Chalotais , & Anne-Jacques de Caradeuc* , procureurs généraux du Roi au parlement de Bretagne ; voulant donner à Sa Majesté un témoignage de notre respect pour sa personne sacrée , de notre reconnoissance de la justice qu'elle a bien voulu nous rendre , de notre desir de concourir aux vues de paix dont elle est animée , & de notre considération pour M. le comte de Maurepas , déclarons abandonner purement & simplement toutes actions & demandes que nous aurions faites ou pu faire relativement à la procédure criminelle injustement intentée contre nous au mois de novembre 1765 & années suivantes, circonstances & dépendances , en quelque tribunal & envers quelques personnes que ce soit , renonçant à en faire aucunes suites ,
&

(169)

& notamment M. le duc d'Aiguillon. A Rennes,
le 5 août 1775. Signé DE CARADEUC DE LA CHA-
LOTAIS, DE CARADEUC.

*Lettre de M. le garde des sceaux à M. de la Chalo-
tais, du 8 août 1775, envoyée d'Athys à M. de
la Chalotais, le 14 août.*

M O N S I E U R ,

Le Roi a bien voulu vous accorder une gratifi-
cation de la somme de 100000 liv. une fois
payée ; & une pension de 8000 liv. reversible
après vous ; savoir, 4000 liv. à M. le chevalier
de la Chalotais, votre fils, & 4000 livres à
Mad. de la Fruglaye.

Sa Majesté vous accorde également une charge
de président à mortier, dont elle voudra bien don-
ner l'agrément à M. de Caradeuc, si vous la lui
faites passer. Vous ne devez pas douter du plaisir
que j'ai à vous annoncer ces graces.

Je vais faire passer à M. le contrôleur général
l'ampliation des décisions du Roi pour qu'il soit à
portée de vous procurer le paiement des 100000 l.
& de vous faire porter sur les états du Roi pour
la pension de 8000 liv.

Je vais faire passer également à M. de Mals-
herbes une ampliation de la décision relative à
cette pension, pour qu'il soit en état de vous en
expédier le brevet.

Je suis,

M O N S I E U R ,

Votre affectionné serviteur.

Signé, MIROMESNIL.

A Versailles, le 8 août 1775.

Tome X.

H

9 *Juillet*. On parle beaucoup d'une négresse blanche qui vient d'arriver. Elle est de l'espèce qu'on appelle *Albinos*. Elle n'a que dix-huit ans, elle est de pere & de mere noirs ; elle a la laine blanche , & les pieds & les mains annoncés d'une nature à exercer les spéculations des physiciens. On doit la faire voir au public d'ici au mois de septembre, qu'elle va en Italie.

10 *Juillet*. Un certain abbé Martin , vicaire de la paroisse de Saint-André-des-Arts , qui , lorsque la premiere fermentation occasionnée par le livre des *Trois siecles de la littérature Française* fut passée , que l'abbé Sabbathier s'en avouant l'auteur eut reçu toutes les injures , toutes les invectives des coryphées du parti encyclopédique très-maltraités dans l'ouvrage , ainsi que la secte entiere , s'étoit avisé de lui disputer malhonnêtement cette paternité , est devenu fou depuis quelques mois , & les remedes n'ayant pu opérer , il vient d'être enfermé dans une maison de force. Ses partisans continuent à assurer que non-seulement il a été le coopérateur de l'abbé Sabbathier ; mais que celui-ci , au contraire , ne faisoit que lui servir de manœuvre pour les recherches & la découverte des matériaux ; que le vicaire étoit en chef , assembloit les articles , les rédigeoit , & mettoit à tous les sarcasmes , son style & son vernis. Ce qu'il y a de sûr , c'est que le grand-aumônier étoit persuadé du fait , puisqu'il avoit donné une pension de 1500 livres à ce cuistre littéraire , en lui disant que ce n'étoit qu'un encouragement pour l'exciter à continuer. C'est dans cette noble ardeur qu'il a forcé de travail , & que la tête lui a pété.

11 Juillet. En vertu des défenses faites aux prétendus chevaliers du saint-sépulcre de porter la croix , ainsi qu'on l'a dit , ils ont , par le ministère de Me. Perrin , avocat aux conseils , présenté une requête au Roi , qu'ils qualifient de *très-humbles & très-respectueuses représentations des chevaliers , voyageurs & confreres de dévotion du saint-Sépulcre de Jérusalem , formant ensemble l'archi-confrairie royale du même nom , établie en l'église des Cordeliers de Paris*. Après un historique assez curieux de la formation de divers ordres militaires & religieux , auxquels les croisades ont donné naissance , & dont celui du saint-sépulcre feroit le plus ancien & le plus illustre , suivant l'écrivain ; après avoir cité & discuté les monuments qui ont perpétué jusqu'à ce jour l'archi-confrairie royale dans le même état & la même existence qu'elle a eus dès sa naissance , il vient aux moyens qui doivent déterminer Sa Majesté à conserver aux membres de cette archi-confrairie les prérogatives & privilèges dont ils ont toujours joui.

L'auteur démontre qu'elle est composée de trois classes : 1°. des chevaliers ; 2°. des voyageurs ; 3°. des confreres de dévotion : que la bulle de suppression d'Innocent VIII n'a point été reconnue en France ; que le procureur général s'en est porté appellant comme d'abus , & que Louis XIV lui-même a reconnu l'existence de l'ordre du saint-sépulcre. Les suppliants concluent en conséquence à ce que le Roi conserve à ce corps véritablement utile pour le soulagement des malheureux , la qualification qu'il a conservée jusqu'à ce jour dans tous les tribunaux , & sur-tout à ce qu'on

ne lui ôte point une croix , signe caractéristique de son institution.

11 *Juillet*. Les amateurs de la littérature sont affligés du bruit qui se répand qu'on n'a trouvé aucun manuscrit chez M. Gresset , pas même le nouveau chant destiné à être ajouté au poème de *Ververt* , sous le nom de l'*Ouvroir* , chant qu'il avoit lu à la cour durant son dernier voyage, & qui y avoit plu beaucoup. Il s'ensuivroit que l'auteur l'auroit brûlé dans un accès de cette dévotion qu'on traitoit injustement d'hypocrisie. Il est fâcheux que sa vénération pour l'ancien évêque d'Amiens l'ait empêché , comme on l'assure , de publier cette nouvelle facétie dans un temps où il ne s'en seroit pas fait scrupule , mais où il craignoit d'alarmer l'ame timorée du prélat , & de lui faire quelque peine.

13 *Juillet*. Malgré ses importantes occupations , le sieur de Beaumarchais ne paroît pas répugner à y joindre un procillon avec les comédiens , qui pour lui sera sans doute un passe-temps. On a déjà parlé de ses contestations avec les histrions , relativement aux honoraires de son *Barbier de Séville*. Il a dernièrement rassemblé à un souper , des jurisconsultes & des gens de lettres ; il leur a exposé la question ; il a fait lecture de sa correspondance avec les comédiens , & tout le monde a reconnu son bon droit , & approuvé la sagesse de sa conduite. On attend avec impatience les facéties dont il va nous égayer.

13 *Juillet*. On savoit depuis long-temps que l'abbé Baudeau avoit une pension de 4000 liv. sur les économats , mais peu de gens étoient inf

truits qu'il en étoit redevable à M. de Sartines. Ce ministre lui a dit, comme Auguste au Romain son ennemi : *soyons amis , Cinna.*

14 *Juillet.* L'abbé Martin est mort à Senlis des suites de son état.

15 *Juillet.* *L'Espion Anglois* n'est qu'une reprise d'un autre ouvrage commencé en 1773 , sous le titre de *l'Observateur Hollandois à Paris* , qui devoit se distribuer comme un écrit périodique. On en avoit publié un *Prospectus* , qui effraya le ministère de France d'alors , & il profita de son ascendant auprès des Etats-Généraux pour l'arrêter, même avant que par la publication on pût juger s'il méritoit la proscription. *L'Observateur* , qui contient à peu près le premier volume, est une peinture aussi vraie que curieuse de la vieille cour & de l'état de la France au moment de la révolution de la magistrature ; il va jusqu'à la mort de Louis XV. Il est en forme de lettres : 1°. *sur le Roi & la famille royale* ; 2°. *sur les ministres & le chancelier* ; 3°. *des états , des parlements , chambres des comptes , cours des aides & autres cours souveraines , ou tribunaux du royaume* ; 4°. *sur les princes du sang , les ducs , la noblesse* ; 5°. *du clergé* ; 6°. *sur le tiers-état.*

L'Espion Anglois , supposant que la première époque du règne de Louis XVI , savoir , le rétablissement de la magistrature , est déjà détaillée dans un ouvrage étendu servant de suite au *Journal de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie Française* , ne commence qu'à la seconde époque , qui est les émeutes à l'occasion de la cherté des bleds. Il est en lettres

aussi , & par leurs titres on juge aisément de leur importance. On assure qu'une grande impartialité est le caractere distinctif des deux écrivains , ou du même , changeant de nom , de Hollandois devenu Anglois.

16 *Juillet*. Le parlement a enfin reconnu le danger de se mettre à dos la faculté ; les docteurs décrétés ont gagné la semaine dernière l'incident contre le sieur Guilbert de Préval. Les décrets sont annullés : celui-ci est condamné à tous les dépens , & il est défendu à l'expulsé de se présenter aux assemblées avant que le fond soit jugé. Cela est de mauvais augure pour le reste.

17 *Juillet*. M. le Fuel de Méricourt ne s'est pas tenu pour supprimé : à l'exemple de Me. Linguet , il a seulement transporté à Londres le siege de sa résidence ; & là , comme lui , il prétend continuer son journal , malgré le rédacteur existant en France. Il profite de cette liberté pour étendre la sphere & la hardiesse de sa censure. Il annonce le *Journal Anglois , Italien & François , dramatique , lyrique & politique , ouvrage périodique* , avec cette épigraphe : *Amicus Plazo , sed magis amica veritas*. Il s'est associé à cet effet , suivant son *Prospectus* , à plusieurs gens de lettres , versés dans les langues modernes. Ce bizarre assemblage sera composé de trois parties : la première , écrite en Italien , contiendra quelques piéces fugitives , une notice & un précis de tous les drames qui seront représentés sur tous les théâtres d'Italie. La deuxième , écrite en Anglois , renfermera toutes les nouvelles politiques & littéraires de la France. On y rendra compte de

toutes les nouvelles découvertes , & en général , de tout ce qui pourta intéresser la société. On fera un examen critique des piéces de théâtre Angloises , Italiennes & Françoises , que l'on comparera quelquefois ; & l'auteur prétend que de ces comparaisons résultera souvent une connoissance exacte & approfondie du genre de ces trois nations.

Dans la dernière enfin , écrite en François , on annoncera & l'on fera connoître toutes les piéces nouvelles : on fera justice des mauvais acteurs , en louant les bons & en donnant de sages conseils à ceux qui annonceront des talents. On ne parlera que des livres nouveaux les plus intéressants. On donnera un extrait de tout ce qu'il y aura de plus curieux dans les papiers Anglois , & l'on ne rapportera des nouvelles que celles qui ne seront point hasardées. Cette partie sera terminée par quelques poésies légères & des vaudevilles. M. le Fuel , pour premier essai , distribue son *Prospectus* dans les trois langues qu'il doit employer dans son journal.

C'est le premier août que paroîtra le premier cahier de ce cent milliéme *Journal* environ.

18 *Juillet*. Toutes les demoiselles d'opéra & autres , instruites du bonheur que la demoiselle Michelot , jolie personne , mais simple figurante dans les ballets , a eu de plaire au comte d'Artois , envient son bonheur. Il y a cependant à parier qu'elles ne doivent pas désespérer d'avoir leur tour , & que ce n'est qu'une simple passade. On le présume d'autant mieux que son altesse royale varie fort dans ses plaisirs. On se rappelle qu'elle a déclaré elle-même avoir beaucoup de

rapport avec son aïeul ; elle l'a jusques dans cette inquiétude perpétuelle , qui lui rendoit tout insipide en peu de temps.

18 *Juillet*. Le désistement de MM. de la Chalotais & de Caradeuc n'est que le résultat d'un mémoire manuscrit très-curieux que les procureurs généraux se proposoient de présenter au Roi , s'ils n'eussent pas reçu la justice qu'ils en devoient attendre.

Dans cet écrit ils exposoient en long , 1^o l'origine de ce qu'on appelle *les troubles de Bretagne* , depuis le réquisitoire de messieurs de la Chalotais , & les arrêts rendus contre les jésuites , jusqu'au 10 novembre 1765 , jour auquel ils furent arrêtés avec quatre autres magistrats.

2^o. Examen de la procédure faite contre eux.

3^o. Discussion des différents chefs d'accusation que le sieur de Calonne leur avoit intentés , & leur réfutation complete : d'où il résulte la pleine & entière justification des accusés.

Le mémoire étoit composé pour être joint à une requête en opposition aux lettres-patentes du 22 décembre 1776.

20 *Juillet*. La Reine , Madame & Mad. la comtesse d'Artois sont venues hier à la comédie Italienne. On a donné pour première pièce , *les Intrigues d'Arlequin*. On y a introduit par addition le sieur Dorfonville , nouvelle haute-contre dont ce spectacle a fait acquisition , & que Sa Majesté desiroit entendre. Il est bien de figure , il a une voix peu forte , mais charmante , &

est doué déjà d'un goût exquis. Il a reçu les plus grands applaudissemens. Lorsqu'il a débuté, le parterre lui a fait l'honneur de le demander après la pièce, pour lui témoigner spécialement sa satisfaction : triomphe dont n'avoit encore joui aucun acteur.

Quant à la pièce nouvelle, intitulée *Ernestine*, le poëte a eu l'art de rendre détestable un sujet si agréable & si touchant dans le conte. Rien de plus plat. Il y a des choses agréables dans la musique, & en général elle est digne de meilleures paroles. Les auteurs n'ayant point eu de succès, ont jugé à propos de garder l'anonyme.

Pour dédommager le public, les comédiens ont annoncé tout de suite une autre nouveauté intitulée *Laurette*.

21 *Juillet*. On rapporte que le docteur Bouvart ayant été appelé depuis peu par le grand-aumônier en enfance, mais n'en étant pas moins susceptible des maux physiques, s'est plaint de sa goutte au médecin, & lui a dit qu'il souffroit comme un damné : *Quoi ! déjà, Monseigneur, a repris le malin Esculape.*

21 *Juillet*. Le mémoire de MM. de la Châlotaix & de Caradeuc est admirable pour l'historique précieux qu'il contient, pour la force des preuves & des raisonnemens, pour la vigueur & l'énergie du style. Il est bien fâcheux que des raisons de politique obligent de le garder manuscrit. La péroraison est d'une grande beauté. On voit à la suite un mémoire particulier, contenant un projet d'accordement qui n'a pas

eu lieu , mais qui prouve combien la cour , honteuse de cette affaire monstrueuse , avoit à cœur de l'assoupir , & d'en effacer toutes les traces.

23 *Juillet.* On assure que l'Empereur est passé très-près de Ferney , sans avoir daigné seulement s'informer quel en étoit le maître. Il faut que ce prince ait eu ses raisons pour humilier ainsi M. de Voltaire , qui avoit fait de grand préparatifs pour le recevoir.

24 *Juillet.* *Laurette* , comédie en un acte & en prose , mêlée d'ariettes , jouée hier aux Italiens , a paru très-médiocre , & beaucoup au-dessous du conte de M. Marmontel , dont le sujet est tiré. L'auteur l'a étranglé & a trouvé le secret d'en ôter tout l'intérêt. Quant à la musique , elle a produit plus d'effet. On y a senti de l'expression , beaucoup de richesse , mais des réminiscences fréquentes de quantité d'autres opéra comiques : d'ailleurs trop d'abondance , des accompagnements trop forts , & couvrant les voix. Elle est de M. Méreaux. Quant à l'auteur des paroles , il garde prudemment l'*incognito* , ainsi que celui du poëme d'*Ernestine*. On a su que celui de la musique de cette piece jouée la semaine dernière , étoit monsieur de Saint-George , amateur & violon distingué , mais qui n'a pas le même goût en fait d'ouvrages dramatiques , & auroit dû sentir qu'une excellente musique adaptée à un plat & détestable opéra comique , perd toute sa valeur.

25 *Juillet.* On a dit que le sieur Greuze

faisoit le portrait de monsieur Franklin , qui ne manquera pas d'être gravé. M. Elie de Beaumont , avocat célèbre par son éloquence , par ses intrigues , & par un génie romanesque , a disposé d'avance , dans son cabinet , une niche pour ce personnage illustre , entre d'autres grands hommes anciens & modernes qu'il y a placés , & a fait d'avance cette inscription pour mettre au bas : *Alterius orbis Vindex , utriusque Lumen.*

25 Juillet. M. Jardin , architecte peu connu en France , mais plus renommé dans le Nord pour une église qu'il a construite à Copenhague , est envoyé à Londres par ordre du Roi. Il fait un mystère de cette mission que lui a procurée M. le comte d'Angiviller , & déclare pourtant qu'elle est relative à son art , & doit être fort utile.

25 Juillet. Après avoir établi , dans la première partie de son mémoire , ce qu'on appelle l'origine des troubles de Bretagne , & fait voir par une foule de ses lettres écartées , que bien loin d'avoir contribué à les faire naître & les fomenter , il a fait tout ce qu'il a pu , au contraire , pour les prévenir & les arrêter , M. de la Chalotais passe à la seconde partie.

Elle contient l'examen de la procédure , & voici les chefs : 1°. Accusation & procédure sans corps de délit : 2°. Accusation sans accusateur : 3°. Accusation & instruction sans juges compétents : 4°. Poursuite militaire sous ombre de justice , où d'un bout à l'autre l'accusateur & le délateur ont été juges & parties ,

ordonnateurs & disposant de la personne des accusés : 5°. Accusations vagues, changements de tribunaux & de juges, de parties publiques au gré des accusateurs & des délateurs, procédure variant à volonté : 6°. Procédure qui déroge aux loix & qui en fait de nouvelles, qui confond la nature des délits & la qualité des preuves : 7°. Accusation jugée sans que les accusés aient pu produire leurs faits justificatifs, pendant qu'ils étoient dépouillés de leurs pièces, & sans qu'ils aient été entendus : jugement qui ne juge point.

La troisième embrasse les chefs d'accusation : 1°. Complot fait avec M. de Kerguesec : 2°. Des billets anonymes : 3°. Manque de respect aux ministres & même au Roi : 4°. Projet de porter le trouble dans le ministère : 5°. Vexations & abus de pouvoir ; huit faits relatifs à cette accusation.

Tel est le plan de cet écrit, qui fait frémir, & indigné tout lecteur, de voir tant d'atrocités calomnieuses, impunies ; d'en voir, au contraire, les auteurs récompensés, constitués en dignités.

26 Juillet. La querelle de Me. Linguet avec son ordre, qui a eu des suites si funestes & causé un si grand scandale, a fait sentir au parlement la nécessité de profiter de la première occasion pour fixer invariablement, & consacrer, par un arrêt, les maximes de la discipline des avocats. Elles se réduisent à quatre, établies dans celui rendu à l'occasion de l'avocat de Troyes expulsé, dont on a rendu compte : 1°. Les collèges d'avocat

exerçant près les présidiaux , ont le droit de rayer de leur tableau un confrere qui se seroit rendu indigne de son ministère : 2°. La radiation doit être arrêtée par délibération non écrite , mais verbale , parce que les avocats ne sont point officiers , & ne sont point corps ni communauté : 3°. Les bailliages royaux , même ceux ressortissant nuement en la cour , sont incompetents pour connoître & juger si la radiation est bien ou mal fondée : 4°. Les colleges ne peuvent être parties sur l'appel en la cour , que l'avocat rayé interjetteroit de leur jugement , mais seulement le procureur général , protecteur né de l'ordre des avocats , & leur défenseur en matiere de discipline.

26 *Juillet*. Extrait d'une lettre de Ferney , du 20 juillet. . . . M. de Voltaire est dans un chagrin d'autant plus sensible , que son amour-propre est blessé au vif. Il avoit fait les plus superbes préparatifs dans l'espoir que le comte de Falkenstein viendroit le visiter ; il avoit rassemblé autour de lui tous ses amis des environs , pour grossir sa cour ; il avoit composé des vers que devoit débiter à l'illustre étranger, Mlle. de Varicour. Tous ces soins ont été inutiles. Le prince n'a pas daigné le voir ni son château , ni son village ; il n'a demandé aucune de ses nouvelles ; il s'est cependant arrêté à Geneve ; & par une affectation encore plus cruelle est allé à Versoy , & a parcouru en détail & avec attention ce lieu , non moins affligeant pour le seigneur de Ferney. Vous savez que M. de Choiseul , avoit entrepris de le for-

mer en ville , & d'y creuser un bassin. Depuis sa disgrâce les travaux avoient été suspendus ; mais comme il coûtoit beaucoup en frais de l'administration qu'on avoit commencé d'y établir , & qu'on avoit calculé qu'avec cet argent on auroit fini le projet , on avoit recommencé : il en a résulté déjà des émigrations , & Ferney se feroit dépeuplé si cela avoit duré. Le canton de Berne a heureusement fait des représentations contre ce port , qui lui seroit très-nuisible. On assure que l'on va de nouveau abandonner les ouvrages , & que monsieur de Vergennes l'a promis au canton réclamant. Ceci calme un peu les tourments du patron ; mais l'Empereur brûler son hermitage avec un mépris aussi marqué ! il ne peut diriger cet affront.

27 *Juillet.* Feu M. le prince de Conti , quoique bel homme & digne à tous égards que sa ressemblance fût conservée , n'avoit jamais voulu être tiré de son vivant. On le voit cependant à l'Isle-Adam dans un déjeûné historié , figurant entre les princes , princesses & illustres convives , mais représenté par le dos seulement. Un chevalier de Lorge , déjà connu par un portrait de la Reine , a entrepris de peindre ce prince dans son lit de parade , le dernier instant où il ait été possible de saisir sa figure. En ayant eu l'agrément du comte de la Marche , il l'a esquissé dans le temps ; il est occupé actuellement à terminer ce tableau historique. Quelques connoisseurs qui l'ont vu , en disent déjà beaucoup de bien.

28 *Juillet.* Depuis long-temps les auteurs

dramatiques se plaignent des comédiens , & de ce qu'arbitrairement , par des arrangements qui n'ont aucune légalité , les histrions , d'intelligence avec les gentilshommes de la chambre , ont fait des réglemens tout-à-fait injustes , & diminuant de beaucoup les honoraires de leurs piéces. On a vu le peu de succès qu'avoient eu leurs plaintes ; & vraisemblablement cela seroit resté encore long-temps ainsi , au moyen des évocations que le conseil faisoit de tous ces procès commencés , sur lesquels il ne statuoit rien. Par bonheur le sieur de Beaumarchais ayant eu une pareille discussion , les comédiens & leurs puissants protecteurs , ont redouté les sarcasmes d'un pareil adversaire. Il s'agit d'accommoder la chose , & le maréchal duc de Duras a proposé d'examiner dans un comité d'auteurs dramatiques , ce qu'il y auroit à faire pour terminer les débats. Il est composé de deux académiciens , messieurs Saurin & Marmontel , & de deux profanes , messieurs Sedaine & Beaumarchais : le gentilhomme de la chambre est président ; & ces messieurs s'assembloient chez lui à cet effet. On attend avec impatience le résultat du comité , qui sans doute le fera enregistrer au parlement pour que le nouveau réglemeut ait force de loi.

28 Juillet. Les *Mémoires secrets* , &c. embrassent un espace de quatorze ans , contiennent dix à douze milles notices ; fécondité dont il n'y a point d'exemple dans aucun ouvrage périodique. Il en est quelques-unes peu intéressantes en elles-mêmes , mais utiles pour conser-

ver l'ordre chronologique des dates & des époques, si essentiel dans toutes les parties historiques. Outre les notices, il y a une foule d'anecdotes & de petites piéces en prose & en vers non imprimées jusques-là, qui font rechercher ce recueil des amateurs. Il est d'ailleurs commode pour les gens qui ne lisent que par amusement, ou sont bien aises de trouver le matin quelque chose à retenir & à citer le soir; ils s'ornent ainsi l'esprit en peu de temps, & à peu de frais.

29 *Juillet*. Mesdames, par différentes circonstances, n'ayant pu voir Chantilly depuis les embellissements extraordinaires qu'y a faits le prince de Condé, avoient promis à son altesse de s'arrêter en ce beau lieu, en allant à Compiègne. Quoique le voyage ait manqué, elles ont tenu parole & y ont couché le 26. Il y a eu depuis lors des fêtes qui doivent durer trois jours, c'est-à-dire, pendant tout le temps que les princesses y resteront. Il n'en faut pas moins pour parcourir à l'aise les curiosités de ce palais de féerie. Elles consistent entr'autres choses dans des surprises qui caractérisent bien cet art, imaginé par des génies romanciers. Elles se trouvent aujourd'hui réalisées dans la plus exacte vérité.

30 *Juillet*. Mademoiselle Arnoux, se nommant *Anne*, a célébré dernièrement, suivant l'usage antique, sa fête avec beaucoup de courtisannes, d'amateurs & de gens d'esprit. On se doute bien que la sainte Patrone a été la moins fêtée; il n'en est pas même fait mention dans les couplets composés & chantés à cette oc-

(185)

sation , ou l'héroïne n'est désignée que sous le nom de *sophie* , qui est celui qu'elle aime comme plus noble. Voici ces couplets assez agréables , qu'on croit de monsieur André de Murville.

*Air : Qui par fortune trouvera Nymphe dans
la prairie.*

Amis, célébrons à l'envi
La fête de Sophie ,
Que chacun de nous réuni
La chante comme amie ;
Nous ne pouvons lui présenter
De fleur plus naturelle ,
Qu'en nous accordant pour chanter ,
C'est toujours, toujours elle.

Si quelqu'un parle d'un bon cœur
On cite alors Sophie ;
Si l'on décerne un prix flatteur,
Elle est encor choisie ;
Si quelqu'un trouve à l'opéra
Grace & voix naturelle ,
Cet éloge désignera :
C'est toujours , toujours elle.

En vain l'envie aux triples dents
Voulut bleffer Sophie ,
Elle répand que ses talents
Semblent rose flétrie :

Mais elle parut dans Castor
 Si touchante & si belle,
 Que chacun s'écria d'accord :
 C'est toujours, toujours elle.

Le temps cruel qui détruit tout
 Respectera Sophie,
 Par son pouvoir le dieu du goût
 Prolongera sa vie ;
 Le charme de ses doux accents
 Nous la rendra nouvelle,
 On répétera dans vingt ans :
 C'est toujours, toujours elle.

31 *Juillet*. Le colisée, pour attirer le public chez lui, avoit imaginé l'année dernière une exposition de tableaux dans un salon consacré à cet effet ; & afin d'exciter les artistes à le garnir, il avoit arrêté de donner des prix à ceux qui excelleroient par leurs ouvrages. On y vit de bons morceaux, & même dans le genre de l'histoire, entr'autres deux des sieurs Bardin & Sené, anciens pensionnaires du Roi à Rome, exécutés pour l'abbaye d'Anchin, qui méritèrent l'attention des connoisseurs.

Quant aux prix, les artistes desirerent qu'ils fussent convertis dans la commande de plusieurs tableaux & statues. En conséquence le colisée détermina que les sujets proposés seroient tirés de l'histoire de France, & qu'on consacrerait ainsi à la postérité les héros de la nation par des tableaux, des statues, & qu'on en multiplieroit la représentation par les gravures des plus

habiles artistes en ce genre. Les honoraires furent fixés à 2800 liv. pour chaque tableau, à 800 liv. pour chaque statue en terre cuite de la hauteur de 30 pouces, & à 3000 liv. pour chaque planche gravée.

On avoit répandu de bonne heure un avis aux artistes, amateurs, académiciens ou non académiciens, regnicoles ou étrangers, désirant exposer au salon des arts du colisée en 1777, leurs ouvrages en peinture, sculpture, gravure, modèles d'architecture, mécanique, de les envoyer en ce lieu avant le 15 avril, de manière que l'exposition fût faite & le catalogue imprimé au premier mai, jour de l'ouverture.

On a attendu jusqu'ici avec impatience l'exécution de ce plan assez bien imaginé; mais on fait aujourd'hui que M. le comte d'Angiviller a mis le 10 juin une opposition à la formation de ce salon; ce qui arrête tout & est la matière d'un procès.

2 Août 1777. L'opposition de M. le comte d'Angiviller qui fait la matière d'un procès entre le colisée & lui, est d'autant plus extraordinaire, que l'on ne lui connoît aucun droit pour l'avoir formée, & pour arrêter ainsi un projet utile aux arts & aux artistes; car, non seulement il s'agissoit d'une exposition de tableaux, sculptures & gravures, mais encore d'y former un cabinet d'histoire naturelle, un salon de costume ancien, moderne & actuel, destiné à fournir des secours aux élèves, de faire même la dépense des modèles qui leur sont nécessaires pour les aider dans le genre de l'histoire fort dispendieux.

3 *août*. La franc-maçonnerie étant plus en honneur que jamais dans cette capitale , les loges ont chargé le chevalier de Berainville , connu par son génie tourné à l'allégorie , d'en faire graver une relativement à l'aventure des freres de Naples , & à l'heureuse issue qu'elle a eue. Ce morceau doit être dédié à M. le duc de Chartres , qui est actuellement à la tête de l'ordre en France.

4 *août*. La faculté de théologie continue à s'occuper de la censure du poëme des Incas.

Tandis que cette faculté cherche ainsi à guérir nos maux moraux , celle de médecine travaille à remédier à nos maux physiques , à étendre & améliorer ses connoissances. Son décret du 8 mars dernier , rendu à cet effet , s'est exécuté pour la première fois vendredi dernier au *prima mensis* d'août. On a nommé un comité subsistant , composé de douze docteurs , d'un censeur , d'un secrétaire & de quatre commissaires. Ses fonctions seront de discuter ce qui aura été dit , cité , rapporté à l'assemblée générale relativement à la séance , aux faits , aux remèdes , aux expériences , aux découvertes dont il aura été question. Tous les docteurs membres nés de cette assemblée , ont été invités de concourir à ce projet louable , & une lettre adressée aux diverses facultés du royaume , & à celle des pays étrangers , les engage à seconder de leurs lumières celle de Paris.

4 *août*. Le bâtard de feu Boissy cherche à marcher sur les traces de son illustre pere , sans espoir cependant de parvenir jamais à la même

réputation. Il en a une , sinon plus durable ; au moins plus sûre pour aller au bonheur ; il passe pour un des premiers étalons de France. Ce renom le fait rechercher des femmes , & donne un grand relief à ses opuscules poétiques , peu de chose en eux-mêmes. C'est ainsi qu'on vante beaucoup un opéra comique esquissé , composé , répété & représenté en huit jours , au dire de l'auteur. Il a pour titre : *Le double déguisement* , ou *les vendanges de Puteaux* , lieu où il a été exécuté le 3 novembre 1776. La dédicace à Colette est ce qu'il y a de mieux.

A Colette.

J'écris comme tu plais , Colette ;

Sans art & sans prétention ,

Je suis toujours content de ma mufette ;

Lorsque ta douce voix répète

Et mes plaisirs & ma chanson.

Sois encore mon interprete :

Qu'en voyant ton joli nom

Gravé comme sur ta houlette ;

La critique reste muette ,

On dise , avec toi , ma chanson ;

« Il écrivit pour sa Colette ,

» Le plaisir fut son Apollon.

Nota. Monsieur Laus de Boissy n'est point bâ-

tard du poëte de ce nom ; il est fils d'un riche artisan ; il est lieutenant particulier de la connétable & maréchaussée de France. Comme il a la métromanie , dans ses sociétés on l'a appelé en plaisantant *le bâtard de Boissy* , & cette plaisanterie a pris consistance dans le monde , où il cherche à figurer & se fait appeller *de Laus de Boissy* , tandis que son vrai nom est *Laus* tout court.

5 *Août*. On fait aujourd'hui que la mission du sieur Jardin , architecte , envoyé en Angleterre par M. d'Angiviller , est de se mettre au fait du secret dont on a appris l'expérience par les papiers publics. Son objet est de préserver les bâtimens du feu , même ceux de bois ; ce qui seroit fort utile pour nos vaisseaux.

6 *Août*. La ville de Bordeaux est en combustion à l'occasion d'un impôt mis sur le sel , ce qui est directement contraire à ses privilèges. Le parlement a eu la foiblesse de le passer , mais la cour des aides s'y est opposée , d'autant plus que le motif de cette surcharge est uniquement de contribuer à la construction d'une superbe salle de comédie. La différence de cette conduite des deux cours a donné lieu à une chanson assez plaisante , où l'on suppose que les femmes de messieurs du parlement invoquent le secours des autres.

(191)

C H A N S O N .

Sur l'air : *Les Bourgeois de Chartres.*

Aimable cour des aides ,
Nos fideles amis ,
Venez , de grace , à l'aide
De nos foibles maris :
Ces pauvres magistrats ,
Comme à leur ordinaire ,
Remplissent mal , à notre avis ,
Soit au palais , soit au logis ,
Leur petit ministère .

Vous auriez cru plus de force
A nos fiers exilés ;
De cette belle écorce
Les voilà dépouillés .
Au palais comme ailleurs ;
Malgré toute leur gloire ,
Les exilés sont aussi mous ,
Peut-être plus que les Maupeous ;
Vous pouvez nous en croire .

Quand le sel affaïsonne
Les mets & les ragoûts ,
La saveur qu'il leur donne
Flatte plus notre goût :
Mais redoutant le feu
D'un piquant badinage ,
Ils ont jugé fort à propos

Dans leurs arrêts , comme des fots ,
D'en proscrire l'usage.

Sur une autre denrée ,
S'ils osoient établir
Un plus gros droit d'entrée ;
Qu'ils auroient de plaisir !
Mais ils n'auront jamais
De puissance assez forte ;
Nos chers amis , rassurez-vous ,
Vous entrerez toujours chez nous ,
Sans payer à la porte.

7 Août. La contestation élevée par l'abbé Martin & ses adhérents à l'occasion du livre des *Trois siècles* , dont le défunt s'étoit depuis quelque temps déclaré l'auteur , n'a encore été que sourde. Depuis la mort du premier , l'abbé Sabbathier se propose de faire une nouvelle édition de l'ouvrage en question à Toulouse , & sans doute de s'en assurer ainsi encore mieux la propriété exclusive : mais les amis du vicaire semblent disposés à ne plus rien ménager , & à établir ses droits devant le public. M. l'archevêque de Paris perd aussi en lui un confident littéraire qu'il avoit choisi pour la confection de ses mandemens. On doit donner quelques opuscules posthumes de cet abbé , qui serviront d'échantillon de comparaison , & pourront faire juger s'il étoit en état de composer les trois siècles pour la partie du style , de la critique & du goût.

7 Août. Depuis long - temps on cherche
les

les moyens de détruire la mendicité , & l'on ne peut y parvenir. On renouvelle d'une année à l'autre les déclarations , ordonnances & réglemens rendus contre eux ; mais , ou ils les éludent , ou ceux-ci tombent bientôt en désuétude. Enfin , il paroît une ordonnance où l'on semble vouloir sérieusement purger la capitale de ces fainéants , dont la tolérance devient la source de beaucoup de crimes.

7 *Août*. Monsieur le marquis du Muy, frere du maréchal, est mort ces jours derniers. Il étoit très-riche ; du reste, il n'avoit pas une moins bonne réputation que son frere , & l'on fait que sous le feu Roi on appelloit cette famille *les honnêtes gens de la cour*.

8 *Août*. Monsieur de Trudaine est mort subitement, il y a quelques jours. Il est regretté : c'étoit un homme bienfaisant ; & quoique par la suppression des intendants des finances il se trouvât inutile au bien public, on se flattoit que cela n'auroit pas duré, & qu'on auroit eu recours à lui de nouveau. Il n'avoit cependant pas autant de réputation que son pere, comme administrateur, mais il se livroit particulièrement à la théorie. Il avoit donné à corps perdu dans la science des économistes. C'étoit sous le ministère de M. Turgot, un de ses bras droits. Il étoit honoraire de l'académie de sciences, & fort attaché à cette compagnie.

8 *Août*. La Reine, non moins jalouse de dissiper le Roi que le reste de la famille royale, & ne pouvant le faire aller aussi facilement, & l'arracher aux fonctions du trône, a ima-

giné de lui donner des spectacles dans l'intérieur, où Sa Majesté ne pût se dispenser d'assister. C'est à cet effet qu'elle fait préparer à Trianon des fêtes, dont la délicatesse du local ne permet nécessairement pas de faire part au public.

9 Août. Le sieur *la Bottiere*, libraire de Bordeaux, venu ici en vertu d'un ordre du Roi, pour avoir imprimé les remontrances de la cour des aides de cette ville, en a été quitte pour les frais de son voyage & pour une sévère réprimande du garde des sceaux. Cet écrit, par lui ou par d'autres, a percé dans la capitale, & les amateurs le recherchant comme un monument rare de zèle patriotique, dans ce temps où toutes les cours sont dans l'asservissement.

Les remontrances en question ont eu lieu à l'occasion de lettres-patentes obtenues par les jurats de Bordeaux, le 25 novembre dernier, comprenant la prorogation de plusieurs droits anciens & l'établissement de plusieurs nouveaux. Les premiers ont été enregistrés promptement : les seconds ont été modifiés par l'enregistrement. Celui-ci a été cassé par un arrêt du conseil, & un huissier en a fait à cette cour une signification insolite. Toute cette forme abusive a provoqué de premières représentations plus courtes, en date du 29 mars 1777, & bientôt il en a été fait d'autres sur le fond en date du 5 avril. Rien de plus sage, de mieux raisonné & de plus lumineux que ces deux morceaux, écrits dans le style tempéré proportionné à la chose.

9 Août. Monsieur de Voltaire sentant bien le mauvais effet que pourroit faire dans le public l'indifférence de l'Empereur à son égard, a cherché à le diminuer par la lettre ci-jointe, écrite à un ami pour qu'elle soit un peu répandue.

Extrait d'une lettre de Ferney, du 23 juillet. . . . Le vieux malade n'a pu aller au devant de l'Empereur à son passage, & la familiarité républicaine de quelques Genevois, habitants de Ferney, n'a pas disposé Sa Majesté à faire les avances. Deux seigneurs ouvriers en horlogerie s'aviserent de se faire députer de la colonie, & allèrent arrêter le carrosse du prince. L'un d'eux monta sur le marche-pied qui tient au brancard, & demanda si le comte de Falkenstein n'étoit pas-là ? d'où il venoit & où il alloit ? L'Empereur, un peu étonné, lui répondit qu'on ne lui avoit jamais fait de pareilles questions en France. Cet excès d'impertinence le dégoûta de Ferney & avec beaucoup de raison. »

10 Août. Un anonyme, pour faire sa cour, fans doute, au ministère de France, propose par souscription des *Analectes politiques, civiles & littéraires*, ouvrage périodique, pour servir de supplément aux annales de M. Linguet, avec cette épigraphe : *Tu cave defendas, quavis mordebera dictis.* Ce supplément, ainsi qu'on le conjecture aisément, est un prétendu contre-poison, imaginé pour guérir des morsures du journaliste. On se propose en conséquence de le suivre à la piste, & d'appliquer le remède l'instant d'après qu'il aura fait la plaie. Le premier

numéro paroîtra le 16 août à Bruxelles. La recherche du vrai, du juste & de l'honnête est le but de l'écrivain, & il invite tous ceux qui auront le dessein d'y concourir, de lui faire part de leurs idées.

11 *août*. Monsieur le grand-aumônier a été à l'agonie la semaine dernière, & ceux qui desireroient déjà qu'elles ne pourroient plus leur échapper; mais il en a rappelé encore. En attendant qu'ils se réjouissent de l'événement de sa mort, qui n'affligera que ses neveux, on rit des coqs-à-l'âne de ce vieillard en enfance. On a dit que sa manie étoit toujours d'aller à Versailles. Ces jours-ci il a fait monter son cocher, & lui a dit qu'il vouloit partir sur le champ. Celui-ci s'est excusé, & a, entr'autres raisons, prétendu qu'il falloit raccommoder son siège, qu'il étoit trop dur. " Oh bien, a répliqué son éminence, je vais t'en donner un plus doux dans celui de Sarlat; je te fais évêque de cette ville. " Depuis ce temps il l'appelle *monseigneur*, & il faut que ses gens le qualifient tel devant lui.

11 *août*. Pour mieux consommer la révolution de la musique en France & expulser sans retour la nationale, un sieur Bianchi, compositeur italien, a ouvert un *conservatoire* semblable à ceux de Naples, propre aux progrès de l'art & à l'avancement des jeunes élèves. Il doit y enseigner tous les secrets du mécanisme vocal de ses compatriotes, c'est-à-dire la méthode de vocaliser sur toutes les voyelles, de prendre la

respiration en mesurant son haleine à la musique & aux paroles, d'augmenter & diminuer insensiblement les sons sans altérer l'intonation. Enfin, il familiarisera ses disciples avec l'accompagnement, de façon qu'ils ne manquent ni la mesure, ni l'à-plomb, & qu'ils acquierent l'assurance que donne l'habitude & la nécessité de chanter ensemble.

En outre, il s'est établi un bureau où l'on se propose de faire venir toutes les ariettes des grands maîtres d'Italie les plus estimés, à mesure qu'elles paroîtront.

12 Août. Dans ses premières remontrances la cour des aides de Bordeaux se défend contre les assertions avancées dans le préambule de l'arrêt du conseil du 12 mars, où l'on fait entendre que son enrégistrement tendroit à diminuer considérablement les avantages que le Roi a voulu faire à la ville de Bordeaux pour le rétablissement de ses finances, à intervertir les arrangements que Sa Majesté a pris pour y parvenir, à laisser subsister des moyens de fraude qu'elle a eu intention de supprimer, enfin à entretenir des conflits de juridiction.

Son objet dans les secondes est de justifier les modifications qu'elle a cru devoir apposer aux lettres patentes du 25 novembre 1776, obreptices en partie, quoiqu'enrégistrées au parlement de Bordeaux le 17 janvier suivant.

Lesdites modifications portant sur trois sortes d'objets : 1. Sur l'administration municipale que la cour des aides ramene à ses règles essentielles : 2. Sur la forme des baux qu'elle

soustrait à des conditions onéreuses & abusives :
3. Sur les droits d'octrois qu'elle restreint dans leurs légitimes bornes.

Deux principaux articles frappent dans ces remontrances; savoir, un atteinte directe portée aux loix publiques de la municipalité de Bordeaux, suivant lesquelles les jurats ne peuvent traiter les affaires importantes que dans une assemblée composée des cours souveraines, de ceux du clergé, des trésoriers de France, des secrétaires du Roi, des anciens & principaux avocats & négociants, ce qu'on appelle l'assemblée de cent trente : ensuite un octroi sur le sel consommé dans cette capitale, infraction manifeste à son privilège, qui rend le commerce du sel libre dans son intérieur.

Le résultat est de démontrer invinciblement qu'on ne sauroit renverser l'enrégistrement de la cour des aides, sans détruire en même temps des immunités précieuses aux Bordelois, sans les alarmer sur leurs subsistances, sans soumettre des branches de commerce, ou nécessaires, ou privilégiées, à d'injustes exactions, sans violer les regles essentielles de l'administration municipale.

12 Août. Non content de son triomphe à la comédie italienne dans la piece des *trois Fermiers*, le sieur Monvel en brigue un sur un plus beau théâtre. On annonce de lui pour demain aux François *l'Amant bourru*, comédie en trois actes & en vers. Le sujet est tiré d'un roman de madame Riccoboni, qui a paru il y a quelque temps, appelé *la marquise de Sancerre*.

12 *Août*. Il paroît que cette fois-ci l'académie françoise s'est piquée de faire preuve d'impartialité, en accordant le prix d'éloquence. C'est un certain abbé Remi qui doit l'avoir, & l'on ne lui connoît aucune intrigue, aucune liaison avec aucun parti. C'est un homme simple & incapable d'avoir manœuvré ou opéré quelque séduction en sa faveur. Il faut se rappeler que le sujet étoit *l'éloge du chancelier de l'Hopital*. Cet abbé Remi est d'une loge de francs-maçons intitulée : *les neuf Sœurs*, où il y a beaucoup de gens de lettres. Monsieur de la Lande est le vénérable, & dans une dernière fête, depuis que la nouvelle de la gloire de ce candidat est certaine, ce savant l'a couronné d'avance de lauriers en présence des freres, qui ont applaudi à son triomphe. On assure que son discours est d'une si grande beauté, que dès qu'il fut lu les juges déterminèrent qu'il méritoit la victoire, & crurent qu'il ne s'en trouveroit pas un second de la même force.

15 *Août*. *L'Amant bourru* a eu le plus grand succès. C'est un caractère tout-à-fait hors de vraisemblance, mais au moins bien soutenu dans son absurdité. C'est le seul saillant, & quelquefois assez gai aux yeux du spectateur. Le sieur Molé, qui l'a rendu, y a mis un jeu supérieur & l'a fait valoir infiniment. L'auteur, le sieur Monvel, y a figuré, & l'accueil favorable du public l'a tiré de l'embarras où il devoit être naturellement. La Reine, présente à ce spectacle, a singulièrement applaudi. A la fin de la piece elle a eu la bonté d'attendre que Monvel parût pour recevoir les acclamations du parterre qui le demandoit, & elle a témoigné sa satisfaction personnelle. On a demandé ensuite Molé, & dans

un enthousiasme de joie & de reconnoissance qui fait tout passer, on n'a point trouvé mauvais qu'il ait publiquement embrassé son camarade avec lequel il étoit brouillé. Mais celui-ci ayant rendu l'accolade à l'autre acteur qui étoit venu le chercher, on a jugé cela trop familier. Ces incidents ont eu lieu sous les yeux de Sa Majesté, qui a voulu voir finir ce délire général.

16 Août. Le morceau le plus curieux des remontrances de la cour des aides de Bordeaux est celui où, relevant l'objet de la destination du nouvel impôt sur le sel, elle dit au Roi : « Votre Majesté sait qu'on élève à Bordeaux un théâtre aux frais de la ville, mais elle ignore peut être, & nous devons le lui dire, quel'énorme dépense qu'il occasionne, effraie les habitants : édifice d'un luxe scandaleux, & certainement disproportionné à l'étendue de la ville & aux facultés de ceux qui l'habitent ; c'est-là qu'itont s'engloutir des millions ; c'est-là, on ne nous le désavouera pas ; c'est - là la principale cause de l'épuisement des revenus de la ville de Bordeaux : & c'est-là que l'on eût versé une imposition prise sur la subsistance du pauvre ! Et pourquoi, si les fonds communs sont épuisés, recourir à des impôts destructifs ? Pourquoi ne pas remonter à la cause même du mal, suspendre pour quelque temps cette entreprise dévorante, mettre au moins plus de lenteur dans les travaux de sa construction ? »

Cette entreprise doit être d'autant plus désagréable aux magistrats, qu'elle a été formée du temps du maréchal duc de Richelieu, & qu'elle a occasionné dès le principe des querelles avec le parlement.

16 Août. Le concert spirituel, exécuté hier, a été très-brillant. La signora Balconi, qu'on avoit déjà admirée cet hiver, a soutenu la réputation qu'elle s'étoit faite par un art infini dans son chant. Sa voix, sans être prodigieusement étendue, est d'une très-belle qualité de son. Mais le signor Savoy, premier acteur de l'opéra de Londres, qu'on ne connoissoit point à Paris, a fait encore plus de plaisir. Il a chanté deux fois : d'abord une ariette de Sacchini, *e cerca, se dice*, & ensuite un rondeau du signor Alessandri, & chaque fois on a répété *bis* avec des acclamations si unanimes qu'il a été obligé de se rendre aux vœux du public. Ce castrate, outre la voix la plus parfaite, a beaucoup d'ame & d'expressions. Dans son ariette, qu'on dit tirée de *l'Olympiade*, il y a de ces cris qu'on trouve dans *Alceste*, & qui ont produit tant d'effet à l'opéra ; il les a poussés avec une énergie qui a percé tous les cœurs.

Une demoiselle Deschamps, jeune personne d'environ quinze ans, élève du sieur Capron, a exécuté un concerto de violon, de manière à étonner les plus habiles virtuoses. Son jeu n'est pas fini, mais elle surmonte les plus grandes difficultés. Ce spectacle croissant de merveille en merveille fait de plus en plus honneur au sieur le Gros, directeur actuel.

17 Août. Depuis que le signor Savoy a émerveillé tous ses auditeurs vendredi dernier, on ne s'entretient que de lui. Les François qui ont voyagé, se rappellent l'avoir vu à Rome, & racontent à cette occasion, une anecdote qui l'a fait connoître presque autant que son organe.

admirable. Ce castrate , assez bien de figure , avoit , suivant l'usage fréquent en Italie , enchané une femme de la plus haute qualité , qui s'en servoit pour ses plaisirs secrets. L'amour-propre du chanteur , l'engagea non-seulement à révéler son bonheur , mais à en montrer des témoins muets qu'il portoit dans une tabatiere. Plus orgueilleux qu'un argonaute revenu de la conquête de la toison d'or , il étala si souvent cette superbe dépouille , que la dame fut instruite de sa perfide indiscretion : elle s'en plaignit au cardinal préfet , & le castrate eut ordre de sortir de Rome.

18 Août. *Le Courier de l'Europe* a manqué l'ordinaire dernier , ce qui inquiète ses souscripteurs & partisans. L'abondance des matieres qu'on y traite lui procure nécessairement beaucoup plus de lecteurs qu'aux autres gazettes , d'autant que l'on s'y permet de fréquents écarts , & une liberté infiniment plus grande qu'ailleurs ; mais aussi il en résulte une frayeur continuelle de le voir supprimer. Déjà plusieurs numéros ont été arrêtés , & malgré l'excessive indulgence du ministère à son égard , sans doute à raison de sa nature angloise , qui suppose une indépendance particuliere , il est difficile que l'humeur ne s'en mêle pas à la fin , & qu'on ne proscrive irrévocablement cette feuille au fond peu rare , fort bavarde , & ayant tous les défauts du terroir. Les différens partis de ce pays-ci dans tous les genres seroient désolés de cet événement , qui les priveroit de ce réceptacle de leurs querelles & de leurs injures.

18 Août. On commencera aujourd'hui à aller

voir le cabinet d'histoire naturelle de feu monsieur Geoffroy , apothicaire de l'académie royale des sciences , qui doit être mis en vente. On annonce sur-tout , trois clous de charette convertis , par la *transmutation* , en argent , l'un par la tête , l'autre par la pointe , & le troisieme en totalité. On prétend que la portion de fer restante est attirable à l'aimant , propriété qui cesse lorsqu'on promene la pierre sur le clou , & qu'elle parvient à la partie devenue argent.

On raconte que cette découverte a eu lieu dans le laboratoire de l'académicien , en sa présence & en celle de nombre de chymistes, tous en garde contre l'auteur du prodige. Ce qui rend l'anecdote plus frappante , c'est la facilité de l'opération qui , au rapport des témoins , se fit par la seule immersion des clous dans une liqueur dont étoit pourvu le physicien ; & dont il ne donna point de connoissance. Voilà de quoi exercer le zele des investigateurs de la pierre philosophale , & faire allumer bien des fourneaux. Il est étonnant qu'un fait aussi curieux , n'ait pas occasionné plus de bruit dans le temps , & ne soit pas consigné dans les mémoires de l'académie des sciences. En sorte que les gens de l'art le révoquent fort en doute.

20 Août. L'espece de bureau de législation dramatique établi depuis quelque temps , & qui intéresse beaucoup les gens de lettres , doit en effet son origine aux plaintes du sieur de Beaumarchais. Les comédiens craignant son persiflage & ses sarcasmes , ont eu recours aux gentilshommes de la chambre ; & le maréchal duc

de Duras, qui est de service, ne redoutant pas moins le ridicule que cet écrivain distribue si bien & si libéralement, l'a exhorté à traiter de ses prétentions à l'amiable, à se concilier avec messieurs les auteurs ses confreres, auxquels on ne demandoit pas mieux que de rendre justice. Le sieur de Beaumarchais est parti de-là pour inviter les plus célèbres au théâtre entre ces derniers, à se rendre chez lui. Le plus grand nombre à eu la bassesse de le faire. Alors s'établissant comme le président de l'assemblée, après leur avoir rendu compte de son projet, il a demandé qu'on commençât par fixer ceux qu'on appelleroit aux assemblées, & il a été convenu que tous ceux jouissant de leurs entrées à la comédie françoise seroient convoqués, sauf le sieur Pailletot, rejeté d'une voix unanime, comme un membre gangrené.

Comme le nombre des membres de ce bureau est de 23 ou 24, on a formé un comité des quatre déjà nommés, qui proposent aux assemblées générales les points à traiter & à discuter. Le tout est précédé d'un dîner frugal & modeste, que leur donne le sieur de Beaumarchais. Ces messieurs se réunissent ensuite autour d'un tapis vert, & péroré qui veut. Ils s'accordent à convenir que l'*Amphitryon* est toujours celui parlant le mieux & le plus longuement, ne disant pas toujours de bonnes choses au fond, mais tour-à-tour séduisant par sa facilité & ses tournures, imposant par sa hardiesse & son impudence.

Il est question de deux choses, ou d'un nouveau réglemeut, ou de demander une seconde troupe. Le premier moyen est le plus long, le

plus difficile & vraisemblablement le plus inutile. Certains auteurs s'imaginent que le second remederoit à tout. Malheureusement le reste n'est pas d'accord, & les comédiens ont eu l'adresse de se former un parti entre les opinants, qui s'oppose formellement à l'institution de la troupe rivale. Monsieur Dudoyer, le meilleur parleur après le sieur de Beaumarchais, mais plus fort en raisonnemens, est à la tête de la cabale, & a établi dimanche dernier un schisme dont on craint les suites.

21 *Août.* Le ridicule de monsieur Laus de Boissy, qui semblant mépriser l'état d'homme de lettres & de poëte, affecte de dire & d'écrire qu'il est un homme du monde, ne prenant la plume que pour s'amuser, lui a valu l'épigramme suivante de monsieur Landrin de Rubel ::

Damis ne fera pas des nôtres.

Il n'écrit que pour son plaisir ;

Et lorsque l'on veut réussir,

Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

22 *Août.* On trouve peu glorieuse pour le maréchal de Biron la lettre même que M. le garde des sceaux lui a adressée en consolation du jugement des invalides cassé quoique rendu sous sa présidence. Personne n'ignore que ce n'est jamais que sur la forme qu'on casse au conseil, mais qu'en même temps les juges devant s'astreindre aux formes, sont des prévaricateurs ou des ignorants s'ils ne les observent,

sut-tout étant avertis comme l'ont été ceux dont il est question, par les requêtes & mémoires des accusés. Cette lettre est donc dérisoire ou ridiculement imaginée.

22 Août. Monsieur le marquis de Montalembert, dont il a été si long-temps & si longuement question, cherche aujourd'hui à fixer l'attention du public d'une manière plus louable. On vend un ouvrage en trois volumes, ayant pour titre : *Correspondance de monsieur le marquis de Montalembert, étant employé par le Roi de France à l'armée Suédoise, avec monsieur le marquis d'Havrincourt, ambassadeur de France à la cour de Suède, monsieur le maréchal de Richelieu, les ministres du Roi à Versailles, messieurs les généraux Suédois & autres, pendant les campagnes de 1757, 58, 59, 60 & 61.* On ne peut guère douter qu'il n'ait prêté les mains à cette impression. On ne sait pourquoi cependant ce livre ne se distribue que clandestinement à Paris. C'est un des plus mortellement ennuyeux qu'il soit possible de lire : rien de piquant, sauf une lettre du roi de Prusse au marquis d'Argens, où il s'explique fort librement sur notre ministère, mais dont il s'étoit répandu des copies dans le temps. Au reste, ces matériaux remplis de détails militaires & politiques, sont essentiels à conserver pour écrire l'histoire, & ce n'est que dans de pareilles vues qu'on en peut soutenir l'aridité.

25 Août. L'Essai sur les révolutions de la musique de France, est peut-être ce qu'on a écrit de plus raisonnable sur cette matière. On fait que la brochure est de monsieur Marmont-

tel, & il paroît qu'il regne entre ce poëte & monsieur Gluck, une antipathie qui s'y manifeste, & a sans doute donné lieu aux violents sarcasmes lancés contre la production du premier. Il prétend que le musicien, aujourd'hui l'idole de Paris, n'a eu aucun succès en Italie, que sa composition est tout-à-fait opposée au génie de la musique italienne. Il lui reproche une présomption intolérable; il en cite en preuve différentes de ses lettres, où il regarde successivement chacun de ses opéra comme autant de chef-d'œuvres. On voit aussi qu'à son tour l'allemand s'est égayé sur le compte de l'académicien, & lui en veut de prôner Piccini. Ces anecdotes sont assez curieuses & ne font qu'ajouter du piquant à la dissertation, très-sage d'ailleurs & remplie d'excellentes vues.

26 Août. Dimanche dernier les Italiens avoient mis sur leur affiche : *par ordre*; ce qui annonçoit que la Reine devoit venir à ce spectacle. Sa Majesté se proposoit d'aller ensuite au château des Tuileries, entendre le concert qu'on y donnoit pour la fête du Roi, suivant l'usage antique. Enfin elle comptoit faire un tour au colisée avant de retourner à Versailles. En conséquence elle avoit fait expédier les vêpres & autres actes religieux de bonne heure; mais le Roi ayant affecté de dire qu'il falloit être bien fou pour courir à Paris par le chaud qu'il faisoit, son aulte compagne a regardé ce propos comme une insinuation pour elle de ne point faire cette partie de plaisir. Elle comptoit s'en dédommager le lendemain.

On a dit que la Reine avoit arrêté avec les

gens chargés de ses fêtes , d'en donner au Roi au petit Trianon. Le jour d'une étoit pris pour le lendemain. Il étoit question des choses les plus agréables , sur-tout de surprises flatteuses pour le monarque : malheureusement le Roi en a eu vent ; il a su que la dépense de cette fête montoit à 80000 livres : il a trouvé cela trop cher , sur-tout dans un moment où par économie il se privoit d'un voyage de Fontainebleau ; & pour couper court à des galanteries dispendieuses , lorsque Sa Majesté est venue elle-même le solliciter de se rendre au petit Trianon , il l'a refusée impitoyablement ; ce qui a sensiblement affligé la Reine. Le motif est si beau , si extraordinaire dans un prince de cet âge , que la bouderie de Sa Majesté ne durera sûrement pas , & qu'elle profitera de la leçon pour mettre plus d'épargne dans ses plaisirs.

27 Août. Quoique le discours de monsieur l'abbé Remi , couronné le jour de la Saint Louis , contient déjà des vérités très-fortes , des portraits satiriques aisés à reconnoître , des réflexions sur le gouvernement d'une critique fort amère , & sur-tout des sarcasmes peu religieux contre le clergé , on parle d'un autre *éloge du chancelier de l'Hôpital* , beaucoup plus violent ; que l'auteur , exprès pour se ménager la liberté de tout dire , n'a point fait concourir ; qui s'est envoyé furtivement à différentes portes , & dont on ne peut avoir d'exemplaires par l'attention de la police à les retirer.

28 Août. On prétend que l'*éloge du chancelier de l'Hôpital* qu'on a donné aux portes , & qui fait si grand bruit , est de monsieur de Guil-

bert. Il est certain qu'il ne doit s'attribuer qu'à un homme en état de faire ces sacrifices pécuniaires, & de braver les persécutions que lui peut occasionner son ouvrage.

28 *Août*. Par un arrêt du conseil du 17 août, Sa Majesté a établi une commission uniquement occupée à trouver les moyens d'améliorer les hôpitaux de Paris. Elle est composée de sept chefs de l'administration du temporel de l'hôtel-dieu, & en outre des sieurs d'Argouges & de Bernage, conseillers d'état; du sieur de la Milière, maître des requêtes; des curés de Saint-Eustache, de Saint-Roch & de Sainte-Marguerite, du sieur de Lassone, directeur de la société royale de médecine; & des sieurs d'Outremont & de Saint-Amant, administrateurs de l'hôpital-général.

Le Roi invite les citoyens animés de l'amour du bien, & qui se croiront quelques connoissances particulières sur cette matière, à les communiquer à la commission. Elle veut qu'on lui nomme les auteurs des projets qui auront été adoptés, ou qui auront présenté des idées nouvelles & intéressantes, & sans doute de les récompenser, suivant le rapport.

29 *Août*. Monsieur de Lorge, prenant la qualité de peintre de la Reine, ayant mis son tableau allégorique sur la mort de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti en état d'être offert au public, commence à le faire voir dans son atelier aux célestins; il annonce aussi d'autres ouvrages, & établit ainsi un autre salon en opposition du grand.

30 Août. Les comédiens italiens doivent donner aujourd'hui la première représentation de *Gabrielle de Passy*, parodie de *Gabrielle de Vergy*, en deux actes & en prose, mêlée de vaudevilles. Cet ouvrage est de messieurs d'Ufieux-Imbert, & de Clermont-Ferrand, & l'on doute qu'il ait beaucoup de succès. Le sujet est trop atroce pour pouvoir prêter à une plaisanterie heureuse.

31 Août. Monsieur Allegrain, sculpteur de l'académie, n'ayant pu transporter au salon une statue, son ouvrage, la montre chez lui, & les curieux y courent en foule. C'est *Diane surprise au bain par Actéon*. Il seroit difficile de voir une figure mieux dessinée, d'un ciseau plus doux, plus moëlleux. Elle est prise dans le point où elle sort de l'eau & dans son embarras, cherche à soustraire au profane tant de beautés. Mais tandis qu'elle les cache d'un côté, elle les découvre de l'autre. Son attitude est d'être un peu courbée, ce qui rapproche cette figure au-dessus de la stature de nos femmes, c'est - à - dire, de cinq pieds dix pouces de haut, des proportions ordinaires. Il y a un art infini dans les développemens du corps. Quelques amateurs en trouvent les membres trop forts pour son sexe; mais une *Diane* ne doit pas avoir la délicatesse du corps de *Vénus*. La tête n'est pas moins séduisante que le reste, & c'est le défaut qu'on reproche à l'auteur. On trouve que c'est un contre-sens dans le moment de l'action qu'il annonce, puisque l'expression, loin d'être celle d'une femme coquette jouant la surprise, dont elle n'est

pas fâchée intérieurement , devrait être celle d'une déesse pudique , indignée de se voir en proie aux regards sacrilèges d'un mortel.

1 *Septembre* 1777. Monsieur Necker , par une adresse bien propre à lui concilier les suffrages des bons citoyens , entremêle autant qu'il peut des vues & des actes de bienfaisance à ses projets économiques. On a remarqué comment il avoit affecté de s'intéresser à l'amélioration des hôpitaux , par l'arrêt du conseil du 17 août. Ce sont les prisons dont il s'occupe aujourd'hui. Sur les bénéfices qu'il compte faire en rectifiant l'administration des domaines , il veut que l'entretien de ces lieux publics , autrefois à leur charge , y retourne en partie , & il consacre déjà une somme de 300000 livres par an aux réparations , à l'entretien , & à la purification de ces demeures pestilentielles.

2 *Septembre*. La *Gabrielle de Passy* , exécutée le samedi , avoit réussi quant au premier acte , où il y a du sel & de la gaieté ; les vaudevilles sur-tout avoient plu ; mais le second acte n'avoit pas été aussi bien reçu , & le dénouement avoit paru plat , ignoble & dégoûtant. Les auteurs l'ont resserré en un acte , & prétendent que leur *Gabrielle de Passy* a été plus heureuse hier. En général , il n'y a rien d'assez merveilleux pour ramener le public au genre de la parodie , fort difficile lorsqu'on le veut porter au degré de perfection qu'il exige ; sans quoi il tient trop de la farce , & n'est bon qu'aux treaux de la foire.

3 *Septembre.* L'académie royale de peinture & de sculpture n'a point jugé à propos cette année de décerner de prix dans aucun de ces deux arts. Quant à celle d'architecture, dont le sujet étoit un château d'eau, le grand prix a été adjugé le premier de ce mois, d'une voix unanime, à monsieur Deseine, & le second à monsieur Gisors.

4 *Septembre.* Les gens de lettres attendent avec impatience la lecture du *Panegyrique de S. Louis*, prononcé le 25 août dernier par monsieur l'abbé d'Espagnac, en présence de messieurs de l'académie françoise. Une anecdote particuliere excite leur curiosité. On fait que monsieur l'archevêque de Paris l'envoya chercher la veille, le pria de lui lire son discours, sous prétexte de prévenir différents écarts où il auroit pu donner à l'exemple de plusieurs orateurs, qui, depuis quelque temps, sembloient s'être ligués pour avancer des paradoxes très-irréligieux en chaire, & rendre tout profane un discours destiné à l'édification publique. Le jeune homme docile présenta son cahier au prélat, qui le mutila étrangement. On prétend que la mémoire de monsieur l'abbé d'Espagnac ne s'étant pas trouvée d'accord avec les corrections, il l'a débité à peu près tel qu'il l'avoit composé. On veut voir si à l'impression il aura conservé les morceaux châtrés par monsieur l'archevêque.

Monsieur l'abbé d'Espagnac est celui qui a concouru, il y a deux ans, pour le prix de l'académie, en composant un éloge du maréchal de Catinat.

4 *Septembre.* Les curieux vont admirer à Notre-Dame deux bénitiers de granite de France, qu'on y a posés le mois dernier. Ils sont d'un très-beau profil, composés d'une grande jatte plate, couleur de petit-gris, de trois pieds deux pouces de diamètre, sur un fût de colonne verd avec sa base & socle quarrés, du même ton que les jattes. La dureté extraordinaire de cette matière se manifeste par la beauté du poli, & la pureté de l'exécution, qui ont dû entraîner beaucoup de difficultés.

Ces ornements précieux ont été donnés par le Roi, à l'instigation de monsieur Bertin, qui a déterminé *Louis XVI* à continuer envers l'église de Paris les bienfaits dont *Louis XV* la combloit.

5 *Septembre.* La coëffure du sexe est devenue une chose si importante, qu'il faut absolument multiplier les artistes qui concourent à bâtir ces galants édifices. En conséquence, par une déclaration donnée à Versailles le 18 août, & enrégistrée en parlement le 2 septembre, six cents coëffeurs de femmes sont agrégés à la communauté des maîtres barbiers & perruquiers, mais toujours moyennant finance. Ils donneront 600 livres chacun. Il paroît qu'on laisse en outre subsister les coëffeuses pour le peuple & la bourgeoisie, les fonctions des premiers étant sur-tout destinées aux têtes illustres & brillantes.

5 *Septembre.* *Le Nazaréen, ou le Christianisme*

des Juifs, des Gentils & des Mahométans, traduit de l'anglois de Jean Toland. Tel est le titre d'un ouvrage nouveau qui fait bruit parmi nos théologiens & nos esprits forts. On ne fait si c'est le signal d'une nouvelle inondation de brochures de cette espece, dont le cours s'étoit arrêté depuis quelques années. Celle-ci est fort obscure, fort savante & fort ennuyeuse.

5 *Septembre.* Dans le tableau allégorique de monsieur de Lorge sur la mort du prince de Conti, il ne faut point chercher beaucoup d'invention : le prince est représenté sur son lit de parade : la France est à la gauche, qui gémit de la perte d'un tel soutien : une *Minerve* dans les airs le rassure, & un génie, tenant d'une main un flambeau éteint & renversé, en présente un second plus brillant & plus durable. Il annonce par-là que son altesse sérénissime ne quitte sa dépouille mortelle que pour se revêtir de l'immortalité. Il faut convenir que cette composition n'est ni ingénieuse ni nouvelle. Du reste, la figure principale est bien & ressemblante, malgré le défaut de vie & l'état de dessèchement après une longue maladie de langueur. La *Minerve* n'a ni vigueur ni noblesse : la *France* est une très-belle femme : trop jeune : un garde ou serviteur du prince, au pied de son lit, abymé dans sa douleur, & se cachant le visage de ses deux mains, est la figure qui caractérise mieux le peintre. Elle est fièrement dessinée, mais forme un contre-sens, en ce que ce personnage, le moins intéressant, attire cependant le plus l'attention par son attitude & son désespoir. Du reste, un beau co-

loris , des étoffes riches , & un accessoire brillant sont les parties dominantes de l'ouvrage.

6 *Septembre*. On voit dans l'atelier de monsieur de Lorge, outre le tableau allégorique sur la mort du prince de Conti, plusieurs tableaux de sa composition, qui annoncent & caractérisent son vrai genre. Ils représentent des animaux, des fruits, des fleurs. Il y en a surtout un d'instruments & de trophées militaires, qui est son chef-d'œuvre. On ne peut rien trouver de plus parfait pour la vérité de la ressemblance, la fidélité des détails, le brillant du coloris. On en conclut assez naturellement que son talent est de peindre la nature morte, & même des portraits, sans s'élever jusqu'à l'histoire.

6 *Septembre*. On étoit fort empressé de savoir quel étoit l'auteur des *Analectes*. On les a pendant quelques jours attribués à Me. de la Croix, qui s'en défend, & publie, dans le *Journal de Paris*, une lettre où il déclare respecter trop les infortunes de son ancien confrère pour s'acharner après lui, & le poursuivre jusques par-delà les mers. On assure aujourd'hui qu'elles sont de l'abbé Morellet. En ce cas, c'est une grande gaucherie de sa part de s'exposer à perdre la supériorité qu'il avoit acquise sur cet adversaire par sa *Théorie du Paradoxe*.

6 *Septembre*. Tous les partisans du chevalier Gluck se sont rendus hier à une première répétition générale d'*Armide* pour la musique, & quoique cet opéra fût dénué de décorations,

de danses & de tout l'accessoire qui le rend si magnifique & si délicieux, ils en ont été émerveillés. Le musicien a suivi exactement la distribution & les paroles du poëme de Quinault. Monsieur le duc de Chartres s'y est montré, & l'on a beaucoup applaudi au rétablissement de son altesse.

6 *Septembre.* Monsieur Greuse, qui n'expose plus depuis long-temps au salon, en a aussi ouvert un chez lui; & il admet le public qui veut s'y présenter. On y voit sur-tout le portrait de monsieur Francklin. On juge aisément que ce personnage a échauffé sa verve : il est difficile de trouver une tête mieux caractérisée. On y remarque la bonté heureusement alliée à la fierté, & l'amour de l'humanité y respire avec la haine de la tyrannie.

6 *Septembre.* Une partie du pont de Tours s'est écroulée, & l'on a tout lieu de craindre que ce qui en reste n'ait pas le même sort. C'est le troisième bâti à grands frais par encaissement; & malgré toutes les précautions prises pour en assurer la solidité, on n'a pu encore réussir à en fixer aucun.

7 *Septembre.* Le problème sur le sexe du chevalier d'Eon, de retour ici, continue en cette capitale, & il y a déjà de gros paris à cet égard. Il s'est éclipsé un moment pour aller à Tonnerre, sa patrie; mais il transpire que bientôt il reviendra pour être présenté à la cour en femme, & qu'il conservera ce costume avec la croix de Saint-Louis. On fait qu'on lui garnit à cet effet deux robes chez la demoiselle Bertin, la marchande de modes de la Reine, & qu'il a
déjà

déjà soupé chez cette ouvrière une fois habillé en homme, & l'autre vêtu en femme, sorte d'accoutrement dans lequel il a fort mauvaise grace. Quoi qu'il en soit, tout concourt à confirmer que son vrai sexe est le féminin.

7 *septembre*. La fête que la Reine devoit donner au Roi le jour de la Saint Louis n'ayant pu avoir lieu, comme on l'a dit, a été renvoyée à un temps plus opportun. Sa Majesté a fait déterminer le Roi à l'agréer, & ce monarque, toujours disposé à se prêter aux plaisirs de son auguste compagne, s'est enfin rendu au petit Trianon mercredi. Rien de si délicieux, & il paroît que ce retard n'a servi qu'à le rendre un peu plus cher, car on l'évalue encore plus haut qu'on ne l'avoit fait.

8 *Septembre*. M. le chevalier de Berainville, frere de la loge de Thalie, a terminé sa gravure concernant la délivrance des francs-maçons de Naples, par la protection de l'auguste Reine de ce royaume. Elle commence à paroître, & est dédiée à son altesse sérénissime monseigneur le duc de Chartres, grand-maître de toutes les loges de France. On lit autour pour légende : *Votum unum per orbem*. Et au bas : *Carolina regina fratrum Neapolitanorum frangit vincula*. En voici l'explication intéressante.

La *Vertu maçonnique*, chargée de chaînes, est traînée par l'*Imposture* dans les horreurs du cachot. La *Vérité* leve le voile qui cache aux yeux des profanes le temple érigé par les *maçons* à la gloire & au bonheur de l'*Humanité*.

L'auguste *Caroline*, *Minerve* de nos jours, conduite par la *Bienfaisance*, sa compagne inséparable, vient au secours de l'innocente vic-

time.... L'imposture frémit, son masque tombe,
& la perte de sa proie met le comble à ses fureurs. L'auteur y a joint ce quatrain simple & historique.

:- Au fond d'un noir cachot, sans espoir, sans appui,
:- La timide Vertu que l'Imposture immole,
:- Voit en *Caroline* aujourd'hui,
:- Et son salut & son appui.

:- Aux deux colonnes du temple, d'une part, est écrit *Justitia*, & de l'autre *Beneficentia*. Tous les freres s'empressent de se pourvoir de cette allégorie, & l'on ne doute pas que cet heureux essai ne procure au chevalier de *Berainville* la dignité de médailliste, chargé des devises & inscriptions de l'ordre.

10 *Septembre*. M. le duc de Chartres, actuellement grand-maître de toutes les loges de France, est un prince trop cher aux francs-maçons pour qu'ils ne célèbrent pas sa convalescence. M. l'abbé Cordier, frere très-ardent & très-zélé, a fait mettre le projet en délibération dans la loge des *Neuf-sœurs*, & le vœu unanime ayant été pour son exécution, il a été arrêté que mercredi prochain, 17 de ce mois, il seroit chanté une messe & un *Te Deum* en musique dans l'église des cordeliers, en actions de grâces de cet heureux événement. Il y a des billets d'invitation, une marche différente pour les femmes & pour les hommes, & l'on ne pourra entrer qu'avec des signes de reconnoissance.

11 *Septembre*. Par arrêt du conseil, du 30 août, concernant la police du colisée, il est

débouté de toutes ses prétentions , soit pour ouvrir un salon de peinture , sculpture & architecture , soit pour le rétablissement de la loterie de la sphere , soit pour des dommages & intérêts contre les intéressés dans la salle des nouveaux boulevards , & il lui est défendu d'ouvrir ou de donner aucune fête , représentation ou spectacle , sous quelque dénomination que ce soit , à moins qu'il n'ait préalablement obtenu l'autorisation du lieutenant général de police : ordre de remettre à M. Amelot , sous huitaine , les noms , les qualités & domiciles de tous ceux qui forment la compagnie des entrepreneurs & propriétaires , ainsi que la désignation des portions d'intérêt appartenant à chacun dans ladite entreprise : à défaut de quoi il y sera pourvu par S. M. de la maniere , & ainsi qu'elle avisera , même par l'interdiction du colisée , & la défense de l'ouvrir.

11 *Septembre.* Le décret qui réunit les antonins à l'ordre de Malte , auroit dû , après avoir été revêtu de lettres-patentes dûment enrégistrées dans les cours , être fulminé par un prélat ; mais le clergé , dans sa dernière assemblée , ayant pris des mesures pour empêcher cette réunion , aucun évêque n'a voulu s'en charger. Il a été envoyé au trésorier de la sainte chapelle , ministre du second ordre dans la hiérarchie ecclésiastique , sans territoire comme sans titre , pour recevoir une telle mission ; & l'on ne doute pas qu'il n'y ait une réclamation générale de la part du premier ordre , lors de la première assemblée du clergé.

13 *Septembre.* Il est décidément arrêté de paver le boulevard ; & pour mettre la ville en

état de faire cette dépense , il y a un arrêt du conseil qui lui permet d'abattre la porte Saint-Antoine , qui obstrue le passage dans ce carrefour d'une grande circulation , de combler les fossés , glacis & contrescarpe jusqu'à la rue du Calvaire , pour y élever des maisons ; & c'est sur le bénéfice de ces nouveaux bâtimens qu'elle doit trouver de quoi se dédommager. On gémit de cet arrangement , qui , du boulevard , une des promenades les plus fréquentées de Paris , l'agrément du Marais & de tous les quartiers adjacents , ne va plus faire qu'une rue. Il est également question de couper les arbres pour s'occuper , il est vrai , d'une nouvelle plantation , mais ce qui obligera de désertier ces lieux pendant un demi-siècle.

23 septembre. *Extrait d'une lettre de Geneve , du 1 septembre.* « Nous avons été ces jours-ci chez le philosophe de Ferney. Mad. Denis , sa niece , nous a très-bien accueillis , mais elle n'a pu nous promettre de nous procurer une conversation avec son oncle. Elle a cependant bien voulu lui faire dire que des milords anglois souhaiteroient le saluer. Il s'est excusé sur sa santé , à l'ordinaire , & nous avons été obligés de nous conformer à l'étiquette qu'il a établie depuis quelque temps pour satisfaire notre curiosité ; car son amour-propre est très-flatté de l'empressement du public. Mais cependant il ne veut pas perdre son temps en visites oiseuses , ou en pourparlers qui l'ennuieroient. A une heure indiquée il sort de son cabinet d'étude , & passe par son salon pour se rendre à la promenade. C'est là qu'on se tient sur son passage comme sur celui d'un

souverain , pour le contempler un instant. Plusieurs carrossées entrèrent après nous , & il se forma une haie à travers de laquelle il s'avança en effet. Nous admirâmes son air droit & bien portant. Il avoit un habit , veste & culotte de velours ciselé , & des bas blancs. Comme il fa-voit d'avance que des milords avoient voulu le voir , il prit toute la compagnie pour Angloise , & il s'écria dans cette langue : *Vous voyez un pauvre homme !* Puis , parlant à l'oreille d'un petit enfant , il lui dit : *Vous serez quelque jour un Marlboroug ; pour moi je ne suis qu'un chien de François.*

Quant aux valets & autres personnes qui ne peuvent entrer dans le salon , ils se tiennent aux grilles du jardin ; il y fait quelque tour pour eux. On se le montre , & l'on dit : *le voilà ! le voilà !* C'est très-plaisant.

24 Septembre. Afin de dédommager M. Necker des tracasseries qu'il éprouve , & des brocards de la malignité & de l'envie , un poëte patriote lui a adressé les vers suivans :

On vous damne comme hérétique ,
 On vous damne bien autrement
 Pour votre plan économique ,
 De zele immortel monument.
 Mais ne perdez pas l'espérance ,
 Allez toujours à votre but :
 En réformant notre finance ,
 Pourroit-on manquer son salut
 Quand on fait celui de la France ?

24 Septembre. *L'Observateur* , & non *l'Espion*
 K 3

Anglois, comme on l'avoit annoncé, fait un bruit du diable, sur parole, car on n'en connoît que très-peu d'exemplaires que ne montrent guere ceux qui les ont; & , graces aux soins de M. le garde des sceaux, la gent des colporteurs est presque anéantie. Comme on y trouve les portraits de toute la famille royale, des princes du sang, & de beaucoup de grands, l'ouvrage sera long-temps clandestin.

15 *Septembre*. Un comte de Limbourg-Styrum, se disant comte d'Oberstein, est venu dans cette capitale, asyle de tous les intrigants, mettre à contribution la crédulité & la foiblesse de divers particuliers assez dupes pour se laisser éblouir des titres pompeux qu'il s'est permis de prendre de comte, de duc, de prince, &c. décoré de cordons & chef-d'ordres : il a transmis une partie de ces honneurs à ceux dont il a cherché à captiyer la confiance, pour s'en faire une ressource pécuniaire. M. le marquis de Quincy a été une de ces ames foibles qu'ont séduit l'importance & l'appareil de cette espee de souverain. Il a bientôt reconnu la fourberie, & a cherché à revenir contre ; ce qui n'étoit pas aisé. Il a fallu procéder judiciairement en instance aujourd'hui au châtelet. C'est ce qui a donné lieu à un mémoire, où l'on trouve le récit des faits & gestes de ce roitelet. On y fait connoître le caractere des gens affidés pour seconder ses prestiges, & l'on donne à rire aux dépens des escrocs composant la cour moderne de ce souverain fantastique, tous revêtus de dignités relatives à celles qu'usurpe leur maître. On conçoit combien ce *Factum* pouvoit être

plaisant ; mais il manque de ce sel délicat que peu d'orateurs du barreau savent employer. Il est vraisemblable que M. de Quincy en fera pour sa mystification, c'est-à-dire, pour une vingtaine de mille francs.

15 Septembre. On parle beaucoup d'une Dlle. Gavaudan, qui a débuté à l'opéra dans celui de *Céphale & Procris*, où elle a fait le rôle de l'*Aurore* avec un grand succès. Bonne fortune pour ce spectacle, auquel elle attire beaucoup de monde.

15 Septembre. Quoique plusieurs maîtres des requêtes, présents à la lecture de l'éloge du chancelier de l'Hopital de l'abbé Remi, eussent été forcés d'applaudir au portrait satirique, mais vrai, de cette espèce de magistrat : revenus chez eux, ils n'en ont pas été moins mécontents, & les autres qui ont été à même de le connoître ensuite par l'impression, ont trouvé cette hardiesse très-indécente. Ils sollicitent depuis ce temps un arrêt du conseil qui supprime ce discours. Jusqu'à présent ils n'ont pu réussir. D'un autre côté, on a cherché à mettre en cause l'abbé Ribalier, le syndic de la faculté de théologie, afin qu'il inculpât les deux docteurs qui ont approuvé l'ouvrage, & les dénonçât à son corps. Mais cet abbé est las des tracasseries qu'il a eues déjà plusieurs fois avec l'académie, & semble aujourd'hui très-pacifique, du moins à l'occasion de cette nouvelle querelle.

17 Septembre. Le goût de la parodie semble renaître avec fureur : on en a fait une d'*Ernelinde*, & déjà plusieurs auteurs sont en con-

urrence pour celle de l'*Armide* du chevalier Gluck qui n'est pas encore jouée, & ne le sera que la semaine prochaine au plutôt.

18 Septembre. Une question assez plaisante a été portée à la police ces jours-ci. Une fille nommée *Rosalie*, se trouvant logée dans le même lieu qu'un jeune gars nouvellement débarqué, a jeté un dévolu sur lui. Elle a cherché à jouir des prémices de ce rustre vigoureux ; mais celui-ci, insensible à toutes les avances de la raccrocheuse, y a résisté constamment. Alors elle a pris le parti d'exciter sa cupidité, & de lui promettre un louis pour une nuit. Cette perspective a ébloui le manant plus que les charmes de sa conquête. Il a promis d'être le soir au rendez vous : la demoiselle a affecté de craindre qu'il ne tînt pas parole, & de peur qu'il ne se dégageât a voulu six francs de dédit, dont elle seroit nantie, & qu'elle lui rendroit avec le louis. Le gars, de bonne foi & de bonne volonté, a accepté la condition. Il a très-bien rempli sa fonction, & sa maîtresse émerveillée le matin est convenue de la dette ; mais elle a prétendu qu'il n'y avoit pas de bonnes noces sans lendemain, & a désiré le revoir le soir. Comme il étoit encore en fond, il a trouvé doux d'avoir de l'argent & du plaisir en même temps, d'autant que la demoiselle a promis de porter la somme jusques à dix écus, indépendamment du dédit de six francs à lui rendre. Enfin, après l'avoir bien sucé & mis sur les dents, elle continuant à exiger de nouveaux services, il s'est fâché ; & ne pouvant obtenir le salaire qui lui revenoit ni même son propre argent, il est allé présenter

un placet au lieutenant de police. Celui-ci l'a renvoyé au commissaire , & ce juge de paix trouvant que la contestation ne méritoit aucune réfutation sérieuse , s'est contenté , dans son rapport , de prétendre que le cas étoit tout résolu par la fable de la Fontaine , intitulée : *le Loup & la Cigogne* , dont la moralité est dans la réponse même du premier ; puis ayant un os dans la gorge , ayant besoin du long cou de la seconde pour en faire l'extraction , lui répond , lorsqu'elle exige une récompense , *qu'elle est trop heureuse d'être sortie saine & sauve de sa gueule*. Cette décision est regardée comme plus ingénieuse que juste.

19 Septembre. On écrit de Bordeaux , que Me. François de Neuf-château , ce jeune avocat d'un mérite rare , obligé de quitter Paris à raison de tracasseries avec son ordre , après avoir cherché à se fixer en divers lieux , est invité de rester à Bordeaux , & d'y suivre le palais. Il s'est concilié la bienveillance de M. Dupaty , l'un des avocats généraux de ce parlement , magistrat connu par son patriotisme & par ses talents. Comme il aime beaucoup les lettres , Me François de Neuf-château a hasardé de lui envoyer le billet suivant , en madrigal , qui ne pouvoit être que bien reçu :

Je suis étranger dans Athenes ;
 D'un œil contemplateur j'admire ses vaisseaux ,
 Ses superbes remparts , ses foris , ses arsenaux ;
 Mais je voudrois voir Démofthenes.

Il a vu le Démofthene de la Garonne , non
 K. 5.

moins empressé de voir le Cicéron de la Seine; faisant de meilleurs vers que le Romain, s'il n'atteint pas à son éloquence.

20 *Septembre.* Suivant les dernières lettres reçues de la Martinique, non-seulement le million promis depuis plusieurs années à celui qui fourniroit un moyen sûr de détruire les fourmis dans cette colonie, n'a produit que des efforts impuissans, mais cet insecte s'y multiplie de la façon la plus alarmante. Il fait également tort & aux productions & à la population, en faisant périr les enfants des negres que ceux-ci sont obligés d'abandonner pendant leur travail, & dont il remplit le nez, les oreilles, les yeux & ronge les membres délicats.

Il y a apparence que les ravages d'un si cruel & si indestructible fléau, exposés à M. de Sartines par l'intendant de cette isle, depuis son retour en France, n'ont pas peu contribué à déterminer ce ministre à favoriser le nouveau projet de colonie dans la partie de la Guiane, afin de ménager ainsi une ressource aux habitans de la Martinique, obligés d'abandonner leur isle, si l'on reste encore long-temps à remédier au mal qui ne peut que s'accroître.

21 *Septembre.* La direction de l'opéra est encore à la veille d'éprouver un autre changement. Une nouvelle compagnie sous le nom d'un sieur de Vilmes, sous-directeur des fermes, dépose à la ville 50000 livres, dont celle-ci fait la rente. Elle y joint 8000 livres par an, pour être déchargée de tout. On prétend, suivant l'usage, que ces messieurs ont les meilleures intentions; mais ont-ils le

génie nécessaire pour les remplir ? Il sera toujours bien extraordinaire qu'un pareil spectacle, bien loin d'être utile à la ville, lui soit à charge!

22 *Septembre.* Samedi, après la répétition d'*Armide*, on a exécuté chez mademoiselle Guimard, sur son théâtre de la Chaussée-d'Antin, une parodie d'*Ernelinde* du sieur Despréaux, danseur de l'opéra, qui a singulièrement réjoui toute l'assemblée. Elle étoit composée des plus grands seigneurs, de plusieurs princes du sang & des filles les plus célèbres par leurs talents ou par leur opulence.

22 *Septembre.* Les filous de ce pays-ci sont sans cesse occupés à imaginer quelque tour nouveau pour attraper les particuliers. Un homme bien mis ayant canne à pomme d'or, sortoit ces jours derniers de la comédie françoise par le jardin des Tuileries; il jouoit avec ce soutien qu'il tenoit derrière son dos. Quelqu'un vint le lui arracher avec violence: il se retourne; l'homme ne s'enfuit pas, lui fait mille excuses, lui dit que l'obscurité l'a trompé; qu'il le prenoit pour un de ses amis qu'il vouloit surprendre: il lui remet en même temps sa canne. Le propriétaire va dans une maison où il conte son aventure. Quelqu'un plus soupçonneux lui demande s'il a bien examiné son meuble? Il avoue que non, & reconnoît à l'instant qu'on lui a substitué un mauvais jet garni de cuivre.

22 *Septembre.* C'est pour demain qu'est affichée *Armide*. On continue à en suivre les répétitions avec fureur. Cependant le parti des Lullistes se réveille & prétend que le chevalier

Gluck n'approche pas en quantité d'endroits de chant noble , des beautés simples du récitatif de l'ancien opéra , & que le nouveau sur-tout est dénué des airs gais & agréables dont l'autre fourmilloit.

24 *Septembre.* Si les filous sont industrieux à imaginer continuellement des moyens d'exercer utilement leur art , on cherche d'un autre côté à faire des découvertes pour s'en garantir. On vante beaucoup le talent d'un maître ferrurier qui fabrique des ferrures de manière à ne pouvoir appercevoir la forme des clefs ; au moyen de quoi il élude toute l'adresse des rossignols ou crochets. Son invention a été approuvée de l'académie des sciences , & il en a donné le secret au lieutenant général de police. Cet habile artiste se nomme *Georget*.

25 *Septembre.* Au gré des partisans du chevalier Gluck , on ne peut asseoir aucun jugement sur son *Armide*. Outre que les ouvrages de ce grand maître célèbre exigent pour plaire une grande habitude & une longue discussion , c'est que celui-là a été très-mal exécuté. Quant aux adversaires , ils prétendent que ce raisonnement , peut-être bon dans d'autres cas , ne vaut rien ici , où ayant sans cesse un objet de comparaison , ils ne pourront jamais goûter le second musicien. Ils lui reprochent même d'avoir fait souvent des contre-sens , & de n'avoir pas conformé sa mélodie au charme des paroles. Ils assurent que sans la présence de la Reine , cela ne se seroit pas passé ainsi , & qu'ils auroient demandé à grands cris la musique de Lully. On attend avec beaucoup d'im-

patience la seconde représentation de vendredi pour voir ce qui résultera de ces débats ; & d'ici à quelques jours on ne peut décider du fort de cette production. Dans tous les cas il faut toujours savoir gré au musicien d'avoir respecté le chef-d'œuvre de Quinault, de l'avoir rendu dans son entier, sans y rien supprimer, ainsi qu'on avoit fait à la dernière reprise de cet opéra en 1764.

26 Septembre. Il est arrivé que ni le clergé ni les maîtres des requêtes n'auront satisfaction du discours de l'abbé Remi ; mais M. le garde des sceaux paroît disposé à faire valoir leurs plaintes pour mettre désormais plus d'entraves aux concurrents & exciter la vigilance des docteurs chargés de l'examen de ces sortes de discours académiques, de façon qu'il ne s'y glisse rien de trop hardi ou de trop satirique.

Le discours donné aux portes est assez généralement reconnu pour être de M. de Guibert, ce jeune militaire, déjà renommé dans la carrière des lettres par des productions distinguées. La cupidité a trouvé le secret de multiplier son dernier ouvrage, & il se vend clandestinement. Il a pour épigraphe : *Ce n'est point aux esclaves à louer les grands hommes.* Un seul endroit cité de l'écrit fera juger des raisons de sa clandestinité. C'est à l'occasion de la guerre que l'Hôpital fit déclarer dans le conseil contre Elisabeth, plus par politique que par goût pour un genre de crise qui n'alloit ni à son caractère ni à sa dignité. L'auteur prétend que ses vues étoient en cela celles d'un homme de génie, d'un excellent patriote, d'un philosophe prévoyant ; qu'il faut quelquefois acheter par cet

état violent un repos plus sûr ou une existence plus avantageuse pour les générations suivantes. Il ajoute en réfléchissant sur les circonstances d'aujourd'hui :

« Telles ne sont pas assurément les spéculations de nos ministres actuels ; ils voient patiemment la nation humiliée sous le poids de ses anciennes injures. Ils ne comptent pour rien l'énergie à redonner à nos esprits, & l'honneur à rendre à nos armes. Le Havre n'est point aux Anglois comme du temps de l'Hôpital ; mais Dunkerque est pour nous un monument de honte bien plus grand. Un député de cette fiere nation y commande en républicain. Semblable à cet ambassadeur romain qui traçoit un cercle sur le sable autour d'Antiochus , en lui disant ces paroles terribles : *Vous ne sortirez pas de ce cercle que vous ne m'ayez répondu* ; tous les jours ils nous dit : *vous n'éleverez pas une pierre sur cette pierre, ou nous vous en punirons*. O l'Hôpital ! l'Hôpital ! tu étois magistrat & philosophe , & tu aurois soulevé toutes les forces du royaume contre cet intolérable affront. C'est devant tes manes que je dénonce ces ministres coupables ! ils se disent pacifiques, & ils ne sont que foibles. Ce n'est point la paix qu'ils veulent conserver , ce sont les places qu'ils occupent. Ils sentent que leur activité ne suffiroit pas à des mouvements plus vifs, & que le choc des grandes occasions briserait leur caractère..... »

27 septembre. On voit au salon une gravure , représentant monsieur l'abbé Terray. On a fait à cette occasion un distique en forme de

dialogue entre deux amateurs , dont l'un témoigne sa surprise de voir ce personnage transmis à la postérité , à qui le second réplique. Le voici :

Le premier interlocuteur.

Quoi , ce monstre gravé ! cet infame ! ce traître !

Le second.

Cartouche l'est : Terray doit l'être.

On a recueilli aussi deux vers produits par un sentiment différent. M. Guichard , en voyant chez M. Allegrain la statue de *Diane surprise au bain par Actéon* , dont on a parlé , a écrit au bas :

Sous ce marbre imposteur , toi que Diane attire,
Crains le fort d'Actéon ; tu vois qu'elle respire.

Cette *Diane* doit être placée à Luciennes, chez Mad. la comtesse Dubarri.

27 septembre. Le feu a pris à la foire Saint-Ovide , la nuit du lundi au mardi , & comme tout dans cette construction est fort combustible , en très-peu de minutes un quartier entier , composé de vingt-sept boutiques , a été brûlé. On évalue ce dommage à 300000 livres.

Audinot , *Nicolet* & autres jeux de la foire , ont donné plusieurs représentations au profit des incendiés. Cet accident est d'autant plus malheureux pour ceux qui en ont été victimes, que l'on annonçoit que cette foire alloit être supprimée , & avoit lieu pour la dernière fois.

27 septembre. Depuis long-temps on cherche les moyens d'appliquer l'électricité à la cure

de certaines maladies du corps humain. Les essais faits à cet égard n'ont pas encore eu beaucoup de succès. On en tente aujourd'hui un nouveau sur un homme qui a perdu la vue. On assure qu'après une douzaine de ces frictions ignées il commence à voir les objets, mais à l'envers : on continue & l'on espère que son état s'améliorera de plus en plus.

28 Septembre. Outre le morceau contre les ministres actuels, le plus direct, le plus fort & le plus repréhensible, mais perdant beaucoup de son effet dans la bouche de M. de Guibert, militaire, & à qui l'on peut répondre : *vous êtes orfèvre, M. Joffe*, il y en a plusieurs autres dans son *éloge de l'Hôpital*, prêtant à des allusions malignes : il en est encore de directs contre l'administration, le parlement, l'académie même, à qui l'auteur paroîtroit renoncer par cet écart. Il veut que Richelieu ayant continuellement en vue de consolider & d'étendre le despotisme dont il venoit de faire le principe du gouvernement françois, ait imaginé d'instituer cette compagnie pour asservir le génie des gens de lettres, qui y seroient introduits absolument sous la dépendance du ministère, & même le génie des autres aspirants à cet honneur, & obligés d'être fort circonspects, pour ne pas se mettre dans le cas de l'exclusion.

Du reste, ce discours est écrit avec la force, l'énergie, la véhémence qu'exigeoit le projet de l'auteur. Il est quelquefois obscur & néologique ; ce qu'il a de commun avec presque tous les ouvrages modernes : il n'y a pas une grande suite, cette liaison, cet enchaînement de plan & d'idées qui constituent les chef-d'œuvres ora-

toires. Il est alongé en certaines parties, étranglé dans d'autres ; mais malgré ces défauts il mérite d'être lu. Bien des gens le préfèrent à celui de l'abbé Remi. Les partisans de ce dernier ne sont pas du même avis.

29 *Septembre*. Outre le zèle des directeurs des spectacles forains à concourir au secours des incendiés, projet charitable dont on doit la première idée au sieur Nicolet, le corps de la draperie & mercerie, la communauté des marchandes de modes, divers particuliers, dont grand nombre n'ont pas même voulu être nommés, se sont empressés d'y contribuer, & la police a exigé que les dix maisons de jeu autorisées à donner la belle, consacreront chacune le profit d'un de leurs jours à cette bonne œuvre. En sorte que les brûlés se trouveront vraisemblablement mieux qu'auparavant.

29 *septembre*. La querelle s'échauffe entre les *Lullistes* & les *Gluckistes*. Le beau temps ayant attiré beaucoup de monde au Palais-Royal, le lendemain de la première représentation & jours suivants, il y eut de grands débats, & les premiers paroissant l'emporter, & montrant beaucoup d'acharnement, le musicien a été conseillé, pour prévenir la conjuration, de demander vendredi qu'on redonnât l'opéra ancien, de supplier la Reine de venir par sa présence intimider les cabales. Sa Majesté a eu la bonté d'y condescendre, & le coup a été paré. L'exécution s'est trouvée moins défectueuse, mais non encore admirable.

29 *septembre*. Les trois concurrents les plus accrédités pour la place vacante à l'académie françoise, sont MM. le *Miere*, l'abbé *Maury* &

Chabanon. Le premier a pour lui *Hypermetre & la Vétusté*. Le second est fortement porté par le parti encyclopédique , & a une intrigue supérieure en pareil cas au plus grand mérite. Le troisième, excellent membre de l'académie des belles-lettres, sans avoir de titres véritables , compte sur ses confreres , en grand nombre dans l'académie françoise , & d'ailleurs est fort répandu , & a beaucoup de liaisons chez les gens de haut parage. M. de Chamfort , est peut-être celui qui supplanteroit les trois autres , s'il pouvoit parvenir à faire jouer son *Mustapha* avant l'élection , & s'il réussissoit. Les candidats ont le temps de se remuer & de dresser leurs batteries d'ici à la saint Martin.

29 *Septembre*. Le colisée, frustré des ressources sur lesquelles il comptoit pour soutenir la curiosité du public , est obligé de s'en tenir au spectacle trivial de ses feux d'artifice. Il a excité un concours entre le sieur Malo , son artificier ordinaire , & le sieur Duperé, débutant & portant le défi au premier , à raison d'un feu d'artifice appelé *Du Fort* , que l'un a fait exécuter hier , & l'autre fera exécuter aujourd'hui.

30 *Septembre*. On donne jeudi à la comédie italienne , la premiere représentation de *l'Olympiade* ou le *Triomphe de l'amitié*, drame héroïque en trois actes , & en vers , mêlé d'ariettes , parodiées de la musique du sieur Sacchini.

1 *Octobre* 1777. On rapporte un bon mot de la Reine , le jour où elle est allée au salon , ne voyant point le sieur Vernet , entre les artistes qui lui faisoient leur cour , elle l'a fait ap-

pellier & lui a dit obligeamment : « M. Vernet ,
 » je vois que c'est toujours vous qui faites la
 » pluie & le beau temps. » Il faut savoir que
 cet artiste est un peintre de marines supérieur ,
 dont les tableaux étoient en effet les plus re-
 marquables du salon , entr'autres une *Tempête*
 & un *Calme*. Ses confreres jaloux , ont cherché
 à étouffer cette saillie de la Reine , qui trans-
 pire aujourd'hui.

2 *Octobre*. La fermentation continue au sujet
 de l'*Armide* du chevalier *Gluck*. Cependant la
 troisième représentation , quoique la Reine n'y
 fût pas , s'est passée assez tranquillement. On
 y a remarqué encore des changements & sup-
 pression. Malgré cela les applaudissements n'ont
 pas été excessifs , & les partisans même du musi-
 cien s'en prennent aujourd'hui à mademoiselle
Rosalie , leur héroïne dans *Alceste*. Ils trouvent
 qu'elle n'y excelle pas comme dans celui-ci. Il
 résulte de ces divers avis que l'Allemand , admi-
 rable pour peindre la douleur , la fureur & tou-
 tes les grandes passions de cette espece , n'a pas
 le même talent pour la partie gracieuse , pour
 la mélodie , pour les airs de ballets , & comme
Armide est un opéra , plus rempli de tendresse
 & de volupté que d'autres sentiments , qu'il a
 eu tort de choisir ce sujet , sur-tout ayant été
 traité par un grand maître , dont le chant facile ,
 simple & noble , est encore dans la mémoire &
 dans la bouche de tous les défenseurs de notre
 musique.

2 *Octobre*. Hier mademoiselle *Thenard* a
 débuté à la comédie françoise , dans le rôle
 d'*Idamé* de l'*Orphelin de la Chine*. Cette élève du

fleur Prévile , avoit attiré un monde immense. C'est le second sujet pour le tragique qu'il présente. La singularité n'a pas peu contribué à la curiosité générale. Mlle. Thenard n'est plus de la première jeunesse. Elle a une taille avantageuse , un bel organe , de l'intelligence , mais elle a peu de sensibilité ; elle peche par un défaut d'entrailles , si nécessaires dans un pareil rôle. On comptoit sur le fleur le Kain , pour le rôle de *Gengis-Kan* ; il a été remplacé par le fleur Larive. Celui-ci étant venu annoncer qu'on donneroit samedi *Zaire* , une voix s'est élevée du parterre , & a crié : *c'est bon , à condition que vous n'y jouerez pas.* A l'instant un murmure d'improbation de cette voix isolée s'est élevé , & les alguazils se sont mis en devoir d'arrêter le téméraire. Heureusement aucun délateur ne l'a dénoncé ; la fermentation a paru s'appaiser ; mais quand on a levé la toile pour jouer la petite piece , tout le parterre a crié , la Rive , & n'a pas voulu laisser commencer qu'il ne fût venu. On l'a amené à moitié déshabillé , & il a été applaudi excessivement ; ce qui lui a prouvé le désir du public , de le dédommager de la mortification qu'il avoit reçue d'abord ; genre de réparation qu'on n'est pas souvent dans le cas de faire aux comédiens.

8 Octobre. De toutes les critiques qui ont paru sur le salon , une petite piece de vers attribuée au marquis de Villette , est celle qui a eu le plus de succès. Il faudroit un commentaire pour en bien faire sentir les divers traits épigrammatiques à ceux qui ne connoissent pas le local , & les productions de cette année. Il

Il y a pourtant assez de sel pour qu'elle puisse être goûtée généralement. La voici :

Il est au Louvre un galetas,
 Où dans un calme solitaire
 Les chauves-souris & les rats
 Viennent tenir leur cour plénière ;
 C'est-là qu'Apollon sur leurs pas ,
 Des beaux arts ouvrant la barrière ,
 Tous les deux ans tient ses états ,
 Et vient placer son sanctuaire.
 C'est-là, par un luxe nouveau
 Que l'art travestit la nature ,
 Le ridicule est peint en beau ,
 Les bonnes mœurs sont en peinture ,
 Et les bourgeois en grands tableaux
 Près d'Henri quatre en miniature :
 Chaque figure à contre-sens
 Montre une autre ame que la sienne ,
 Saint Jérôme y ressemble au temps ,
 Et Jupiter au vieux Sylène.
 Ici la fille des Césars
 Dans nos cœurs trouvant son empire ,
 Semble refuser aux beaux arts
 Le plaisir de la reproduire ;
 Tandis qu'un commis ignoré ,
 Narcisse amoureux de lui-même ,
 Vient dans un beau cadre doré
 Nous montrer un visage blême.
 Ici l'on voit des *ex voto* ,
 Des amours qui font des grimaces ,
 Des Caillettes incognito ,

Des laideurs qu'on appelle Graces :
 Des perruques par numéro ,
 Des poliffons sous des cuirasses ,
 Des inutiles de haut rang ,
 Des imposteurs de bas mérite ,
 Plus d'un Midas en marbre blanc ,
 Plus d'un grand homme en terre cuite ,
 Jeunes morveux bien verniffés ,
 Vieux barbons à mine enfumée :
 Voilà les tableaux entaffés
 Sous l'hangar de la renommée ;
 Et selon l'ordre & le bons sens ,
 Tout s'y trouve placé de sorte
 Qu'on voit l'abbé Terray dedans ,
 Et que Sully reste à la porte.

3 Octobre. Hier avant l'ouverture de l'*Olympiade* , le sieur Michu est venu prévenir le public sur la nouveauté de ce spectacle , & réclamer son indulgence. Il a dit que les comédiens ne se dissimuloient point , que leur théâtre & le genre dans lequel leurs talents se sont exercés jusqu'à ce jour , étoient peu propres à rendre une piece d'un ton si élevé ; mais que le desir de faire connoître l'ouvrage d'un musicien célèbre , dont les productions avoient déjà été favorablement accueillies sur leur théâtre , l'avoit emporté sur toute autre considération.

Ce compliment trop long , rempli d'inconséquences , & ne faisant pas connoître l'anecdote la plus importante par laquelle on nous auroit appris comment ce drame destiné à l'opéra avoit passé au théâtre italien , a cependant été applaudi par le parterre toujours benin.

Quant au drame , on a trouvé que le parodiste , le sieur Framery , avoit absolument gâté l'ouvrage de Métastase. La musique , au surplus , a eu beaucoup de succès. C'est le pendant de *la Colonie*. Le plus grand défaut de l'*Olympiade* est de contenir trop de richesses harmoniques ; il en faudra élaguer une partie , & ce chef d'œuvre n'en produira que plus d'effet.

5 *Octobre*. Monsieur le comte de Maurepas a toujours beaucoup aimé les ouvrages d'esprit , mais sur-tout les polissonneries. La vieillesse ne lui a point ôté ce goût-là , & les soucis du gouvernement lui rendent un tel plaisir encore plus nécessaire. C'est pour y contribuer que M. Amelot fait ramasser dans Paris toutes les chansons & autres opuscules de ce genre , que fait éclore la licence de nos auteurs ; Il y a même un petit bureau littéraire institué *ad hoc* , où les auteurs de ces facéties viennent les lire , & dont on fait un choix , sans qu'ils s'en doutent , pour amuser le mentor du Roi.

5 *Octobre*. Les entrepreneurs du colisée , contrariés dans toutes leurs entreprises pour le soutien de cet établissement , n'en sont pas moins industrieux à imaginer de nouveaux moyens de le maintenir : ils proposent aujourd'hui une souscription modique , & bien capable d'amorcer. Elle est de 25 livres seulement : pour cette somme on entrera gratuitement en ce lieu l'année prochaine 1778 , depuis le 30 avril jusqu'au 17 novembre ; ce qui embrasse un nombre d'environ soixante représentations. Le prix restera toujours fixé à trente sous pour les non abonnés. Ils ont indi-

qu'un homme public pour recevoir l'argent ; & il doit le rendre au mois d'avril , si le nombre des souscriptions désirées n'est pas complet. Il doit être de 4000 ; ce qui feroit un capital de 100000 livres. Ils prétendent qu'il seroit suffisant pour subvenir aux frais & à l'entretien de ce lieu , ainsi qu'à celui des fêtes & décorations.

6 Octobre. Quelques changements successifs qu'ait éprouvé & éprouve à chaque représentation l'*Armide* du chevalier Gluck , les sensations du public impartial ne varient point , & le résultat constant est que l'effet n'en est frappant qu'en deux endroits du premier acte ; & sur-tout dans un où l'enthousiasme est général ; que les trois autres se reçoivent avec une froideur à peu près égale , & que l'on se réchauffe au cinquième , où il y a des beautés , quoiqu'inférieures à celles du commencement de l'opéra. De-là une guerre plus vive entre les deux parris. Comme M. Marimontel est à la tête des adversaires du musicien Allemand , c'est contre lui que sont spécialement dirigés les traits de la critique : M. l'abbé Aubert se met sur les rangs , & a adressé au chevalier Gluck le madrigal suivant , épigrammatique contre l'académicien. Il faut savoir que dans son écrit sur la musique , il se sert souvent de l'expression *Période Musicale* , en parlant du chant phrasé , dont manque souvent l'auteur d'*Alceste*.

Vers à M. le chevalier Gluck.

J'a vu ton *Armide* nouvelle,
Et j'ai senti l'effet de ses enchantements :

La

La haine ne peut rien sur elle ;
 Dom Période & sa sequelle
 Ne pourront rien sur ses amants.

7 *Octobre.* On ne peut que publier avec empressement un procédé particulier ou plutôt une opération hardie par laquelle on vient d'accoucher une femme mal conformée , sans avoir eu recours aux deux seuls moyens barbares connus jusqu'alors dans les cas où l'enfant ne peut franchir les voies naturelles , même aidé des manœuvres usitées ; l'un de massacrer de sang froid le nouvel être aux portes de la vie , pour l'arracher avec la plus grande violence , & l'autre de recourir à l'opération césarienne , qui consiste à ouvrir le ventre sur le côté , pour en extraire le foetus.

M. Sigaud , jeune médecin peu connu , d'un génie borné , au gré de ses confrères , est celui qui ait imaginé de substituer à ces deux opérations mentrières la section de la symphise cartilagineuse des os pubis. Cette section d'une partie presqu'inerte , a eu le plus grand succès entre ses mains. La mère & l'enfant se portent au mieux , & la faculté a nommé deux commissaires pour suivre le traitement , pouvoir en dresser procès-verbal , & faire connoître au public un événement qui intéresse si fort l'humanité.

8 *Octobre.* Quoique la Reine , par son rang & par les graces de sa personne , semble n'avoir besoin d'aucune décoration extérieure , elle n'en aime pas moins la parure excessivement , comme c'est assez l'usage dans la jeunesse. Dernièrement

à Choisy, où il y avoit spectacle, elle a vu une danseuse la tête ornée de plumes qui lui ont fait envie. L'actrice s'en étant apperçue s'empressoit de s'en décoiffer en entier pour en faire hommage à Sa Majesté; mais elle n'en a point voulu, elle a dit qu'elle la trouvoit trop bien, que ce seroit dommage, & s'est contentée d'en prendre une. Les carons de la cour ont trouvé indécente cette familiarité de Sa Majesté, que les Aristippes admittent, au contraire, comme un trait de bonté.

8 Octobre. Sous le ministère de M. de Laverdy, un plaisant, pour se moquer de lui, lui adressa anonymement un projet tendant à stationner des brouettes en différents quartiers de Paris, avec des sièges d'aisance pour soulager ceux qui se trouveroient tourmentés d'une colique pressante, & il en devoit résulter un petit impôt sur celui qui seroit dans le cas. Aujourd'hui on a réalisé cette facétie dans le jardin des Tuileries. Lorsque le Nôtre planta ce jardin sous Louis XIV, il traita la chose avec cette magnificence dont tous les ouvrages d'un tel souverain portoient l'empreinte; il n'oublia point les besoins inséparables de l'humanité, même au milieu de ses plaisirs: il établit de vastes cabinets de verdure, régnaat tout le long d'une terrasse, bien fournis, bien épais & propres à dérober au public, & le spectacle & les inconvénients de cette fonction. On vient de supprimer tous ces cabinets & d'établir mesquinement des commodités, comme dans la maison d'un particulier, où est forcé d'aller le malheureux qui veut se débarrasser de son superflu, & il n'a certe faculté que moyennant une rétribution de deux sous:

amende , au surplus , pour ceux qui feroient leurs défections ailleurs. Cette invention rappelle l'édit de Vespasien , qui avoit mis un impôt sur les urines.

10 Octobre. On voit encore chez M. Greuze le tableau d'une fille qui a cassé sa cruche , symbole expressif d'un bien plus précieux qu'elle a perdu. Des fleurs qu'elle tient dans son tablier , représentant non moins ingénieusement la légère & facile récompense qu'elle en a reçue. Sa figure est pleine de la douleur naïve que ce premier échec cause à toute jeune personne honnête. Quant au faire , il est supérieur ; les chairs ont cette fermeté d'une villageoise robuste ; les bras sont charnus & animés du sang qui y circule : ce tableau est merveilleusement empâté , & la santé & la fraîcheur respirent sur la physionomie de cette fille.

10 Octobre. Le *Mustapha* de M. de Chamfort , doit être donné à Fontainebleau , & tout de suite à Paris ; ce qui confirme la prétention de cet auteur au fauteuil académique , & son espoir de l'obtenir.

11 Octobre. Des différentes nouveautés , au nombre de sept en effet , qu'on doit exécuter à Fontainebleau devant la cour , il n'y en a aucune de la comédie françoise. Ce sont *la Chercheuse d'Esprit* , ballet de M. Gardel l'aîné , pour le jeudi 23 de ce mois ; *Pomponin* opéra-comique en deux actes , de M. Guinguenet , musique de M. Piccini pour le 24 ; le 27 , ballet de *Ninette à la cour* , de M. Gardel l'aîné ; le 30 , *Fatmé* , comédie ballet en deux actes de M. de St. Marc , musique de M. Deshayes : *Matroco* , drame burlesque en cinq actes , mêlé d'ariettes & de vau-

de villes , de M. Laujon , musique de M. Gretry ; pour le 3 novembre & le 14 , *Felix* , opéra comique en deux actes , de M. Sedaine , musique de M. Monigny ; enfin le même jour *Mirtil & Lycoris* , opéra en un acte , de M. Bocquet , musique de M. Déformery.

12 Octobre. La parodie de l'opéra d'*Ernelinde* , jouée chez Mlle. Guimard , la Terpsichore du théâtre lyrique , l'a été une seconde fois à Choisy la veille du départ pour Fontainebleau ; le Roi en a été si content qu'il a donné une pension à l'auteur , qu'on fait être un nommé Despréaux , danseur de l'opéra. On peut juger par cette faveur combien Sa Majesté a encore l'ingénuité du bel âge & aime à rire. On étoit assez embarrassé jusqu'à présent de lui connoître aucun goût en ce genre , & le voilà découvert.

C'est , sans doute , pour contribuer à amuser ainsi son auguste époux , que la Reine favorise la future administration de l'opéra , qui se propose de faire venir des bouffons d'Italie.

12 Octobre. Il y a eu ces jours derniers une course à la plaine des Sablons ; la Reine y a assisté , & c'est monsieur le duc de Lauzun qui a gagné.

12 Octobre. La célèbre madame Geoffrin vient enfin de payer le tribut à l'humanité ; mais comme elle étoit depuis quelque temps en enfance , cet événement n'a produit aucune sensation ; le troupeau philosophique qu'elle rassembloit , dispersé d'avance , s'étoit réparti en d'autres sociétés.

12 Octobre. Quoique l'*Olympiade* fût horriblement mal exécutée & chantée aux Italiens ,

les connoisseurs & gens de goût n'en avoient pas moins démêlé la beauté de la musique , qu'ils avoient trouvé bien supérieure à celle d'*Armide* , sur-tout pour la mélodie. Le chevalier Gluck & ses partisans , furieux de cette préférence, ont excité la jalousie de l'opéra, qui, se prévalant de son privilège, a prétendu que la comédie italienne empiétoit sur lui & ne pouvoit jouer de piéces où il y eût des chœurs, & plus de sept chanteurs en scène ; en conséquence il a eu recours à l'autorité, qui a arrêté le cours des représentations de l'*Olympiade* après la quatrième représentation. Cette indignité révolte tout Paris. L'injustice est d'autant plus criante, que ce drame lyrique n'a été adopté par le dernier spectacle que lorsque les directeurs du théâtre lyrique, après l'avoir fait mettre à l'étude & répéter, l'ont abandonné, de peur de déplaire au chevalier Gluck & aux Gluckistes. Il en résulte une grande défaveur sur l'Allemand, dont les manœuvres basses se sont manifestées en cette occasion.

12 Octobre. *Ethocratie*, ou le *Gouvernement fondé sur la morale*. C'est un ouvrage profcrit, comme tant d'autres, parce qu'il est trop bon, à ce qu'assurent les partisans : ils disent que c'est un essai, un projet d'union entre la morale & la politique ; qu'il présente l'idée d'une législation conforme à la vertu, qui peut être également avantageuse aux souverains, aux nations, aux familles, à chacun des citoyens ; que l'auteur, tel qu'il soit, mérite la reconnoissance de tous les ordres de la société ; qu'il ne propose rien de chimérique, & que son

plan peut être aisément exécuté par tout législateur sincèrement animé du desir de faire le bonheur des hommes.

12 *Octobre.* Quoique les Italiens aient échoué successivement dans deux parodies qu'ils ont présentées depuis peu au public, ils ne se rebutent pas ; ils lui en annoncent une troisième, qui sera exécutée aujourd'hui. C'est celle d'*Ernelinde*. Elle est en trois actes & en vers, mêlée de vaudevilles.

13 *Octobre.* Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 octobre. J'ai dîné aujourd'hui chez M. de Voltaire en très-grande compagnie. L'automne le dérange, & il redoute les approches de l'hiver : il se plaint de sa strangurie : il est cassé & a la voix éteinte : mais son esprit n'a que quarante ans ; il rabache moins encore dans sa conversation que dans ses écrits. Il est précis & court dans ses histoires. Comme nous avions la jolie Mad. de Blot, il a voulu être galant, & il étoit plus coquet qu'elle des mines & de la langue. Pour vous donner une idée de la vigueur & de la gentillesse de son esprit, je ne vous en citerai que deux traits, ils suffiront : la comtesse est tombée sur le roi de Prusse & a loué son administration éclairée & incorruptible. « *Par où diable, Madame, s'est-il écrié, pourroit-on prendre ce prince ? il n'a ni conseil, ni chapelle, ni maîtresse.* » On n'a pas manqué de parler de M. Necker, & j'étois curieux de sa façon de penser sur son compte. Il a apostrophé un Genevois, qui étoit à table avec nous : « *Votre république, Monsieur, doit être bien glorieuse*, lui a-t-il dit : *elle fournit à la fois à la France un philosophe (M. Rousseau) pour l'éclairer, un médecin*

(M. Tronchin) pour la guérir , & un ministre (M. Necker) pour remettre ses finances , & ce n'est pas l'opération la moins difficile. Il faudroit , a-t-il ajouté , lorsque l'archevêque de Paris mourra , donner ce siége à votre fameux ministre. Vernet , pour y rétablir la religion. » Ce dernier perfiffage , sans autre réflexion ultérieure , m'a décelé son jugement sur notre directeur général. Je l'avois pressenti par une citation écrite de sa main au bas du portrait de M. Turgot , *ostendent nobis hunc lentum fata. . . .* Le marquis de Villette étoit des nôtres & paroît goûté du patron , qui lui a dit des douceurs ; je crois qu'elles sont intéressées , & qu'il s'agit de l'amadouer pour un mariage.

Ce qui indispose encore plus le philosophe contre M. Necker , c'est la faveur qu'il accorde à la loterie royale de France , qui s'est étendue dans ces cantons. On vient d'établir à Ferney un bureau de cette loterie ; il redoute avec raison que les habitants de la colonie ne donnent dans ce piège.

13 Octobre. M. Petronnet , le fameux constructeur de ponts , est allé à Tours pour voir quels remèdes apporter au désastre de celui de cette ville. Il a fait un prix avec les entrepreneurs pour réparer les deux arches , & moyennant une somme de 220000 livres , il n'y paroîtra pas.

13 Octobre. M. Marmontel , historiographe de France , & l'un des quarante de l'académie , quoique sexagénaire , ou peu s'en faut , est devenu éperdument épris d'une jeune personne de vingt-trois ans , niece de l'abbé Morellet , & ce philosophe s'est laissé conduire à l'épouser , ce

qui doit avoir lieu aujourd'hui. C'est ce qu'on appelle une grisette, mais jolie. Quant à lui, il a près de 20000 livres de rentes viagères ou autres qu'il s'est formées de ses contes & divers ouvrages. Il vivoit avec la grosse Chalut, femme du fermier-général, & il a essayé de vifs reproches de cette amante délaissée.

13 Octobre. Les membres du bureau de législation dramatique ont fini leur travail, & l'ont présenté aux gentilshommes de la chambre pour y donner leur sanction & le faire homologuer au parlement, s'il leur plaît : on est curieux de voir ce règlement, que ces messieurs regardent comme un chef-d'œuvre, ainsi que tout ce qui sort de leurs mains. Il paroît que le projet des deux troupes est échoué.

14 Octobre. Le succès de la parodie d'*Ernelinde*, qui a si fort amusé le roi, a engagé les gentilshommes de la chambre à faire composer d'autres spectacles dans le même genre & de plus grivois encore. C'est ce qui a donné lieu à la naissance de la princesse A E I O U, parade des plus équivoques & des plus dégoûtantes pour quelqu'un qui ne porteroit pas à ce genre de spectacle une certaine bonhomie. Elle a été exécutée aussi à Choisy devant le Roi & la Reine, avec non moins de succès de la part de ces augustes personnages. Du reste, on n'y trouve rien contre les bonnes mœurs, mais une gaieté polissonne, & des propos si poissards, qu'on a été obligé d'avoir recours aux poissardes les plus consommées pour exercer & styler les acteurs. Les hommes étoient habillés en femmes, & les femmes en hommes : c'étoit une déraison, une farce générale.

On a parodié aussi l'effroyable ballet de *Médée & Jason*, & l'on a travesti en scène burlesque cette cruelle tragédie pantomime.

On ne croit pas que la Reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle, mais son dessein d'amuser le Roi l'a engagée à s'y prêter, & à affecter de le goûter.

15 Octobre. Un plaisant vient d'adresser une *épître aux Bostoniens* : il leur reproche de s'aviser de vouloir être libres lorsque le despotisme regne sur le monde entier. Cette idée, qui fait le fond de la facétie, donne lieu à des détails très-ingénieusement tournés. Il y a de la gaieté, de la vérité, & une excellente philosophie, assaisonnée de sarcasmes adroits & piquants contre le gouvernement Britannique, & en général, contre tous les souverains, car on voit que l'auteur n'est rien moins que royaliste : on va juger.

Parlez donc, Messieurs, de Boston,
 Se peut-il qu'au siècle où nous sommes,
 Du monde troublant l'unisson,
 Vous vous donniez les airs d'être hommes ?
 On prétend que plus d'une fois
 Vous avez refusé de lire
 Les billets doux que Georges Trois
 Eut la bonté de vous écrire.
 Il paroît, mes pauvres amis,
 Que vous n'avez jamais appris

La politesse Européenne ,
Et que jamais l'air de Paris
N'insinua dans vos esprits
Cette tolérance chrétienne
Dont vous ignorez tout le prix.
Pour moi, je vous vois avec peine
Afficher, malgré les plaisants ,
Cette brutalité Romaine
Qui vous vieillit de deux mille ans.
Raifonnons un peu , je vous prie :
Quel droit avez-vous plus que nous ,
A cette liberté chérie
Dont vous paroissez si jaloux !
D'un pied léger la tyrannie
Vole , parcourant l'univers ,
Ce monstre , sous des noms divers ,
Ecrase l'Europe affervie ;
Et vous , peuple injuste & mutin ,
Sans Papes , sans Rois & sans Reines ,
Vous danseriez au bruit des chaînes
Qui pesent sur le genre humain ;
Et vous d'un si bel équilibre ,
Dérangeant le plan régulier ,
Seul auriez le front d'être libres
A la barbe du monde entier !

L'Europe demande vengeance.

Armez-vous héros d'Albion ;

Rome reffuscite à Boston :

Etouffez-la dans son enfance ;

Dans ses derniers retranchements ,

Forcez la liberté tremblante ,

Qui toujours plus intéressante ,

Se feroit de nouveaux amants.

Qu'elle expire , & que son nom même ,

Presqu'ignoré chez nos neveux ,

Ne soit plus qu'un mot à leurs yeux

Et son existence un problème.

15 Octobre. La parodie d'*Ernelinde* , donnée dimanche aux Italiens , n'a pas eu plus de succès que les précédentes : on l'a trouvée basse & plate , sans critique , sans faillies. Elle va pourtant , & on l'a jouée aujourd'hui pour la seconde fois.

On espère revoir l'*Olympiade* : les comédiens ayant obtenu de l'exécuter à Fontainebleau , on ne doute pas que de suite ils n'aient la liberté de la continuer.

15 Octobre. Le nouveau directeur & ordonnateur général des bâtimens , curieux d'illustrer son administration par une protection éclatante du Roi à l'égard des arts , a fait rendre par Sa Majesté une déclaration donnée à Versailles le 15 mars , & enregistrée les grand'chambre & tournelle assemblées le 2 septembre dernier ,

en faveur de l'académie royale de peinture & de sculpture

A la suite de cette déclaration , contenant douze articles , se trouvent les statuts & règlement que le Roi veut être observés par ladite académie , au nombre de 40 articles.

Au reste , si le but apparent de cette nouvelle législation est de procurer à cette académie destinée à rassembler dans son sein les artistes , qui , par les talents les plus distingués , méritent d'y être admis , un lustre plus grand en faisant déclarer au Roi qu'elle sera la seule à qui Sa Majesté accordera à l'avenir sa protection immédiate , qui aura seule le droit de se qualifier *académie royale , principale & première* ; un autre but de M. d'Angiviller non moins essentiel , est de s'élever en petit ministre , de se confirmer & de se maintenir dans toutes les prérogatives de cette dignité , en faisant encore dire au Roi que ladite compagnie recevra ses ordres par le directeur & ordonnateur général de ses bâtimens , jardins , arts , académies & manufactures royales.

16 Octobre. Les papiers publics ont parlé , en 1773 , d'un jeune sourd & muet , âgé d'environ onze ans , trouvé sur le grand chemin de Peronne Il fut alors amené à Bicêtre , où il resta pendant deux ans , & passa de-là à l'Hotel-Dieu , où il demeura l'espace de huit mois pour cause de maladie. A cette époque , M. l'abbé de l'Epée , cet ingénieux & sublime instituteur gratuit des sourds & muets , s'en chargea pour l'instruire. Ayant eu des indications , qui l'ont conduit à rechercher l'origine de cet enfant , il a découvert qu'il étoit fils légitime du feu comte de Solar ,

& que tout donnoit à croire que sa mere, oubliant les sentimens de la nature, avoit cherché à perdre ce malheureux : en effet, celui-ci a fait entendre par signes qu'un certain jour on l'avoit fait monter sur un cheval avec un cavalier ; on lui avoit mis un masque ou bandeau sur les yeux, & qu'après l'avoir fait cheminer pendant un certain temps, on l'avoit abandonné ; c'est dans ces circonstances qu'il a été rencontré mourant de faim, & cherchant jusques dans les excréments des chevaux s'il n'y trouveroit pas quelques nourritures. Heureusement la marâtre, auteur de cet infanticide, est morte ; mais sa mémoire sera à jamais en exécration ! car il est question de rendre son état à ce jeune homme, en le constatant juridiquement ; ce qui paroît aisé & incontestable par une foule de dépositions.

16 Octobre. Dans ce siècle de projets, de réunions, de suppressions, de destructions, il n'est pas jusqu'aux compagnies littéraires, que s'étendent les spéculations de nos politiques. Il est aujourd'hui question de réunir l'académie françoise, comme inutile, à l'académie des belles-lettres, qui a du moins un but & un travail fixe, dont le résultat est constaté par des mémoires auxquels les membres ont astreints à de certaines époques, & formant un recueil qui paroît régulièrement d'année en année.

17 Octobre. On se porte en foule pour aller voir chez M. de Mailly, peintre en émail, une écriture exécutée par cet artiste, ordonnée par l'impératrice des Russes : c'est un présent que cette souveraine fait à l'ordre de saint George, & il doit être placé dans la salle de ses assemblées. Comme tout ce qui a rapport à Catherine.

semble devoir porter l'empreinte de son génie & de sa magnificence , M. de Mailly s'est évertué à donner un air de monument à ce quolibet.

Il a imaginé de faire représenter à l'ensemble un parc d'artillerie , sur lequel des petits génies militaires s'amuse à divers exercices. Il a ainsi placé ingénieusement les ustensiles nécessaires à l'usage auquel cet ouvrage est principalement destiné. Les uns de ces génies , sur le premier plan , sont groupés de droite & de gauche avec deux mortiers , dont le premier , incliné , est le poudrier ; & le second , perpendiculaire , l'encrier. On voit entre deux étendues sur la place , des armures recouvertes d'un tapis , sur lequel est peint l'embrasement de la flotte Turque par la flotte Russe. Ce tapis sert de fermeture à une boîte entamée dans l'épaisseur du plan , destinée à contenir plumes , canif , grattoir , &c.

Sur le second sont des groupes d'autres enfants cherchant à dresser des canons sans affût sur leurs culasses , qui servent de flambeaux.

Sur le devant du plateau s'avance une partie circulaire , au centre de laquelle est un trepied ou autel antique , érigé en l'honneur de la divinité tutélaire de l'empire ; il sert à placer l'éponge pour essuyer les plumes.

Dans l'un des tiroirs est une pièce détachée ; c'est un mât brisé auquel est attaché le reste d'une voile en partie brûlée ; elle sert de garde-vue.

Dans l'enfoncement du centre est une pendule portée sur un piédestal : elle est ornée de différents attributs , entre lesquels se trouve la trompette de la renommée. Le bout de l'aile de cette trompette sert d'index aux heures & minutes , qui sont mar-

quées sur deux cercles tournant qui traversent le globe.

Le tout est surmonté du portrait de l'impératrice en médaillon.

17 *Octobre*. M. le garde des sceaux se propose de faire publier incessamment un règlement nouveau pour la librairie : son objet est de remédier aux abus dont on a déjà parlé & à beaucoup d'autres.

17 *Octobre*. Mlle. Raucoux s'est engagée dans la troupe des comédiens qui suivent la cour, & vont jouer à Fontainebleau sur le théâtre de la ville durant le voyage : on lui donne 10000 liv. Son objet est d'exciter les regrets de ses camarades anciens, & de rentrer parmi eux.

18 *Octobre*. Madame Buffaut vient de mourir de la petite vérole. C'étoit une des plus belles créatures de la capitale ; & elle faisoit bruit par cette raison. Son plus grand chagrin étoit d'être fille d'une cuisinière, & femme d'un marchand. Elle avoit fait s'évertuer celui-ci, qui, par la protection de Mad. Dubarri, étoit devenu écuyer, receveur général des domaines, dons, octrois & fortifications de la ville de Paris, & conseiller du roi en ladite ville. Elle délicateoit son corps avec une recherche singulière. Pour se décrasser elle s'étoit formée une espèce de société d'artistes, de gens à talent & de lettres, & tâchoit par ses airs de petite-maîtresse, de faire oublier son extraction.

19 *Octobre*. Les poissardes, appelées à Choisy pour styler les acteurs qui ont joué dans la princesse AEIOU, sollicitent fortement une pension & l'honneur d'être revêtues aussi d'un titre analogue à celui qu'elles ont eu de s'être trouvées

ainsi utiles aux plaisirs de la cour. Il paroît qu'en effet elles ne seront pas sans fonctions , car le sieur de Sauvigny ayant été chargé d'un divertissement que le comte d'Artois doit donner à la Reine , dans un petit château qu'il fait construire au bois de Boulogne , on l'a prévenu de tâcher d'y mettre beaucoup de grosse gaieté , des turlupinades , en un mot , de se modeler sur *Vadé* , si connu , & fameux en pareil genre , que le bon goût avoit fait abandonner.

19 Octobre. Les brochures qui ont paru sur le salon se réduisent à cinq : savoir , *Jugement d'une demoiselle de 14 ans* ; *Réflexions d'un petit dessinateur* ; *Tableaux du Louvre où il n'y a pas le sens commun* ; *Lettres pittoresques à l'occasion des tableaux* ; & *la prêtresse , ou nouvelle manière de prédire ce qui est arrivé*. Les artistes prétendent que les écrivains des trois premières n'ont aucune connoissance des arts , qu'ils blâment à tort & à travers , décident avec l'intrépidité de l'ignorance ; que les deux autres méritent réfutation , parce que les auteurs sont instruits , ont des yeux & du goût ; mais ils voudroient au premier moins d'hypocrisie dans ses compliments & moins de partialité ; & au dernier , en termes de l'art , ils reprochent une couleur trop crude , & une touche trop dure. Ces jugemens , non moins tranchans , seroient peut-être aussi sujets à réformer de la part des gens de lettres qui voudroient entrer dans quelque discussion , mais elle seroit trop longue & sans doute inutile.

20 Octobre. Voici une des chansons recueillies pour amuser M. le comte de Maurepas , & qu'on chante à ses soupers , qui ne sont rien moins

qu'austeres, comme l'on en va juger. Cette piece
est de M. Maréchal.

C H A N S O N .

Sur l'air : *Ne vla-t-il pas que j'aime.*

Il me falloit faire une fin
Comme tout bon apôtre ,
Je suis devenu chapelain ;
Ce poste en vaut un autre.

Iris m'offroit à deffervir
Sa gentille chapelle ;
Je n'ai jamais su qu'obéir
Aux ordres d'une belle.

Elle est au fond d'un bois couvert ,
Gardé par le mystere ;
Son sanctuaire n'est ouvert
Qu'à mon seul ministère.

Un double autel de marbre blanc
Est de sa dependance ;
Mais ce benéfic important
Oblige à résidence.

Sans vicaire, de jour, de nuit,
 Suivant les premiers rites,
Je fais office à petit bruit,
 Avec deux Acolytes.

Quoiqu'en puisse dire les gens,
 Même aux fêtes de Vierge,
Dans ma chapelle en tous les temps,
 Je n'allume qu'un cierge.

Gros prieurs & brillants prélats
 Tout engraisés d'offrande,
Ma foi, je ne troquerois pas
 Avec vous de prébende.

20 *Octobre*. On écrit de Fontainebleau que Mlle. Raucoux a eu le plus grand succès à la comédie de la ville; que la Reine a voulu la voir, & a honoré ce spectacle de sa présence; que Sa Majesté en ayant été pleinement satisfaite, on ne doute pas que les comédiens françois ne soient forcés de la rappeler parmi eux.

20 *Octobre*. On parle d'un animal étranger apporté dans ce pays-ci, assez curieux. On dit qu'il vient des montagnes des Amazones. Il a le cou du lion, la barbe blanche, des bras & des mains comme l'homme, & son museau est composé de trois canaux de différentes couleurs. On ne le

homme point , & l'on prétend que les naturalistes n'en ont point parlé.

22 Octobre. Il y a dans le bois de Boulogne une espece de vuide-bouteille appellé *Bagatelle* , qui par divers arrangements se trouve aujourd'hui appartenir au comte d'Artois. Ce prince annonce un goût décidé pour la truelle ; & indépendamment des bâtimens de toute espece qu'il a déjà entrepris , au nombre de quatre ou cinq , il a eu le desir d'étendre & d'embellir celui-ci ; ou plutôt de le changer absolument , & le rendre digne de lui. Il a pris une tournure fort ingénieuse pour se satisfaire aux frais de qui il appartiendroit. Il a parié cent mille francs avec la Reine que ce palais de fée seroit commencé & achevé durant le voyage de Fontainebleau , au point d'y donner un fête à Sa Majesté au retour. Il y a huit cents ouvriers , & l'architecte de son altesse royale espere bien la faire gagner.

23 Octobre. On connoît une chanson ancienne , intitulée , *l'Amour en capuchon*. Un auteur de Nicolet en a fait une piece de théâtre , ayant pour titre : *l'Amant en capuchon*. Elle est charmante , & digne d'un autre lieu. On seroit tenté de la croire de l'abbé de Voisenon , s'il n'étoit pas mort. Elle est remplie de gaieté , & d'allusions polissonnes , mais fort délicatement présentées. Elle est si ingénieuse qu'on craint qu'elle n'excite la jalousie & les réclamations des comédiens françois.

23 Octobre. Lorsque le général de l'oratoire , & celui de la doctrine chrétienne se sont présentés à M. l'archevêque , pour faire renouveler

les pouvoirs de leurs religieux , ce prélat a rayé de la liste une quantité de ces prêtres, en déclarant qu'il profitoit du peu de temps que Dieu lui donnoit encore à vivre pour extirper les restes du jansénisme. Cependant Mad. la duchesse de Nivernois , une des meres de l'église , ayant sollicité auprès de monseigneur le rétablissement du pere Suard , doctrinaire , fameux prédicateur , & s'étant rendu garante de sa doctrine , a obtenu la grace.

23 Octobre. Me. Dodin se proposoit de publier un mémoire pour la femme Désrués : mais ce ne sera , s'il a lieu , pas de si-tôt , puisqu'il se trouve suspendu pour quatre mois. C'est la suite de la querelle avec M. l'avocat général d'Aguesseau. Il faut se rappeler que le 30 août étoit intervenu arrêt , condamnant M. de Mazieres à 6000 l. v. de dommages-intérêts , & cependant supprimant les mémoires publiés contre lui , comme contenant *des faits injurieux & étrangers à l'affaire.*

En même temps , par un arrêté secret & verbal , le parlement avoit résolu « que le bâtonnier
 » seroit invité à prier l'ordre de veiller à ce que
 » les avocats se continssent dans la modération ,
 » & ne se permissent pas dans leurs écrits des
 » faits injurieux ou étrangers à leur cause , sans
 » quoi la cour seroit obligée de faire ordonner
 » l'exécution des arrêts & réglemens qui sont
 » précis sur cette matière. »

En conséquence , le président de la tournelle , M. le Pelletier de Saint-Fargeau , a fait au bâtonnier une visite , où il s'est acquitté de sa commission dans les termes les plus doux.

Les avocats , satisfaits de cette démarche , se sont défaits de leur projet de ne point communiquer avec monsieur d'Aguesseau , & lui ont donné même une sorte de satisfaction en suspendant l'avocat Dodin pour quatre mois , suspension peu pénible durant le temps des vacances.

24 Octobre. On parloit depuis deux mois d'une lettre de Me. Linguet au comte de Maurepas , & ce qu'on en citoit étoit d'une méchanceté si extravagante qu'on la regardoit comme une supposition de ses ennemis , & qu'on ne pouvoit croire le fait. Il paroît constaté aujourd'hui sur le rapport de personnages graves qui disent avoir eu la lecture de l'épître , & d'ailleurs elle a quelque trait à l'anecdote du personnage envoyé vers lui pour retirer certains papiers ou mémoires , dont il y est fait mention. Au surplus , le ministre n'est point ému de ses menaces , & n'a pas même daigné faire arrêter son journal , qui continue , & qui est bien véritablement sien , car il n'y parle guere que de lui ou de choses & de gens relatifs à lui , , ou il y ramene les matieres qui lui paroïtroient d'abord les plus étrangères.

25 Octobre. La faculté de théologie , malgré son esprit de pacification , a dû céder enfin à son zele & à son devoir. Le discours de l'abbé Remi est décidément remis à la censure , non-seulement relativement à quelques écarts , & sur-tout un concernant le concile de Trente , mais au ton général de l'ouvrage. Au surplus , les sages maîtres ne trouvent ni

l'Académie ni l'orateur même repréhensibles , mais les deux docteurs qui ont approuvé cet *Eloge de l'Hôpital*. L'un est un monsieur Billette , chanoine de Saint-Marcel , & l'autre un certain pere Fauxambas , ex - provincial carme.

26 Octobre. On continue à aller voir l'écritoire dont on a parlé , qui est principalement admirable par vingt sujets peints en émail , du sieur de Mailly , en forme de bas-reliefs , représentant diverses actions dans les batailles , données entre les Russes & les Turcs. Ces petits objets , qui veulent être examinés de près , sont finis avec la plus grande précision. La dorure est faite par le sieur Henri , & le mouvement de la pendule est du sieur Mayer.

La partie du monument porte environ 22 pouces de longueur & 14 de profondeur. Il est posé sur un plateau plaqué en ébène , chantourné , & orné de plusieurs bornes rustiques & enchaînées. Ces chaînes servent en même temps de point de force pour transporter cette machine avec sûreté & facilité.

L'artiste prétend que l'ouvrage vaut en tout 60000 liv. & ne lui est payé que 50000 liv.

26 Octobre. Quoique l'inoculation ait perdu un grand défenseur & un grand praticien en la personne de M. Hosty , médecin de la faculté , mort il y a plus d'un mois , elle devient plus en vogue que jamais , & le sieur Sherloc , Anglois , de la famille de Suttons , est l'homme à la mode.

Les partisans de cette méthode font beaucoup valoir un fait récent arrivé chez M. de Longpré, tenant une école de jeunes gentilshommes. Il atteste que de tous les enfants résidants chez lui, aucun n'a échappé à cette épidémie, qui n'a épargné que ceux ayant été inoculés, & n'a pu mordre absolument sur aucun.

27 Octobre. On connoissoit à monsieur de la Borde, ci devant premier valet de chambre du Roi, aujourd'hui fermier général, beaucoup de talent pour la musique; mais il en déploie un aujourd'hui plus rare & infiniment plus propre à l'enrichir. Cet amateur, qui a beaucoup voyagé en Suisse & en Italie, a dessiné toutes les vues de ces deux pays dans le plus grand détail, & les fait proposer aujourd'hui en forme de souscription par deux graveurs, Née & Masquelier. Cette collection, dont le travail doit durer trois ans, indépendamment des beautés de l'art qu'elle offre aux amateurs, doit contenir des détails amusants & instructifs, relativement au local, à l'histoire naturelle, aux mœurs & coutumes des habitants des lieux; en sorte qu'elle aura plusieurs volumes.

Les amis de ce financier assurent que le Roi de Prusse a fait marché avec lui pour acquérir les dessins originaux, & que cette majesté lui en donne 1500000 liv.; ce qui est difficile à croire, quoiqu'ils disent le tenir de la bouche de M. de la Borde.

27 Octobre. Toute la littérature est dans l'attente du travail du *Bureau de Législation dramatique*. Les auteurs qui le composent,

s'en félicitent comme d'un chef-d'œuvre d'adresse , dont la postérité leur saura un gré infini. Le grand art étoit d'établir un corps subsistant pour contrebalancer la troupe des comédiens ; & ne pouvant se soustraire à une sorte de dépendance de ceux-ci pour la lecture , réception , jeu & succès de leurs pièces , de trouver un contrepois qui rétablît l'équilibre : c'est ce qu'ils s'imaginent avoir fait en arrangeant les acteurs par classes en raison de leurs gages plus ou moins forts , & en faisant ordonner par le Roi qu'ils ne pourroient désormais passer de l'une à l'autre , sans le concours , l'agrément & le suffrage du bureau de législation , ou du moins de certains représentants qu'il nommera.

Ils ont aussi cru remédier à l'insolence des histrions , à leurs cabales , à leur partialité ou ineptie dans la réception des pièces , en convenant d'un président de lecture , pris dans l'ordre des auteurs dramatiques. Il n'aura aucune voix dans l'assemblée , mais contiendra les comédiens , les obligera d'être attentifs , les fera punir s'ils se permettent des sarcasmes indécents contre l'auteur ou la pièce , & sur-tout examinera leurs avis motivés sur leurs bulletins , pour juger s'ils sont en état de prononcer. Il rendra compte du tout au gentilhomme de la chambre , qui exigera une seconde lecture si les règles n'ont pas été observées à la première.

On voit par ces articles principaux , tirés de leur mémoire , qu'il y a de très-bonnes vues ; mais on doute fort de leur exécution , & sur-tout que les auteurs soient

soient assez fermes pour se maintenir, & ne pas se diviser; ce qui les perdrait, & rendrait toutes leurs opérations infructueuses.

27 Octobre. Monsieur le chevalier de Nerciat vient de composer un quatuor bacchique, dont les paroles & la musique sont du même auteur. Si celle-ci répond aux premières, ce doit être un morceau charmant. Cette espèce de scène est supposée se passer à table. Les acteurs sont des personnes surannées, dont l'ame est tendre, & qui ne prennent qu'à regret le parti de renoncer à l'amour. En général, il doit régner dans le tout un caractère de douce mélancolie qu'exprime déjà très-bien la poésie.

Aux Invalides de l'Amour.

Amis il neige sur nos têtes ;
A notre âge , plus de conquêtes ;
Renonçons aux tendres desirs.
Abandonnés d'un dieu volage ,
Quittons Cithere avec courage
Et cherchons ailleurs des plaisirs.

Choisissons un bonheur durable :
Jamais ingrat , toujours affable ,
Bacchus nous invite à sa cour.
Enrôlons-nous dans sa milice :
Ce dieu reçoit à son service
Les invalides de l'Amour.

28 Octobre. On trouve dans le répertoire *de*
Tome X. M

pièces nouvelles pour Fontainebleau que le 6 novembre on y jouera *Fatmé*, opéra nouveau, intitulé d'abord *le langage des fleurs*. Ce titre plus caractérisé étoit relatif à l'usage des Turcs, de se parler avec des fleurs lorsque la contrainte des serrails les empêche de se servir de la voix. Malgré cela, l'auteur instruit des plaisanteries qu'il causoit, l'a supprimé pour y substituer celui plus vague de l'héroïne de ce ballet lyrique. Le *Courier de l'Europe*, dans le N^o. ... , a jugé à propos de s'égayer sur ce titre retranché du *langage des fleurs*, en disant qu'on se demandoit déjà si l'on y trouveroit beaucoup de *Pensées*? « Je puis répondre, » a dit guièrement le poète (monsieur le marquis de Saint-Marc) en lisant la pointe, « qu'au moins on n'y trouvera » pas de soucis. »

29 Octobre. Monsieur le cardinal de la Rochelaymon s'est éteint ces jours-ci. Il étoit mort au monde depuis plusieurs mois; on n'en parloit plus; & l'on ne se réveille aujourd'hui sur son compte que relativement à son testament, où l'on trouve une clause de vanité puérile qui annonce bien la petitesse de son génie, & les chimères ridicules dont il s'occupoit. Il laisse aux sonneurs cent écus pour récompense des peines qu'ils prendront à sonner à son enterrement, & les encourager à bien faire. La parcimonie perce d'ailleurs par la manière dont il traite ses domestiques, ainsi que les divers hôpitaux des diocèses par où il a passé. A cette dernière occasion cependant il avoue devoir tout à l'église, & que son bien doit être le patrimoine des pauvres.

30 Octobre. *L'Amour quêteur, & non l'Amant*, est exactement cette chanson de monsieur de la Borde, composée il y a six mois, dont on attribue les paroles à l'avocat général Segnier, mise en action. La piece est d'un abbé Robinot, attaché à la bibliothèque du Roi; & la foule continue à s'y porter de plus en plus. Cette ingénieuse & piquante bagatelle a l'effet bien rare de paroître trop courte aux spectateurs.

31 Octobre. Les querelles élevées entre les Gluckistes & les Lullistes ont dégénéré, suivant l'usage, en guerre très-vive, qui s'est faite à coups de plume. Il paroît journellement quelque écrit à cette occasion, où ces messieurs ne s'épargnent pas les injures. Messieurs de la Harpe & Marmontel sont les coryphées du dernier parti; Messieurs Arnaud & Suard sont à la tête du premier. Ceux-ci répandent leurs écrits sous l'enseigne de *l'Anonyme de Vaugirard*. Un plaisant vient de leur envoyer à la même adresse des especes de stances, ou couplets que voici :

A l'Anonyme de Vaugirard, sur sa réponse à monsieur le chevalier Gluck, insérée dans le Journal de Paris, N°. 296 & suivants.

Je fais, monsieur, beaucoup de cas
De cette science infinie,
Que, malgré votre modestie,
Vous étalez avec fracas
Sur le genre de l'harmonie
Qui convient à nos opéras :

Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.



Armé d'une plume hardie ,
Quand vous traitez du haut en bas
Le vengeur de la mélodie ,
Vous avez l'air d'un fier-à-bras ;
Et je trouve que vos débats
Passent , ma foi , la raillerie :
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Votre style est plein d'embarras ;
De vos peintres la litanie ,
Sur leurs talents votre fatras ,
Sont une vaine rapsodie ,
Un orgueilleux galimatias ,
Une franche pédanterie :
Et tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Le fameux *Gluck* , qui , dans vos bras ,
Humblement se jette & vous prie ,
Avec des tours si délicats
De faire valoir son génie ,
Mérite sans doute le pas
Sur les Amphions d'Aufonie :
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

1 Novembre 1777. Outre les spectacles fo-
rains qui sont sur les boulevards, & dont les

prodigieux succès ont excité la cupidité de beaucoup d'autres entrepreneurs , un nommé Texier a obtenu l'agrément d'y faire construire une autre salle , dont la destination est un mystère. Les uns prétendent que ce sera un séminaire pour l'opéra , d'autres pour la comédie française. Le temps éclaircira ces doutes , & promptement , car elle est fort avancée.

2 Novembre. Monsieur le marquis de Bievre est fameux pour ses calembourgs ; c'est le faiseur de pointes le plus brillant de France , & son immortel chef-d'œuvre en ce genre , sa *Contestation* (Comtesse-tation) est fait pour attester son merveilleux talent à la postérité la plus reculée. On lui attribuoit le calembour sur l'opéra de monsieur de Saint-Marc , dont on a parlé. Il vient d'en faire un nouveau à cette occasion , & répand une lettre signée *Labe-tise* , où il se défend de la première méchanceté , & la tourne en éloge. Il prétend qu'ayant demandé de qui étoit le langage des fleurs , & ayant appris le nom de l'auteur , il s'écria : *Nous aurons donc des pensées fraîches de Fontainebleau ? C'est heureux au mois de novembre !*

3 Novembre. On ne fait plus à quoi s'en tenir sur l'opération de monsieur Sigault ; elle donne lieu à des débats très-sérieux entre les médecins & les chirurgiens. Ceux-ci prétendent que l'accouchée est fort mal , & fera pour le moins estropiée le reste de ses jours. Les autres assurent que tout va bien. La jalousie des derniers doit faire révoquer en doute leur assertion funeste. Au reste , le temps seul peut apprendre le bien qui doit résulter de la découverte.

4 *Novembre.* Les formidables arrêts du conseil concernant la librairie , au nombre de six, commencent à paroître , & l'on ne les regarde que comme un commencement de la moderne législation en cette partie. Ils sont datés du 30 août.

Le premier porte suppression & création de différentes chambres syndicales dans le royaume.

Le second règle les formalités à observer pour la réception des libraires & imprimeurs.

Le troisième porte règlement de discipline pour les compagnons imprimeurs.

Le quatrième porte règlement sur la durée des privilèges en librairie.

Le cinquième concerne les contre-façons de livres, soit antérieures au présent arrêt, soit celles qui seroient faites en contravention des défenses portées audit arrêt.

Le sixième porte établissement de deux ventes publiques de librairie.

5 *Novembre.* *Extrait d'une lettre de Bordeaux, du premier novembre.....* « La chambre » du commerce de cette ville, en reconnoissance des bontés dont l'ont honorée Monsieur » & le comte d'Artois, à leur passage par cette » ville, ont arrêté de charger leur député à » Paris de faire faire la statue de chacun de ces » princes pour être placée à la bourse. Leurs » atelles royales y ont donné leur consentement. C'est le célèbre Pigalle qui s'est chargé » de ce double monument. »

6 *Novembre.* Le bureau de législation dramatique est en désarroi depuis que le sieur de Beau-

marchais est parti. Quoique les membres fussent convenus de s'assembler & de régler beaucoup de choses malgré l'absence de ce confrere, comme il seroit de point de ralliement par les dîners qu'il leur donnoit, personne n'a voulu faire ces frais, & l'on s'est de beaucoup refroidi ; en sorte qu'il est bien à craindre que la besogne ne reste imparfaite, ou même sans aucun effet. Déjà monsieur Dudoyer, qui s'étoit opposé à la formation de deux troupes à raison de son attachement à la demoiselle Doligny, a fait schisme, & ne vient plus assister aux assemblées. De son côté, monsieur le maréchal duc de Duras a déclaré que non-seulement il ne se prêteroit pas à cette innovation si désirée, mais qu'il s'y opposeroit de tout son crédit. On ne fait même si pour le règlement il ne se rendra pas aux sollicitations des comédiens ; car si, comme membre de l'académie françoise, il est censé homme de lettres, & camarade des auteurs, comme gentilhomme de la chambre, il est protecteur-né des histrions, & par ses familiarités & intimités avec les actrices, est en quelque sorte leur camarade aussi.

6 Novembre. Le sieur le Kain, qui ne brille pas dans la tragédie de *Mustapha*, de monsieur de Chamfort, ayant refusé d'y jouer, on a écrit au sieur de Larive pour qu'il eût à apprendre le rôle. Celui-ci s'en est défendu sur ce qu'étant destiné aux plaisirs de la capitale durant le voyage de Fontainebleau, il étoit accablé & ne pouvoit se charger d'un travail nouveau. Il lui est venu un ordre plus précis de la part de la Reine, & on lui a même assigné le jour auquel il devoit être prêt.

7 *Novembre*. Le nouveau palais de monsieur le comte d'Artois s'éleve avec rapidité. Il est absolument neuf, & ne sera nullement établi sur les ruines de *Bagatelle*, qui subsiste à une certaine distance. Il y a une quantité de maréchaussées pour empêcher les curieux de pénétrer & de détourner les ouvriers.

7 *Novembre*. Un autre plaisant du parti des Gluckistes a répondu à la facétie ou l'on s'égaie sur le compte du musicien allemand & sur son *Armide*. Comme on l'attribue à monsieur de la Harpe, la riposte est dirigée contre lui en jouant sur son nom; elle est intitulée : *Vers d'un homme qui aime la musique & tous les instruments, excepté LA HARPE.*

J'ai toujours fait assez de cas
D'une savante symphonie ,
D'où résul toit une harmonie
Sans efforts & sans embarras.
De ces instruments hauts & bas ,
Quand chacun fait bien sa partie ,
L'ensemble ne me déplait pas ;
Mais , ma foi , la *Harpe* m'ennuie.

Chacun a son goût ici-bas :
J'aime *Gluck* & son beau génie !
Et la céleste mélodie
Qu'on entend à ses opéras.
La période & son fatras
Pour mon oreille ont peu d'appas :
Et , sur-tout , la *Harpe* m'ennuie.

8 *Novembre*. L'objet du premier arrêt du conseil concernant la librairie, est d'empêcher dans le royaume des imprimeries isolées, en quelque sorte indépendantes & propres à faciliter les abus. En conséquence on forme de toutes les chambres syndicales, au nombre de vingt, autant de chef-lieux où ressortiront tous les libraires & imprimeurs du royaume, & il y aura près de chacune un inspecteur pour les rondes & visites de chaque département. Les bibliothèques ou cabinets de livres à vendre seront même soumis à la visite & à l'examen des officiers de ces chambres, & ne pourront avoir lieu que sur leur approbation.

L'objet du second & du troisième est de gêner les récipiendaires & les subalternes; de les rendre plus dépendants, & , sous ce prétexte, de les faire financer. Il en doit résulter un bénéfice considérable, avec lequel M. Camus de Néville pourra monter ses bureaux en finance, & faire de sa place une excellente affaire; mais ils attaquent un peu les propriétés, la plus essentielle du moins, celle du travail de chaque individu; & d'ailleurs il résulte de ces divers arrangements un impôt indirect qui ne devrait pas s'établir ainsi sans vérification & sans enrégistrement; ce qui a occasionné quelques mouvements des libraires & imprimeurs à Fontainebleau, d'où l'on les a renvoyés sans les écouter.

L'objet du quatrième paroît avantageux aux gens de lettres, en ce que S. M. leur accorde, pour eux & leurs hoirs à perpétuité, la jouissance du privilège de la vente de leurs ouvrages une fois obtenue, pourvu qu'ils ne le rétrocedent à

M. S.

aucun libraire ; cas auquel ce privilege se restreindroit à la vie de l'auteur. Quant au privilege obtenu par l'imprimeur, il ne pourra être de moins de dix ans, & il ne s'accordera que moyennant finance.

Les deux derniers arrêts ne méritent aucun détail, & sont assez développés par leur titre.

8 *Novembre.* Sur le rapport de monsieur Desjardins, envoyé en Angleterre, on vient de construire à la place de Louis XV un bâtiment rempli de matieres combustibles, & l'on doit faire l'expérience d'y mettre le feu de maniere à les consumer sans que le bâtiment en soit endommagé.

9 *Novembre.* Monsieur Bernard de Jussieu vient de mourir. Il étoit membre de l'académie des sciences, & fameux sur-tout par ses connoissances en botanique, où il a fait des découvertes qui le font assimiler par les savants à van Linné. Il a peu écrit, & il étoit si modeste, si défiant de ses forces & de ses connoissances, qu'il répondoit toujours : *je ne fais pas.* C'est lui qui le premier a fait connoître l'origine des plantes marines, en démontrant qu'elles n'étoient que des loges de polypes. Il avoit formé pour le feu roi, à Trianon, un jardin de botanique, & étoit l'instituteur de Louis XV en cette science. Il y avoit assigné aux familles des plantes un nouvel ordre, d'après lequel elles viennent d'être récemment rangées au jardin du Roi, par M. de Jussieu, son neveu.

9 *Novembre.* *Extrait d'une lettre de Fontainebleau du 7 Novembre 1777.* « Après avoir fait des courses à cheval & à pied, la

Reine a proposé d'en faire avec des ânes. On a excité l'émulation des payfans du voisinage, & jeudi il y a eu un pareil spectacle. Le vainqueur a 300 livres & un chardon d'or.

Au reste, la fureur du jeu gagne la famille royale. On donne le pharaon chez la Reine. Sa Majesté & le comte d'Artois y ont fait de grosses pertes. *Monsieur* s'y livre moins, & le Roi continue à jouer les jeux de société moins chers que bien des particuliers.

Mademoiselle Raucoux est l'entretien de la cour par la protection éclatante dont la Reine la couvre. On sait que cette actrice, réfugiée chez le prince de Ligne, n'avoit obtenu grace de ses créanciers que parce que la demoiselle Souck s'étoit mise à la tête des affaires de sa camarade, & devoit y sacrifier la fortune dont le prince *Henri* l'a enrichie & l'enrichit encore; mais elle n'étoit qu'en terme d'accommodement. Sa Majesté qui veut qu'elle rentre à la comédie françoise, pour ôter aux comédiens tout prétexte de la refuser, n'est pas éloignée de payer absolument ses dettes, se montant à 200000 liv.

10 *Novembre*. Les salpêtriers de Paris font paroître une réponse à monsieur de Courbeton très-volumineuse & remplie d'injures & de faits graves. L'affaire devient de plus en plus sérieuse.

10 *Novembre*. Le bureau de la ville après bien des incertitudes, a arrêté définitivement d'entourer la statue de Louis XV, au lieu d'une grille, d'une balustrade de marbre. Monsieur le Prince, sculpteur, en est chargé. Il vient de partir pour Carare, où il va choisir les blocs. Le

marché de sa soumission est fait à 10 livres le pied cube.

11 *Novembre*. Il faut se rappeler la statue de M. de Voltaire, faite par le fameux Pigale, qui l'a représenté nu. Un ennemi du vieillard de Ferney s'est permis à cette occasion la boutade suivante :

Pigale au naturel nous a rendu Voltaire ;
Ce squelette à la fois offre l'homme & l'auteur :
L'œil qui le voit sans parure étrangère
Est effrayé de sa laideur.

12 *Novembre*. M. de Moissy est mort le 8 de ce mois âgé de 65 ans. Il avoit été garde-du-corps. Il est auteur de plusieurs piéces de théâtre, jouées tant à la comédie françoise qu'aux italiens. *La nouvelle Ecole des Femmes* est la seule qui ait eu un succès considérable à ce théâtre, & qui puisse lui conserver une certaine réputation. Il y a quelques années qu'il avoit eu le projet de se retirer à la Trappe, où il n'étoit point resté.

13 *Novembre*. C'est à l'assemblée du *primâ mensis* d'octobre qu'un des sages maîtres a dénoncé un éloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France, discours qui a remporté le prix de l'académie françoise en 1777. Il observa qu'il avoit trouvé dans l'ouvrage & dans les notes dont il est accompagné, plusieurs choses contre la religion & dignes d'une censure publique, & il requit d'autant mieux que la faculté s'occupât du discours, qu'il étoit suivi de l'approbation des deux docteurs.

La chose mise en délibération, il fut décidé ;

d'un vœu unanime, d'examiner les divers paragraphes donnant lieu à la dénonciation, & de voir en quoi avoient péché les approbateurs qu'elle concernoit aussi.

En conséquence la faculté de théologie, suivant son usage, nomma des députés pour cet examen, & rendre compte de leur travail au *primâ mensis* de novembre.

Ces députés s'étant acquittés avec zèle de leurs fonctions audit jour, l'avis des docteurs pris, la faculté,

1. Déclare que l'ouvrage dénoncé contient différentes choses à rejeter par tout théologien catholique, & qu'elle désapprouve fort la signature des deux approbateurs.

2. Que se conformant aux démarches de ses prédécesseurs en pareil cas, elle désavoue, autant qu'il est en elle, cette approbation, la déclarant mal donnée, vaine & nulle, pour que personne ne puisse être trompé désormais par la signature des docteurs.

3. Elle ordonne que cette souscription soit publiquement & expressément révoquée par les deux membres qui l'ont donnée sans une mûre réflexion.

4. A cette occasion elle exhorte les docteurs & leur enjoint d'être de plus en plus attentifs & circonspects en pareil examen; de se ressouvenir que par leur approbation ils deviennent garants auprès de l'académie françoise de tout ce qui concerne, dans ces ouvrages, la religion & ses intérêts, afin qu'on ne voie désormais couronner par les arbitres du goût, des fronts sur lesquels réside l'audace de l'impiété.

5. La faculté choisit entre les différentes pro-

positions passées mal-à-propos par les deux théologiens , celles qui peuvent plus facilement servir de preuves à la nécessité de la censure.

Après avoir extrait ces propositions , au nombre de neuf , la faculté déclare de nouveau qu'elle ne veut point s'acharner plus long-temps contre cet ouvrage , pour n'avoir pas l'air de déprimer directement l'éloge d'un chancelier illustre qui a bien mérité de la France : mais que par son silence elle n'entend point approuver non plus le surplus du discours ou les notes ; qu'au contraire , ce discours , à la discussion , offre plusieurs autres choses nuisibles à la religion , par des pensées hasardées & téméraires , par un ton impudent par des railleries , des ironies , par des traits satiriques , par des attaques contre des ordres de citoyens & des corps de magistrature respectables.

Ces préliminaires arrêtés , le tout fut imprimé en latin , pour être remis aux docteurs dans une assemblée tenue le lundi 10 , & préparer la censure qui devoit se conclure dans une autre assemblée générale.

14 Novembre. La feuille préliminaire qu'a fait imprimer la faculté & distribuer aux docteurs , en latin , a pour titre : *Idea conclusionis facultatis theologiae Parisiensis ferenda occasione approbati à duobus magistris libelli , dui inscribitur. Eloge de Michel de l'Hôpital , &c.*

On voit aisément par l'énoncé des propositions censurées , & par les réflexions des censeurs , que c'est une pure chicane , une affaire de parti & d'intrigue. Les maîtres des requêtes n'ayant pu obtenir justice par eux-mêmes de la prétendue insulte qui leur étoit faite , & s'en-

tendant continuellement corner aux oreilles en passant dans la galerie à Versailles, ou en entrant quelque part : *Qu'est-ce qu'un maître des requêtes ?* Interrogation que fait l'auteur dans son discours, & d'où il part pour peindre ce genre de magistrats, ont eu recours à un de leurs confreres, l'abbé Royer, aussi docteur de Sorbonne. Celui-ci a ameuté les têtes chaudes parmi les sorbonnistes, & a provoqué la dénonciation.

Un des deux théologiens approbateurs s'est déjà rétracté & a satisfait à ce qu'exigeoit la faculté. Le second, monsieur Billette, avocat en même temps, ne veut pas, & il est à craindre qu'on ne prenne un avis violent contre lui.

14 Novembre. Un autre plaisant est intervenu dans la querelle des *Gluckistes*, *Lullistes*, *Piccinnistes*, &c. & a fait une espece d'épigramme intitulée : *Vers d'un ignorant, comme les trois-quarts du monde, en musique, & sans doute en poésie, mais sensible autant que personne.*

Allemand ou François, qu'importe qui m'éclaire ;
 Je suis, en fait de goût, neutre sur le pays,
Iphigénie, *Orphée*, *Alceste*, ont su me plaire ;
 A *Gluck* effrontément j'ose donner le prix.
 Laissez mûrir *Armide*, *Armide*, *Armide* même
 Renferme des beautés, & d'un ordre suprême !
 Pour l'ancien genre enfin bataille qui voudra,
 A Jacques, Pierre ou Paul, que la palme demeure ;
 Messieurs de *Vaugirard*, la *Harpe* & *cætera*,
 Ou pour ou contre *Armide* écrivez, moi j'y pleure,

16 *Novembre*. On parle beaucoup d'une fameuse chasse exécutée à Brunoi chez *Monsieur*, entre les trois freres, où il a été tué 2700 pieces de gibier. Comme les rabateurs étoient obligés de le ramener très-près du Roi qui a la vue basse, & que ces officiers auroient pu être endommagés des grains de plomb, on avoit imaginé des especes de fauteuils a découvert au haut d'échelles de jardinier avec des roulettes, en forme de chaire à prêcher. Là Sa Majesté & ses freres plongeoiént à leur aise sur les volatiles, sans craindre de blesser les rabateurs. Ce divertissement, qui a fait grand plaisir à Sa Majesté, doit se renouvelier incessamment.

16 *Novembre*. On parle ici d'une nouvelle brochure de monsieur de Voltaire, ayant pour titre *Ephémere*. C'est encore un dialogue sur la religion, à ce qu'on dit.

16 *Novembre*. Un élève de monsieur de Jussieu lui a fait l'épithaphé suivante. Il se nomme monsieur *Vali*, & cet hommage de son cœur fait aussi l'éloge de son talent.

Du Linnæus François la cendre ici repose,
 Il connut, comme Salomon,
 Et le cedre orgueilleux, & la simple buglose:
 Et malgré l'éclat de son nom,
 Il mourut en croyant savoir très-peu de chose.

27 *Novembre*. On parle beaucoup d'un mémoire de M. de Bellegarde, de 80 pages in-4°. servant de réponse à une brochure sans nom d'auteur ni d'imprimeur, & intitulée : *Considération sur la réforme des armes, jugée au conseil*

de guerre assemblé à l'hôtel des invalides. Elle est imputée à M. de Saint-Auban, & l'on peut juger du ton de véhémence & d'énergie que l'accusé doit employer contre un pareil ennemi. Comme le procès est actuellement pendant au parlement de Nanci, c'est là que paroît l'écrit en question, & il est fort rare dans ce pays-ci.

17 *Novembre.* Les adversaires des jésuites ne cessent de s'occuper d'eux. Ils montrent aujourd'hui une estampe prétendue frappée par cette société, & ils y joignent une explication, par laquelle ils veulent faire connoître qu'elle est un emblème symbolique de leur système, & de leur projet de rétablissement. C'est une pièce curieuse au demeurant, qui mérite quelques détails.

18 *Novembre.* On presse les travaux du nouveau château que monsieur le comte d'Artois fait construire dans le bois de Boulogne, & l'on y met tant de zèle qu'on arrête au besoin les voitures de pierres, de plâtre & autres destinées aux bâtimens des particuliers : on s'en empare, & on les détourne pour les y mener. Cet abus, qu'il ne faut sans doute attribuer qu'à l'empressement des chefs, fait beaucoup crier & avec raison.

19 *Novembre.* L'affaire de la nouvelle administration de l'opéra est arrangée, & après des actes préliminaires des 18 septembre & 5 octobre, il a été formé à Fontainebleau, le 18 novembre, un arrêt du conseil au nom du sieur de Vismes du Valgay, qui lui accorde l'entreprise de ce spectacle; ce qu'on verra plus au long dans cet arrêt lorsqu'il paroîtra.

19 Novembre. Les quatre premières propositions dénoncées dans l'*Idea Conclusiois* de la faculté de théologie, concernent directement ou indirectement le concile de Trente. On y reproche à l'abbé Remi de ne pas se conformer au respect qu'on a même au barreau en France pour ce concile. Il est vrai qu'autrefois on n'affectoit de l'y appeler que l'*Assemblée de Trente*, mais aujourd'hui un avocat qui se serviroit de l'ancienne expression, seroit relevé par le président.

Les docteurs trouvent l'orateur d'autant plus repréhensible qu'il convient que c'est un concile œcuménique, c'est-à-dire, faisant règle de foi pour le dogme & inspiré par le Saint-Esprit; & cependant il le représente comme une *machine* mue par Philippe II & Paul III, comme une *Légion sainte*, une *Milice* invincible, dont ces deux souverains se servoient également pour leurs projets ambitieux; comme une assemblée de personnages fanatiques, refusant des sauf-conduits aux députés des nations protestantes, & les condamnant ainsi sans les écouter; enfin il fait entendre que la dépravation des mœurs des peres du concile, a été la cause qu'on n'y a point aboli le célibat des prêtres; que les ténèbres régnoient parmi eux, & qu'ils n'étoient pas bien d'accord sur la distinction du dogme & de la discipline: nouveaux caractères profanes que l'abbé Remi lui donne, bien opposés à ceux que lui reconnoît l'église catholique.

La distinction entre la tolérance religieuse & la tolérance civile, que l'auteur regarde comme une idée politique, éclosé au sixième siècle seu-

lement, est la cinquieme proposition, soumise à l'animadversion de la faculté, qui prétend que l'église a toujours admis une sorte de tolérance conforme à l'esprit de douceur & de charité de l'évangile, mais non cette indifférence aveugle & absolue, même sur la subversion de la religion que désigne malicieusement M. l'abbé Remi.

L'éloge que l'écrivain fait de l'évêque Montluc, est la sixieme proposition censurée, en ce que louer à outrance un prélat d'une vie très-licencieuse, incertain & souvent errant dans sa foi, auteur de livres hérétiques, c'est ou d'une ignorance crasse, ou d'un jugement très-vicieux, & scandaleux pour les oreilles pieuses.

La septieme proposition, suivant les docteurs retombe encore dans cette fausse & condamnable tolérance que proscriit l'église, en arguant de dureté & d'imprudance des saints, des personnages éminents, qu'il englobe indistinctement dans ses reproches.

Les huitieme & neuvieme propositions regardent le prêt à intérêt, sur lequel les docteurs assurent que l'église n'a jamais varié (quoiqu'en dise monsieur l'abbé Remi) en le regardant comme usuraire. Ils lui reprochent enfin de favoriser, & d'adopter les opinions des hérétiques en voulant que les papes n'aient commencé, qu'après avoir assuré leur puissance, à se mêler de cette matiere d'état, qui, dans l'origine, n'étoit pas de leur ressort, comme si ce qui est de leur compétence en fait de doctrine, pouvoit s'étendre ou se resserrer au gré d'une politique profane & versatile.

Telle est la nature du procès théologique in-

tenté par la faculté au candidat couronné par l'académie, dont on voudroit flétrir les lauriers. On assure que celui-ci se dispose à répliquer, & a déjà sa défense prête.

20 Novembre. Dans l'emblème symbolique de la Société, on voit au haut les trois personnes de la Trinité, avec les images corporelles que les peintres ont coutume de leur donner. Elles témoignent l'intérêt qu'elles portent à la société, en montrant de la main le cœur divin où elle a pris naissance & où elle réside toujours. Ce cœur, ainsi que celui de Marie, réunis, occupent le centre de l'estampe.

La sainte Vierge, un peu plus bas, leur présente les chefs & les principaux députés des jésuites. Par son attitude & l'air de son visage, elle exprime la douleur de l'état où ils sont réduits.

Ces chefs & députés du côté de Marie, & à ses pieds, sont Ignace & saint François-Xavier, reconnoissables par les attributs qui les caractérisent, & au-dessous d'eux les représentants de l'Empire, de la France, de l'Espagne, &c. Celui de l'Empire tient une tête de mort surmontée d'une couronne impériale.

A droite, sont les députés des jésuites de toute la terre. Leur ministère a été de porter la croix de *Jesus-Christ*, de la planter sur l'un & l'autre hémisphere, & maintenant ils en sont chargés par l'oppression où ils gémissent, mais ils montrent à leurs confreres les cœurs de *Jesus* & de *Marie*, leur consolation, leur asyle & le centre de leur gloire.

La crise pénible où se trouve la société, est

représentée par un vaisseau qui est dans la partie inférieure de l'estampe, portant un pavillon orné du chiffre de l'ordre de Jesus. Ce navire est sur une mer en courroux, battu de tous côtés par les flots : l'ancre est attaché à la poupe; il n'est plus possible de la fixer en aucun endroit; mais le navire subsiste malgré la tempête, & jamais il ne pourra être submergé. Les jésuites qui sont dedans, tiennent toujours de la main les cordages de la voile symbolique, que le vent enflé, & dont ils tâchent de diriger la violence en leur faveur.

Au bas encore de l'estampe, à droite, est un jeune homme conduit par un ange. Son attitude, ses gestes, ses efforts pour s'élaner sur le vaisseau le désignent comme un prosélyte fanatique, attendant le moment de s'agréger au corps dispersé. Son existence errante, ainsi que celle de la compagnie, est indiquée par l'habit de pèlerin dont il est revêtu. Diverses épigraphes ou inscriptions développent ces images allégoriques. Au haut de l'estampe on lit : *Filii mei sunt*. Par ces paroles de la Genèse, Dieu atteste hautement que les jésuites sont la famille privilégiée de Jesus-Christ. *Nomen meum & cor meum ibi cunctis diebus*. Celles-ci sont relatives à leur nom de *Société de Jesus*, & à la fête du *Sacré-Cœur* qu'ils ont instituée; autre circonstance que caractérise encore cette troisième devise : *Cor meum jungatur vobis*. Enfin la dernière légende est : *Ericis odio omnibus propter nomen meum, qui autem sustinuerit in finem, bis salvus erit*. Ainsi, c'est pour le nom de Dieu qu'ils souffrent, qu'ils sont détestés; mais cette persécution passera, & ils triompheront enfin.

On ne peut croire qu'il y ait aucune tête jésuitique assez folle dans ce siècle pour imaginer une composition aussi extravagante , & d'aussi mauvais goût. Il est plus vraisemblable que leurs ennemis auront voulu ainsi s'égayer à leurs dépens , en calquant cette allégorie controuvée sur plusieurs autres du même genre , enfantées en effet dans les temps où dominoit ce génie romantique & emblématique.

21 *Novembre.* La concession de l'entreprise de l'opéra pendant douze années , faite au sieur de Vismes par l'arrêt du conseil qui se publie , doit commencer au premier avril 1778 , pour en jouir ainsi & de la même manière qu'en jouit la ville de Paris , sans que pendant le cours dudit temps , la jouissance du sieur de Vismes puisse être abrogée ou interrompue , sous quelque prétexte & en quelque manière que ce puisse être , & ce , sous les clauses & conditions portées aux actes déjà énoncés.

Le sieur de Vismes doit déposer à la ville , pendant la durée de son bail , une somme de 500000 livres , dont l'intérêt lui sera payé à raison de cinq pour cent , sans aucune retenue.

Du reste , Sa Majesté se réserve de faire par la suite pour la police & discipline du spectacle dont il s'agit , tels réglemens qui seront jugés convenables.

21 *Novembre.* Dans l'assemblée générale de la faculté , tenue lundi dernier , l'*idea conclusionis* a été transformée en censure , à peu près

de la même manière à l'unanimité. Monsieur Billette, le docteur qui ne s'est pas encore soumis au jugement de ce corps, lui a adressé une lettre où en lui donnant toutes sortes de marques de son respect & de sa déférence, il entreprend de justifier son approbation, & notamment de défendre les propositions concernant le concile de Trente.

La faculté irritée de cette résistance, a arrêté que ce réfractaire seroit tenu d'adhérer sous deux fois 24 heures à la censure, sinon seroit exclu des assemblées, &c.

Tout cela cause une grande fermentation; d'autant qu'on s'attend à un appel comme d'abus de la part du docteur Billette, si son corps agit rigoureusement contre lui; & les indévots rient & excitent la discorde.

21 Novembre. Extrait d'une lettre de monsieur de Voltaire, de Ferney du 9 novembre 1777.... Vous avez vu ici le mariage de monsieur de Florian, vous verriez aujourd'hui celui de monsieur le marquis de Villette, je dis marquis, parce qu'il a une terre effectivement érigée en marquisat par le Roi, pour lui, comme seigneur de sept grosses paroisses, suivant les loix de l'ancienne chevalerie. Il est en outre possesseur de 40000 écus de rente. Il partage tout cela avec mademoiselle de Varicourt, qui demeure chez Mad. Denis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la naissance, des graces, de la vertu, de la prudence. Monsieur de Villette fait un excellent marché. Cet événement égale ma vieillesse. »

21 Novembre. Le premier médecin de la Reine a prévenu Sa Majesté qu'il ne répondoit pas de sa vie si elle alloit chez monsieur le comte d'Artois au jour indiqué ; il l'a du moins menacée d'une maladie bien grave, occasionnée même par les précautions qu'on prendroit : Sa Majesté a eu beaucoup de peine à se rendre à ses raisons. Le Roi en a été enchanté, & a dit : *Lassone est bien hardi ; je pensois la même chose, mais je n'osois le faire envisager ; c'est fort heureux qu'il ait obtenu cela.* En effet il est décidé que la Reine n'ira point à la fête.

22 Novembre. On peut se rappeler les lettres d'un comte à un président, qui ont paru lors des bruits répandus sur la réinstallation des enfants d'Ignace, & les démarches du parlement en cette occasion. Aujourd'hui c'est à ce comte prétendu qu'est adressée l'*Explication de l'emblème symbolique de la société & de ses projets de rétablissement*, dans une lettre datée du 25 septembre. L'auteur le félicite de l'heureux succès de ses alertes au moment où les jésuites préparoient de côté & d'autres des points de réunion, se glissoient à l'école militaire, devenoient aumôniers des régiments : il lui attribue la vigilance du gouvernement à éventer ce projet, & à le faire échouer. Il prétend que malgré cet échec ils n'ont pas perdu de vue leur dessein, que c'est pour désabuser de plus en plus les gens qui le regardent comme chimérique & absurde, qu'il faut faire connoître cette estampe qu'ils ont fait graver par leurs affiliés, dont l'ensemble,

suivane

suivant lui , présente à la fois l'idée que les jésuites ont de leur société, la perpétuité qui lui est promise , les fondemens qui la lui assurent , les ressources qu'elle s'est préparées ; il part de là pour la disséquer comme l'on a vu , & il y ajoute quelques anecdotes venant à l'appui.

La fête du Sacré-Cœur est principalement un objet de son aversion , en ce que cette dévotion puérile & pharisaïque aux yeux des gens simples & peu clair-voyants , étoit dans le plan des jésuites la sauve-garde de la société , & presque son apothéose. Il la regarde encore aujourd'hui comme un centre de ralliement , un cri de guerre pour distinguer leurs affiliés , connoître leurs troupes , & calculer leurs ressources dans un moment décisif où ils croiroient pouvoir tenter une entreprise hardie. Il voudroit donc que les magistrats , après avoir pros crit , lors de la dissolution de l'ordre , toutes ces sociétés inventées par les jésuites , ces congrégations privées où ils enrôloient leurs dévots , ne regardassent pas cette moderne institution comme moins dangereuse , & la fissent abolir.

23 Novembre. Il doit y avoir aujourd'hui un concours de monde prodigieux à Versailles. Enfin la présentation du chevalier d'Eon reprenant son sexe véritable , qui est celui de femme , annoncée depuis long-temps , va s'effectuer dans son nouveau costume. Mademoiselle d'Eon continuera à porter la croix de Saint Louis attachée à son côté , & elle ne peut rester en France , & sur-tout se montrer en public en habit d'homme ; autrement elle per-

droit ses 11000 livres de pension. On assure que cet arrangement a été fait à la sollicitation de madame la comtesse de Guerchy, qui a représenté que sans cette reconnoissance bien caractérisée, son fils seroit forcé nécessairement de se battre contre un homme qui avoit si étrangement bafoué son pere.

On croit que cette fille célèbre, honteuse de commencer un rôle différent de celui qu'elle a joué depuis plus de cinquante ans qu'elle est au monde, & dans lequel elle est fort gauche, se retirera dans quelque coin éloigné pour se soustraire aux curieux & aux plaisanteries. Dans le fait, de toutes les femmes travesties dont parle l'histoire, c'est la plus étonnante, en ce qu'elle s'est distinguée à la fois dans les armes, dans la politique & dans la littérature.

24 *Novembre.* La faculté de médecine, chassée de ses écoles qui tomboient en ruine, s'étoit réfugiée aux anciennes écoles de droit qu'on va abattre aussi incessamment : ne sachant où tenir ses assemblées, elle a présenté une requête au Roi pour implorer son secours. Elle lui représente qu'elle est hors d'état de se loger. Elle demande le terrain du cloître de Saint-Jacques-de-l'Hôpital : cet hospice autrefois consacré aux pauvres pèlerins revenant de la Terre-Sainte, reste aujourd'hui sans objet. Elle propose d'en changer l'institution, en y formant un établissement en faveur des malades indigents, & en même temps une école pour les jeunes bacheliers. Il n'y a rien de statué à cet

égard , mais il s'ensuit qu'on avoit mal-à-propos imaginé que le terrain qu'on bâtit aujourd'hui rue de l'Eperon , étoit destiné aux écoles de médecine.

24 *Novembre.* On parle beaucoup d'une association formée sur la paroisse de Saint-Sulpice , dans le goût de celles si fréquentes en Angleterre pour des objets de zèle patriotique ou de charité. Celle-là a ce dernier pour point de vue ; il est question de soulager les indigents de cet arrondissement en leur procurant du travail , & même en leur prêtant de l'argent gratis. Il est à souhaiter que cet exemple gagne , & s'étende aux autres quartiers de Paris.

24 *Novembre.* Les imprimeurs & libraires faisant corps avec l'université , ont demandé l'intervention du recteur pour faire parvenir leurs représentations au garde des sceaux. Celui-là , en cérémonial , est allé mercredi haranguer M. de Mirometnil , & lui remettre par écrit les réclamations des parties lésées.

25 *Novembre 1777. Madrigal à une coquette ;
par monsieur Roëttier.*

De vos yeux , Idamé , le succès est rapide ;
Mais vous avez d'amants un essaim trop nombreux ;
L'Amour est un enfant que la foule intimide ;
Il lui faut des témoins , mais il n'en veut que deux.

25 *Novembre.* Le recueil intéressant de mon-

sieur de la Borde , dont on a parlé , aura pour titre : *Tableaux pittoresques , physiques , historiques , moraux , politiques & littéraires de la Suisse & de l'Italie*. On voit ainsi qu'il est destiné , non-seulement à plaire aux yeux & à les amuser , mais à nourrir l'esprit d'instructions utiles & agréables.

26 Novembre. La conclusion de la faculté contre l'*Eloge de l'Hôpital* de l'abbé Remi paroît enfin imprimée : elle est à peu près semblable à l'*Idea Conclusionis* , dressée d'après le rapport des députés nommés le premier octobre , qui ont rendu compte de leur travail le 4 novembre. Cette feuille , imprimée & envoyée à chacun des sages maîtres , a été approuvée dans tous les chefs lors de l'assemblée du 10 , & a reçu sa dernière sanction dans celle du 17.

C'est dans cet état que la conclusion est enfin imprimée aussi en latin , & revêtue de toutes les formalités.

Au bas il est fait mention de la rétractation du frere Fozembas , un des docteurs approbateurs , signée de sa main , en date du 6 novembre.

Et l'on ajoute , par un *post-scriptum* aussi latin , que le docteur Billette , l'autre approbateur , a également envoyé son adhésion pure & simple dans une lettre du 18 novembre , adressée au doyen de l'assemblée.

26 Novembre. La Reine est venue au bal de l'opéra dimanche dernier si parfaitement *incognito* , qu'elle s'est trouvée mêlée & confondue avec beaucoup de filles ; ce qui a singulièrement amusé Sa Majesté.

26 *Novembre.* La cour ayant décidé de voir jouer à Fontainebleau l'*Olympiade* ou le *Triomphe de l'amitié*, drame héroïque en trois actes & en vers, mêlé de musique, il a été imprimé pour le 17 octobre, jour où il a été exécuté ; & l'on peut parler pertinemment du poëme. L'auteur des paroles, M. Framery, l'a dédié à madame la duchesse de Fronzac ; il ne dissimule pas les traverses qu'a essuyé son ouvrage, & il annonce que c'est dans ce moment critique que sa protectrice a daigné l'accueillir ; du reste, il le donne en quelque sorte comme sien, apparemment parce qu'il l'a fondu à sa manière, & ne fait mention en rien que ce soit une traduction de *Métastase*, quoique personne ne puisse guère l'ignorer. On sait aussi que la musique est de M. Sacchini, maître de chapelle de Naples. On a déjà parlé du succès prodigieux de celle-ci, qui cependant est un mélange assez mal fait de plusieurs morceaux de ce grand compositeur ; en sorte qu'on peut dire que l'un & l'autre sont également travestis.

26 *Novembre.* On écrit de Ferney qu'il paroît un nouvel ouvrage du patron, intitulé : *Prix de la justice & de l'humanité.*

27 *Novembre.* La requête de la faculté de médecine au Roi a été présentée par le docteur Desessarts, doyen, & les docteurs Cosnier & Maloët, ses députés. Elle est imprimée, très-bien faite, courte & noblement écrite. Ils ont espoir de réussir.

28 *Novembre.* Il paroît un petit écrit à la mémoire de madame G.... (Geoffrin) avec cette épigraphe : *Nulli flebilior quam mihi.* OR

l'attribue à M. Thomas , & il est assez dans son style & dans sa maniere.

28 Novembre. *Félix ou l'Enfant trouvé* a été exécuté lundi à la comédie italienne avec peu de succès. Les paroles sont de M. Sedaine , & la musique de M. de Monsigny. Un *trio* charmant , placé à la fin du troisieme acte , est le seul morceau qu'on ait applaudi avec transport , tant par la situation des acteurs & le sentiment qu'ils expriment , que par l'onction d'un chant tendre , rempli d'une affection douce & mélancolique. Quand on l'a annoncé pour la seconde fois , il s'est élevé des voix qui ont redemandé l'*Olympiade*.

28 Novembre. L'élection du successeur à la place vacante de l'académie françoise par la mort de M. Gresset , n'est pas encore faite , mais doit avoir lieu décidément la semaine prochaine ; jamais les suffrages des arbitres du goût n'avoient été si fluctuants , ou plutôt jamais les cabales n'avoient eu autant de jeu , & arrêté si long-temps les électeurs.

29 Novembre. Suivant la requête de la faculté de médecine , depuis 1734 les biens de Saint-Jacques-de-l'Hôpital , tant ceux de l'église que de l'hospice , ont été confiés à une régie , & il n'a encore été fait aucun emploi des revenus , ni au profit de Sa Majesté , ni au profit des pèlerins , ni à celui des pauvres ; il n'est resté , de l'ancien établissement , que la continuation du service divin dans l'église. Cependant , par un arrêt du conseil du 23 septembre 1733 , revêtu de lettres-patentes du 15

avril 1734, il fut suris à toute nomination aux bénéfices, dans la vue d'augmenter la somme des revenus, qui dès-lors montoit à 12000 livres. Depuis cette époque le nombre des titulaires a considérablement diminué, & les revenus accrus en proportion passent aujourd'hui 50000.

C'est de ces fonds que la faculté demande qu'il soit fait emploi en sa faveur; ils sont suffisants pour lui construire un bâtiment simple, mais proportionné à ses exercices, pour élever & doter un hôpital, en même temps consacré au soulagement des malades, & à la perfection de la médecine, & dans lequel on pourra vérifier, sans frais, la vertu des remèdes proposés comme nouveaux.

29 Novembre. Il est question de donner incessamment à l'opéra *Mirtil & Lycoris*, parodie en un acte, représentée devant leurs majestés à Fontainebleau cet automne. Les paroles sont de MM. Bocquet & Boutelier; la musique de M. Desormery, & les ballets de M. Laval, maître des ballets du Roi.

Le poëme est la paraphrase de ce joli vers de Virgile, *& fugit ad salices, & se cupit ante videri*. C'est un berger fuyant l'amour, qu'une bergere éprise véritablement, mais feignant la coquetterie, séduit par ses agaceries, ses mines & ses petites ruses; il en résulte un jeu de théâtre qui doit faire le principal mérite de l'ouvrage, rempli d'ailleurs de fadeurs érotiques en vers peu harmonieux.

1 *Décembre* 1777. On a donné lundi chez Mlle. Guimard cette même parodie d'*Ernelinde*, qui avoit déjà été exécutée & jouée à Choisy deux fois. On a commencé sur les dix heures, devant la plus auguste assemblée, composée de princes du sang, de plusieurs ministres, & d'un nombre de grands du royaume; elle a toujours parfaitement réussi.

1 *Décembre*. Les connoisseurs & amateurs vont voir avec empressement un tableau prétendu original de *Michel-Ange des Batailles*, chez un ancien tapissier qui en fait l'acquisition, l'a nettoyé & l'offre au public. Son sujet est la vue d'une prairie, où se trouve une fontaine d'eau minérale, dont on va s'abreuver auprès de Rome dans un certain temps de l'année. Le spectacle de la foule des buveurs de toutes les nations qu'on y remarque, offre, malgré l'unité de l'action, une quantité d'attitudes, d'expressions & de détails diversifiés à l'infini, qui prouvent le génie & la fécondité de l'artiste. Le coloris d'ailleurs en est admirable, & le costume est observé dans toutes ses parties. On étoit inquiet en Italie de cette production, qu'on regardoit comme perdue, ou dont on ignoroit le sort. Il s'agit aujourd'hui d'en constater l'existence & l'identité avec celle-ci.

1 *Décembre*. La *Chercheuse d'Esprit*, ballet pantomime de la composition du sieur Gardel l'aîné, maître des ballets du Roi en survivance, avoit été représentée devant leurs majestés à Choisy, & a été exécutée encore à Fontainebleau. Tout le monde connoît le conte de la

Fontaine : *Comment l'esprit vient aux filles*, qui en contient le germe & l'opéra comique du même nom de M. Favart, sur lequel le ballet en question est plus particulièrement calqué. On voit par le programme la foule de tableaux naïfs, champêtres & piquants, auxquels il donne lieu, & ce développement occupe & aiguise l'intelligence du spectateur, tandis que l'exécution séduit & enchante les sens. On juge par la description de ce ballet pantomime, que M. Gardel piqué d'une noble émulation par le sieur Noverre, marche dignement sur ses traces, & s'il n'a pas son invention, a de l'agrément & de la facilité dans la chorégraphie.

2 Décembre. *Matroco* est un drame burlesque en quatre actes, & en vers mêlés d'ariettes & de vaudevilles, représenté aussi à Fontainebleau. Il avoit été exécuté avant à Chantilly, chez M. le prince de Condé, & c'est lui qui y faisoit le principal rôle. Dans son avertissement, M. Laujon, auteur des paroles, annonce qu'il n'a pas eu d'autre but que celui de travestir les héros & héroïnes des poèmes & romans de chevalerie : « Dans les tableaux variés, dit-il, » que présentent les ouvrages de ce genre, il » a choisi les incidents qui prêtent le plus à » la plaisanterie, pour la faire ressortir de la » pompe même du spectacle. Les cérémonies & » sacrifices magiques, les métamorphoses, les » désenchantements, les délivrances des che- » valiers, leurs combats avec les géants & nains, » les attaques & brisements de tours, sont les » principaux objets que l'on a réunis dans un

» même sujet , pour les présenter sous le mas-
 » que de la parodie. En voyant des géants
 » fanfarons & brutaux ; des héros langoureux ,
 » qui ne perdent jamais l'occasion de haranguer
 » quand il faut agir ; des héroïnes prudes , pré-
 » cieuses , toujours pressées de conter leur his-
 » toire ; un enchanteur poltron , que le mou-
 » dre songe effarouche , & que l'étendue de sa
 » puissance ne peut jamais rassurer : en retrou-
 » vant enfin dans ces caractères romanesques ,
 » des sentiments exaltés , des rodomontades ,
 » l'affectation même des jeux de mots , l'on ju-
 » gera sans peine que l'on s'est occupé à don-
 » ner un spectacle de plaisanterie , & non pas
 » d'intérêt. Aussi a-t-on affecté dans cette *folie*
 » *dramatique* de mêler aux différents morceaux
 » de musique , les refrains d'airs & vaudevilles
 » qui leur servent de contrastes , & souvent
 » même de parodies. »

On ne peut juger à la lecture de cet ou-
 vrage de son mérite purement pour les yeux ;
 il ne présente à l'esprit que des idées bizarres
 & incohérentes , propres à faire rire ceux qui
 aiment ce genre , mais dont l'effet véritable ne
 peut se reconnoître que sur la scène. La musi-
 que est de M. Gretry , & présentoit beaucoup
 de difficultés par l'aliage qu'il a été obligé de
 faire dans la sienne avec une infinité d'autres.

2 Décembre. M. le garde des sceaux a dé-
 fendu aux imprimeurs & libraires de rien faire
 paroître pour le soutien de leurs droits & privi-
 leges relativement aux derniers arrêts du con-
 seil dont ils se plaignent. Ils ont heureusement

découvert un mémoire ancien de d'Héricourt, ce fameux jurisconsulte, en leur faveur contre les libraires de province, dans une contestation précisément de la même espèce que celle d'aujourd'hui; ils l'ont arraché du recueil où il est, & en ont envoyé dans cet état autant d'exemplaires qu'ils ont pu.

3 *Décembre.* Mlle. Raucoux ayant fait encore de nouvelles incartades, & affichant de plus en plus une dissolution de mœurs la plus scandaleuse, les comédiens se flattent qu'ils ne seront point forcés de la recevoir parmi eux à pâque, & que la main auguste qui la soutenoit, lui retirera sa protection.

On fait beaucoup de contes sur la célèbre *Duthé*, qui a disparu.

3 *Décembre.* On voit dans la place de Louis XV, deux boutiques en planches, dont l'une a été préparée par l'auteur du secret de *préservier du feu toute partie d'édifice combustible.* Elles se touchent, & il n'y a même qu'une seule cloison de bois commune aux deux. On mettra le feu aujourd'hui à celle qui n'est pas préparée, & on l'enflammera le plus violemment possible. L'auteur se flatte que l'autre ne sera nullement attaquée par les flammes.

4 *Décembre.* Nos modes deviennent de plus en plus un objet de commerce considérable. Il s'éleve chaque jour d'immenses ateliers en ce genre, & des artistes même se vouent à donner des dessins pour les coëffures de femmes. Un d'eux en avoit imaginé une propre à faire la fortune de la marchande de modes qui l'avoit

exécutée. Cette coëffure étoit nommée, *aux insurgents*. C'étoit une allégorie soutenue des divisions de l'Angleterre avec l'Amérique. La première étoit représentée sous la forme d'un serpent, si parfaitement bien exécuté, que dans un comité tenu chez madame la marquise de Narbonne, dame d'Atours de Mad. Adelaïde, il fut décidé qu'on ne pouvoit adopter cet ornement ; qu'il étoit trop propre à donner des attaques de nerfs. En conséquence l'ouvrière se retranchoit à le vendre aux étrangers jaloux de nos nouveautés ; il avoit été proposé d'en faire l'annonce dans les papiers publics ; mais le gouvernement toujours sage & circonspect l'a défendu. On va le voir par curiosité chez l'auteur.

4 *Décembre*. L'expérience faite hier avoit tous les caractères propres pour en constater le succès, car le vent portoit en plein de la boutique enflammée sur celle qui devoit résister au feu. Il est certain que suivant l'énoncé de l'auteur du secret, il n'a pas tenu parole, puisque le feu a gagné enfin la seconde boutique, & s'y est maintenu, lentement il est vrai & sans activité, mais constamment, de façon à consumer l'édifice à la longue. Il devoit dire que son secret retardoit les progrès du feu, & n'en préservoit pas.

5 *Décembre*. On est enfin rassuré sur le sort de Mlle. Duthé ; on sait qu'elle est en Angleterre avec un lord qui en est fou.

5 *Décembre*. Le tableau annoncé de Michel Ange des Batailles, a pour sujet la vue de la

fontaine l'*aqua acetosa*. Voici l'anecdote qui a donné lieu à cet ouvrage.

De son temps il y avoit à Rome un bœuf d'une hauteur & d'une grosseur monstrueuses ; chacun s'intéressoit à la conservation d'un animal si extraordinaire : il fut attaqué d'une maladie de langueur , & dépérissoit tous les jours. Ayant en vain employé tous les remèdes imaginables pour lui rendre la santé , on s'avisa de le conduire dans une prairie située auprès de Rome , à deux milles environ de la porte du peuple , entre le nord & le levant. A peine trois jours s'étoient écoulés qu'on s'appetçut que l'animal reprenoit son embonpoint. On reconnut qu'il s'abreuvoit à une source d'eau qui arrosoit la prairie , & l'on attribua sa guérison à cette eau dont on vérifia la salubrité par l'analyse ; elle se trouva être un purgatif naturel & très-doux. Aussi-tôt le pape Alexandre VII fit recouvrir d'un grand arc , & décorer de différens marbres cette fontaine , dont la réputation s'étendit bientôt & se conserve encore. Tous les ans à la fin de juillet , pendant le mois d'août & au commencement de septembre , il y a un grand concours. On y voit certains jours jusqu'à cinq ou six cents personnes en même temps , qui boivent ou qui cedent à l'effet de la purgation en plein air , & le long des prés qui avoisinent cette fontaine. Tel est le moment choisi par le peintre.

Le 5 Décembre. Le ballet en action de *Ninette à la cour* , par M. Gardel l'aîné , maître des ballets du Roi en survivance , représenté devant leurs majestés à Choisy pour la première

fois & récemment à Fontainebleau , paroît à la lecture du programme absolument calqué sur l'ouvrage de Favart en trois actes , lui-même parodié de *Bertholde à la cour*. Il faudroit voir l'exécution pour en juger ; mais il y a beaucoup de pantomimes , une multitude de scènes gaies & naïves , mêlées d'autres plus nobles & plus magnifiques : ce dont il résulte une diversité qui feroit honneur au choréographe , s'il avoit imaginé réellement cette action.

5 Décembre. M. l'abbé Millot a été élu hier par l'académie françoise à la place vacante de Gresset.

6 Décembre. *Faimé* est une comédie ballet en deux actes , représentée aussi à Fontainebleau. M. de Saint-Marc , l'auteur des paroles , l'a fait précéder d'un avertissement assez puéril , où il rend compte avec chagrin du premier titre de cet ouvrage , *le langage des fleurs* , & du quolibet qu'il a occasionné , ainsi que de sa réponse déjà citée.

L'intrigue bien simple consiste dans une ruse dont se sert la femme d'un bacha , qui , pour ramener cet infidèle , favorise les amours d'une esclave dont son époux est épris : celle-ci fait connoître à un François son projet d'évasion , par un langage allégorique qu'elle lui tient en cultivant des fleurs. Il s'enhardit dans son entreprise & l'enleve à son tyran , qui à son tour instruit par *Faimé* (c'est le nom de la femme) que l'excès de sa jalousie l'a portée à cette tendre perfidie , lui pardonne en faveur du motif & reprend ses chaînes.

La musique de cet ouvrage est de M. Dé-

faides ; les ballets sont de la composition de M. Gardel l'aîné.

7 *Décembre*. On parle beaucoup d'un certain Smith , Anglois , venu ici pendant le voyage de Fontainebleau avec 200000 louis à perdre au jeu. Cela a amorcé la cupidité des joueurs de la cour , & , quoiqu'il soit d'une extraction très-vile , on fait valoir sa qualité de colonel qu'il a eue dans l'Inde , pour le présenter à la Reine & à la famille royale. Il a été admis en conséquence au jeu de Sa Majesté & est devenu familier chez nos princes , qu'il ruine , ainsi que beaucoup de seigneurs. On prétend qu'il a déjà gagné 1500000 livres. Il est d'une insolence que donne aisément la prospérité. On l'a vu l'autre jour à table avec M. le comte d'Artois & le duc de Chartres , les coudes sur la table , & de la manière la plus libre.

8 *Décembre*. Le sieur de Beaumarchais , qui est depuis peu de retour d'Espagne , en revenant jeudi chez le docteur Franklin où il étoit allé se mettre au fait des nouvelles des Insurgents , a été versé rue des Petits-Champs dans un cabriolet à glaces , & a été blessé , mais moins gravement que le sieur Grand , banquier , son compagnon de voyage , qui s'est cassé la clavicule. On croit même que le premier a peu de chose , mais a fait exagérer son accident dans le public pour y occasionner plus de sensation , & faire parler de lui , ce qu'il aime beaucoup.

8 *Décembre*. M. le marquis prétendu de Pezay , qui avoit fait parler de lui depuis quelque temps , comme d'un homme important qui

avoit essuyé une courte disgrâce , avoit reparu ici & étoit retourné à Pezay , vient , dit-on , d'y mourir. C'est un homme qui n'aura eu qu'une réputation très-éphémère , soit en littérature , soit en politique.

8 Décembre. On a déjà parlé du *Duel comique* , lorsqu'il a été joué aux Italiens. Il a été représenté aussi à Fontainebleau le 10 décembre , & l'on ne peut que reconnoître encore mieux à la lecture la méchanceté du poëme de cet opéra bouffon en deux actes & en prose , mêlé d'ariettes. La traduction de l'italien est de M. Moline. Quant à la musique , dont on a aussi parlé , & qu'on a regretté de voir adaptée à de si pitoyables paroles , elle est du sieur Paësiello , rédigée par le sieur de Mereaux.

9 Décembre. Depuis que les amateurs & les gens de l'art vont voir le morceau de *Michel Ange des Batailles* dont on a parlé , il ne paroît pas qu'aucun en ait contesté l'originalité. Voici quelques détails ultérieurs qui le concernent.

L'auteur a saisi le moment du grand concours & le spectacle de différentes occupations des malades ou des curieux. Il a placé au centre la fontaine de l'*aqua acetosa* , objet principal de la scene. Elle est dans une prairie , qui , conformément à la description qu'en font les voyageurs , a la forme d'une tortue en réalité , ainsi que dans le tableau. Entre la multitude de figures dont il est enrichi , on distingue celles du premier plan , toutes très-bien terminées , au nombre de 130 ou 140 , qui représentent diverses nations , & parmi lesquelles il

en est de huit, dix & douze pouces de haut. Elles sont répandues en quantité de groupes formant chacun de petites actions particulières, mais se rapportant à l'ensemble de la composition. Les plans plus éloignés n'offrent point de figures aussi finies, comme n'étant pas faites pour être discutées d'aussi près. Cette machine, d'une moyenne proportion, a cinq pieds neuf pouces de large sur quatre pieds un pouce de haut. Les connoisseurs commencent à y mettre un prix, le propriétaire parle d'une offre de 500 louis.

9 *Décembre.* Me. Linguet non content d'avoir inséré dans son journal, & en plusieurs autres sans doute, l'annonce de l'immense collection de ses œuvres, précédée d'un long dire, en a fait une petite brochure séparée qu'on remet à toutes les portes de cette capitale. Il est plaisant de le voir non-seulement s'y défendre de son égoïsme, & prouver qu'il doit parler de lui, mais vouloir imposer à ses lecteurs l'obligation de l'écouter, & sur tout, de lui donner raison. Jusques-là il menace de ne se point taire sur son compte, & de reproduire sans cesse les pièces du grand procès qu'il a au tribunal du public, & qu'il ne regardera jamais comme jugé, que quand il l'aura gagné.

10 *Décembre.* Monsieur Sigault, imitant ce philosophe à qui l'on nioit le mouvement, & qui, pour toute réponse, se contenta de marcher, sans répondre à toutes les objections que l'ignorance, & plus encore l'envie & la mauvaise foi, lui faisoient, a tellement travaillé au

rétablissement de la femme Souchot, si renommée aujourd'hui depuis l'opération de la symphise, qu'il l'a mise en état de paroître devant la faculté à deux séances tenues les 3 & 6 de ce mois. Elle a monté les escaliers seule & sans difficulté, & en présence des docteurs, a fait tous les mouvements exigés d'elle. Suivant le rapport intime du docteur Grandclas, l'un des commissaires nommés pour suivre le traitement, il ne lui reste plus qu'une légère incontinence d'urine. Elle est fort amoureuse, quoique très-laide & très-contrefaite; & même d'un certain âge. Cependant il ne doute pas qu'elle ne fasse dans peu un second enfant. Celui dont elle est accouchée, & qu'elle allaite, a été également offert à la faculté, qui doit constater l'époque, & perpétuer le souvenir d'une pareille découverte.

11 *Décembre.* La faculté, dans son assemblée du 6 de ce mois, convoquée pour entendre le rapport concernant la femme Souchot, a arrêté qu'il seroit rendu un décret dans les termes les plus honorables pour M. Sigault, par lequel on diroit qu'il sera frappé une médaille, sur l'exergue de laquelle on liroit la date de la découverte de M. Sigault du premier décembre 1768, & celle de l'opération du premier octobre 1777; qu'il seroit remis à M. Sigault cent de ces médailles, & cinquante à M. Alphonse le Roi, pour ses bons soins, & avoir coopéré au succès de son confrere. Que la faculté seroit une pension à la femme Souchot de 300 livres, jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement lui en faire une, ce

que l'on solliciteroit : que le rapport de M. Sigault , & celui de MM. Grandclas & Descemet seroient incessamment imprimés , & présentés à Sa Majesté & à toute la famille royale , par M. le doyen & M. Sigault ; que le mémoire en seroit répandu avec la plus grande profusion aux dépens de la faculté , à tous les grands du royaume & aux principaux citoyens , distribué dans toutes les villes de France , & à toute l'Europe médicale & chirurgicale. Qu'au surplus , on en donneroit la notice dans tous les papiers public de l'Europe.

12 *Décembre.* Le sieur de Vismes voulant donner de l'importance à la nouvelle administration de l'opéra , dont il doit être chargé sous la protection de la Reine , a déjà assemblé tous les sujets de l'académie royale de musique avant-hier , & a fait à ces messieurs & à ces dames , un discours où il les rassure sur toutes les fausses idées qu'on a répandues de son gouvernement futur , & promet , au contraire , de faire tous ses efforts pour mériter leur estime & leur confiance.

12 *Décembre.* On continue à parler de la lettre de Me. Linguet au comte de Maurepas , & à en assurer l'existence. Il en circule des copies , qu'il faut lire pour être bien au fait de ce qu'elle contient. En général , il menace , comme on a dit , ce ministre de ses fureurs polémiques , s'il ne met pas son affaire sous les yeux du Roi , & ne lui fait pas obtenir justice de Sa Majesté.

13 *Décembre.* On n'a su que depuis peu la mort de M. Natoire , ancien directeur de

l'école de Rome , élève de le Moine , & rival de Boucher. Elle est arrivée vers la fin d'août à Castel-Gandolphe , près de la capitale du monde chrétien. On lui a reproché d'être plus correct sur le papier que sur la toile. Ses défenseurs citent , au contraire , un Saint *sébastien* au moment qu'un ange retire une fleche de son corps , & ils assurent que ce maître a quelquefois peint , dessiné & colorié comme le Guide. Il étoit dévot , fort attaché aux jésuites , & s'étoit attiré un procès peu honorable de la part d'un élève nommé Mouton , qui lui donna beaucoup de chagrin , il y a neuf à dix ans.

13 *Décembre.* M. de Chamfort , après avoir changé six ou sept fois le dénouement de sa tragédie de *Mustapha & Zéangir* , l'a enfin mis dans l'état où il le desiroit , & la première représentation doit avoir lieu lundi.

14 *Décembre.* M. Gruet , jeune auteur de mérite , n'ayant pas encore vingt-cinq ans , s'est tué de son fusil à la chasse par un accident. Déjà *Lauréat* de l'académie françoise en 1776 , il avoit médité le projet assez ridicule de mettre *Télémaque* en vers. Il avoit dans son porte-feuille quelques morceaux de poésie d'un meilleur goût. L'abbé de Lille l'avouoit pour son élève.

14 *Décembre.* On continue à parler de M. Smith , & à tirer au clair ce qui le concerne. Revenu de l'Inde en Angleterre avec beaucoup d'argent , il a voulu figurer dans le parlement en qualité de député , & a cherché à gagner des voix. Il s'est inutilement constitué en frais , & il en a même résulté pour lui une peine de

prison de six mois. Devenu libre , il est venu ici avec de gros fonds. Et tel est l'homme qui mange avec M. le comte d'Artois , les coudes sur la table , & fait la partie de la Reine !

14 *Décembre.* La mort de M. le marquis de Pezay délie aussi les langues sur son compte. Il est avéré que ce prétendu seigneur étoit fils d'un commis & petit-fils d'un épicier , & que son marquisat étoit une très-petite habitation où il est mort de chagrin. On dit que sa femme , fille de qualité , le regrette beaucoup plus qu'il ne méritoit ; qu'elle est dans la désolation , & s'est retirée au couvent.

14 *Décembre.* Mlle. d'Eon , malgré les incrédules obstinés à lui nier son sexe , a paru à la cour dans sa nouvelle décoration , & les ministres lui écrivent , à *Mademoiselle la chevalière d'Eon.*

On n'a pas manqué de la chançonner par un vaudeville , sur l'ancien air de *la Bequille du pere Barnabas.*

15 *Décembre.* Les très-humbles & très-respectueuses représentations adressées au Roi par les libraires & imprimeurs-jurés de l'université de Paris , roulent sur les deux arrêts du conseil du 29 août , dont l'un concerne la durée des privilèges en librairie , & l'autre la contrefaçon des livres.

Les veuves de ces communautés se sont réunies & ont accédé à ces représentations pour ce qui les concerne , par une *Requête au Roi* , dans laquelle elles établissent les motifs de leur recours à Sa Majesté pour la conservation de leurs droits.

15 *Décembre.* La tragédie de M. de Voltaire, dont on a mandé qu'il s'occupoit il y a quelques mois, a été donnée depuis peu aux comédiens, par M. le comte d'Argental. Ils en ont fait lecture, & l'ont jugée foible; mais n'osant la refuser, pour gagner au moins du temps, & ne pas se rendre aux instances vives de l'ami de l'illustre vieillard, ils ont écrit à celui-ci sous prétexte de lui demander la distribution des rôles. Cette tragédie, intitulée d'abord *Alexis*, se nomme aujourd'hui *Drene*. On parle d'une seconde, & l'on écrit de Ferney que M. de Voltaire, redoublant d'activité, travaille en ce moment seize & dix-sept heures par jour.

15 *Décembre.* Le sieur Berton, directeur général de l'opéra, mécontent de M. de Vismes, se retire. Il ne veut pas se laisser dégrader sous ce nouveau chef, dont l'intention est de n'en point établir qui aient des pouvoirs aussi étendus que celui-là. Son intention est de créer des maîtres pour chaque partie, pour le chant, la danse, l'orchestre, &c. Indépendamment de ces changements qui occasionnent beaucoup de murmures & de fermentation dans le tripot, il annonce des améliorations d'un autre genre. On dit qu'il veut faire venir des bouffons d'Italie, & les faire jouer les jours où l'opéra françois n'aura pas lieu. En sorte qu'il y auroit spectacle toute la semaine à ce théâtre.

16 *Décembre* Les comédiens italiens annoncent depuis long-temps une parodie d'*Armide*. Elle doit enfin avoir lieu demain, sous le titre de l'*Opéra de province*, nouvelle parodie d'*Ar-*

mide, en deux actes , en vers & vaudevilles.
Elle est de MM. Auguste, Desprez & Regnier.

17 *Décembre*. L'ordre d'administration pour le soulagement des pauvres , établi sur la paroisse de Saint-Sulpice , dont on a déjà parlé , mérite d'être connu plus en détail.

Il a pour objet de répandre les aumônes avec discernement , & de détruire l'oïveté , c'est-à-dire , de secourir les vrais pauvres , de faire subsister les vieillards & les infirmes , dans une honnête aisance , de pourvoir aux besoins des malades , & d'essuyer les larmes des meres désolées , en leur procurant les moyens de nourrir leurs enfants.

On a divisé , pour la distribution de ces œuvres de charité , la paroisse en quatre cantons , dans chacun desquels on a formé une administration particulière composée de quatre prêtres de la communauté , & de quatre dames bourgeoises , ayant à leur tête deux dames de qualité. Le curé , le vicaire & les deux prêtres chargés des registres , feront de toutes les administrations , ainsi que la sœur supérieure des filles de la charité , pour les malades.

Les quatre dames de charité feront les informations nécessaires pour constater la demeure , les besoins , les mœurs des pauvres , &c. Elles s'assembleront une fois par mois chez l'une des deux dames de qualité présidentes , & là elles exposeront leurs observations sur chacun de leur pauvres respectifs , & délibérant sur les moyens à prendre pour les secourir efficacement.

18 *Décembre*. Mustapha , l'un des princes les plus accomplis de la race ottomane , étoit fils de *Soliman II* & d'une Circassienne. *Soliman* ayant depuis épousé *Roxelane* , en eut entr'autres enfants *Zéangir*. Sa mere , jalouse de le placer sur le trône , accusa *Mustapha* de tramer une rébellion contre son pere ; & celui-ci , sans daigner entendre la justification de son fils , lui fit donner la mort. C'est l'ambition de *Roxelane* , & l'amitié des deux freres qui ont fourni à M. de Chamfort le sujet de sa tragédie.

Elle étoit attendue avec d'autant plus d'impatience , qu'elle avoit eu un grand succès aux deux représentations données à Fontainebleau , & que la ville , toujours jalouse de réformer les jugemens de la cour , desiroit voir si l'auteur avoit été justement exalté avec tant d'enthousiasme.

En général , on a trouvé sa tragédie très-médiocre , foible d'intrigue , sans action , sans mouvement , sans caracteres vigoureusement frappés ; il y a quelque sensibilité , de beaux vers par intervalle. Le quatrieme acte produit un grand effet. Mais le second , le trois , & le cinq sur-tout , n'ont pas réussi : le dénouement , changé si souvent , est encore détestable & contre toutes les regles de la tragédie , puisque les deux freres , les seuls personnages vertueux de la piece , succombent. Du reste , beaucoup de froideur , & une longueur excessive rendent ce spectacle horriblement ennuyeux.

A la fin de la représentation quelques partisans indiscrets de l'auteur l'ayant demandé ,
comme

comme ces voix étoient isolées , les comédiens n'y ont pas fait attention. A ces clameurs qui continuoient se sont joint des persifleurs , qui par dérision ont fait chorus ; on n'en a pas tenu plus de compte , parce qu'on sentoit bien que ce n'étoit pas le vœu général , & nul acteur n'a paru pour se mettre en devoir de satisfaire le public : alors l'humeur a gagné à tel point , que le parterre n'a jamais voulu laisser commencer la petite piece ; il a fallu y faire entrer des grenadiers en grand nombre , ce qui n'a pas plus réussi , parce qu'alors les loges indignées s'en sont mêlées. Monsieur , présent à ce spectacle , a été obligé de s'en aller , sans avoir vu la seconde piece , & de fort mauvaise humeur. Enfin un acteur étant venu pour haranguer le public , lui rendre compte des démarches inutiles qu'on avoit faites afin de trouver M. de Chamfort , enfin pour savoir s'il vouloit qu'on jouât la petite piece , ou non , le tumulte a cessé , mais tout cela a fait perdre beaucoup de temps , en sorte qu'on n'est sorti qu'à dix heures. Le comte d'Artois & madame la duchesse de Bourbon ont voulu voir la fin de cette bagarre , qui heureusement n'a été funeste à personne ; car des alguazils ayant voulu arrêter quelqu'un , il y a eu un tel mouvement de par-tout & des clameurs si vives , qu'ils n'ont osé l'enlever.

18 *Décembre*. La facétie donnée hier aux Italiens est moins la parodie d'*Armide* qu'une critique de l'opéra en général , & de beaucoup d'autres choses qui n'y ont pas de rapport. On l'a trouvée plate , grossière & d'un très-mauvais ton. Il y a de la gaieté & quelques saillies en couplets qui ont fait plaisir. Cela ne peut aller loin , ni

jeter beaucoup de ridicule sur le chevalier Gluck.

En novembre 1724, Bailly avoit donné une parodie d'*Armide* plus courue. Elle avoit eu vingt représentations.

18 *Décembre*. La fermentation est toujours très-grande dans la librairie contre les nouveaux arrêts du conseil : cependant M. le Camus de Neville excite le garde des sceaux à tenir bon.

19 *Décembre*. *Le Monarque accompli, ou prodiges de bonté, de savoir & de sagesse, qui font l'éloge de sa Majesté impériale Joseph II, & qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité, discutés au tribunal de la raison & de l'équité, par M. Lanjuinais, principal du collège de Moudon*. Tel est le titre d'un livre, qui, profcrit il y a près de deux ans par le parlement, n'en est devenu que plus recherché. Sa rareté avoit empêché jusqu'ici de l'avoir & d'en parler. On juge, à la diffusion du titre, que l'ouvrage doit l'être en proportion : malgré ce défaut il mérite d'être lu, & qu'on en discute l'objet, le plan & les diverses parties ; ce qu'on ne peut faire qu'à mesure, à l'égard de trois volumes in-8. dont il est composé.

20 *Décembre*. Un plaisant a fait, pour M. de Villette, une réponse aux vers charmants que M. de Voltaire a adressés au marquis en l'honneur de son mariage. Elle est malignement parodiée d'après un endroit de l'épître. La voici :

Non, non, la Vénus la friponne,
 La Vénus de soupirs, la Vénus d'un moment ;
 La Vénus qui n'aime personne,
 Qui séduit tant de monde, & qui n'a point d'amant,

Ne feront jamais mes déesses,
 Je n'adorerai constamment
 Que la Vénus aux belles fesses.

20 *Décembre.* Le plus mauvais tour qu'on ait joué à M. de Chamfort, ç'a été de réimprimer la tragédie de *Mustapha Zéangir*, de M. Belin, donnée en 1705, & qui eut alors vingt-six représentations. On y découvre un larcin manifeste, non-seulement du sujet, mais du plan entier, mais de l'intrigue, des caractères, & presque de toutes les scènes, à la différence près que le premier est beaucoup mieux conçu & plus net, que la seconde est plus adroite & plus rapide, & que les caractères sont plus beaux, mieux soutenus & plus vigoureux. La versification n'est pas aussi brillante que celle de M. de Chamfort, & n'en est que meilleure. Elle est simple, sans aucune prétention; tout le dialogue est plein de logique, & coule de source; les acteurs ne disent jamais que ce qu'ils doivent dire. Il n'est pas possible d'avoir poussé l'impudence aussi loin que l'a fait le plagiaire. Il faut lire l'ouvrage pour le croire, & l'on est alors aussi étonné qu'indigné.

21 *Décembre.* La société libre d'émulation, errante encore, a transféré son assemblée générale dans une salle des grands-augustins. Elle a eu lieu hier 20. Elle y a distribué deux encouragements, l'un de 300 livres, & l'autre de 200, à deux ferrures de combinaison. Elle a publié quatre nouveaux programmes.

22 *Décembre.* Quoique la chanson sur mademoiselle d'Eon ne soit pas merveilleuse, comme

e'est l'histoire du jour, & qu'elle consacre l'anedote, on va l'inscrire ici :

Du chevalier d'Eon
Le sexe est un mystere ;
L'on croit qu'il est garçon ;
Cependant l'Angleterre
L'a fait déclarer fille ,
Et prétend qu'il n'a pas
De trace de béquille
Du pere Burnabas.

Jadis il fut garçon ,
Très-brave capitaine ,
Pour un oui, pour un non ;
Chacun fait qu'il dégaîne.
Quel malheur s'il est fille !
Que ne feroit-il pas
S'il avoit la béquille
Du pere Barnabas !

Il est des Francs-maçons
Un très-zélé confrere ,
Sachant de leurs leçons
Les plus secrets mysteres ;
Pour le coup s'il est fille
Plus on n'en recevra ,
Qu'on n'ait vu la béquille
Du pere Barnabas.

Il fut chargé, dit-on ,
D'ordres du ministere ;

On lui donna le nom
D'un extraordinaire ;
Ah ! parbleu , s'il est fille ,
qui lui va mieux que ça ,
Si ce n'est la béquille
Du pere Barnabas ?

Pour ses amusements
Il a fait vingt volumes
Touchant le droit des gens
Dont il fait les coutumes.
Quoiqu'avocat habile ,
Il ne fait pourtant pas
Le droit de la béquille
Du pere Barnabas.

Qu'il soit fille ou garçon ,
C'est un grand personnage ,
Dont on verra le nom
Se citer d'âge en âge ,
Mais pourtant , s'il est fille ,
Qui de nous osera
Lui prêter la béquille
Du pere Barnabas.

Quoiqu'il ait le renom
D'être une chevaliere ,
Il paya la façon ,
Aux yeux de l'Angleterre ;
D'une petite fille ,
Ce qu'on ne feroit pas ,
Sans avoir la béquille
Du pere Barnabas.

22 *Décembre.* On vient d'apprendre la mort de M. le baron de Haller, membre du conseil souverain de Berne, & l'un des huit associés étrangers de l'académie des sciences. Cet homme célèbre étoit en même temps philosophe, versificateur & politique. Il s'étoit distingué dans les sciences, dans la poésie, & dans l'administration de son pays. Il est mort à Berne le 12 de ce mois.

22 *Décembre.* C'est le sieur Mérard, sculpteur, qui est chargé d'un mausolée en marbre pour être placé dans la chapelle de la paroisse de l'Isle-Adam, où est enterré le prince de Conti. On va voir chez lui le modele.

22 *Décembre.* Le sieur Nivelon, élève du sieur Gardel pour la danse, a débuté le dimanche 14 à l'opéra avec un succès prodigieux. Il a les graces extérieures, jointes à la plus extrême précision & à une facilité charmante.

23 *Décembre.* On peut se rappeler la démathe des fiacres, qui, pendant un voyage de Choisy, allerent, il y a quelques mois, en procession en ce lieu pour y porter leurs plaintes & gémissements au Roi, à l'occasion de certains impôts vexatoires dont ils vouloient être déchargés. M. de la Louptiere fit dans le temps une facétie en vers sur ce sujet, qu'il n'osa rendre publique à cause d'une dérision assez forte qu'il s'y permet contre le parlement; cependant tout transpire, & l'on en a des copies.

Plus fiers que Phaéton, les fiacres un beau jour,
 Sur deux files rangés, dès l'aube-matinal,
 Pour affaire de corps députés à la cour,
 S'éloignoient de la capitale.

Le cortège arrive à Choisy ,
 L'orateur est muet , tous ont le cœur transi ;
 Et dans un placet pathétique
 Au Titus de la France ils dressent leur supplique.
 On se disoit tout bas : « Est-ce un autre sénat ,
 » Qui veut encore tenir les rênes de l'état ! »
 Tous les cochers de notre langue
 Savent le fin , sans avoir rien appris ,
 Et l'on prétend qu'un de leurs beaux esprits
 Avoit ainsi préparé sa harangue :
 « Sire , vos bons Sujets , les fiacres de Paris ,
 » Viennent au pied du trône exposer leurs disgraces ;
 » Le siege est avili , nos droits sont sans vigueur ,
 » Prêts à perdre nos biens plutôt que notre honneur ;
 » Nous avons tous quitté nos places.
 » Au plus juste des Rois nous venons remontrer
 » Qu'à certains ordres de police ,
 » Pour le bien, même du service ,
 » Nous ne pouvons obtempérer. »
 Pour des députés de la sorte ,
 On fait peu de façon au séjour des grandeurs :
 « Partez , messieurs , partez , leur dit-on à la porte ;
 » Le devoir vous appelle ailleurs.
 » Laissez votre placet ; un conseil des finances
 » Réglera vos prétentions ;
 » Le Roi permet les remontrances :
 » Mais reprenez vos fonctions. »

24 Décembre. M. le vicomte d'Aubuffon de la
 Feuillade ouvrit samedi dernier la séance publi-
 que de la société libre d'émulation pour l'encou-
 ragement des inventions qui tendent à perfec-

tionner la pratique des arts & des métiers utiles. Ce directeur président, renommé pour son patriotisme, parla sur la constitution & le but de la société.

L'abbé Baudeau, secrétaire, rendit compte en détail,

1°. De l'esprit de la société, de ses comités & assemblées, de ses réglemens & de ses travaux.

2°. Des prix qu'elle a proposés au nombre de dix ; quatre dans la classe de l'agriculture, trois dans celle des manufactures, & trois dans celle des ouvrages de main-d'œuvre.

3°. Des encouragemens pécuniaires qu'elle a distribués depuis dix mois aux auteurs des inventions utiles.

Ensuite monsieur Jumelin, docteur en médecine, fit la démonstration des deux serrures de combinaison, aux auteurs desquelles la société a partagé, par forme d'encouragement, la somme de 500 liv. destinée aux prix qu'elle a remis.

La première des serrures est du sieur Regnier, arquebusier mécanicien à Saumur en Auxois.

La seconde est de monsieur Boissier, prieur des célestins de Sens. On applaudit beaucoup à sa devise ingénieuse : *Manus habent & non palpabunt.*

M. du Fourny de Villiers prit la parole après M. Jumelin, & lut le nouveau programme du prix de 500 liv. proposé de nouveau pour la meilleure serrure de combinaison.

L'abbé Baudeau finit la séance par la lecture des programmes de trois nouveaux prix : le premier sur les moyens de diminuer ou supprimer les années de jachère ; le second sur les

ustensiles de cuisine exempts de tout danger ; & le troisieme sur les voitures à porter des pierres, moilons & autres semblables fardeaux.

25 *Décembre.* La fermentation élevée dans la librairie à l'occasion d'arrêts du conseil rendus par M. le garde des sceaux en cette partie, non-seulement se maintient parmi les chefs qui attendent impatiemment l'effet de leurs représentations portées par la voie du recteur de l'université, comme en étant suppôts & membres, mais elle est plus forte parmi les inférieurs, non moins offensés du réglemeut qui les concerne. Il y a une espece de conjuration de la part des compagnons & apprentis imprimeurs qui ne veulent plus travailler, & menacent de passer chez l'étranger. Jusqu'ici on a suspendu leur évasion par la douceur & les prieres; les imprimeurs & libraires leur ont fait entendre qu'il y auroit nécessairement quelque nouvel arrangement plus satisfaisant pour tout le monde. Mais comme il ne vient point, ils craignent chaque matin que tous ces ouvriers ne quittent le travail & n'y renoncent tout-à-fait. C'est ce qui tracasse le chef suprême de la justice, qui regarderoit comme humiliant d'avoir du dessous en cela.

26 *Décembre.* Messieurs Thomas, l'abbé Morellet & d'Alembert, ont chanté à qui mieux les louanges de leur mere, comme les plaisants l'appelloient, c'est-à-dire de madame Geoffrin. L'abbé Grosier, le successeur de Freron, avoit fait une critique très-gaie de ces trois éloges, & alloit la livrer à l'impression, lorsque madame la Ferté-Imbault, la fille de Mad. Geoffrin, a obtenu un ordre qui défend au journaliste de parler de ces trois ouvrages.

27 *Décembre.* On imprimoit un mémoire pour la femme Desrués , mais il y a eu ordre de la cour de l'empêcher , & tout autre en sa faveur.

28 *Décembre.* M. Saurin , peu gai de son naturel , s'est déridé le front en faveur du chevalier Gluck , ou plutôt celui-ci l'ayant séduit par son *Armide* , il lui a adressé les couplets suivants :

Sur l'air , *du haut en bas* :

Ton art divin ,
Puissant maître de l'harmonie ,

Ton art divin
En miracles s'épuise en vain ;
Plus tu triomphe , plus l'envie
Montre de fureur & décrie

Ton art divin,

De tous les temps ,
Ce fut aventure pareille ,

De tous les temps :
Laisse dire les mécréants ;
Reine du cœur & de l'oreille ,
Ta lyre fera là merveille

De tous les temps.

28 *Décembre.* Le *Panegyrique de Trajan* 20

par Plinè , semble avoir été le modèle ou plutôt le germe du livre de monsieur de *Lanjuinais* : il part de certains traits de la vie de l'Empereur actuel pour lui tracer successivement un plan d'administration très-étendu & très-développé jusques dans les moindres parties. Quelquefois par un tour oratoire , il suppose que ce prince a fait une chose pour lui enseigner à la faire. Puis parcourant ce traité de politique , de jurisprudence , de morale on ne trouve rien de bien neuf dans les détails , mais l'ensemble de l'édifice est très-beau par sa réunion & sa solidité. Outre les anecdotes concernant Joseph II. dont il est enrichi , il y a plusieurs autres morceaux historiques qui donnent de l'ame à cet ouvrage , & l'empêchent d'être ennuyeux malgré sa longueur. Il y a d'ailleurs des endroits vraiment hardis , pris dans les grands principes , & qui caractérisent une ame forte & patriotique. Le style en est clair & nerveux , & partout on est étonné de la profonde érudition de ce professeur de Moudon , plus propre à régenter dans les cours que dans l'enceinte obscure d'un collège.

29 Décembre. Un livre intitulé : *Considération sur l'état présent de la colonie Française de saint-Domingue* , vient d'être supprimé par arrêt du conseil du 17 décembre.

29 Décembre. La distribution des six maîtrises , grands prix & prix de quartier de l'école royale gratuite de dessin , s'est faite avant-hier dans la galerie de la Reine aux Tuileries , en présence de M. le Noir , conseiller d'état , lieutenant général de police , président de ladite école , & de messieurs les administrateurs.

M. Bachelier , directeur , ouvrit la séance par un discours ; ensuite on procéda à la distribution de deux cents dix prix , qui furent délivrés par le magistrat.

Les grands prix ont été remportés : savoir , celui d'architecture , par le sieur Philippe , se destinant à la maçonnerie , & remplissant la place d'élève , fondée par monsieur l'Empereur , ancien administrateur.

Celui de la perspective , par le sieur Jacot , se destinant aussi à la maçonnerie , & remplissant la place d'élève , fondée par feu monsieur de Broglie , évêque de Noyon.

Celui de la coupe des pierres , par le sieur Avrilé , se destinant pareillement à la maçonnerie , & remplissant la place d'élève , fondée par feu monsieur Gayot , intendant général des armées du Roi.

Celui de mathématiques , par le sieur Schmid , remplissant la place d'élève , fondée par monsieur Boutin , receveur général des finances , & ancien administrateur.

Celui de figure , par le sieur Touret , se destinant à la maçonnerie , & remplissant la place d'élève , fondée par monsieur le comte de Duffort.

Celui d'ornement , par le sieur Souris , se destinant à la sculpture en bâtiment , & remplissant la place d'élève fondée par feu monsieur de Champelo.

29 *Décembre*. Des trois monuments littéraires élevés en l'honneur de madame Geoffrin , l'un

est de monsieur Thomas , & a pour titre à *la mémoire de Mad. Geoffrin* : l'autre est de l'abbé Morellet : c'est le *portrait de Mad. Geoffrin* ; le troisieme est *Lettre de M. d'Alembert à M. le marquis de Condorcet , sur Mad. Geoffrin*. On les caractérise ainsi : le premier écrivain pense , le second raconte , & le dernier pleure. Mais tous trois ont mis tant d'affectation & de prétention dans leur ouvrage , qu'ils prêtent infiniment au ridicule , & que madame la Ferté - Imbault a craint avec raison que celui-ci jeté sur les panégyristes ne rejaillit sur l'héroïne ; malheureusement elle n'a pu prévenir le coup de par-tout , & l'on voit dans le journal françois un extrait de l'un de ces écrits , bien piquant , très-gai & très-désolant pour ceux qui s'intéressent à la mémoire de madame Geoffrin. On le présume de la main du sieur Palissot.

30 *Décembre*. Le Roi , informé que l'ouvrage intitulé : *Considération sur l'état présent de la colonie Françoise de Saint-Domingue* , a fait sensation dans ses colonies d'Amérique , s'en est fait rendre un compte particulier. Sa Majesté a reconnu qu'indépendamment de ce qu'il contenoit d'ailleurs de reprehensible , l'auteur s'y étoit permis , par des imputations graves , contraires à la vérité , d'attaquer l'administration des chefs de Saint-Domingue ; elle a jugé qu'il étoit de sa sagesse & de sa justice d'arrêter le cours dudit ouvrage , & de donner à la mémoire du sieur comte d'Henery , gouverneur de ladite colonie , qui a si justement mérité l'estime & les regrets de son prince , & au sieur de Vaivre , intendant , qui y remplit actuellement ses fonctions avec autant de zele que de probité , cette

marque publique de sa justice & de la satisfaction qu'elle a de leurs services , &c.

Tels sont les motifs sur lesquels est appuyée la suppression du livre dont il s'agit , & dont le privilege doit être annullé ; ce qui lui donne de la célébrité & le fait très-rechercher.

31 *Décembre.* M. le comte d'Artois paroît avoir un goût décidé pour la protection des arts , mais des arts frivoles. Un homme a établi depuis peu aux invalides un atelier pour faire des carrosses de carton. Nos princes se sont empressés de s'en procurer ; mais sur-tout cette altesse royale , qui a commandé un palais , c'est-à-dire , un pavillon de cette manufacture , se démontant , se transportant & s'établissant en peu d'heures partout où elle voudra.

31 *Décembre.* La cabale janséniste est tout en l'air à l'occasion d'un missel. Elle cherche à exciter de la fermentation dans le parlement , & voudroit que cette compagnie s'en occupât sérieusement. Il s'agit du missel de Paris composé & publié en 1738 par les ordres de M. de Vintimille , & qu'on vient de réimprimer par ceux de M. Beaumont. On reproche à ce prélat , par une supercherie & une falsification honteuse , d'y avoir inséré furtivement une fête en l'honneur du sacré-cœur de Jesus & de celui de Marie , à célébrer le troisième dimanche après la pentecôte , fête qui n'a jamais été prescrite ni connue de son prédécesseur , fête qu'a toujours rejeté le chapitre de Notre-Dame , fête contre laquelle la puissance séculière s'est déjà élevée par les arrêts rendus pour les paroisses de la

Magdelaine & de Saint-André-des-Arts , fête enfin dont l'office s'écarte essentiellement de l'analogie de la foi & fourmille d'erreurs.

De leur côté les *Cordicoles* (c'est ainsi qu'on nomme les nouveaux sectaires) sont en mouvement pour parer le coup & empêcher la proscription solennelle de cette moderne invention.

31 *Décembre*. M. de Crosne , intendant de Rouen , ayant instruit le directeur général des finances d'une action extraordinaire pour la bravoure , l'intrépidité , l'humanité d'un pilote de Dieppe , nommé BOUSSARD , par laquelle le 31 août dernier il sauva lui seul huit hommes de dix , prêts à périr dans un navire naufragé , M. Necker a écrit de sa main à Boussard la lettre suivante , en date du 22 de ce mois.

B R A V E H O M M E ,

J E n'ai su qu'avant-hier , par M. l'intendant , l'action courageuse que vous aviez faite le 31 août ; & hier j'en ai rendu compte au Roi , qui m'a ordonné de vous en témoigner sa satisfaction , & de vous annoncer de sa part une gratification de 1000 livres & une pension annuelle de 300 livres. J'écris en conséquence à M. l'intendant. Continuez à secourir les autres quand vous le pourrez , & faites des vœux pour votre bon Roi qui aime les braves gens & les récompense.

On ne trouve point la qualité du prix proportionnée à la belle action ; il falloit y joindre

la croix de Saint-Louis , donner un grade dans la marine à un pareil héros , qui indépendamment d'une humanité rare , a montré dans sa conduite une intelligence , un sang-froid & des ressources qui caractérisent l'homme de génie dans son état : ce qu'on peut encore mieux voir par la lettre de M. de Crosne , datée du 17 décembre 1777.

*Extrait d'une lettre de M. de Crosne ,
intendant de Rouen , à M. Necker , di-
recteur général des finances.*

« LE 31 août dernier , à neuf heures du soir , un navire venant de la Rochelle , chargé de sel , monté de huit hommes d'équipage & de deux passagers , approche de la tête des jetées de Dieppe. Le vent étoit si impétueux & la mer si agitée , qu'un pilote-côtier essaya en vain quatre fois de sortir pour diriger son entrée dans le port. Le nommé Bouffard , pilote intrépide s'apercevant que le pilote du navire faisoit une fausse manœuvre qui le mettoit en danger , chercha à le guider avec le porte-voix & par des signaux ; mais l'obscurité , le sifflement des vents , le bruit des vagues & la grande agitation de la mer , empêcherent le capitaine de voir & d'entendre ; & bientôt le navire fut jeté sur le galet , & échoua à trente toises au-dessus de la jetée.

» Aux cris des malheureux qui alloient périr , Bouffard , malgré toutes les représentations , &

l'impossibilité apparente du succès, résolut d'aller à leur secours, & fit emmener sa femme & ses enfants, qui vouloient le retenir; il se fit ceindre aussi-tôt d'une corde, dont l'autre bout fut attaché sur la jetée, & se précipita au milieu des flots agités, pour porter jusqu'au navire un cordage avec lequel on pût amener l'équipage à terre. Il approchoit du navire, lorsqu'une vague l'entraîna & le jeta sur le rivage, il fut ainsi vingt fois repoussé par les flots, & roulé violemment sur le galet, couvert des débris du navire que la fureur de la mer mettoit en pièces. Son ardeur ne se ralentit point: une vague l'entraîna sous le navire, on le croyoit mort, lorsqu'il reparut tenant dans ses bras un matelot qui avoit été précipité du bâtiment, & qu'il rapporta à terre sans mouvement & presque sans vie. Enfin, après une infinité de tentative & des efforts incroyables; il parvint au navire; il y jeta un cordage: ceux de l'équipage qui eurent la force de profiter de ce secours, s'y attachèrent, & furent tirés sur le rivage.

» Bouffard croyoit avoir sauvé tous les hommes du navire, accablé de fatigues, le corps meurtri & rompu par les secousses qu'il avoit éprouvées, il gagna avec peine la cabane où le pavillon est déposé; là il succomba & tomba en foiblesse. On venoit de lui donner quelques secours; il avoit rejeté l'eau de la mer & il reprenoit ses esprits, lorsqu'on annonça que l'on entendoit encore des gémissements sur le navire: aussi-tôt Bouffard, rappelant ses forces, s'échappe des bras de ceux qui s'empressoient de le secourir; il court à la mer, s'y précipite de nouveau, & il est assez heureux pour sauver encore un des

(330)

passagers qui s'étoit lié au bâtiment, & que sa foiblesse avoit empêché de profiter du secours fourni à ses compagnons. Des dix hommes qui étoient dans le navire, il n'en a péri que deux, dont les corps ont été trouvés le lendemain. »

Fin du dixieme Volume.



61623711







